

DIRECTION GENERALE DE LA COMPETITIVITE,
DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES
SECRETARIAT GENERAL
Immeuble Sieyes - Télédéc 163
61, boulevard Vincent Auriol
75703 PARIS CEDEX 13

Paris, le :
BGCT / IIM / n° 89

Affaire suivie par : Corinne BOSSANT LE CORRE
Téléphone : 01.44.97.09.72
Télécopie : 01.44.97.09.85
Mél : corinne.bossant@finances.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

S/C de Mesdames et MM. les Directeurs et Chefs de Service

OBJET : Ouverture de 181 postes d'Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les postes ci-après sont à pourvoir. Je vous signale que certains postes sont proposés simultanément à d'autres corps.

Par ailleurs, vous noterez que ces postes proviennent d'origines différentes : MINEFI (métrologie et développement économique), ASN (radioprotection et sûreté nucléaire) et MEDDTL (postes CI correspondant à des postes cœur de métier - contrôle des installations classées, mines et carrières dont inspection du travail, véhicules, ... -, postes DI correspondant à des postes à compétences partagées - énergie, barrages et risques associés, processus qualité, ...-). Les postes codifiés CI sont publiés uniquement sur GEMO lors de leur première publication et peuvent ensuite être également publiés sur la circulaire MOBILITE du MEDDTL avec priorité aux agents des corps industrie. Les postes codifiés DI sont publiés à la fois sur GEMO et MOBILITE, et les candidatures feront l'objet d'un arbitrage intercorps.

ASN :

- (n° 314) - Chargé d'affaires à la Direction des équipements sous pression de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Inspecteur de la sûreté nucléaire et des équipements sous pression. à Dijon ;
- (n° 453) - : Inspecteur de la sûreté nucléaire à la division de Châlons-en-Champagne à Châlons-en-Champagne ;
- (n° 468) - Ingénieur à la division d'Orléans de l'ASN à Orléans ;
- (n° 1200) - Ingénieur à la Direction de l'environnement et des situations d'urgence (DEU) à Paris ;
- (n° 1617) - Ingénieur Radioprotection à l'ASN / division de Bordeaux à Bordeaux ;
- (n° 3157) - Ingénieur à la Mission expertise et animation (MEA) pour les questions d'expertises à Paris ;
- (n° 3172) - Ingénieur chargé d'affaires du contrôle des sources radiocatives (radioprotection et sécurité) à Fontenay-aux-Roses ;

DGCIS :

- (n° 3210) - Chargé de mission Biens à double usage à Paris ;
- (n° 3211) - Chargé de mission au bureau de la chimie à Paris ;
- (n° 3213) - Chargé de mission des éco industries, secteur valorisation industrielle des déchets et bruit à Paris ;
- (n° 3245) - Chargé de mission logiciel embarqué à Paris ;

DIRECCTE Bretagne :

- (n° 2044) - Chargé de Mission au service développement des entreprises/division Innovation compétitivité et international à Rennes ;
- (n° 3225) - Chargé de Mission au service développement des entreprises/division Innovation compétitivité et international. à Rennes

;

DIRECCTE Corse :

(n° 1203) - Ingénieur au service du développement industriel à Bastia ;

DIRECCTE Haute-Normandie :

(n° 557) - Chargé de mission au sein du département développement économique régional du pôle 3E à Rouen ;

DIRECCTE Ile-de-France :

(n° 604) - Chargé de mission développement des entreprises et international - service 75-92 à Paris ;

(n° 2110) - Chargé de mission développement économique - service 78-93-95 à Paris ;

DIRECCTE Nord-Pas-de-Calais :

(n° 830) - Chargé de mission territorial à Arras ;

(n° 1194) - Chargé(e) de mission développement économique à Lille ;

DIRECCTE Provence-Alpes-Côte-d-Azur :

(n° 859) - Chargé de mission développement économique au sein du pôle 3 E à Dignes-les-Bains ;

DREAL Alsace :

(n° 171) - Chef d'une subdivision environnement du groupe de subdivisions du Haut-Rhin à Mulhouse ;

(n° 1197) - CI 90642 - Inspecteur des installations classées, chargé des filières déchets à Strasbourg ;

DREAL Aquitaine :

(n° 227) - CI 95371 - Inspecteur des installations classées fonctionnel, référent risques chroniques à Bordeaux ;

(n° 3138) - CI 95393 - Inspecteur des installations classées fonctionnel, référent risques chroniques à Bordeaux ;

DREAL Basse-Normandie :

(n° 285) - Ingénieur au sein de la division risques chroniques, chargé de mission eau et bruit à Caen ;

DREAL Bourgogne :

(n° 322) - CI 95153 - Chargé de mission risques et équipement sous pression à Dijon ;

(n° 325) - CI 95160 - Chargé de mission risques et équipements sous pression à Dijon ;

DREAL Bretagne :

(n° 347) - CI 93801 - chargé de mission environnement, engrais, chimie au service PPR/DRT-division risques technologiques- à Rennes ;

(n° 355) - CI 93829 - chargé d'environnement - inspecteur installations classées à l'UT des Côtes-d'Armor à Plérin ;

(n° 360) - CI 93828 - chargé d'environnement - inspecteur installations classées à l'UT de l'Ille-et-Vilaine à Rennes ;

(n° 2129) - DI - 93772 - chargé de mission énergie au service CEAL/DCAEC - climat, énergie, aménagement, logement à Rennes ;

(n° 2879) - DI 93811 - chargé de mission environnement, sites et sols pollués, santé au service PPR à Rennes ;

DREAL Centre :

(n° 388) - CI 93657 - référent risque accidentel et PPRT « entrepôts couverts » et stockage de produits chimiques, CLIC, urbanisme à Orléans ;

(n° 389) - CI 94810 - Chef de la subdivision 4, Inspecteur des installations classées, inspecteur du travail dans les carrières à Lucé ;

(n° 1030) - CI 93521 - Inspecteur des installations classées - chef de la subdivision Indre 1 à Châteauroux ;

(n° 1595) - CI 93605 - chargé des risques chroniques "Santé" et "Air" / référent GIDIC et CEDRIC à Orléans ;

(n° 2925) - CI 93395 - Référent risque accidentel et PPRT engrais (à terme) – gestion risque accidentel et PPRT pyrotechnie

entrepôts – règlement REACH et SGH – urgence à Orléans ;

(n° 2927) - CI 93396 - chargé de missions croisées sur les risques technologiques et naturels à Orléans ;

(n° 2929) - CI 93399 - chargé de mission dans le domaine des déchets à Orléans ;

(n° 3207) - DI - 93235 - Référent qualité certification accréditation à DREAL CENTRE ;

DREAL Champagne-Ardenne :

(n° 452) - CI 95577 - Ingénieur au sein de la cellule « risques accidentels et technologiques » de la division environnement et sous-sol à Châlons-en-Champagne ;

(n° 3203) - DI 94429 - Inspecteur des ouvrages hydrauliques à Châlons en Champagne ;

(n° 2784) - CI 93712 - Inspecteur des installations classées, référent « Milieux Naturels » au sein de l'Unité Territoriale de l'Aube – Haute-Marne n°922 à Troyes ;

(n° 3029) - CI 317 - Inspecteur des installations classées n°317 à Châlons-en-Champagne ;

(n° 3027) - CI 96570 - Inspecteur des installations classés n° 931 Bis à Chaumont ;

DREAL Corse :

(n° 2984) - DI 94019 - Chargé d'opérations au sein de l'Unité Energie Climat du Service Energie et Sécurité à Ajaccio ;

DREAL Franche-Comté :

(n° 2846) - DI - Chargé de mission « Canalisations » au sein du Service de Prévention des Risques à Besançon ;

(n° 3017) - DI - Ingénieur en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques à Besançon ;

DREAL Haute-Normandie :

(n° 535) - CI 94801 - Ingénieur au sein du bureau des risques technologiques chroniques du Service Risques, en charge de la problématique « déchets » à Rouen ;

(n° 536) - CI - Fonctionnel toxiques à Rouen ;

(n° 538) - CI 94673 - Ingénieur fonctionnel ESP à Rouen ;

(n° 542) - CI 94729 - Ingénieur fonctionnel canalisations à Rouen ;

(n° 2794) - DI 94597 - Chargé de mission "Schéma Régional Climat - Air - Energies, Fonds chaleur, Promotion ENR" à Rouen ;

DREAL Languedoc-Roussillon :

(n° 669) - CI 94468 - Chef d'une subdivision environnement au sein de l'unité territoriale de l'Hérault à Montpellier ;

DREAL Limousin :

(n° 1562) - Ingénieur à l'unité Prévention des Risques des Pollutions et du Sous-sol chargé du suivi des établissements Seveso à Limoges ;

(n° 3227) - Chargé de contrôle des ouvrages hydrauliques - PPRCT à Limoges ;

(n° 3055) - DI 91703 - Ingénieur chargé du contrôle des ouvrages hydrauliques au PPRCT à Limoges ;

DREAL Lorraine :

(n° 694) - CI 93930 - Ingénieur Risques Industriels et Technologiques des risques à Metz ;

(n° 700) - CI 94720 - Ingénieur au pôle après-mines au service Prévention des Risques à Metz ;

(n° 718) - CI - Chef du Pôle MM2 à l'Unité Territoriale de Meurthe-et-Moselle et de Meuse de la DREAL Lorraine à Nancy ;

(n° 723) - DI 93917 - Ingénieur au pôle exploitations minières et sous-sol au sein de la Division Risques Miniers Sous-Sol du service Prévention des Risques à Metz ;

(n° 724) - CI 93696 - Chef du pôle "risques industriels et sidérurgie " MO4 à l'Unité Territoriale de la Moselle à Metz ;

(n° 1219) - CI 94754 - Ingénieur Risques industriels et technologiques au service Prévention des Risques à Metz ;

(n° 2054) - DI 95380 - Chargé de mission " Animation des stratégies Climat, Air, Energie" au CELA à Metz ;

(n° 2865)

- CI 95274 - Chef du pôle V4 de l'Unité Territoriale 88 à Golbey ;
- (n° 2868) - CI 91729 - Ingénieur risques industriels et risques technologiques au Service Prévention des Risques à Metz ;
- (n° 2871) - CI 95290 - Inspecteur des installations classées REACH et ENERGIE de l'UT54/55 à Nancy ;
- (n° 2872) - CI 95043 - Responsable du pôle REACH et ENERGIE à Golbey ;

DREAL Midi-Pyrénées :

- (n° 769) - Chef de la subdivision Environnement Industriel et Déchets du Tarn-et-Garonne à Montauban ;

DREAL Nord-Pas-de-Calais :

- (n° 696) - CI 95400 - Inspecteur des installations classées au sein de l'équipe V2 de l'UT de Valenciennes à Prouvy ;
- (n° 811) - CI 95348 - Inspecteur des ICPE en équipe environnement à l'UT de Bétune à Béthune ;
- (n° 832) - CI 93867 - Inspecteur des ICPE en équipe environnement à l'UT de Béthune à Béthune ;
- (n° 2003) - CI 95412 - Ingénieur au sein d'une équipe environnement à l'UT de Valenciennes à Prouvy ;
- (n° 2966) - CI 95383 - Grenelle - Inspecteur des installations classées "protection environnement" à l'UT du Littoral à Gravelines ;

DREAL Pays-de-Loire :

- (n° 778) - DI 94452 - Chargé de mission émissions atmosphériques à Nantes ;
- (n° 877) - DI 94437- Inspecteur des installations classées et chargé de mission efficacité énergétique et politique des déchets à Nantes ;
- (n° 895) - DI 94470 - Inspecteur des installations classées, responsable de subdivision à Laval ;
- (n° 898) - DI 94241 - Chargé de mission équipements sous pression à Nantes ;
- (n° 2813) - DI 94424 - chargé de mission risques accidentels à Nantes ;
- (n° 2980) - DI 94484 - Chargé de mission gestion des déchets et risques chroniques à Le Mans ;

DREAL Picardie :

- (n° 915) - CI - Responsable de l'Unité Véhicule au Service Déplacements Infrastructures Transports à Amiens ;
- (n° 924) - CI - Ingénieur attaché à la subdivision 1 de l'Unité Territoriale de l'Oise à Beauvais ;
- (n° 3243) - CI - Ingénieur attaché au service risques, en charge des équipements sous pression et des canalisations de transport à Amiens ;

DREAL Poitou-Charentes :

- (n° 958) - CI 93952 - Ingénieur inspecteur installations classées à l'UT de la Charente à Nersac ;
- (n° 1224) - CI 93949 - Ingénieur risques accidentels au SRTN à Poitiers ;

DREAL Provence-Alpes-Côte-d-Azur :

- (n° 983) - CI - Responsable d'une subdivision environnement Nice 2 au sein de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes à Nice ;
- (n° 996) - CI-Inspecteur risques ICPE – chargé de mission au sein de l'unité risques accidentels à Marseille ;
- (n° 1198) - CI - Ingénieur au sein du pôle risques industriels accidentels au sein du SPR à Marseille ;
- (n° 2875) - CI 95327 - Grenelle 2010- Ingénieur Chargé de Mission au sein de l'équipe risque industriel de l'Unité Territoriale 13 à Martigues ;
- (n° 2915) - CI 95543 - Grenelle 2010 - Chargé de mission matières dangereuses et véhicules attaché au Pôle contrôle des Véhicules de l'Unité Régulation et Contrôle des Transports du Service Transports et Infrastructures à Marseille ;

DREAL Rhône-Alpes :

- (n° 1081) - CI - Chef de la subdivision 2 à l'unité territoriale de l'Ain à Viriat ;
- (n° 3034) - DI 94914 - Chargé de mission canalisations à Lyon ;

DRIEE Ile-de-France :

- (n° 589) - CI 94019 - Chargé de mission canalisations à l'UT de Paris à Paris ;
- (n° 593) - CI 93832 - Chargé de mission réceptions européennes au SECV-CNRV à Montlhéry ;
- (n° 607) - CI 94024 - Inspecteur des installations classées au sein d'une subdivision « Environnement industriel » de l'Unité Territoriale de Seine-et-Marne. à Savigny-le-Temple ;
- (n° 609) - CI 94021 - Ingénieur attaché à l'équipe « risques industriels » de l'Unité Territoriale de Seine-et-Marne à Savigny-le-Temple ;
- (n° 1968) - DI 93094 - Ingénieur en charge des certificats d'économies d'énergie au sein du pôle certificats du SECV d'économie d'énergie du service énergie, climat véhicules à Paris ;
- (n° 3191) - DI 94011 - Chargé de mission Certificats d'économies d'énergie au SECV à Paris ;
- (n° 2944) - CI 94025 - Grenelle - Inspecteur des Installations Classées au sein d'une subdivision de IUT de Seine-et-Marne à Savigny-le-Temple ;
- (n° 3064) - DI 98125 - Responsable de la mission juridique à Paris ;
- (n° 3189) - DI 94010 - Chargé de mission Certificats d'économies au SECV à Paris ;
- (n° 3176) - CI 93603 - Inspecteur des installations classées à thématique Risques Technologiques à Nanterre ;
- (n° 3190) - DI 94013 - Chargé de mission « Qualité de l'air » au SECV à Paris ;

DRIRE Antilles-Guyane :

- (n° 499) - CI 97968 - Ingénieur chargé de missions « risques » au sein de l'unité risques rattachée au service Risque, Energie, Mines et Déchets (SREMD – 28 personnes). à Cayenne ;
- (n° 1215) - CI - Ingénieur Responsable du "Pôle risques chroniques / véhicules" au sein du service "Risques Energie Climat" à Fort-de-France ;
- (n° 3183) - DI - Ingénieur en charge de l'énergie à Fort de France ;
- (n° 3206) - DI -97969- Ingénieur en charge de l'énergie au sein de l'unité énergie et risques naturels rattachée au service Risque, Energie, Mines et Déchets (SREMD – 28 personnes). à Cayenne ;

DRIRE Réunion :

- (n° 3231) - CI - Chargé de mission développement économique à Saint-Denis-de-la-Réunion ;
- (n° 1986) - CI - Responsable de la cellule métiers ex-DRIRE à Mamoudzou ;
- (n° 3179) - DI 92720 - Chargé(e) de Mission Energie à Saint-Denis-de-la-Réunion ;

MEDDTL - DGALN :

- (n° 3127) - Chargé(e) de mission minéraux industriels au sein du bureau des ressources minérales de la DGALN/DEB à La Défense ;

MEDDTL - DGPR :

- (n° 126) - DI 95195 - Chargé de mission négociations de la directive SEVESO et suivi sectoriel des engrais à Paris ;
- (n° 3135) - DI 95157 - Chargé de mission installations classées (entrepôts, pyrotechnie,...) et impacts naturels sur installations classées à La Défense ;
- (n° 1190) - DI 95172 - Chargé de mission sécurité industries extractives à La Défense ;
- (n° 2035) - CI -Chargé de mission à la mission sûreté nucléaire et radioprotection à Paris ;
- (n° 2804) - DI 95149 - Chargé de mission pyrotechnie, entrepôts, impact risques naturels sur installations classées à La Défense ;
- (n° 3196) - DI 95116 - CM déchets dangereux à La Défense ;
- (n° 3197) - DI 95136 - CM Filières huiles usagées, véhicules hors d'usage et pneumatiques usagés à La Défense ;

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les postes ci-après sont susceptibles d'être à pourvoir :

ASN :

- (n° 64) - Ingénieur à la Direction des centrales nucléaires à Fontenay-aux-Roses ;
- (n° 76) - Chargé d'affaires à la Direction des équipements sous pression de l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Inspecteur de la sûreté nucléaire et des équipements sous pression. à Dijon ;
- (n° 77) - Ingénieur au sein du pôle urgence de la Direction de l'environnement et des situations d'urgence (DEU) à Paris ;
- (n° 270) - Ingénieur chargé de la sûreté nucléaire à la division de Caen à Caen ;
- (n° 391) - Ingénieur à la division d'Orléans de l'ASN à Orléans ;
- (n° 2130) - Inspecteur au sein de la division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire à Marseille ;
- (n° 2148) - Ingénieur chargé de la sûreté nucléaire à la division de Caen à Caen ;
- (n° 2157) - Chargé d'affaires à la direction des installations de recherche et du cycle (DRC) de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à Fontenay aux Roses ;
- (n° 2232) - INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES CHARGE DU CONTROLE DES SOURCES RADIOACTIVES (RADIOPROTECTION ET SECURITE) à Fontenay-aux-Roses ;
- (n° 2233) - INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES CHARGE DU CONTROLE DES SOURCES RADIOACTIVES (RADIOPROTECTION ET SECURITE) à Fontenay-aux-Roses ;
- (n° 3228) - Ingénieur à la Direction des centrales nucléaires à Fontenay-aux-Roses ;
- (n° 3229) - Inspecteur au sein de la division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire à Marseille ;

DGCIS :

- (n° 3250) - Chargé de mission qualité au SQUALPI à Paris ;
- (n° 3209) - Chargé d'analyse budgétaire à Paris ;
- (n° 3214) - Chargé de mission infrastructures très haut débit à Paris ;

DIRECCTE Basse-Normandie :

- (n° 3204) - Ingénieur au Pôle C de la DIRECCTE, chargé des activités "métrologie" à Caen ;

DIRECCTE Franche-Comté :

- (n° 3205) - Chef du service Métrologie Légale au sein du Pôle C à Besançon ;

DIRECCTE Ile-de-France :

- (n° 635) - Chargé de mission développement économique et international - secteur 77 – 91 - 94 au pôle 3E à Paris ;
- (n° 639) - Chargé de mission « pôle de compétitivité Cap Digital - Audiovisuel » au sein du pôle 3E à Paris ;
- (n° 2687) - Chargé de mission « développement économique et international » secteur 77 – 91 - 94 au pôle 3E à Paris ;

DIRECCTE Nord-Pas-de-Calais :

- (n° 2100) - Chargé(e) de mission territorial DGCIS à Valenciennes - Pôle 3E à Valenciennes ;

DIRECCTE Poitou-Charentes :

- (n° 2877) - Responsable du service Métrologie Légale au sein du pôle C de la DIRECCTE à Poitiers ;

DREAL Alsace :

- (n° 1358) - Inspecteur des installations classées (en charge des rejets et de la consommation énergétique industriels) à Strasbourg ;

DREAL Auvergne :

- (n° 58) - Responsable de la subdivision territoriale de l'Allier - inspecteur des installations classées à Yzeure ;

DREAL Bretagne :

- (n° 341) - DI - 97986 - inspecteur des installations classées à l'UT d'Ille-et-Vilaine à Rennes ;

DREAL Centre :

(n° 2926) - CI 93509 – coordonnateur des politiques territoriales (maîtrise de l'urbanisation) en lien avec la prévention des risques induits par les ouvrages de transport de gaz et liquides dangereux et les établissements SEVESO – référent risque accidentel à Orléans ;

DREAL Haute-Normandie :

(n° 529) - CI - Fonctionnel gaz et liquides inflammables à Rouen ;
(n° 530) - CI 94812 - Fonctionnel carrières - Responsable du bureau ressources minérales et déchets (SRE) à Rouen ;
(n° 543) - CI - Responsable de la subdivision R2 au sein de l'unité territoriale Rouen-Dieppe à Saint-Etienne-du-Rouvray ;
(n° 544) - CI - Responsable de la subdivision R1 au sein de l'unité territoriale Rouen-Dieppe à Saint-Etienne-du-Rouvray ;
(n° 548) - CI 94883 - Ingénieur inspection des installations classées à Le Havre ;
(n° 549) - DI 94660 - Correspondant NTIC - Responsable qualité environnement - contrôleur de gestion à Rouen ;
(n° 2706) - Fonctionnel produits chimiques à Rouen ;
(n° 3194) - CI - Fonctionnel Produits Chimiques à Rouen ;

DREAL Languedoc-Roussillon :

(n° 672) - CI 94487 - Chef d'une subdivision environnement au sein de l'unité territoriale Gard – Lozère à Nîmes ;
(n° 680) - CI - Inspecteur des installations classées spécialisé risques technologiques accidentels à Montpellier ;
(n° 2152) - CI - Ingénieur fonctionnel dans le domaine des déchets à Montpellier ;
(n° 3235) - DI 94472 - Ingénieur en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques - Référent digues à Montpellier ;

DREAL Midi-Pyrénées :

(n° 762) - CI N° 93364 -UT Tarn-Aveyron - Chef de la subdivision Environnement industriel Tarn 1 à Albi ;
(n° 2097) - CI - Fonctionnel « eau et impact sur l'écosystème aquatique des rejets industriels » à Toulouse ;

DREAL Nord-Pas-de-Calais :

(n° 805) - CI 94959 - Ingénieur au pôle risques technologiques (thématiques toxiques, explosifs, ...) à Douai puis Lille ;
(n° 809) - CI 93354 - Ingénieur « engrais – silos » à Douai puis Lille dès que les conditions matérielles du regroupement géographique seront réunies ;
(n° 2566) - CI 97926 - Chargé de mission "qualité de l'air" au sein du service Préservation des milieux et prévention des pollutions à Lille ;

DREAL Pays-de-Loire :

(n° 889) - CI - ingénieur à la division véhicules au sein du service transports et véhicules à Nantes ;

DREAL Picardie :

(n° 922) - CI - Ingénieur référent chimie fine et liquides inflammables au sein du Service Prévention des Risques Industriels à Amiens ;
(n° 928) - CI - Chef de la subdivision 3 de l'Unité Territoriale de l'Oise à Beauvais ;
(n° 2183) - CI - Ingénieur chargé du suivi des problématiques santé-environnement au sein de la division des risques chroniques au service Prévention des Risques Industriels à Amiens ;

DREAL Provence-Alpes-Côte-d-Azur :

(n° 3100) - CI 95416 - responsable d'une subdivision environnement au sein de l'unité territoriale de Vaucluse à Avignon ;
(n° 3102) - CI 95406 - Responsable d'une subdivision environnement Nice 5 au sein de l'Unité Territoriale Alpes- Maritimes à Nice ;
(n° 3103) - CI 95413 - Ingénieur au sein de l'unité territoriale des Bouches du Rhône en charge du suivi de l'application de la réglementation relative aux ESP et aux canalisations enterrées et aux ICPE hors installations SEVESO seuil haut à

Martigues ;

(n° 3104) - CI 95409 - Ingénieur au sein de l'unité territoriale des Bouches du Rhône en charge des actions liées au sous sol et à l'après mine et au contrôle des ICPE hors installations SEVESO seuil haut à Marseille ;

DREAL Rhône-Alpes :

(n° 2902) - DI 94912 - Chargé de mission hydroélectricité au sein du service ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions à Lyon ;

DRIEE Ile-de-France :

(n° 592) - CI 93988 - Ingénieur au Centre National de Réception des Véhicules à Montlhéry ;

(n° 2016) - DI 94007 - Ingénieur certificats d'économies d'énergie au SECV à Paris ;

(n° 2017) - DI 94012 - Chargé de mission Certificats d'économies d'énergie à Paris ;

(n° 2052) - DI 93991 - Chargé de mission énergie au SECV à Paris ;

(n° 2940) - CI 94014 - Chargé de mission canalisations à l'UT de Paris à Paris ;

(n° 2946) - DI 94000 - Chargé de mission Certificats d'économies d'énergie à Paris ;

DRIRE Réunion :

(n° 875) - CI 73164 - Ingénieur au sein de la division en charge des activités environnement et sous-sol, inspecteur des installations classées à Saint-Denis-de-la-Réunion ;

(n° 1021) - CI - adjoint au chef de service prévention des risques et environnement industriel, coordonnateur de l'unité sécurité et risques accidentels, inspecteur des installations classées à Saint-Denis-de-la-Réunion ;

MEDDTL - DGPR :

(n° 46) - DI 95210 - Chargé de mission "biocides - réglementation européenne" à La Défense ;

(n° 127) - DI 95192 - Chargé de mission méthodologie analyse des risques et suivi du secteur raffinage à La Défense ;

(n° 3198) - DI - CM dans le domaine de la dépollution des sols à La Défense ;

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°314

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Dijon

Fonction : Chargé d'affaires à la Direction des équipements sous pression de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Inspecteur de la sûreté nucléaire et des équipements sous pression.

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN – www.asn.fr) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux installations nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines. L'ASN est une Autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La direction des équipements sous pression (DEP) est l'une des 8 directions de l'Autorité de sûreté nucléaire. Elle est située à Dijon et assure des missions nationales présentant de forts enjeux pour la sûreté des installations nucléaires.

La DEP exerce son contrôle au travers d'inspections, directement sur les organismes agréés précités (ex : APAVE, BUREAU VERITAS, ...), les fabricants d'équipements sous pression (ex : AREVA en France, MHI au Japon, WESTINGHOUSE aux USA) et les exploitants nucléaires (ex : EDF, CEA,...) des installations auxquelles ils sont destinés. Elle s'appuie sur le réseau des divisions territoriales de l'ASN pour le suivi en service des équipements sous pression installés dans les différentes installations nucléaires.

La DEP, composée d'une équipe de 26 personnes, dont 23 ingénieurs, se caractérise par l'importance des enjeux de sûreté aux services desquels elle mobilise les compétences techniques et organisationnelles de ses agents. Depuis Dijon, la DEP peut déployer ses équipes pour des missions en France et à l'étranger tout en leur offrant un cadre agréable de travail et de vie.

La DEP est organisée en trois bureaux et un pôle :

- le bureau « MC2 », qui est chargé du contrôle de la conception et de la fabrication des équipements sous pression,
- les bureaux « ERASME » et « SIRAD », qui sont chargés du suivi en service de ces équipements,
- le pôle « Référentiel, audits et système de management », qui est chargé de l'agrément des organismes agréés, de la qualité, et de l'élaboration de la réglementation.

Après une formation destinée à compléter vos connaissances concernant tant les aspects techniques que réglementaires liés à vos futures missions, vous serez nommé inspecteur de la sûreté nucléaire et agent chargé du contrôle des équipements sous pression dans les installations nucléaires.

- Chargé d'affaires au sein du bureau SIRAD pour le suivi en service des équipements sous pression nucléaires (ESPN), vous réaliserez des actions de contrôles qui consisteront à la fois en l'instruction de documents techniques et en la réalisation d'inspections sur le terrain chez les exploitants nucléaires en interaction forte avec les autres entités de l'ASN. Vous préparerez les prises de positions de l'ASN sur les dossiers dont vous aurez la charge.

Au sein du bureau où la convivialité et l'esprit d'équipe sont prépondérants, vous aurez des contacts nombreux avec l'ensemble de l'ASN, y compris dans le cadre de missions transverses.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, dynamique souhaitant évoluer dans un domaine où la maîtrise technique est mise au service d'enjeux significatifs. Au sein d'une équipe d'ingénieurs, votre goût pour le travail en équipe et les échanges techniques seront également appréciés.

Dans le cadre des missions de contrôles confiées aux agents de la DEP, vous pourrez mettre à profit rigueur, pragmatisme esprit de synthèse et capacité d'analyse critique. Dans un contexte des échanges que l'ASN entretient avec ses homologues étrangers, une maîtrise de l'anglais serait également un atout.

Des connaissances, qui pourront toutefois être complétées lors de formations, dans les domaines techniques associés à la surveillance en fonctionnement des équipements sous pression, comme la mécanique ou la métallurgie par exemple, seraient un plus.

Contacts :

Sébastien CROMBEZ

Directeur de la DEP

Tél. 03.80.29.40.39 / mél : sebastien.crombez@asn.fr

François COLONNA

Chef du bureau « SIRAD »

Tél. 03.80.29.40.97 / mél : francois.colonna@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°453

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Châlons-en-Champagne

Fonction : : Inspecteur de la sûreté nucléaire à la division de Châlons-en-Champagne

La division de Châlons-en-Champagne est implantée dans les locaux du siège de la DREAL Champagne-Ardenne à Châlons-en-Champagne, agglomération de taille moyenne (environ 60.000 habitants), agréable à vivre, capitale régionale située à une demi-heure de Reims, une heure de Troyes et une heure trente de Paris.

La division, antenne interrégionale de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), est composée de deux cellules :

- l'une est responsable du suivi et du contrôle des sites nucléaires civils de la région Champagne-Ardenne, comprenant principalement les centrales EDF de Nogent-sur-Seine et de Chooz (4 réacteurs à eau sous pression), la centrale historique de Chooz A en cours de démantèlement, le centre de stockage de déchets faiblement radioactifs de l'ANDRA à Soulaives, et le laboratoire d'étude du stockage des déchets radioactifs en couche géologique profonde de Bure.
- l'autre est chargée, en Champagne-Ardenne et Picardie, du contrôle de la sûreté des transports de matières radioactives et du contrôle de la radioprotection (protection des travailleurs, du public, des patients et de l'environnement contre les dangers liés aux rayonnements ionisants). La mission de cette deuxième cellule concerne l'ensemble des activités utilisant des sources radioactives ou des appareils émettant des rayonnements ionisants dans les domaines industriel, médical et de la recherche.

L'équipe de la division placée sous l'autorité d'un ingénieur divisionnaire, chef de mission, est actuellement composée de deux adjoints, de quatre ingénieurs, inspecteurs de la sûreté nucléaire, de quatre ingénieurs, inspecteurs de la radioprotection, et de deux assistants.

Le poste à pourvoir est celui d'un inspecteur de la sûreté nucléaire. Le titulaire sera placé sous l'autorité directe de l'adjoint, chef de la cellule « sûreté nucléaire ». Le titulaire du poste participera aux missions de la division en matière :

- d'inspections,
- de suivi des arrêts de réacteur pour maintenance et rechargement de combustible,
- d'instruction des déclarations d'incident, et des demandes de modification des conditions techniques d'exploitation des réacteurs d'EDF,
- d'application de la réglementation des équipements sous pression,
- d'application de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement,
- de contrôle de la réglementation du transport des matières radioactives,
- d'organisation en cas de crise,
- de communication, en particulier dans le cadre de la participation aux commissions locales d'information placées auprès des sites.

Ces missions amènent des contacts très fréquents avec les services centraux de l'Autorité de sûreté nucléaire et son appui technique, l'Institut de la Radioprotection et de la Sûreté Nucléaire (IRSN) et les exploitants. Elles peuvent comprendre la participation à des groupes de travail nationaux ou

internationaux, et conduisent à effectuer de nombreux déplacements dans la région, ainsi que quelques autres en France, voire à l'étranger.

Profil :

: Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, de préférence expérimenté dans le domaine de la sûreté nucléaire. Une formation complémentaire très approfondie, répartie pour l'essentiel sur la première année, pourra être apportée, en particulier sur le contexte réglementaire, les installations et activités INB concernées, ainsi que sur la doctrine, l'organisation générale et le fonctionnement de l'ASN.

Le titulaire devra faire preuve d'un bon sens de l'organisation et avoir les qualités humaines nécessaires pour travailler en équipe et entretenir les meilleures relations avec les divers partenaires.

Contacts :

Michel BABEL – Chef de la division– Tél. 03 26 69 33 70

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°468

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Orléans

Fonction : Ingénieur à la division d'Orléans de l'ASN

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines.

La division d'Orléans se compose d'une vingtaine d'ingénieurs et de cinq secrétaires, répartis en trois pôles, chacun animé par un adjoint au chef de division. Elle est en charge du contrôle de la sûreté des installations nucléaires des régions Centre et Ile-de-France, ainsi que de la radioprotection dans le nucléaire de proximité en régions Centre et Limousin.

Les principales installations contrôlées par la division d'Orléans sont :

- Pôle « REP » : les centrales nucléaires de production d'électricité EDF du Val-de-Loire (Belleville-sur-Loire, Dampierre-en-Burly, Saint-Laurent-des-Eaux et Chinon) ;
- Pôle « LUDD » : les sites de recherche du CEA de Saclay et de Fontenay-aux-Roses, l'usine Cisbio à Saclay, les réacteurs nucléaires en démantèlement des sites de Saint-Laurent et de Chinon ;
- Pôle « Nucléaire de proximité » : les installations médicales (radiothérapie, médecine nucléaire, radiologie interventionnelle...) et industrielles / de recherche (radiologie industrielle, générateurs de rayons X) utilisant les rayonnements ionisants dans les régions Centre et Limousin.

Le titulaire, placé sous l'autorité d'un adjoint au chef de division, bénéficiera de missions évolutives, au sein de l'un des trois pôles, parmi lesquelles :

- l'inspection des installations, pour le contrôle des règles de sûreté et/ou de radioprotection ;
- le traitement technique des événements significatifs déclarés par les exploitants et les titulaires d'autorisation ;
- l'instruction des demandes locales d'autorisation ou de dérogation ;
- l'instruction locale des procédures réglementaires afférentes aux installations, et en particulier l'instruction des dossiers d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement sises sur les sites ;
- la participation aux structures locales de gestion de crise.

Par ailleurs, des missions transverses seront confiées au titulaire au sein de la division, par exemple sur les thèmes de l'environnement, de la gestion des situations d'urgence, des équipements sous pression, du transport de matières radioactives, etc.

Ces missions entraîneront des contacts très fréquents avec les services centraux de l'Autorité de sûreté nucléaire et son appui technique, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), ainsi qu'avec les exploitants. Elles pourront comprendre la participation à des groupes de travail

nationaux, et conduiront à effectuer de nombreux déplacements dans les régions contrôlées par la division.

Le candidat profitera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté, établi en fonction des compétences et des connaissances qui lui sont nécessaires au regard de son poste et de son expérience antérieure. A l'issue de son cursus d'habilitation, le titulaire sera nommé inspecteur de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant un goût affirmé à la fois pour les échanges techniques et les confrontations de points de vue, inhérents aux relations étroites entretenues avec les exploitants. Ce poste est multidisciplinaire. De ce fait, un soin particulier sera apporté à la formation, tant par des stages que par un compagnonnage au sein de la division. Enfin, le goût du travail en équipe, très développé à l'ASN, constitue un autre pré-requis.

Contacts :

Simon-Pierre EURY, chef de la division d'Orléans de l'ASN – Tél. 02.36.17.43.80

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°1200

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : Ingénieur à la Direction de l'environnement et des situations d'urgence (DEU)

L'ASN assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information du public.

L'ASN est une Autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. Elle est dirigée par un collège de cinq membres qui conduit la réflexion de l'ASN en matière de contrôle dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, définit la politique générale de l'ASN

et prend les décisions majeures. Le Directeur général de l'ASN, avec l'appui de trois Directeurs adjoints et sous l'autorité de Président, organise et dirige les services centraux de l'ASN et ses onze divisions territoriales.

La Direction de l'environnement et des situations d'urgence de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargée notamment du suivi des dossiers relatifs à :

- la préparation aux situations d'urgence radiologique ;
- l'organisation et l'animation de l'inspection ;
- la définition et l'animation de la politique de l'ASN en matière d'environnement ;
- l'implication de l'ASN dans les plans de lutte contre les actes de malveillance ;
- la définition de la doctrine en matière de suivi des incidents concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement.

La direction comprend une vingtaine de personnes. Elle est structurée autour de 3 bureaux relatifs à l'environnement et à la prévention des nuisances, au contrôle et aux situations d'urgence. Le bureau de l'environnement et à la prévention des nuisances (BEN) a en charge le suivi de l'impact des INB sur l'environnement.

Attribution du titulaire :

Le titulaire du poste sera chargé, au sein du bureau de l'environnement et de la prévention des nuisances, du suivi de l'impact des rejets d'effluents chimiques des INB.

A ce titre, il sera chargé de :

- définir la doctrine de l'ASN concernant l'impact chimique des INB ;
- participer aux travaux réglementaires de l'ASN dans le cadre du nouveau régime INB ;

- mettre en œuvre la politique de l'ASN en matière de réduction des substances dangereuses des INB ;
- participer aux différents groupes de travail du ministère chargé de l'environnement relatifs aux rejets d'effluents chimiques ;
- suivre l'évolution de la réglementation générale en matière d'environnement ;
- mettre en œuvre la déclaration annuelle des émissions polluantes par les exploitants d'INB ;
- suivre les travaux des Groupes Permanents d'Expert de l'ASN sur l'impact chimique des INB.

Il appuie les divisions territoriales de l'ASN pour ce qui concerne la mise en œuvre de la doctrine de l'ASN en matière d'environnement.

Dans le cadre de ses missions, le titulaire du poste sera amené à animer des groupes de travail de l'ASN et rencontrer régulièrement exploitants d'installations nucléaires et le monde associatif.

Il a vocation à devenir inspecteur de la sûreté nucléaire et participera, à ce titre, à des inspections de terrain et à des exercices de crise. Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant une expérience en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement, aimant le travail en équipe et disposant d'une bonne capacité de représentation et un sens développé des relations humaines.

Contacts :

M. Julien COLLET – Directeur

Tél : 01.40.19.87.24 – mél : julien.collet@asn.fr

M. Pierrick JAUNET – Adjoint au directeur

Tél : 01.40.19.86.56 – mél : pierrick.jaunet@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°1617

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Bordeaux

Fonction : Ingénieur Radioprotection à l'ASN / division de Bordeaux

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger l'homme et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens.

La division de Bordeaux de l'ASN est responsable du contrôle de l'ensemble des activités civiles mettant en œuvre des rayonnements ionisants dans les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes, comprenant 8 réacteurs à eau sous pression d'EDF et plusieurs centaines d'activités soumises à autorisation dans les milieux médicaux, industriel et de la recherche. Elle est également en charge du contrôle de la sûreté des transports de matières radioactives.

L'équipe de la division est à ce jour composée d'une vingtaine d'agents et est organisée en deux pôles, l'un assurant le contrôle de la sûreté nucléaire des réacteurs nucléaires, l'autre en charge du contrôle de la radioprotection dans le nucléaire de proximité. Le pôle radioprotection, au sein duquel se situe le poste proposé, est composé de neuf ingénieurs et d'un technicien encadrés par un adjoint.

Le titulaire aura des missions évolutives, sous l'autorité directe de l'adjoint de la division en charge de l'équipe radioprotection, dont notamment :

- l'instruction des autorisations individuelles ;
- le contrôle des activités, notamment au travers de l'inspection et de l'instruction des incidents ;
- le développement des relations avec les partenaires institutionnels de la division, notamment les autorités sanitaires et l'inspection du travail.

Ces activités portent sur les 3 régions de compétence de la division et appellent une étroite collaboration avec les services centraux de l'ASN.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines faisant preuve d'initiative, d'un esprit d'analyse et de synthèse, de bonnes qualités relationnelles et de fortes capacités de représentation et de conviction.

Une première expérience dans le nucléaire ou la radioprotection est souhaitable mais non indispensable. La formation technique complémentaire dépendra de l'expérience du candidat.

Contacts :

Mme RIGAIL (chef de division) ou M. VALLADEAU (adjoint en charge de la radioprotection)

Tél : 05 56 00 05 05

Anne-cecile.rigail@asn.fr

Jean-francois.valladeau@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°3157

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : Ingénieur à la Mission expertise et animation (MEA) pour les questions d'expertises

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines.

L'ASN est une Autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. Elle est dirigée par un collège de cinq membres qui conduit la réflexion de l'ASN en matière de contrôle dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, définit la politique générale de l'ASN et prend les décisions majeures.

L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La mission expertise et animation (MEA)

L'ASN s'est fixée des objectifs ambitieux en termes de compétence et de rigueur. Par les actions qu'elle mène, la mission expertise et animation (MEA) y contribue en mettant à disposition de l'ASN les moyens informatiques et les capacités d'expertise de haut niveau ; elle s'assure de la cohérence d'ensemble et de l'amélioration continue de l'action de l'ASN par le développement et la mise en œuvre du système de management, socle de la démarche qualité de l'ASN, et un dispositif d'animation des équipes approprié.

Ces missions se déclinent, autour des trois axes, par les responsabilités suivantes :

- la mise à disposition de l'ASN des moyens d'expertise dont elle a besoin, par le pilotage des expertises, tant sur les aspects techniques et budgétaires, par le pilotage du recours aux groupes permanents d'experts et par l'animation de la politique de l'ASN vis à vis de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection. ;
- l'appui du comité exécutif de l'ASN dans l'animation des équipes et le pilotage de la démarche qualité de l'ASN, par le suivi et l'organisation des réunions d'animation et de pilotage, par le pilotage de la démarche qualité (déclinaison des processus, pilotage d'audits, animation du réseau de correspondants et gestion des indicateurs de performance et d'intéressement) ;
- la mise à disposition de l'ASN de moyens informatiques de qualité, en termes de moyens matériels et logiciels, mais également par la mise à disposition et le développement des applicatifs, en lien avec l'approche « métier » de la démarche qualité.

La MEA de l'ASN est composée d'une équipe de 9 personnes réparties au sein de trois pôles.

Le poste d'ingénieur pour les questions d'expertises :

L'ASN prend ses décisions en s'appuyant sur trois catégories d'experts qu'elle sollicite selon les besoins :

- l'IRSN qui constitue le principal appui technique de l'ASN (700 avis rendus par an en moyenne) ;
- 7 groupes permanents d'experts (GPE) constitués auprès du directeur général de l'ASN (déchets, réacteurs, transports, laboratoires et usines, équipements sous pression nucléaires, radioprotection dans le domaine médical, radioprotection pour les applications industrielles et de recherche, ainsi que pour les rayonnements d'origine naturelle) ; la MEA assure l'animation du réseau des GPE.
- d'autres organismes à la compétence reconnue tels que l'Ineris, le groupement des Apave, le Bureau Veritas, le CEPN, auxquels l'ASN confie des travaux d'expertise sur des thématiques spécifiques.

Le titulaire du poste a pour fonction principale d'assister le responsable du pôle « expertises » pour les questions afférentes aux expertises autres que celles assurées par l'IRSN.

Il a ainsi plus particulièrement en charge l'animation du secrétariat des GPE dont le rôle est la gestion du calendrier glissant des séances (une cinquantaine par an), l'organisation des séances de GPE et des visites des membres sur les installations, la préparation des séances internationales en lien avec les homologues étrangers, le suivi du bon déroulement des séances, la gestion de la validation et de la diffusion des documents afférents. Il est soutenu pour les tâches administratives afférentes par une assistante dédiée.

Il assure en tant que de besoin l'interface du secrétariat des GPE avec les présidents et vice-présidents de GPE, les directions opérationnelles, les exploitants, les homologues étrangers, le bon fonctionnement de ces nombreuses relations constituant un fort enjeu pour l'ASN.

Dans le domaine de l'expertise externe, il est chargé de contribuer au développement et à la consolidation de la doctrine tant en termes de ressources extérieures (constitution et maintien d'un catalogue de prestataires...) que d'affectation budgétaire ou d'évaluation des prestations.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une expérience du contrôle des installations nucléaires et/ou du nucléaire de proximité.

Le poste conviendrait à une personne dynamique, ayant des qualités relationnelles avérées, sachant faire preuve d'initiative et faisant preuve de capacités d'analyse, de rigueur et de proposition.

Par ailleurs, la pratique de l'anglais serait un élément facilitant l'action du titulaire dans le cadre des discussions internationales.

Compétences :

Ce poste nécessite une approche rigoureuse des sujets ainsi qu'un sens de l'organisation. Il demande rigueur, écoute, capacité d'animation. Le titulaire devra se sentir porteur des valeurs essentielles de l'ASN et travailler dans leur respect : compétence, indépendance, rigueur, transparence.

Contacts :

Mme Martine BAUDOIN – Chef de la MEA

Tél. : 01.40.19.88.67 – méil : martine.baudoin@asn.fr

M. Laurent FELBER – responsable du pôle expertises

Tél. : 01.40.19.87.73 – méil : laurent.felber@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°3172

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Fontenay-aux-Roses

Fonction : Ingénieur chargé d'affaires du contrôle des sources radiocatives (radioprotection et sécurité)

Présentation de l'ASN

L'ASN assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information du public.

L'ASN est également chargée de la veille en radioprotection, ce qui la conduit, avec l'appui de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), à organiser la surveillance radiologique de l'environnement et la surveillance des expositions des travailleurs et de la population aux rayonnements ionisants, en particulier les expositions médicales et les expositions au radon.

L'ASN est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. Elle est dirigée par un collège de cinq membres qui conduit la réflexion de l'ASN en matière de contrôle dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, définit la politique générale de l'ASN et prend les décisions majeures. Le directeur général de l'ASN, sous l'autorité du Président, organise et dirige les services centraux de l'ASN et ses onze divisions territoriales.

Les directions des services centraux de l'ASN sont chargées d'élaborer la réglementation technique générale et de coordonner l'action des équipes chargées en région du contrôle de terrain des installations et des activités.

Missions de la Direction du Transport et des Sources (DTS)

La direction du Transport et des Sources (DTS) comprend 29 agents dont un directeur trois chefs de bureau. Elle est responsable du contrôle de la sûreté des transports de matières radioactives et du contrôle des application non-médicales de la radioactivité (recherche, industrie, appareils de détection etc.). Elle devrait également prochainement prendre en charge du contrôle de la sécurité des sources radioactives (lutte contre les actes de malveillance).

Description du poste

L'ingénieur travaillera dans le domaine du contrôle des sources radioactives utilisées dans les secteurs non médicaux (recherche, industries, appareils de détection etc.) aux côtés d'une quinzaine d'ingénieurs. Son activité s'articulera autour de trois métiers principaux :

- l'élaboration, en collaboration avec les autres directions de l'ASN, de la réglementation française relative aux appareils contenant des sources de rayonnements ionisants, quelle que soit leur domaine d'utilisation, portant sur la radioprotection et la lutte contre les actes de malveillance ;
- l'instruction technique des dossiers concernant la mise sur le marché d'appareils émettant des rayonnements ionisants ;
- l'inspection des installations et des appareils considérés.

L'ingénieur sera à ce titre le contact privilégié de responsables de différentes entreprises et d'organismes de recherche. Il sera également l'interlocuteur de fabricants d'appareils émettant des rayonnements ionisants. Pour ce qui concerne notamment l'élaboration de la réglementation ou les activités d'import et d'export de sources, il sera également en contact avec les experts auxquels l'ASN fait appel et des autorités étrangères.

Il participera aux relations avec les administrations concernées par les rayonnements ionisants (DGPR, DGT, DGS, DGCCRF, DGDDI, police judiciaire, SGDSN, DSND, ministère de la Défense...) et les organismes professionnels ainsi qu'au suivi des conditions d'habilitation des organismes d'expertise auxquels l'ASN peut avoir recours. Il assurera une liaison avec l'échelon local de l'Autorité de sûreté nucléaire (divisions régionales) pour ce qui concerne la sûreté et radioprotection des installations industrielles et de recherche.

Les chargés d'affaires de la direction, une fois une expérience acquise, participent régulièrement à des échanges internationaux.

L'ingénieur retenu bénéficiera du statut d'inspecteur de la radioprotection, et participera aux activités d'inspection. Il participera à l'information du public dans son domaine de compétence. Pour l'ensemble de son activité, l'ingénieur travaillera avec le concours de l'appui technique fourni par l'IRSN.

Formation à prévoir

Une formation technique et réglementaire, dépendant de l'expérience du candidat, sera suivie lors de la première année de prise de fonctions : formation d'inspecteur de la radioprotection.

Une connaissance technique préalable, si elle constituerait un plus, n'est en aucun cas un pré-requis.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant les compétences et qualités suivantes :

- Capacités d'analyse, esprit de synthèse et de rigueur,
- Curiosité technique
- Qualités rédactionnelles,
- Disponibilité et initiative,
- Sens de l'organisation et autonomie,
- Sens du contact avec des interlocuteurs variés et du travail en équipe,
- Anglais souhaitable
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Base de données...)

Contacts :

Laurent KUENY, Directeur du Transport et des Sources -

Tél : 01.43.19.70.02 Mél : laurent.kueny@asn.fr

Sylvie RODDE, adjointe au directeur, chef du bureau de la radioprotection et des sources – Tél : 01.43.19.70.06 Mél : sylvie.rodde@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services

Fiche descriptive du poste n°3210

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission Biens à double usage

Le Service des biens et technologies à double usage gère l'application de la Réglementation européenne issue des régimes internationaux de non-prolifération et de contrôle des exportations: Arrangement de Wassenaar (électronique, informatique, télécommunications, matériaux, machines), Groupe des fournisseurs nucléaires, MTCR (balistique), Groupe Australie (chimique, biologique). Ces régimes ont pour but d'éviter l'accumulation déstabilisante d'armes conventionnelles ainsi que la prolifération d'armes de destruction massive, au travers du contrôle des exportations de biens pouvant avoir un usage potentiellement civil ou militaire.

Le service des biens à double usage est un Service à Compétence Nationale regroupant des agents de plusieurs ministères (MAEE, MINDEF, MEEDDAT, Douanes) et du CEA. Ses compétences et ses moyens sont renforcés par rapport à ceux de la précédente « mission de contrôle des exportations ».

Il représente le ministère en charge de l'Industrie dans les instances et négociations relatives à ces accords et à leur mise en œuvre, au niveau national, européen et international. Il est le point de contact de ses homologues des Etats parties aux Accords précités.

Le service des biens à double usage comprend deux pôles :

- un pôle technique et industriel, chargé de l'expertise des biens et technologies, et de l'examen des demandes d'autorisation ; Il comprend 6 ingénieurs dont le chef de pôle.
- un pôle administratif, chargé de l'ensemble des opérations administratives de traitement des demandes d'autorisation d'exportation.

Sous l'autorité du chef de pôle technique, le titulaire du poste a pour attributions au sein du SBDU :

- d'instruire notamment sur le plan technique les dossiers de demandes d'exportation et conseiller les entreprises ;
- de participer au suivi des forums internationaux de contrôle des exportations en liaison avec les autres administrations concernées (notamment SGDSN, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de la Défense, Direction Générale des Douanes, Commissariat à l'énergie atomique) et participer aux actions de concertation interministérielle ;
- de participer aux travaux de mise à jour et de mise en œuvre des régimes de contrôle aux niveaux national, européen et international
- de contribuer aux actions d'information et de sensibilisation à destination des entreprises.

Localisation du poste : PARIS – BERVIL- 12 rue Villiot -75572 Paris cedex 12

Profil :

Ce poste conviendrait : - à un ingénieur de l'industrie et des mines (poste de 1er niveau)

a) Qualités requises :

Ce poste s'adresse à un ingénieur de bon niveau technique, ouvert aux relations avec les entreprises et aux enjeux à la fois règlementaires, stratégiques et commerciaux qui s'attachent à cette activité. Un certain nombre de déplacements annuels en province et à l'étranger sont à prévoir.

Les qualités personnelles recherchées sont la rigueur, l'autonomie, les qualités relationnelles et l'engagement professionnel. Une grande disponibilité est demandée.

b) Connaissances souhaitables :

Une base scientifique et technique généraliste est souhaitée. Une expérience dans le domaine du nucléaire et/ou de l'industrie chimique serait appréciée. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Contacts :

Nathalie HADDAD, Suivi des carrières-mobilité directionnelle - Tél. : 01 53 44 96 94 – Mél : nathalie.haddad@finances.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services

Fiche descriptive du poste n°3211

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission au bureau de la chimie

La Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) est une direction du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, placée sous l'autorité du ministre chargé de l'Industrie.

La DGCIS comprend 5 services dont le Service de l'industrie au sein duquel se trouve la sous-direction de l'industrie de santé, de la chimie et des nouveaux matériaux qui est composée de 3 bureaux :

- bureau de l'industrie de santé et de l'agroalimentaire,
- bureau de la chimie,
- bureau des matériaux du futur et des nouveaux procédés.

Le bureau de la chimie comprend 6 personnes, dont 5 de catégorie A. Le bureau est chargé de l'élaboration des politiques publiques relatives à l'industrie chimique menées par le ministère de l'industrie. Cette mission le conduit à établir un diagnostic de la situation du secteur, à analyser ses perspectives d'évolution et à proposer des mesures visant à favoriser le développement de la chimie et des procédés associés.

Un des éléments essentiels pour assurer la compétitivité des entreprises est l'innovation : le bureau contribue notamment à la définition de la stratégie des pôles de compétitivité dans le domaine de la chimie et de la cosmétique et il en accompagne la mise en œuvre. Il assure également l'évaluation et le suivi des projets de R&D des pôles de compétitivité.

Le bureau intervient dans l'élaboration et la mise en œuvre des réglementations européennes concernant l'industrie chimique, en relation avec les ministères chefs de file (par exemple : règlement REACH sur les produits chimiques, règlement cosmétique).

Le Bureau Chimie assure le secrétariat du Comité stratégique de filière « chimie et matériaux » qui a été mis en place en octobre 2010 dans le cadre de la conférence nationale de l'industrie.

Plusieurs secteurs d'avenir, dont la chimie verte (ou chimie durable) et la chimie agro-sourcée, font l'objet d'actions particulières de la part du bureau chimie (actions collectives, études prospectives, plan d'actions pour favoriser le développement de ces activités...). Ces sujets sont appelés à avoir des développements significatifs au cours des prochaines années.

Sous l'autorité du chef du bureau de la chimie, le titulaire du poste, le titulaire du poste sera plus particulièrement chargé de contribuer aux actions suivantes :

- Comité stratégique de filière « chimie et matériaux », mis en place en octobre 2010, présidé par le ministre. Cinq groupes de travail ont été établis ou sont en cours de mise en place sous l'égide du Comité stratégique. Le titulaire du poste participera à la préparation des réunions plénières et sera plus particulièrement impliqué dans l'animation de ces groupes de travail, en relation avec le président du GT et ses membres (documents préparatoires, rapports de synthèse, programme de travail...);
- Plan d'actions sur la chimie verte, dans le cadre de la stratégie de développement des filières vertes engagée par le ministère chargé du développement durable et le ministère chargé de l'industrie. L'activité portera sur la mise en œuvre du plan d'actions ;
- Pôle de compétitivité AXELERA : le titulaire en sera le correspondant national ;

- Evaluation et suivi des projets d'innovation présentés dans le cadre des appels à projets dans lesquels la direction générale est impliquée.

Pour la réalisation de ces actions, le titulaire du poste devra développer un réseau de relations étroites avec les différents acteurs du secteur : fédérations professionnelles, principales entreprises du secteur, pôles de compétitivité, ministères (développement durable, santé, agriculture, recherche...), organismes publics (ADEME, CNRS, ANR, OSEO,...).

Le titulaire de ce poste pourra être amené à participer à des manifestations internationales et à avoir des contacts avec la Commission européenne et des acteurs de la chimie au niveau européen.

Ces missions pourront évoluer en fonction des souhaits du titulaire du poste ou des nécessités du service.

Localisation du poste : PARIS – BERVIL- 12 rue Villiot -75572 Paris cedex 12

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines souhaitant aborder les questions industrielles sous différents angles (technologique, fiscal, juridique) et appréciant de travailler en équipe.

Qualités requises :

- capacité à animer des groupes de travail (être force de proposition) et un réseau professionnel,
- qualités de rédaction et de synthèse,
- aptitude à négocier,
- rigueur.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Une bonne connaissance du domaine technique ou sectoriel couvert par le bureau est un avantage.

Contacts :

Nathalie HADDAD, Suivi des carrières-mobilité directionnelle - Tél. : 01 53 44 96 94 – Mél : nathalie.haddad@finances.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services

Fiche descriptive du poste n°3213

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission des éco industries, secteur valorisation industrielle des déchets et bruit

La Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS) est une direction du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, placée sous l'autorité du ministre délégué à l'Industrie. La DGCIS comprend 5 services dont le Service de l'industrie au sein duquel se trouve la sous-direction des filières matériels de transport, de l'énergie et des éco-industries. Celle-ci est composée de 3 bureaux :

- bureau des filières industrielles de l'automobile, du ferroviaire, de l'aéronautique et de la construction navale ;
- bureau des technologies de l'énergie ;
- bureau des éco-technologies, de la mécanique et des machines de production.

Au sein de la sous-direction des filières des matériels de transports, de l'énergie et des éco-industries (21 personnes), le bureau des écotechnologies, de la mécanique et des machines de production élabore et met en œuvre, pour le compte du ministère, les politiques relatives au secteur des éco-industries (hors énergie), des industries des procédés (mécanique ou robotique en particulier).

Il intervient également dans les secteurs de la fabrication des machines, de la fabrication des produits métalliques à usage professionnel des secteurs industriels du travail des métaux, de la fonderie.

Il intervient également tant au niveau interministériel qu'europpéen dans le cadre des réglementations portant sur l'environnement.

Il prépare les conseils d'administration des 5 CTI dont il a la charge et assure le secrétariat d'un des comités stratégiques de filière mis en place lors des investissements d'avenir : le comité d'orientation stratégique des éco-industries.

Le bureau est constitué d'un chef de bureau, de 4 chargés de mission et d'un secrétariat.

Sous l'autorité du chef de bureau, le titulaire du poste est chargé du suivi sectoriel dans le domaine des éco-industries sur les secteurs de la valorisation industrielle des déchets et du bruit.

Le développement des éco-industries est particulièrement important pour la France, qui dispose déjà d'une base industrielle solide, évaluée à ~60 Md€ d'activité par an et ~400 000 emplois en 2008. Une politique industrielle de développement des éco-industries, en lien avec la tenue des objectifs du Grenelle de l'Environnement, peut représenter en 2020 une augmentation de l'activité directe en France de ~50 Md€ par an et ~280 000 nouveaux emplois et un impact positif sur la balance commerciale de l'ordre de 25 Md€ par an. Le recyclage représente un CA de 13 Md€ et emploie 30 000 personnes aujourd'hui, à la fois chez Veolia et Suez – leaders mondiaux du secteur-, chez des entreprises de taille importante (Séché, Nicollin, etc.) et chez un grand nombre de PME. L'approche des déchets connaît une rupture majeure depuis quelques années. Considérés auparavant comme une contrainte dont il fallait minimiser l'impact, les déchets représentent désormais une ressource économique et stratégique, du fait de la hausse du prix des matières premières (avec un risque de pénurie mondiale d'ici 2030 sur certaines – plomb, zinc, nickel, cuivre) et de l'énergie. Réduire la production de déchets et augmenter les taux de recyclage et de valorisation énergétique deviennent de plus en plus intéressants en termes environnemental et économique, et permettent de substituer des importations de matières premières par des activités économiques locales. Le travail du chargé de mission sur le secteur portera sur la définition de la politique économique de la DGCIS en :

- développant une connaissance technique, économique et financière des secteurs dont il a la charge en lien avec les acteurs industriels et institutionnels (Ministère de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement -MEDDTL-, ADEME, UBIFRANCE, ANR, Fédérations professionnelles de ces secteurs).
- conduisant l'instruction et le suivi des projets de R&D dans le secteur des éco technologies, des déchets et du bruit dans le cadre des divers appels à projets présentés par les entreprises à la DGCIS : en particulier dans le cadre des pôles de compétitivité, des appels à projets spécifiques dont celui des éco industries, celui organisé pour structurer les filières professionnelles dans le cadre des éco investissements d'avenir.
- participant à la mise en place d'un plan d'actions du comité stratégique des filières éco industries dans les domaines qui le concernent.
- participant à la mise en œuvre des actions internationales conduites par le ministère dans le domaine des éco-industries.

Localisation du poste : PARIS – BERVIL- 12 rue Villiot -75572 Paris cedex 12

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant le goût du travail en équipe et le souhait de s'impliquer dans les problématiques industrielles et économiques. Une bonne capacité d'analyse, de proposition et de rédaction sera appréciée. Une aptitude à travailler en réseau avec d'autres ministères (MEDDTL notamment), organismes (ADEME, ...) est nécessaire.

Contacts :

Nathalie HADDAD, Suivi des carrières-mobilité directionnelle - Tél. : 01 53 44 96 94 – Mél : nathalie.haddad@finances.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services

Fiche descriptive du poste n°3245

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission logiciel embarqué

Au sein du service des technologies de l'information et de la communication, la sous-direction de l'électronique et du logiciel est composée de trois bureaux :

- le bureau de la nanoélectronique ;
- le bureau du logiciel ;
- le bureau des systèmes électroniques.

Le bureau du logiciel a compétence pour :

- les secteurs de l'informatique et du logiciel,
- les secteurs des services, du conseil et de l'ingénierie informatiques,
- la tutelle exercée par la direction générale sur l'INRIA.

Dans ce cadre, le chargé de mission « logiciel embarqué » est compétent pour les champs technologiques suivants :

- logiciel embarqué et temps réel,
- génie logiciel,
- interfaces homme-machine,
- couches basses logicielles.

Le logiciel embarqué fait appel à des approches technologiques diversifiées qui sont au cœur technologique des systèmes numériques de demain. Il joue un rôle déterminant dans l'innovation industrielle de secteurs aussi divers que l'automobile, le spatial, l'aéronautique ou l'énergie, pour lesquels les enjeux de performance, de temps réel et de sûreté de fonctionnement sont cruciaux.

La maîtrise des technologies du logiciel embarqué, par ailleurs retenue dans le volet numérique des « investissements d'avenir » comme un axe prioritaire, constitue un élément-clé de la compétitivité de nombreux acteurs industriels (Thales, Airbus, Schneider-Electric, Dassault Aviation, Renault, PSA...).

Dans le cadre sectoriel ainsi défini, le titulaire du poste aura notamment pour missions :

- de développer une analyse prospective, portant aussi bien sur les aspects économiques que technologiques,
- de développer un réseau de relations étroites avec les acteurs, notamment industriels, du secteur et d'apporter le concours de ses compétences aux entreprises,
- de participer à la définition et à la mise en œuvre d'actions de l'Etat favorisant la compétitivité des entreprises,
- de participer à la définition et à la mise en œuvre des programmes nationaux et européens de soutien à la R&D industrielle.

En particulier, il assurera l'instruction et le suivi des projets de R&D relatifs aux domaines précités, notamment dans le cadre :

- des pôles de compétitivité (Systematic, Aerospace Valley, Minalogic...),

- du « cluster » EUREKA « ITEA 2 »,
- de l'entreprise commune « ARTEMIS »,
- du programme « Economie numérique » des « investissements d'avenir ».

Ces différentes missions le conduiront à entretenir des relations avec un ensemble diversifié d'interlocuteurs :

- secteur privé (industriels, syndicats professionnels, consultants...),
- établissements publics de recherche (INRIA, CEA, Universités...),
- MINEFI : au sein de la DGCIS comme avec les autres directions (DGCCRF, DGME...) et les services déconcentrés,
- Commissariat Général à l'Investissement,
- autres ministères (Recherche, Défense...),
- OSEO, ANR, CDC,
- Commission européenne,
- homologues des autres pays, notamment européens.

Profil :

- formation d'ingénieur,
- un minimum de familiarité avec le champ sectoriel couvert et avec les technologies de l'information en général,
- intérêt pour la haute technologie et capacité à développer rapidement une expertise sur les secteurs industriels et les domaines technologiques concernés,
- intérêt pour les stratégies industrielles,
- notions d'économie et de gestion,
- rigueur dans l'analyse des dossiers, ainsi que dans la négociation et le suivi des contrats afférents,
- aptitude à faire une présentation synthétique des questions examinées,
- capacité à travailler en équipe, à négocier et à établir des contacts fructueux avec des interlocuteurs variés,
- bonne pratique de l'anglais.

Contacts :

Nathalie HADDAD, Suivi des carrières-mobilité directionnelle - Tél. : 01 53 44 96 94 – Mél : nathalie.haddad@finances.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Bretagne

Fiche descriptive du poste n°2044

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rennes

Fonction : Chargé de Mission au service développement des entreprises/division Innovation compétitivité et international

Région industrielle dynamique et innovante, la Bretagne se situe parmi les régions françaises les plus attractives.

Quatre principaux secteurs de l'industrie bretonne regroupent près de 60% des emplois industriels (agroalimentaire, télécommunication, électronique et informatique, automobile, construction navale).

Au sein de la Direccte, le service développement des entreprises a notamment pour mission de favoriser la croissance des entreprises et de l'emploi dans une période de fortes mutations économiques. Cette mission s'oriente en particulier sur quatre domaines : le développement de l'innovation, le développement des compétences, l'internationalisation des entreprises, et la performance.

Dans le domaine de l'innovation la Bretagne bénéficie de deux pôles de compétitivité à vocation mondiale : Images & Réseaux et Mer Bretagne et de deux pôles nationaux : ID4car et Valorial. La mise en place des mesures décidées lors des Etats Généraux de l'Industrie et l'élaboration des réponses aux appels à projets financés par le fonds d'investissement d'avenir constituent des opportunités exceptionnelles qui mobilisent l'ensemble des acteurs économiques. La Direccte y joue un rôle central d'impulsion et de coordination.

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste aura notamment en charge le secteur des ecoactivités et une partie du secteur mécanique. Il coordonnera les actions concernant les filières, suivra les politiques de qualité, de performance et de lean dans les entreprises et assurera en interne les fonctions de correspondant qualité. Il sera nommé référent pour 5 à 10 entreprises de croissance.

Ces fonctions sont cependant susceptibles d'évoluer dans le cadre de la mise en place progressive de l'organisation de la Direccte ou en fonction du profil du candidat retenu

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines intéressé par les questions technologiques et économiques. Il devra pouvoir établir et entretenir des relations de confiance avec les entreprises et les autres acteurs de l'économie régionale

Contacts :

M. CHALLEMEL du ROZIER chef de la division - Tél. : 02 99 87 43 40

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Bretagne

Fiche descriptive du poste n°3225

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rennes

Fonction : Chargé de Mission au service développement des entreprises/division Innovation compétitivité et international.

Région industrielle dynamique et innovante, la Bretagne se situe parmi les régions françaises les plus attractives.

Quatre principaux secteurs de l'industrie bretonne regroupent près de 60% des emplois industriels (agroalimentaire, télécommunication, électronique et informatique, automobile, construction navale).

Au sein de la Direccte, le service développement des entreprises a notamment pour mission de favoriser la croissance des entreprises et de l'emploi dans une période de fortes mutations économiques. Cette mission s'oriente en particulier sur quatre domaines : le développement de l'innovation, le développement des compétences, l'internationalisation des entreprises, et la performance.

Dans le domaine de l'innovation la Bretagne bénéficie de deux pôles de compétitivité à vocation mondiale : Images & Réseaux et Mer Bretagne et de deux pôles nationaux : ID4car et Valorial. La mise en place des mesures décidées lors des Etats Généraux de l'Industrie et l'élaboration des réponses aux appels à projets financés par le fonds d'investissement d'avenir constituent des opportunités exceptionnelles qui mobilisent l'ensemble des acteurs économiques. La Direccte y joue un rôle central d'impulsion et de coordination.

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste aura notamment en charge une partie des industries agroalimentaires. Il participera plus particulièrement à la politique de l'export au sein de l'équipe en charge de cette mission et sera nommé référent pour 5 à 10 entreprises de croissance.

Ces fonctions sont cependant susceptibles d'évoluer dans le cadre de la mise en place progressive de l'organisation de la Direccte ou en fonction du profil du candidat retenu.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines intéressé par les questions technologiques et économiques. Il devra pouvoir établir et entretenir des relations de confiance avec les entreprises et les autres acteurs de l'économie régionale.

Contacts :

M. CHALLEMEL du ROZIER chef du service

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Corse

Fiche descriptive du poste n°1203

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Bastia

Fonction : Ingénieur au service du développement industriel

L'économie de l'île figure depuis 1997 parmi les plus dynamiques des régions Françaises. La tertiarisation marquée de l'économie a amorti l'impact de la crise économique. Le PIB 2009 s'est élevé à 7 milliards trois cent quarante millions d'euros. La population de l'île, en forte progression, s'établit à 306 000 habitants au 1er janvier 2009. Dans ce contexte, le taux de chômage régional : 9,0% de la population active reste inférieur de 0,3 % à la moyenne nationale. L'industrie représente 6% de la valeur ajoutée régionale : l'agro-alimentaire, les éco-industries et l'aéronautique avec le « Pole des Industries Aéronautiques Corses » « PIAC » (280 personnes) fournisseur d' AIRBUS. 8 millions de passagers ont transité par les ports et aéroports de Corse en 2010, un nouveau record. L'incubateur technologique régional est situé à Bastia » ainsi que l'Université de Corse à Corte qui est la première bénéficiaire des 2 centres de recherche sur le stockage de l'énergie électrique renouvelable et qui va bientôt accueillir une unité de l'ENSAM.

Le service développement économique et des compétences (DEC) est chargé de l'appui à la préparation, à la mise en œuvre et au suivi du BOP 134 :

- Appui à la définition de programmes collectifs de développement de la productivité et de la compétitivité des PME de Haute Corse
- Optimisation de l'utilisation des crédits d'intervention et complémentarité entre FSE et FEDER
- Instruction des projets
- Préparation des conventions
- Suivi et évaluation des actions
- Préparation des éléments de bilan de l'année
- Contribution à la préparation des BOP année n+1 (plan d'action et indicateurs)
- Travail partenarial avec les opérateurs (Oséo, Ubifrance...)

Diffusion et promotion des politiques économiques menées par le gouvernement à l'international

- Accompagnement des acteurs territoriaux dans la conception des politiques locales (recherche des complémentarités entre dispositifs d'appui régionaux et nationaux)
- Appui au repérage et à l'identification des obstacles rencontrés par les entreprises en Haute Corse dans l'accès ou l'utilisation des aides publiques.

L'ensemble de ces missions devra être assuré dans le cadre de coopérations internes au service DEC et avec les services compétents de la DIRECCTE dans les domaines du marché du travail, de l'emploi, des fonds structurels et de la statistique- Evaluation-veille économique.

L'ingénieur en charge des opérations développement économique de Haute Corse exerce son activité au sein du Service « DEC » dont la mission

est d'assurer le pilotage et la mise en œuvre des actions de développement économique, et des compétences en région

Il/elle assiste le chef de service DEC dans le pilotage, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement économique et des compétences au niveau territorial (Haute Corse).

Le dispositif « Direccte » de Corse n'a pas encore un an (Création au 15 février 2010, lancement effectif avec regroupement des effectifs sur un même site au 1er Juillet 2010). En conséquence le périmètre du poste est susceptible d'évoluer en fonction du retour d'expérience sur l'organisation du service.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines possédant le sens du contact humain et du travail en équipe ainsi qu'une grande capacité d'initiative. Le candidat devra être compétent, ou désireux de se former, en tant que chargé de mission en développement industriel. Pour accompagner des projets collectifs de développement des entreprises, il devra faire preuve de rigueur, d'un esprit d'analyse et de synthèse, d'une capacité d'écoute et de conviction.

Enfin, ce poste nécessite un ingénieur ayant le goût du travail en réseau avec de nombreux autres acteurs du développement économique.

Contacts :

Jean Vaury, Chef du Pole 3E de la DIRECCTE : adresse mèl : jean.vaury@direccte.gouv.fr- Tel : 04 95 23 90 47

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°557

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rouen

Fonction : Chargé de mission au sein du département développement économique régional du pôle 3E

La région Haute-Normandie est connue pour ses grandes entreprises de la pétrochimie, de l'aéronautique ou de l'automobile. Elle recèle également un grand nombre de PME innovantes réparties sur les deux départements qui assurent, elles aussi, le développement économique et la stabilité de l'emploi. Intégrée à la dynamique Axe Seine avec ses deux grands ports maritimes (Rouen et Le Havre), dotée de trois pôles de compétitivité dont un à vocation mondiale, et terre de grands chantiers dans les prochaines années (EPR, Total, Eolien offshore, ...), elle dispose de tous les atouts pour relever les défis des mutations qui la frappent.

Le poste est à pourvoir au sein du pôle 3E (Economie, Entreprise, Emploi) de la DIRECCTE (à Rouen également)

Sous l'autorité du chef du département développement économique régional du pôle 3E, le chargé de mission (IIM) participera à l'animation économique du tissu économique régional notamment autour des principales filières industrielles. En 2010, les attributions du pôle 3E se sont ouvertes à de nouveaux secteurs (transports, construction, BTP..) et le ou la titulaire de ce poste viendra compléter notre dispositif pour suivre l'ensemble des secteurs économiques.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines (1er niveau) ayant un goût avéré pour le développement et l'animation économiques, et les relations avec les chefs d'entreprise. Le candidat devra faire preuve d'une grande autonomie et d'un caractère volontaire. Il devra avoir en lui une « curiosité positive » l'amenant à insuffler autour de lui la culture de l'innovation notamment auprès des PME .

Contacts :

Etienne HANS – chef du département développement économique régional

Tel : 02 35 52 32 20

etienne.hans@direccte.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°604

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission développement des entreprises et international - service 75-92

L'Île-de-France est la première région industrielle française avec plus de 15% des effectifs industriels du pays, soit près de 475 000 emplois. Mais le poids relatif de l'industrie sur l'économie régionale reste faible : 11% des emplois franciliens sont des emplois industriels, alors que cette proportion est de 17% à l'échelle de la France. La tertiarisation de l'économie francilienne est une donnée majeure : le secteur tertiaire représente plus de huit emplois sur dix, avec une place prépondérante des activités de service aux entreprises. Le potentiel d'innovation de l'Île-de-France est de tout premier ordre : avec plus de 135 000 personnels de R&D, l'Île-de-France est la première région européenne en matière de recherche technologique. La région concentre 44% des dépenses de R&D du pays, et près de 70% de ces dépenses de recherche sont le fait d'entreprises. Toutefois, la position de l'Île-de-France est en effritement, avec une tendance longue au rééquilibrage national. Les indicateurs de valorisation de l'innovation, tels que le dépôt de brevet ou la création d'entreprises innovantes, montrent une relative faiblesse de l'Île-de-France sur ces aspects : la " machine à innover " francilienne a un trop faible rendement. Ce potentiel d'innovation francilien est fortement articulé autour des pôles de compétitivité. L'Île-de-France en compte sept, dont cinq de dimension mondiale, qui reflètent les domaines d'excellence de la région. L'Île-de-France concentre les pouvoirs économiques en accueillant plus du quart des sièges sociaux d'entreprises en France. Le niveau de qualification moyen des salariés est le plus élevé de France. L'Île-de-France bénéficie également d'un flux important d'implantations internationales, faisant d'elle la deuxième région la plus attractive d'Europe après le Grand Londres. Le potentiel d'action est donc particulièrement important sur cette région, où les acteurs du développement économique sont nombreux.

Service déconcentré des ministères en charge de l'Economie, de l'Emploi, de la Concurrence et du Travail, la DIRECCTE IDF est un des interlocuteurs privilégiés des entreprises en région. Au sein de la Direccte et du pôle 3E « Entreprises, Emploi, Economie », le département « développement économique, compétitivité, international » compte plus de soixante personnes sur la région Ile-de-France. Il se compose de 6 services :

- Filières technologiques et pôles de compétitivité,
- Tourisme, commerce, artisanat, services, économie de proximité,
- Développement des entreprises, innovation et international,
- Trois services territoriaux, rattachés à l'adjoint du chef du département.

Le service « Développement Economique et International – Secteur 75 - 92 a notamment pour missions de :

- Répondre aux sollicitations, aux côtés des chefs d'UT et des partenaires territoriaux, des préfets en matière de développement économique ;
- définir la stratégie de la Direccte en matière de développement économique et international sur les territoires suivis et les plans d'actions afférents en lien avec les partenaires locaux et les chefs d'UT, et plus particulièrement au regard des Opérations d'Intérêt National du territoire et des mutations économiques anticipées ou observées, en liaison avec le département « politiques de l'emploi » ;

- identifier les partenaires-clés du territoire et les entreprises particulièrement compétitives (pépites) et assurer une relation suivie avec les Entreprises de Taille Intermédiaire du territoire ;
- assurer un appui aux entreprises : conseil, orientation dans les dispositifs publics d'appui (national et régional) ;
- participer à la gestion d'aides publiques (délivrance d'avis dans le cadre de procédures d'aides nationales (Coface) et régionales (PM 'UP) ;
- coordonner la préparation de visites ministérielles sur le territoire à visée économique et élaborer le volet économique des autres dossiers de visites ;
- participer à l'analyse des échanges commerciaux du territoire ;
- animer les Comités départementaux des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et sélectionner de nouveaux candidats ;
- mener des actions pour développer l'attractivité du territoire et accompagner les Préfets dans les grands projets d'investissements étrangers en liaison avec l'AFII et l'ARD ;
- coordonner les enquêtes de terrain sur des mesures de politique économique concernant le territoire de la compétence du service.

Le chargé de mission doit notamment :

- assurer un appui aux entreprises au travers de visites réalisées sur le périmètre géographique qui sera déterminé avec le candidat ;
- participer à la gestion d'aides publiques (délivrance d'avis dans le cadre de procédures d'aides nationales (Coface) et régionales (coordination des avis et participation au jury PM 'UP) ;
- développer l'expertise technique et la connaissance sectorielle de la Direccte dans ses missions d'anticipation économique au travers d'études sectorielles sur des thématiques définies chaque année. Le chargé de mission affecté à ce poste aura plus particulièrement en charge le suivi d'une filière qui sera à définir avec le candidat ;
- soutenir l'innovation et aider les entreprises à être plus compétitives, notamment par la diffusion des actions menées par la Direccte et ses partenaires (pôles de compétitivité, collectivités CCI, etc) et au travers des dispositifs de financement dont dispose la Direccte (actions collectives, mobilisation de fonds européens sur des projets de recherche et développement, etc....) ;
- accompagner les porteurs des projets de son périmètre géographique au bénéfice de PME. Le chargé de mission instruit le dossier et en assure le suivi pour verser les subventions allouées par la Direccte en fonction des actions réalisées ;
- participer à la préparation de visites ministérielles sur le territoire.

Au-delà de ses responsabilités sectorielles, le chargé de mission doit :

- Développer et entretenir le réseau des partenaires internes et externes du service
- Connaître et faire connaître la Direccte
- Assurer une information de qualité aux interlocuteurs extérieurs
- Diffuser en interne aux agents de la Direccte les informations acquises susceptibles de les intéresser
- Participer à l'élaboration et mettre en œuvre les éléments de projet de service
- Participer en tant que pilote ou contributeur aux projets et actions transversaux de la DIRECCTE
- S'organiser pour assurer au sein du Service son intérim en cas d'absence
- Rendre compte de ses activités à son chef de service.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines intéressé par le développement économique et souhaitant développer une expérience dans les relations avec les nombreux interlocuteurs du service. Il devra posséder une bonne capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse et faire preuve d'un goût pour les contacts humains, du sens de l'organisation et de capacités rédactionnelles, tout en appréciant le travail en équipe. Des actions de formation appropriées pourront être proposées.

Contacts :

Jean-Michel Blanchon Responsable RH - 01 44 84 87 06 - jean-michel.blanchon@direccte.gouv.fr

Caroline Leboucher Chef du pôle 3E - 01 44 84 26 88 - caroline.leboucher@direccte.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°2110

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission développement économique - service 78-93-95

L'Île-de-France est la première région industrielle française avec plus de 15% des effectifs industriels du pays, soit près de 475 000 emplois. Mais le poids relatif de l'industrie sur l'économie régionale reste faible : 11% des emplois franciliens sont des emplois industriels, alors que cette proportion est de 17% à l'échelle de la France. La tertiarisation de l'économie francilienne est une donnée majeure : le secteur tertiaire représente plus de huit emplois sur dix, avec une place prépondérante des activités de service aux entreprises. Le potentiel d'innovation de l'Île-de-France est de tout premier ordre : avec plus de 135 000 personnels de R&D, l'Île-de-France est la première région européenne en matière de recherche technologique. La région concentre 44% des dépenses de R&D du pays, et près de 70% de ces dépenses de recherche sont le fait d'entreprises. Toutefois, la position de l'Île-de-France est en effritement, avec une tendance longue au rééquilibrage national. Les indicateurs de valorisation de l'innovation, tels que le dépôt de brevet ou la création d'entreprises innovantes, montrent une relative faiblesse de l'Île-de-France sur ces aspects : la " machine à innover " francilienne a un trop faible rendement. Ce potentiel d'innovation francilien est fortement articulé autour des pôles de compétitivité. L'Île-de-France en compte sept, dont cinq de dimension mondiale, qui reflètent les domaines d'excellence de la région. L'Île-de-France concentre les pouvoirs économiques en accueillant plus du quart des sièges sociaux d'entreprises en France. Le niveau de qualification moyen des salariés est le plus élevé de France. L'Île-de-France bénéficie également d'un flux important d'implantations internationales, faisant d'elle la deuxième région la plus attractive d'Europe après le Grand Londres. Le potentiel d'action est donc particulièrement important sur cette région, où les acteurs du développement économique sont nombreux.

Service déconcentré des ministères en charge de l'Economie, de l'Emploi, de la Concurrence et du Travail, la DIRECCTE IDF est un des interlocuteurs privilégiés des entreprises en région. Au sein de la Direccte et du pôle 3E « Entreprises, Emploi, Economie », le département « développement économique, compétitivité, international » compte plus de soixante personnes sur la région Ile-de-France. Il se compose de 6 services :

- Filières technologiques et pôles de compétitivité,
- Tourisme, commerce, artisanat, services, économie de proximité,
- Développement des entreprises, innovation et international,
- Trois services territoriaux, rattachés à l'adjoint du chef du département.

Attributions du titulaire :

Le chargé de mission doit notamment :

- assurer un appui aux entreprises au travers de visites réalisées sur le périmètre géographique qui sera déterminé avec le candidat ;
- participer à la gestion d'aides publiques (délivrance d'avis dans le cadre de procédures d'aides nationales (Coface) et régionales (coordination des avis et participation au jury PM 'UP) ;

- développer l'expertise technique et la connaissance sectorielle de la Direccte dans ses missions d'anticipation économique au travers d'études sectorielles sur des thématiques définies chaque année. Le chargé de mission affecté à ce poste aura plus particulièrement en charge le suivi d'une filière qui sera à définir avec le candidat ;
- soutenir l'innovation et aider les entreprises à être plus compétitives, notamment par la diffusion des actions menées par la Direccte et ses partenaires (pôles de compétitivité, collectivités CCI, etc) et au travers des dispositifs de financement dont dispose la Direccte (actions collectives, mobilisation de fonds européens sur des projets de recherche et développement, etc....) ;
- accompagner les porteurs des projets de son périmètre géographique au bénéfice de PME. Le chargé de mission instruit le dossier et en assure le suivi pour verser les subventions allouées par la Direccte en fonction des actions réalisées ;
- participer à la préparation de visites ministérielles sur le territoire.

Au-delà de ses responsabilités sectorielles, le chargé de mission doit :

- Développer et entretenir le réseau des partenaires internes et externes du service
- Connaître et faire connaître la Direccte
- Assurer une information de qualité aux interlocuteurs extérieurs
- Diffuser en interne aux agents de la Direccte les informations acquises susceptibles de les intéresser
- Participer à l'élaboration et mettre en œuvre les éléments de projet de service
- Participer en tant que pilote ou contributeur aux projets et actions transversaux de la DIRECCTE
- S'organiser pour assurer au sein du Service son intérim en cas d'absence
- Rendre compte de ses activités à son chef de service.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, intéressé par les problématiques de développement économique régional, ayant un goût prononcé et des compétences affirmées pour la technologie et l'innovation.

Ce poste requiert une bonne capacité d'animation, d'analyse et de synthèse, un goût prononcé pour le travail en réseau avec de nombreux partenaires en contact direct avec les entreprises, un sens du travail concret et une volonté de faire aboutir les projets.

Le titulaire devra disposer de réelles qualités d'animation, d'écoute, d'imagination et de conviction, et avoir le sens de l'initiative.

Le poste est par ailleurs susceptible d'être ouvert aux attachés.

Contacts :

Jean-Michel Blanchon Responsable RH - 01 44 84 87 06 - jean-michel.blanchon@direccte.gouv.fr

Caroline Leboucher Chef du pôle 3E - 01 44 84 26 88 - caroline.leboucher@direccte.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°830

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Arras

Fonction : Chargé de mission territorial

Les principales missions du service sont :

- Connaissance du tissu économique ;
- Renforcement de la compétitivité des filières économiques régionales ;
- Accompagnement des pôles de compétitivité ;
- Anticipation des mutations économiques et développement des compétences des salariés de tous secteurs d'activité ;
- Accompagnement des mutations économiques et revitalisation

Au sein du service D2C, le titulaire du poste participe aux missions du service et contribue à leur réalisation. Par des contacts directs avec les entreprises sur le terrain, et une veille sur les enjeux des secteurs/filières et territoires dont il a la charge, il estime et formalise les évolutions du tissu industriel qu'il convient d'anticiper. Il initie et/ou soutient des actions collectives d'animation du tissu industriel régional et de structuration de l'environnement général des entreprises, en relation avec les collectivités locales et les structures professionnelles ou consulaires.

Le titulaire du poste est plus particulièrement chargé du suivi de deux zones d'emploi du Pas-de-Calais, et de la déclinaison des missions du service sur ce territoire. Cette responsabilité est exercée en lien avec le responsable de l'unité territoriale d'Arras.

En binôme avec un autre chargé de mission, il assure le suivi d'un ou deux pôles de compétitivité (MAUD et NSL par exemple) ainsi que les industries agro-alimentaires, et les industries de la biologie/santé/pharmacie. D'autres responsabilités thématiques ou sectorielles pourront lui être confiées, comme le suivi des secteurs de la chimie et de la sidérurgie/métallurgie/fonderie, ainsi la thématique de la qualité au sein des entreprises. Selon le profil du titulaire et l'évolution des dispositifs nationaux (Etats Généraux de l'Industrie, Programme d'Investissement d'Avenir...), les missions confiées au titulaire du poste pourront faire l'objet d'évolutions et d'ajustements, en particulier dans le contexte de la mise en place du service D2C.

Profil :

Ce poste conviendrait à un candidat intéressé et motivé par le développement des entreprises et plus spécifiquement des PME et des ETI. Le candidat devra faire preuve d'esprit d'initiative, d'une bonne aptitude à la négociation, d'un goût prononcé pour les contacts humains et du sens du travail en équipe. La capacité de gestion de projet sera également très utile. Des actions de formation appropriées sont proposées.

Contacts :

M. Thomas PILLOT, chef de service

tel : 06 84 51 95 46

mail :thomas.pillot@industrie.gouv.fr, thomas.pillot@directe.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°1194

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Lille

Fonction : Chargé(e) de mission développement économique

Les principales missions du service sont :

- Connaissance du tissu économique ;
- Renforcement de la compétitivité des filières économiques régionales ;
- Accompagnement des pôles de compétitivité ;
- Anticipation des mutations économiques et développement des compétences des salariés de tous secteurs d'activité ;
- Accompagnement des mutations économiques et revitalisation.

Au sein du service D2C, le titulaire du poste participe aux missions du service et contribue à leur réalisation. Par des contacts directs avec les entreprises sur le terrain, et une veille sur les enjeux des secteurs/filières et thématiques dont il a la charge, il estime et formalise les évolutions du tissu industriel qu'il convient d'anticiper. Il initie et/ou soutient des actions collectives d'animation du tissu industriel régional et de structuration de l'environnement général des entreprises, en relation avec les collectivités locales et les structures professionnelles ou consulaires.

En binôme avec un autre chargé de mission, il assure le suivi du pôle de compétitivité PICOM et des entreprises de commerce, de distribution et de services. En binôme avec un autre chargé mission, il suit également le domaine des TIC des services aux entreprises.

D'autres responsabilités thématiques ou sectorielles pourront lui être confiées, comme celle de la filière ameublement / bois, celle de la thématique de l'intelligence économique ou de l'automobile.

Selon le profil du titulaire et l'évolution des dispositifs nationaux (Etats Généraux de l'Industrie, Programme d'Investissement d'Avenir...), les missions confiées au titulaire du poste pourront faire l'objet d'évolutions et d'ajustements, en particulier dans le contexte de la mise en place du service D2C.

Localisation du poste : LILLE, Siège, 70 rue Saint Sauveur

Profil :

Ce poste conviendrait à un candidat intéressé et motivé par le développement des entreprises et plus spécifiquement des PME et des ETI. Le candidat devra faire preuve d'esprit d'initiative, d'une bonne aptitude à la négociation, d'un goût prononcé pour les contacts humains et du sens du travail en équipe. La capacité de gestion de projet sera également très utile. Des actions de formation appropriées sont proposées.

Contacts :

M. PILLOT Thomas, chef de service

tel 06 84 51 95 46

mail : thomas.pillot@industrie.gouv.fr

thomas.pillot@directe.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°859

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Dignes-les-Bains

Fonction : Chargé de mission développement économique au sein du pôle 3 E

Troisième région de France, la région PACA compte 1,6 M emplois sur un ensemble de filières industrielles et économiques très diversifiées, depuis la microélectronique jusqu'aux activités portuaires et maritimes en passant par le tourisme ou la pétrochimie. Le tissu industriel est constitué majoritairement de PMI et la main-d'œuvre est très souvent à haute valeur ajoutée.

Le service développement économique et innovation, rattaché au Pôle entreprises, emploi et économie de la DIRECCTE est composé de 13 cadres. Il définit et met en œuvre directement la politique de développement économique dans la région PACA, en application des directives du ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et sous l'autorité du Préfet de région.

Attribution du titulaire (pour un agent à 100 %) :

Sous l'autorité du responsable du service développement économique et innovation, le titulaire du poste assurera au niveau régional, le suivi et l'animation de la thématique énergies renouvelables (voltaïque, filière bois...). Il sera également le correspondant local du pôle de compétitivité CAPENERGIES spécialisé dans les énergies non génératrices de gaz à effets de serre et suivra notamment ses projets de R et D.

Il devra acquérir une connaissance suffisante, notamment par des visites d'entreprises, pour déceler les évolutions des entreprises de ces secteurs, synthétiser cette connaissance sous forme de monographie, et proposer et mener des actions d'accompagnement et de développement, en utilisant notamment comme outil les actions collectives (financement d'études, de centre technologique, de journées techniques, de salons, de conférences, d'appels à projets, d'action de conseil aux entreprises,...) et le financement de projets de recherche par les fonds européens du FEDER. Cela peut le conduire à participer à des groupes de travail en PACA ou au niveau national..

Il assurera le suivi des dossiers ponctuels sur les départements des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence en lien avec les Unités Territoriales de la DIRECCTE et participera aux relations avec les différents acteurs institutionnels. Il assurera le secrétariat technique du Fonds National de Revitalisation des Territoires (FNRT) mis en place dans ces départements

Dans le cadre des mesures actuelles au profit des entreprises, il suivra et animera la mise en place de l'accompagnement des Entreprises de Taille Intermédiaire.

Le contenu du poste est susceptible d'évolutions liées à des réorganisations de l'activité Développement Economique dans le cadre de la création de la DIRECCTE.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines possédant l'expérience, les compétences et les qualités requises pour exercer pleinement les missions de développement économiques, doté d'esprit d'initiative, intéressé par le travail "sur le terrain" et en équipe, ainsi que par la technologie et l'innovation ou à un ingénieur débutant susceptible d'acquérir rapidement ces compétences par des formations adaptées et désireux de s'investir dans le métier.

Il devra faire preuve d'autonomie et travailler dans un environnement multidisciplinaire (emploi, mutations économiques, etc.)

Contacts :

Franck LIRZIN – adjoint au chef du pole 3E – tél. : 04.86.67.34.14

Dominique CHEVEREAU - responsable du service DEI – tél : 04.86.67.33.08

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Alsace

Fiche descriptive du poste n°171

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Mulhouse

Fonction : Chef d'une subdivision environnement du groupe de subdivisions du Haut-Rhin

Contexte et environnement professionnel :

L'unité territoriale du Haut-Rhin met en oeuvre à l'échelle départementale, l'ensemble des actions qui visent à assurer la cohabitation entre le tissu industriel et son environnement naturel et humain. A ce titre, elle veille à garantir la sécurité des personnes et des biens, en réglementant et en inspectant les installations classées, en vérifiant la conformité et la sécurité des véhicules, en réalisant l'inspection du travail dans les carrières. Elle assure également une mission de protection de l'environnement en contrôlant les activités industrielles susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement et en veillant à la réduction des pollutions et des nuisances occasionnées par les industriels. L'U.T. 68 intervient sous le pilotage des services « Risques technologiques » et « Transport » au regard des domaines de compétences respectifs de ces 2 services.

Description de l'unité d'affectation :

L'unité territoriale du Haut-Rhin est composée de 25 agents, répartis entre 9 subdivisions ou cellules regroupées en trois équipes. La première équipe dite « Risques Chroniques » assure l'inspection des installations classées non spécifiques et le suivi des carrières (assuré par une seule subdivision), la seconde dite « Risques Accidentels » est plus spécialement chargée de la prévention des risques accidentels des principaux établissements classés à ce titre (intégrant les sites dits SEVESO, les silos) dont la gestion des contraintes d'usage des sols, enfin la dernière équipe couvre l'activité contrôle des véhicules pour le Haut-Rhin.

Positionnement du poste :

Sous l'autorité hiérarchique du chef de l'unité territoriale et de son adjoint basé à Mulhouse, l'intéressé aura autorité sur le personnel composant la subdivision à savoir un technicien supérieur de l'industrie et des mines et une secrétaire à temps partiel. Chaque agent est en charge d'établissements et d'actions/thématiques qui lui sont propres mais travaille en concertation avec le reste de sa subdivision et de l'unité, en cohérence avec les objectifs communs à la subdivision.

Certaines actions pourront être menées en mode projet. La subdivision fait partie de l'équipe dite « Risques chroniques » .

Poste :

Missions et activités :

Prévenir et réduire, contrôler et réglementer les effets de l'activité industrielle sur l'environnement naturel et humain. Animer et coordonner l'activité d'inspection des installations classées de la subdivision.

La subdivision couvre le secteur géographique des arrondissements de Thann, Altkirch et Mulhouse en partie (hors suivi du « risque accidentel » des établissements Seveso tout en gardant le suivi « milieu » ou « risques chroniques » des sites majeurs « Seveso et IPPC »), ce découpage territorial est susceptible de révision selon les compétences acquises du candidat et les évolutions en effectif .

Les activités sont :

Management (animation et coordination) de la subdivision

Organisation et planification des activités de la subdivision, suivi des objectifs

Instruction de dossiers (demande d'autorisation, étude d'impact, étude de dangers, étude sanitaire, cessation d'activité, transfert transfrontalier de déchets ...)

Inspection au titre de la réglementation ICPE (contrôle et surveillance d'installations classées)

Réponse aux sollicitations (services de l'Etat, préfecture...)

Participation à l'information du public (riverains, mairie...)

Participation à la démarche d'amélioration continue des prestations du service

Attributions particulières :

Suivi spécifique des quelques dépôts d'explosifs et d'artifices hors carrières

Contraintes particulières d'exercice du poste :

Participation au dispositif astreinte et à la gestion de crise

Participation à des réunions ou des exercices d'intervention, éventuellement en dehors des heures habituelles de bureau

D'une façon générale le poste relève des principes énoncés par le programme stratégique 2008-2012 de l'inspection des installations classées

Le portefeuille d'installations confié à un agent sera révisé en tant que de nécessité afin d'assurer un croisement et un renouvellement des regards portés sur une même installation. En particulier, un établissement prioritaire (au sens de la circulaire DPPR du 22 mars 2005) ne fait pas l'objet d'un suivi de premier niveau de plus de six ans par un même inspecteur.

Profil :

Connaissances à posséder :

L'expérience d'un premier poste dans le domaine des installations classées est souhaitable mais non requise.

Habilitations requises : sans.

Le titulaire devra engager le cursus nécessaire pour obtenir l'habilitation d'inspecteur débutant puis confirmé selon son expérience acquise.

L'agent recevra les formations nécessaires pour compléter son profil et répondre aux habilitations requises.

Connaissance des principes de la qualité.

Savoir-faire :

Rédiger un rapport de synthèse, animer une réunion, préparer les supports de la réunion et animer un groupe. Savoir manager et animer un groupe

A maîtriser sous 1 an :

analyser un dossier (demande d'autorisation, étude d'impact, étude des dangers, étude sanitaire, cessation d'activité, transfert transfrontalier de déchets...)

cadre technique et réglementaire des installations classées.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Le candidat devra être curieux, rigoureux, avoir l'esprit de synthèse et d'initiative ainsi que le sens du travail en équipe et le sens du dialogue. Il devra également faire preuve d'adaptabilité, de compétences multiples (techniques et organisationnelles) et être force de propositions.

Contacts :

Jacques VALLART - chef de l'unité territoriale du Haut-Rhin (UT 68) – Tél. : 03.89.20.12.70 –

Pascal LAJUGIE - adjoint au chef d'UT 68 - Tel : 03.89.33.11.99 (std Mulhouse)

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Alsace

Fiche descriptive du poste n°1197

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Strasbourg

Fonction : CI 90642 - Inspecteur des installations classées, chargé des filières déchets

Contexte et environnement professionnel :

Le Service « Risques Technologiques » (SRT) anime, à l'échelle régionale, l'ensemble des actions qui visent à assurer la cohabitation entre le tissu industriel et son environnement naturel et humain. Il assure le pilotage des Unités Territoriales. A ce titre, il intègre et hiérarchise les enjeux, il organise la définition des objectifs annuels et le suivi des programmes de travail. Il apporte un soutien technique, réglementaire et méthodologique (études d'impact, études des dangers, évaluations quantitatives des risques sanitaires, diagnostics des sols). Enfin, il partage avec les unités territoriales l'analyse de l'expertise portant sur les établissements à forts enjeux. Il assure par ailleurs, en direct, les actions portant sur les équipements sous pression et les canalisations, les mines et l'après-mines. Il est fortement impliqué dans la planification des thématiques déchets et santé-environnement.

Description de l'unité d'affectation :

Le service est composé de 23 agents. Il est organisé en 2 pôles : l'un en charge des risques chroniques (rejets et consommations énergétiques industriels, filières déchets, sols pollués, risque minier, santé environnement), l'autre en charge des risques accidentels des installations classées (notamment établissements Seveso, équipements sous pression, canalisations, information, concertation, gestion des contraintes d'usage des sols).

Positionnement du poste :

Sous l'autorité hiérarchique du chef de pôle « risques chroniques », le titulaire du poste encadre un technicien.

Missions et activités :

Connaissance et maîtrise des filières déchets.

- Animation, appui technique, méthodologique et réglementaire aux Unités territoriales concernant la gestion des déchets dans et par les installations classées
- Participation, en appui aux subdivisions, au contrôle sur site des installations classées
- Animation, coordination de la procédure de transfert transfrontalier de déchets
- Déploiement du logiciel GISTRID
- Correspondant GIDIC
- Animation de la surveillance des industriels (par exemple : contrôles inopinés, GEREP...)
- Participation à l'élaboration des plans d'élimination des déchets
- Animation et suivi des actions nationales
- Participation aux groupes de travail (locaux, transfrontaliers ou nationaux) en lien avec les sujets en cours

- Analyse partagée (avec les unités territoriales) des actions portant sur les établissements relevant de la directive IPPC
- Contribution à la démarche d'amélioration continue des prestations rendues par le service
- Participation à l'information du public

Le périmètre du poste pourrait être étendu en fonction des compétences de l'agent retenu et justifier d'un positionnement en principalat.

Profil :

Connaissances à posséder :

L'expérience d'un premier poste dans le domaine des installations classées est souhaitable.

Habilitations requises :

- . Inspecteur des installations classées « débutant ».
- . Inspecteur des installations classées « spécialisé » dans le domaine des déchets.

L'agent recevra les formations nécessaires pour compléter son profil et répondre aux habilitations requises.

Savoir-faire :

Rédiger un rapport de synthèse, animer une réunion, préparer les supports de la réunion.

A maîtriser sous 1 an :

- élaborer une proposition de décision
- expliquer (une réglementation, un raisonnement, une décision)
- animer une thématique, les objectifs et les actions associées ainsi que les agents y contribuant.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Le candidat devra être curieux, rigoureux, vigilant, pédagogue, avoir l'esprit de synthèse ainsi que le sens du travail en équipe et le sens du dialogue.

Contraintes particulières d'exercice du poste :

- Participation au dispositif astreinte et à la gestion de crise
- Participation à des réunions ou des exercices d'intervention, éventuellement en dehors des heures habituelles de bureau
- Déplacements en dehors de la région pour participer en particulier aux groupes de travail nationaux
- D'une façon générale le poste relève des principes énoncés par le programme stratégique 2008-2012 de l'inspection des installations classées

Contacts :

Philippe LIAUTARD tél : 03.88.25.91.02

mél : philippe.liautard@developpement-durable.gouv.fr

François ROUSSEAU tél : 03.88.25.92.40

mél : françois.rousseau@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Aquitaine

Fiche descriptive du poste n°227

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Bordeaux

Fonction : CI 95371 - Inspecteur des installations classées fonctionnel, référent risques chroniques

Au sein de la DREAL Aquitaine, le service Prévention des risques compte au 01/01/2010 41 agents pour traiter de l'ensemble des politiques de prévention des risques technologiques ou naturels du MEDDM en Aquitaine. Ces politiques sont mises en œuvre en direct par la DREAL entre le service et les unités territoriales ou par l'intermédiaire des directions départementales interministérielles compétentes sous le pilotage du service.

La division risques chroniques et santé environnement traite de l'ensemble des problématiques correspondantes relevant de l'inspection des installations classées, du contrôle des produits chimiques, des déchets et des sites et sols pollués ainsi que de la mise en œuvre du plan national santé Environnement en Aquitaine dont la prévention du bruit.

A terme la division aura également en charge le contrôle des carrières et des installations minières au titre de la police des mines et du RGIE.

Le titulaire du poste est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de la division Risques chroniques et santé Environnement au sein du service Prévention des risques.

Prévention des risques technologiques

Soutien technique aux inspecteurs référents des entités territoriales

Le titulaire du poste aura en charge principalement le thème de l'eau au sein de la division avec notamment :

- rôle de correspondant interne et externe pour la problématique eau (ressource et réduction des pollutions)
- suivi des contrôles inopinés
- suivi et animation de l'action de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans l'eau (3RSDE)
- suivi de GEREP
- relations avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne. La police de l'eau et les services compétents sur cette thématique
- Rôle de correspondant sectoriel pour les papeteries et distilleries.

Ce poste est susceptible d'évoluer en fonction des aspirations et des compétences du candidat ainsi que des éventuelles réorganisations de la division.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une expérience de l'inspection des installations classées et notamment des compétences techniques approfondies en matière de prévention des risques industriels chroniques ainsi qu'une forte motivation à travailler dans le

domaine de l'eau en relation avec les autres acteurs de ce domaine et sur les thèmes et secteurs liés aux activités.

Ce poste nécessite :

- Des connaissances réglementaires "ICPE"
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aisance de l'expression orale et écrite
- Autonomie, capacité d'organisation et rigueur
- Qualités relationnelles
- Pédagogie et sens du contact
- Sens du travail en équipe
- Capacité de représentation du service
- Capacité de sensibilisation et d'entraînement
- Savoir négociateur
- Capacité de structurer et de conduire la mise en place d'un partenariat
- Savoir animer un réseau de partenaires

Contacts :

Laurent BORDE, ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de la division risques chroniques et santé environnement

tél : 05 56 00 04 61

courriel : laurent.borde@industrie.gouv.fr

Jean-Michel COUDESFEYTES, Adjoint au chef du service Prévention des Risques tél. : 05 56 00 04 33

courriel : jean-michel.coudesfeytes@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Aquitaine

Fiche descriptive du poste n°3138

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Bordeaux

Fonction : CI 95393 - Inspecteur des installations classées fonctionnel, référent risques chroniques

Au sein de la DREAL Aquitaine, le service "Prévention des risques" compte au 01/01/2010 41 agents pour traiter de l'ensemble des politiques de prévention des risques technologiques ou naturels du MEEDDM en Aquitaine. Ces politiques sont mises en œuvre en direct par la DREAL entre le service et les unités territoriales ou par l'intermédiaire des directions départementales interministérielles compétentes sous le pilotage du service.

La division "risques chroniques et santé environnement" traite de l'ensemble des problématiques correspondantes relevant de l'inspection des installations classées, du contrôle des produits chimiques, des déchets et des sites et sols pollués ainsi que de la mise en œuvre du Plan National Santé Environnement en Aquitaine dont la prévention du bruit.

A très court terme la division aura également en charge le contrôle des carrières et des installations minières au titre de la police des mines et du RGIE

Le titulaire du poste est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de la division "Risques chroniques et santé Environnement" au sein du service "Prévention des risques"

Le titulaire du poste aura pour tâche (50% code de l'environnement et 50% code minier) :

- de coordonner l'action du service dans le domaine de la concertation, de gérer les prestations externes et d'assurer la transmission de l'information entre le service et les structures en question (SPPPI et CLIS). dans le but de limiter l'utilisation d'unités d'œuvre « opérationnelles » pour ces missions.
- de réaliser la veille réglementaire avec notamment le suivi des évolutions de la nomenclature des installations classées
- d'assurer le rôle de correspondant vis à vis des entités territoriales dans le secteur de la chimie.
- d'apporter un appui fonctionnel aux Unités Territoriales de la DREAL pour le contrôle des carrières (ICPE et RGIE),
- d'instruire les DOTEX, les DADT et les procédures diverses au titre du Code Minier,
- de mettre en application le RGIE sur les installations minières,

Ce poste est susceptible d'évoluer en fonction des aspirations et des compétences du candidat ainsi que des éventuelles réorganisations de la division.

Profil :

Ce poste nécessite :

- des compétences techniques approfondies en matière de prévention des risques industriels chroniques et sur les thèmes et secteurs liés aux activités
- des connaissances réglementaires ICPE

- des connaissances approfondies des techniques pétrolières ;
- la connaissance du Code minier et des textes subséquents.

Ainsi que :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aisance de l'expression orale et écrite
- Autonomie, capacité d'organisation et rigueur
- Qualités relationnelles

- Pédagogie et sens du contact
- Sens du travail en équipe
- Capacité de représentation du service
- Capacité de sensibilisation et d'entraînement
- Savoir négocier
- Capacité de structurer et de conduire la mise en place d'un partenariat
- Savoir animer un réseau de partenaires

Réservé ZGE Aquitaine

Contacts :

Laurent BORDE, Chef de la division risques chroniques et santé environnement, courriel : laurent.borde@developpement-durable.gouv.fr - Tél. 05.56.00.04.61

Jean Michel COUDESFEYTES, Adjoint au chef du service "Prévention des Risques", courriel : jean-michel.coudesfeytes@developpement-durable.gouv.fr - Tél. 05.56.00.04.33

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement

Basse-Normandie

Fiche descriptive du poste n°285

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Caen

Fonction : Ingénieur au sein de la division risques chroniques, chargé de mission eau et bruit

Le SRTN exerce, sous l'autorité du Directeur Régional, la gestion des affaires relevant de l'application des textes relatifs aux installations classées, aux déchets, à l'eau, à l'air et aux explosifs ainsi que celles relevant de l'application du code minier.

La région de Basse-Normandie s'étend sur 3 départements, comptant près de 700 établissements soumis à autorisation au titre de la législation sur les installations classées dont 15 établissements « SEVESO ». Son tissu industriel diversifié se caractérise par une forte proportion d'industries de la métallurgie, de la chimie et de l'agro-alimentaire.

Le titulaire du poste intégrera une équipe composée d'un chef de division, de deux adjoints, de cinq ingénieurs, d'un technicien en chef et de deux secrétaires. La division est organisée en deux cellules : une cellule "risques chroniques" et une cellule "risques accidentels".

Le titulaire du poste:

- assistera le chef de la cellule «risques chroniques» dans le suivi des dossiers sur les thèmes de l'eau et du bruit. Il animera et coordonnera des actions importantes dans le domaine de l'eau : recherche et réduction des substances toxiques rejetées par les installations classées, application de la directive cadre sur l'eau, gestion des contrôles inopinés des rejets ;
- représentera la DREAL dans les groupes de travail régionaux ou nationaux sur le thème de l'eau. Il représentera la DREAL auprès des organismes des bassins Loire-Bretagne et Seine Normandie. A ce titre il suivra l'élaboration des deux SDAGE et des SAGE bas-normands. Il participera occasionnellement aux travaux des missions interservice eaux.
- participera à l'animation du pôle environnement et développement durable de Basse-Normandie. Il sera plus particulièrement chargé des relations avec les polices de l'environnement de la région.

Il contribuera à l'instruction de dossiers et à la réalisation du programme d'inspection.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines intéressé par la thématique et doté, si possible, d'une première expérience dans le domaine de l'inspection des installations classées et des établissements à risques. Le titulaire du poste devra avoir des capacités d'analyse et de synthèse, de bonnes qualités rédactionnelles et de communication ainsi que le goût du travail en équipe.

Contacts :

M. Jean DELMOND - chef du SRTN - Tél. : 02 50 01 84 70

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bourgogne

Fiche descriptive du poste n°322

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Dijon

Fonction : CI 95153 - Chargé de mission risques et équipement sous pression

Le service « prévention des risques » de la DREAL Bourgogne a pour objectif de prévenir les risques naturels et technologiques et les nuisances en contrôlant l'application de la réglementation et en œuvrant pour une meilleure prise en compte des enjeux dans les projets de développements.

Mission de la structure :

Le groupe «risques accidentels industriels» a pour objectif de prévenir les risques accidentels technologiques en œuvrant pour une meilleure prise en compte de ces risques à la source, pour une gestion des mesures de maîtrise des risques selon les substances mises en œuvres et activités exercées, pour une meilleure intégration de ces risques et de leur acceptabilité avec l'urbanisation existante dans les plans et projets de développements du territoire. La prévention est exercée depuis l'instruction jusqu'au contrôle des installations, équipements sous pression, canalisations de transport ou lignes électriques. Le groupe participe à l'élaboration des différents plans de prévention de son ressort.

Le groupe a aussi pour mission de prendre part à l'application du droit du travail et du respect des lois sociales pour les personnes travaillant dans les mines, carrières et dans le domaine du transport électrique.

Enfin, le groupe participe ou organise les missions de pilotage, de coordination, de contrôle et d'appui du niveau départemental.

Descriptif de l'équipe

Le groupe comprend : 1 chef de groupe, 2 chargés de mission « risques et ESP », 2 charges de mission « risques inspections », 1 chargé de mission «domaine du sous sol, droit du travail», 1 chargé de mission « transport de l'énergie, ESP, canalisations, droit du travail », un agent administratif.

L'agent sera chargé des missions suivantes :

- déclinaison de la politique nationale dans le domaine des risques technologiques (seveso, IC à risques...),
- appui, coordination et suivi de l'action de l'inspection des installations classées sur les risques technologiques, notamment au sein des unités territoriales (UT),
- participation à la surveillance des ESP aux sein des installations classées

Dans le cadre des missions attribuées, il devra être le référent pour les établissements de liquides inflammables, pour les exploitations de stockage souterrain de gaz, pour les silos et pour la thématique toxicité.

Au delà du rôle fonctionnel, contribution opérationnelle dans le cadre des inspections et des instructions de dossiers de demande d'autorisation d'exploiter, notamment d'études de danger.

L'agent est en relation avec :
l'administration centrale en charge des activités concernées,
les autres services de la DREAL concernés par l'activité,
les services de l'État en région et en départements (préfectures, DDEA, DDT...),
les autres agents du groupe et du service et notamment le pôle inter-régional ESP.

Conditions particulières d'exercice du poste : Déplacements en région et à Paris

Profil :

Savoirs

bonne maîtrise de la législation des installations classées et des ESP
bonne connaissance de la technologie des équipements sous pression et des secteurs d'activité ou il est référent,
technique de contrôle, de surveillance et d'inspection.

Savoirs faire :

bonne aptitude pour le travail en équipe
capacité d'analyse, de synthèse et force de proposition,
bonne expression écrite,
Aptitude au fonctionnement en mode projet

Savoirs être :

Qualité d'analyse
Capacités d'adaptation aux évolutions réglementaires et techniques,
Esprit de synthèse
Rigueur et organisation

Contacts :

Personne à contacter : Responsable du service Prévention des risques Jean-Yves DUREL – 03 80 29 40 70
mel : jean-yves.durel@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bourgogne

Fiche descriptive du poste n°325

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Dijon

Fonction : CI 95160 - Chargé de mission risques et équipements sous pression

Le service « prévention des risques » de la DREAL Bourgogne a pour objectif de prévenir les risques naturels et technologiques et les nuisances en contrôlant l'application de la réglementation et en œuvrant pour une meilleure prise en compte des enjeux dans les projets de développements.

Mission de la structure :

Le groupe «risques accidentels industriels» a pour objectif de prévenir les risques accidentels technologiques en œuvrant pour une meilleure prise en compte de ces risques à la source, pour une gestion des mesures de maîtrise des risques selon les substances mises en œuvres et activités exercées, pour une meilleure intégration de ces risques et de leur acceptabilité avec l'urbanisation existante dans les plans et projets de développements du territoire. La prévention est exercée depuis l'instruction jusqu'au contrôle des installations, équipements sous pression, canalisations de transport ou lignes électriques. Le groupe participe à l'élaboration des différents plans de prévention de son ressort.

Le groupe a aussi pour mission de prendre part à l'application du droit du travail et du respect des lois sociales pour les personnes travaillant dans les mines, carrières et dans le domaine du transport électrique.

Enfin, le groupe participe ou organise les missions de pilotage, de coordination, de contrôle et d'appui du niveau départemental.

Descriptif de l'équipe

Le groupe comprend : 1 chef de groupe, 2 chargés de mission « risques et ESP », 2 charges de mission « risques inspections », 1 chargé de mission «domaine du sous sol, droit du travail», 1 chargé de mission « transport de l'énergie, ESP, canalisations, droit du travail », un agent administratif.

agent sera chargé des missions suivantes :

- déclinaison de la politique nationale dans le domaine des risques technologiques (seveso, IC à risques...),
- appui, coordination et suivi de l'action de l'inspection des installations classées sur les risques technologiques, notamment au sein des unités territoriales (UT),
- participation à la surveillance des ESP aux sein des installations classées,

L'agent est en relation avec :

l'administration centrale en charge des activités concernées,

les autres services de la DREAL concernés par l'activité,

les services de l'État en région et en départements (préfectures, DDEA, DDT...),

les autres agents du groupe et du service et notamment le pôle inter-régional ESP.

Conditions particulières d'exercice du poste : Déplacements en région et à Paris

Profil :

Savoirs

bonne maîtrise de la législation des installations classées et des ESP

bonne connaissance de la technologie des équipements sous pression et des secteurs d'activité ou il est référent, technique de contrôle, de surveillance et d'inspection.

Savoirs faire :

bonne aptitude pour le travail en équipe

capacité d'analyse, de synthèse et force de proposition,

bonne expression écrite,

Aptitude au fonctionnement en mode projet

Savoirs être :

Qualité d'analyse

Capacités d'adaptation aux évolutions réglementaires et techniques,

Esprit de synthèse

Rigueur et organisation

Contacts :

Personne à contacter : Responsable du service Prévention des risques Jean-Yves DUREL – 03 80 29 40 70

mel : jean-yves.durel@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bretagne

Fiche descriptive du poste n°347

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rennes

Fonction : CI 93801 - chargé de mission environnement, engrais, chimie au service PPR/DRT-division risques technologiques-

Anime et met en œuvre la politique de prévention des risques technologiques (hors canalisations et équipements sous pression) en particulier dans les domaines concernant les stockages de produits chimiques, phytosanitaires et d'engrais.

Analyse et participe à l'instruction des études de danger produites par les exploitants, évalue les aléas et propose au préfet des prescriptions à imposer.

Connaît et contrôle les risques technologiques recensés au plan régional dans son domaine de compétence.

Incite les exploitants d'ICPE à étudier et mettre en œuvre des actions de réduction des risques à la source.

Veille à la prise en compte des risques technologiques dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme.

Assure l'animation et veille à l'avancement des PPRT.

Elabore des éléments de doctrine à l'usage des inspecteurs.

Elabore des synthèses du retour d'expérience.

Assure l'animation, le suivi et l'évaluation de l'information préventive des populations exposées à des risques technologiques.

Assure le suivi de la mise en œuvre des fonds délivrés par le ministère pour l'élaboration et la mise en œuvre des PPRT.

Assure le suivi de la mise en œuvre des actions annuelles relatives aux risques technologiques(plan d'inspection, PPRT,...).

Assiste le préfet en situation de crise liée aux risques technologiques.

Profil :

Connaissance de la loi risques et du code de l'environnement (livre V)

Connaissance de la réglementation des ICPE et des PPRT

Connaissance de Map Info

Connaissances techniques approfondies des secteurs du stockage et de la distribution des engrais et des produits chimiques

Savoir réaliser une inspection technique ou organisationnelle

Savoir analyser une étude et instruire un dossier

Savoir rédiger un arrêté de prescriptions techniques et organisationnelles

Savoir présenter un dossier devant une commission

Savoir communiquer en situation de crise

Savoir communiquer en réunion technique, en réunion de concertation et en réunion publique

Savoir animer un réseau

Savoir négocier et argumenter

Contacts :

M. Jean-Pierre Gaillard

chef du service PPR -prévention des pollutions et des risques-

Tél. : 02.99.33.45.55

jean-pierre.gaillard@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bretagne

Fiche descriptive du poste n°355

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Plérin

Fonction : CI 93829 - chargé d'environnement - inspecteur installations classées à l'UT des Côtes-d'Armor

Contrôle le respect de la législation des ICPE. Contribue à assurer la sécurité et la sûreté des établissements industriels afin de prévenir les pollutions, les risques et les nuisances.

Membre de l'équipe en charge d'activités environnement (principalement risque industriel SEVESO, silos,...)

Nature de la contribution attendue :

Vérifier et constater le respect des prescriptions réglementaires, donner les suites (administratives, sanctions pénales).

Conduire l'instruction de dossiers de demandes d'autorisation, rédiger le rapport et le projet d'arrêté préfectoral présenté en commission départementale.

Instruire les plaintes et enquêter à la suite des accidents et pollutions.

Compte tenu de la taille de l'équipe et des réorganisations en cours, le contenu du poste est susceptible d'évoluer. Des missions transversales peuvent être attribués comme correspondant "qualité" ou correspondant "informatique".

Profil :

Connaissances techniques

Maîtrise de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et aux déchets

Maîtrise des techniques d'inspection

Connaissances techniques dans les différents champs des nuisances industrielles (bruit, odeur, pollutions) et risques accidentels et chroniques

Expertise des études d'impact, des études de danger, des analyses résiduelles de risques

Maîtrise de l'application des procédures qualité

Savoir faire :

Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision

Inspecter et instruire avec impartialité et méthode

Respecter les engagements et les délais

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité, organisation et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger rapports et projets d'arrêtés préfectoraux

Aisance à rapporter et communiquer en public

Constater et dresser des PV, établir des avis et rapports au parquet

Rendre compte

Conditions particulières d'exercice de l'emploi :

Habilitations et assermentation nécessaires. Déplacements réguliers. Risque de tension avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions prises. Diversité des domaines supervisés. Travail collaboratif et contacts nombreux avec partenaires privés, publics (préfecture, administrations), élus et associations.

Contacts :

M. Yvon Ory

chef de l'unité territoriale des Côtes-d'Armor

tél.: 02.96.74.78.54

yvon.ory@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bretagne

Fiche descriptive du poste n°360

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rennes

Fonction : CI 93828 - chargé d'environnement - inspecteur installations classées à l'UT de l'Ille-et-Vilaine

La Bretagne est une région industrielle de taille moyenne (7ème PIB industriel régional). Elle comprend plus de 2000 installations classées soumises à autorisation suivies par la DREAL.

Le département d'Ille-et-Vilaine se caractérise par :

- une population de plus de 950000 habitants,
- environ 420 installations classées soumises à autorisation en activité suivies par la DREAL, dont près de 45 établissements exerçant une activité principale dans le secteur agroalimentaire et 100 dans le domaine des déchets. Une activité importante est également présente dans le secteur de la construction et de la sous-traitance automobile (présence de PSA),
- 7 établissements SEVESO seuil haut, 4 établissements SEVESO seuil bas, 35 installations IPPC, 7 installations de réfrigération à l'ammoniac et 59 carrières.

L'unité territoriale est actuellement organisée en 2 équipes. Son effectif est de 13 agents dont 5 ingénieurs et 5 techniciens inspecteurs des installations classées.

Placé sous l'autorité du chef de l'unité territoriale, le titulaire du poste inspecteur des installations classées a plus particulièrement en charge les établissements industriels à risques technologiques importants dont les installations SEVESO AS. L'agent assure au 1er niveau la mise en œuvre des PPRT (4 PPRT à finaliser), l'instruction des demandes d'autorisation d'exploiter, les modifications et demandes complémentaires, les inspections et suites apportées, l'instruction des plaintes afférentes aux établissements dont il a la charge. Il participe aux exercices (PPI). Ce poste implique de fréquents contacts avec l'autorité préfectorale (en particulier cabinet/SIRACEDPC) et un travail collaboratif avec d'autres agents de la DREAL (service prévention des pollutions et des risques), des services déconcentrés (en particulier DDTM, SDIS) et les partenaires associés dans le cadre de la démarche PPRT.

Le département d'Ille-et-Vilaine en général et l'agglomération rennaise en particulier sont confrontés dans le cadre de projets d'aménagement structurant (création de nouvelles zones urbaines sur d'anciens sites industriels pollués, création d'une seconde ligne de métro, création d'une ligne à grande vitesse) à la prise en compte de pollutions historiques, à la réhabilitation des sites, à la gestion des sols pollués et aux mesures de restriction d'usage.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie des mines, possédant une expérience et des compétences affirmées dans le domaine des risques technologiques des installations classées pour la protection de l'environnement. Une grande disponibilité, des qualités de méthode et d'organisation, des aptitudes aux relations humaines et au travail en équipe sont nécessaires pour exercer ces fonctions.

Une bonne maîtrise de l'outil informatique est indispensable.

Contacts :

M. Guy Rouillé

chef de l'unité territoriale d'Ille-et-Vilaine

tél. 02.90.02.67.37

guy.rouille@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bretagne

Fiche descriptive du poste n°2129

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rennes

Fonction : DI - 93772 - chargé de mission énergie au service CEAL/DCAEC - climat, énergie, aménagement, logement

L'agent titulaire du poste assure au niveau local la conduite d'une mission, d'un projet et d'une politique sectorielle (énergie climat).

La mission principale de la division du climat, de l'air, de l'énergie et de la construction, CAEC du service CEAL, s'articule autour de "garantir la sécurité énergétique de la Bretagne en répondant aux engagements de la France en matière de climat et d'énergies renouvelables".

La montée en puissance des domaines de l'énergie et du climat peuvent entraîner une évolution des missions du poste.

Le titulaire du poste participe à l'élaboration et au portage des politiques énergétiques et climat, notamment la mise en œuvre les démarches de planification régionale, l'analyse et le suivi des thématiques particulières (éolien), l'instruction des projets (ZDE et certificats d'obligation d'achat d'électricité), l'animation des réseaux avec les partenaires de l'énergie, la définition et la mise en œuvre de projets (mise en œuvre du projet qualité du service).

Profil :

Le titulaire du poste travaille en équipe avec les autres agents de la division, laquelle comprend 11 personnes dont 5 sur les thématiques énergie climat.

L'agent participe à l'animation de réseaux de partenaires de l'énergie en Bretagne dans le domaine qui le concerne, DDTM, opérateurs, conseil régional, ADEME, ...

L'agent doit avoir la connaissance technique du champ d'intervention, de la politique publique et du droit spécifique au secteur suivi, des règles de déontologie sur la diffusion des données.

Il doit savoir analyser et identifier les problématiques, avoir un esprit de synthèse, disposer de capacités d'initiatives et d'autonomie, savoir rédiger.

Il doit savoir communiquer, travailler en réseau et s'adapter.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines intéressé par le domaine de l'énergie. L'agent bénéficiera d'une formation initiale, continue et d'un tutorat. Une expérience dans le domaine de l'énergie serait appréciée.

Contacts :

Mme Anicette Paisant-Béasse

chef du service CEAL

Tél. 02.99.33.45.55

anicette.paisant-beasse@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bretagne

Fiche descriptive du poste n°2879

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rennes

Fonction : DI 93811 - chargé de mission environnement, sites et sols pollués, santé au service PPR

Définition synthétique de l'emploi-type

Chargé de mission "SSP" et "santé" : Organiser et animer la doctrine nationale en matière de santé-environnement (PRSE) ; appliquer et coordonner la prévention des pollutions en matière des sites et sols pollués

Nature de la contribution attendue

Apporte une expertise et un conseil technique sur les thèmes "sites et sols pollués" et "santé" relatif à la police spéciale des installations classées

Assure une expertise et conseil technique auprès du préfet

Assure des actions d'information et de communication

Elabore les éléments de doctrine "sites et sols pollués"

Elabore les éléments de doctrine "santé"

Veille à la prise en compte des problématiques "sites et sol pollués" dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme

Prépare et réalise des contrôles réglementaires

Instruit des dossiers de réhabilitation "sites et sols pollués"

Coordonne la mise en œuvre du suivi des eaux souterraines (bancaisation, suivi qualitatif et quantitatif) auprès des unités territoriales DREAL

Anime en partenariat avec les autres services de l'État et le conseil régional le plan régional santé-environnement

Participe aux travaux du réseau des chargés de mission "sites et sols pollués" et "santé" dans le cadre de la mise en place de la doctrine du ministère

Profil :

Connaissances techniques

Maîtrise des connaissances techniques et juridiques dans le domaine des installations classées

Connaître la doctrine en matière des sites et sols pollués

Maîtrise de la doctrine "risques chroniques"

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Fonctionnement des "contrôlés" (comptabilité commerciale, circuits logistiques, organisation interne...)

Savoir faire

Rigueur et organisation

Bonnes capacités d'analyse et d'initiative

Etre doté d'une bonne aptitude au travail en équipe

Sens des relations humaines, relation avec des acteurs externes variés (collectivités territoriales, exploitants, bureaux d'études,...), services internes
Maîtrise des outils informatiques

Contacts :

M. Jean-Pierre Gaillard

chef du service PPR -prévention des pollutions et des risques-

Tél. : 02 99 33 45 55

jean-pierre-gaillard@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°388

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Orléans

Fonction : CI 93657 - référent risque accidentel et PPRT « entrepôts couverts » et stockage de produits chimiques, CLIC, urbanisme

Le Service de l'Environnement Industriel et Risques (SEIR) est composé de 2 départements de 12 personnes chacun. L'ensemble du SEIR comprend 29 agents.

Le département risques et sécurité industrielle contribue à la réduction des risques naturels et technologiques et met en oeuvre les politiques de sécurité industrielle (ESP canalisation).

Il pilote l'élaboration et l'application des PPRT et apporte soutien technique et méthodologique aux unités territoriales, en inspection des installations classées. En tant que pôle inter;régional, il apporte un appui technique auprès de la DREAL du Limousin.

Cet ingénieur est chargé d'une mission transversale en matière de pilotage des CLIC et de diffusion de la méthodologie d'examen des études de dangers. Il définit la politique de la DREAL en la matière et met en place les outils d'application destinés aux unités territoriales de la DREAL. Il assure par ailleurs la fonction de référent du secteur des entrepôts et de la chimie, en matière de bonne pratique de prévention et de mesures de maîtrise des risques. Il réalise des visites d'inspection et instruit des dossiers, notamment dans le cadre de l'élaboration des PPRT.

Il anime le réseau des services déconcentrés pour la mise en oeuvre des politiques de prévention des risques naturels du MEEDDM.

Ses activités principales sont :

- assurer_l'appui_technique_et_méthodologique_auprès_des_unités_territoriales_UT_(intranet notamment, par l'organisation de journées de formation à destination des inspecteurs, par la participation aux opérations d'information de UT
- dans les secteurs industriels dont il est en charge, participer à la définition des modalités d'application des PPRT, en lien avec l'échelon national (participation au groupe de travail sur le sujet)_coordonner les actions mises en oeuvre au niveau régional
- instruire des PPRT (en lien avec les DDT ou les UT)
- capitaliser et informer le réseau sur les bonnes pratiques de prévention des risques
- animer, assurer le fonctionnement et la programmation des CLIC – veiller à la diffusion des bonnes pratiques en matière d'examen des études de dangers

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant d'une expérience en matière de gestion des risques, ou souhaitant s'y former et s'y investir. Le candidat devra avoir le goût du travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles

Le candidat retenu bénéficiera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté (plan individuel de formation), établi en fonction des compétences et des connaissances nécessaires pour être à l'aise dans son poste au regard de son expérience antérieure.

Contacts :

Pascal BOISAUBERT, chef du département

pascal.boisaubert@developpement-durable.gouv.fr - Tél. 0236174430

Jean-Pierre RICHARD, chef du SEIR

jean-pierre.richard@developpement-durable.gouv.fr - Tél. 0236174420

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°389

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Lucé

Fonction : CI 94810 - Chef de la subdivision 4, Inspecteur des installations classées, inspecteur du travail dans les carrières

L'unité territoriale d'Eure et Loir (UT28) assure les missions d'inspection des installations classées. Elle comprend, sous l'autorité d'un chef d'unité, 2 subdivisions territoriales, 2 subdivisions thématiques carrières, et sites et sols pollués et SEVESO seuil haut (soit 5 ingénieurs, 4 techniciens et 3 secrétaires).

Le titulaire du poste aura pour mission d'animer la subdivision 4 en charge de l'inspection des installations classées et de l'inspection du travail des carrières et des installations de premier traitement de matériaux pour le département ; et d'assurer l'inspection des installations suivant le programme pluriannuel et l'instruction des dossiers.

En tant que chef de la subdivision 4, il aura comme activités principales :

- Superviser la gestion et la coordination de l'activité de la subdivision : veiller à la bonne réalisation des missions correspondant aux domaines de compétence de la subdivision en cohérence avec les orientations du chef d'unité territoriale et les objectifs de l'unité ;
- Superviser le reporting des activités sur l'outil GIDIC et les tableaux d'indicateurs ;
- Participer aux missions opérationnelles de la subdivision ;
- Instruire les dossiers de demandes d'autorisation d'exploiter, les cessations d'activité et les plaintes : rédiger les rapports et les projets d'arrêtés préfectoraux correspondants ;
- Inspecter les installations classées de carrières conformément au plan pluriannuel d'inspection : rédiger les rapports pour le préfet, les rapports de visite.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant d'une expérience dans le domaine d'activité ou souhaitant s'y former et s'y investir. Le candidat devra avoir le goût du travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles.

Le candidat retenu bénéficiera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté (plan individuel de formation), établi en fonction des compétences et des connaissances nécessaires pour être à l'aise dans son poste au regard de son expérience antérieure.

Contacts :

Roger PHILIPPE, chef de l'UT d'Eure et Loir

courriel : roger.philippe@developpement-durable.gouv.fr

tél. 02 37 91 27 70

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°1030

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Châteauroux

Fonction : CI 93521 - Inspecteur des installations classées - chef de la subdivision Indre 1

L'UT 18-36 de la DREAL Centre couvre les départements du Cher et de l'Indre. Elle comprend 15 agents répartis dans 4 subdivisions et 2 implantations (Bourges et Châteauroux). La subdivision 36-1 basée à Châteauroux comprend 3 agents.

La subdivision territoriale 36-1 a en charge l'environnement industriel des arrondissements de Châteauroux, du Blanc et de la Châtre (à l'exception des carrières, des établissements SEVESO et du secteur de la chimie, des dépôts d'engrais solides, des silos, des installations de traitement de VHU et des installations de traitement des ordures ménagères soumis à autorisation).

Le titulaire du poste a pour mission d'assurer l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement. Il doit répondre aux différentes sollicitations liées à ces activités. Il assure le management de la subdivision.

Il instruit les demandes d'autorisation d'exploiter et les cessations d'activité. Il inspecte les établissements. Il instruit les plaintes. Il suit les établissements ainsi que les sites et sols pollués. Il répond aux différentes sollicitations (avis en matière d'urbanisme, demandes de renseignements, avis sur les déclarations, ...). Il encadre le personnel de la subdivision. Il décline et suit la réalisation des objectifs de la subdivision.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines dynamique et motivé. Il devra posséder une capacité d'analyse des situations et de synthèse de leur présentation. Il fera preuve d'esprit d'initiative, d'une bonne aptitude à la négociation, d'un goût prononcé pour les contacts humaines et le travail en équipe.

Le candidat retenu bénéficiera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté (plan individuel de formation), établi en fonction des compétences et des connaissances nécessaires pour être à l'aise dans son poste au regard de son expérience antérieure.

Contacts :

M. Roger MIOCHE, chef de l'UT du Cher et de l'Indre - Tél. : 02 48 21 20 20 (à Bourges) 02 54 27 52 80 (à Châteauroux)

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°1595

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Orléans

Fonction : CI 93605 - chargé des risques chroniques "Santé" et "Air" / référent GIDIC et CEDRIC

Au sein de la DREAL Centre, Le Service Environnement Industriel et Risques (SEIR) est composé de 2 départements de 12 personnes chacun. L'ensemble du SEIR comprend 29 agents.

Le Département Impacts Santé Stratégie de l'Inspection agit pour la prévention des impacts sur les milieux naturels et sur la santé des populations, liés au fonctionnement des ICPE. Les agents réalisent des contrôles sur site des établissements. Le DISSI assure un rôle de coordination régionale de l'inspection et définit la mise en œuvre de la stratégie nationale.

Le titulaire du poste contribuera à l'animation de la politique régionale concernant les thèmes "Air" et "Santé-Environnement"

Le titulaire du poste aura en charge le support technique des UT concernant les rejets atmosphériques et les Evaluations des Risques Sanitaires pour certains secteurs d'activités implantés en région Centre. Dans ce cadre, il sera amené à réaliser des inspections d'ICPE. Il sera impliqué dans la gestion des thèmes COV et Quotas de CO 2.

Il participera aux travaux d'élaboration du 2è Plan Régional Santé Environnement, puis à sa mise en oeuvre.

Il sera le référent régional concernant GIDIC et CEDRIC. Il sera amené à réaliser des inspections d'ICPE.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant d'une expérience sur les thèmes de l'air et des risques sanitaires, ou souhaitant s'y former et s'y investir. Le candidat devra avoir le sens des contacts, de l'organisation, de bonnes capacités d'analyse et d'initiative et être doté d'une bonne aptitude au travail en équipe.

Le candidat retenu bénéficiera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté (plan individuel de formation), établi en fonction des compétences et des connaissances nécessaires pour être à l'aise dans son poste au regard de son expérience antérieure

Contacts :

- Bernard DESSERPRIX, chef du département

Téléphone : 02 36 17 44 19 – Courriel : bernard.desserprix@developpement-durable.gouv.fr

- Jean Pierre RICHARD, chef du SEIR

Téléphone : 02 36 17 44 20 – Courriel : jean-pierre.richard@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°2925

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Orléans

Fonction : CI 93395 - Référent risque accidentel et PPRT engrais (à terme) – gestion risque accidentel et PPRT pyrotechnie entrepôts – règlement REACH et SGH – urgence

Le Service de l'Environnement Industriel et Risques (SEIR) est composé de 2 départements de 12 personnes chacun. L'ensemble du SEIR comprend 29 agents.

Le département risques et sécurité industrielle contribue à la réduction des risques relevant de l'étude de danger dans les installations classées. Il met en oeuvre les politiques de sécurité industrielle (ESP canalisation), de prévention des risques technologiques et naturels majeurs ; il pilote l'élaboration et l'application des PPRT. Il apporte un appui technique auprès de la DREAL du Limousin.

Le titulaire du poste assure les missions relatives à la prévention des risques accidentels et la gestion des PPRT dans les secteurs des engrais et des entrepôts couverts. Il assure aussi des missions horizontales.

Le titulaire du poste est référent engrais pour l'ensemble des inspecteurs de la région : chargé de la prévention des risques accidentels (études de dangers, maîtrise de l'urbanisation, plan d'urgence) et de la gestion des PPRT, appui à la DREAL du Limousin, intégration de la réglementation équipements sous pression.

Il procède à des visites d'inspection et des instructions de dossiers selon les objectifs. Il est référent REACH SGH produits chimiques : représente la DREAL au GT REACH. Il assure les missions horizontales : plans d'urgence, appui aux SIDPC sur les PPI, transition POI PPI.

Le candidat retenu bénéficiera à sa prise de fonctions d'un programme de formation adapté (plan individuel de formation, habilitation), établi en fonction des compétences et des connaissances nécessaires pour être à l'aise dans son poste au regard de son expérience antérieure.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant d'une expérience en matière de gestion des risques, ou souhaitant s'y former et s'y investir. Le candidat devra avoir le goût du travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles.

Contacts :

Jean Pierre RICHARD, chef du SEIR

Téléphone : 02 36 17 44 20 – Courriel : jean-pierre.richard@developpement-durable.gouv.fr

Pascal BOISAUBERT, chef du département

Téléphone : 02 36 17 44 30 – Courriel : pascal.boisaubert@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°2927

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Orléans

Fonction : CI 93396 - chargé de missions croisées sur les risques technologiques et naturels

Le Service Environnement Industriel et Risques (SEIR) de la DREAL Centre est composé de 2 départements de 12 personnes chacun. L'ensemble du SEIR comprend 29 agents.

Le département risques et sécurité industrielle contribue à la réduction des risques relevant de l'étude de danger dans les installations classées. Il met en oeuvre les politiques de sécurité industrielle (ESP canalisation), .Il pilote l'élaboration et l'application des PPRT. Il apporte soutien technique et méthodologique aux unités territoriales, en inspection des installations classées. En tant que pôle inter-régional, il apporte un appui technique auprès de la DREAL du Limousin

Le titulaire du poste est chargé de missions croisées sur les risques naturels et technologiques

Cet ingénieur est chargé de la mission transversale pour la mise en oeuvre des PPRT et la prise en compte des risques naturels et technologiques majeurs dans les politiques d'aménagement et d'information préventive. . Il définit la politique de la DREAL en la matière et met en place les outils d'application destinés aux Unités Territoriales de la DREAL. Il assure par ailleurs la fonction de référent d'un secteur industriel, en matière de bonne pratique de prévention et de mesures de maîtrise des risques. Il réalise des visites d'inspection et instruit des dossiers, notamment dans le cadre de l'élaboration des PPRT.

Il aura comme activités principales :

- la prévention des risques naturels (réduction de la vulnérabilité, politiques de porter à connaissance, animation, budget)
- instruire des PPRT (en lien avec les DDT ou les UT)
- participer à la définition des modalités d'application des PPRT, en lien avec l'échelon national (participation au groupe de travail sur le sujet) coordonner les actions mises en oeuvre au niveau régional
- assurer l'appui technique et méthodologique auprès des unités territoriales UT (intranet notamment), par l'organisation de journées de formation à destination des inspecteurs, par la participation aux opérations d'information des UT
- capitaliser et informer le réseau sur les bonnes pratiques de prévention des risques

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant d'une expérience en matière de gestion des risques, ou souhaitant s'y former et s'y investir. Le candidat devra avoir le goût du travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles

Le candidat retenu bénéficiera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté (plan individuel de formation), établi en fonction des compétences et des connaissances nécessaires pour être à l'aise dans son poste au regard de son expérience antérieure.

Contacts :

Pascal BOISAUBERT, chef du département

pascal.boisaubert@developpement-durable.gouv.fr Tél 02 36 17 44 30

Jean-Pierre RICHARD, chef du SEIR

jean-pierre.richard@developpement-durable.gouv.fr Tél 02 36 17 44 20

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°2929

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Orléans

Fonction : CI 93399 - chargé de mission dans le domaine des déchets

Le Service Environnement Industriel et Risques (SEIR) de la DREAL Centre est composé de 2 départements de 12 personnes chacun. L'ensemble du SEIR comprend 29 agents.

Le Département Impacts Santé Stratégie de l'Inspection agit pour la prévention des impacts sur les milieux naturels et sur la santé des populations, liés au fonctionnement des ICPE. Les agents réalisent des contrôles sur site des établissements. Le DISSI assure un rôle de coordination régionale de l'inspection et définit la mise en œuvre de la stratégie nationale.

Le titulaire du poste est chargé de mission dans le domaine des déchets. Il assure des missions sur les aspects : participation aux travaux de révision et de suivi des plans de gestion régionaux et départementaux des déchets, évaluation environnementale de ces plans, implication dans le développement

des plans de prévention de la production de déchets, mise en place d'actions de sensibilisation des industriels sur la réduction de la production de déchets et l'augmentation de leur valorisation, information du public et communication, relations avec l'ADEME. Il est impliqué dans l'exercice GEREPE pour les déclarations relatives aux déchets. Il intervient si besoin en soutien du fonctionnel « Déchets » en charge du support technique des UT et est impliqué dans la gestion des dossiers de transferts transfrontaliers des déchets. Il assure la continuité des missions « déchets » du SEIR en cas de vacance de l'autre poste. Il est associé au programme d'inspections du SEIR.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant d'une expérience dans le domaine d'activité, ou souhaitant s'y former et s'y investir. Le candidat devra avoir le goût du travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles.

Le candidat retenu bénéficiera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté (plan individuel de formation), établi en fonction des compétences et des connaissances nécessaires pour être à l'aise dans son poste au regard de son expérience antérieure.

Contacts :

Bernard DESSERPRIX, chef du département

bernard.desserprix@developpement-durable.gouv.fr Tél 02 36 17 44 19

Jean-Pierre RICHARD, chef du SEIR

jean-pierre.richard@developpement-durable.gouv.fr Tél 02 36 17 44 20

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°3207

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : DREAL CENTRE

Fonction : DI - 93235 - Référent qualité certification accréditation

La DREAL Centre est un service de 460 personnes qui intervient sur la région Centre et également sur le bassin Loire-Bretagne en tant que service délégué de bassin.

La mission inter-services "Certification Qualité" est composée de la responsable qualité et d'un référent qualité certification accréditation. Elle est rattachée à la direction de la DREAL. Elle travaille en liaison avec les correspondants qualité des services et des unités territoriales. Elle a vocation à rejoindre à terme le Service pilotage et animation régionale (SPAR).

L'agent sera placé sous l'autorité directe du Responsable Qualité, responsable de la Mission Qualité.

L'agent aura pour activités principales :

- Animer le réseau des correspondants locaux Qualité au sein des services,
- Développer et maintenir l'acquisition d'une culture Qualité au sein de chacun des services en définissant les formations – informations – actions nécessaires en lien avec le responsable Formation, les chefs de service et le conseiller de gestion,
- Accompagner les chefs de services, responsables et pilotes de processus dans l'identification des missions à inclure dans les processus qualité,
- Assister les responsables et pilotes de processus « pilotage », « support » et « métier » dans la construction des processus, procédures et modes opératoires associés et au pilotage,
- Assister le responsable qualité dans l'évolution et le suivi du système de management de la qualité de la DREAL.

Profil :

Agent de catégorie A qui a déjà animé une démarche qualité ou participé activement à son fonctionnement, qui connaît la norme ISO 9001 V 2008, et qui souhaite s'investir dans le déploiement de cette culture dans une nouvelle structure.

Contacts :

VUILLOT Michel, Directeur adjoint

02 36 17 41 16

CASTAING Catherine, Responsable Qualité de la DREAL

catherine.castaing@developpement-durable.gouv.fr

02 36 17 46 21

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Champagne-Ardenne

Fiche descriptive du poste n°452

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Châlons-en-Champagne

Fonction : CI 95577 - Ingénieur au sein de la cellule « risques accidentels et technologiques » de la division environnement et sous-sol

La région Champagne-Ardenne compte plus de 1 100 installations classées soumises à autorisation dont 170 établissements à risques accidentels ou technologiques, dont une trentaine d'établissements Seveso (seuil haut et bas), un peu moins de 130 silos soumis à autorisation, des stockages de liquides inflammables et des installations de réfrigération à l'ammoniac.

La division environnement et sous-sol est organisée en 2 cellules, pilotées chacune par un adjoint au chef de division et spécialisées, l'une sur les risques accidentels et technologiques, l'autre sur les risques chroniques et les impacts sur l'environnement. Outre le chef de la division, elle compte 11 inspecteurs (y compris les adjoints), une chargée de communication à temps partiel et deux secrétaires.

La cellule « risques accidentels et technologiques » est constituée de 2 binômes dont les thématiques dominantes sont, d'une part, les gaz et liquides inflammables et les entrepôts de produits combustibles, d'autre part, les silos, engrais, produits agropharmaceutiques et ammoniac. Outre l'animation et la coordination de l'inspection des installations classées sur la région dans son domaine de compétence (une vingtaine d'inspecteurs sur 4 départements), elle est chargée du suivi en direct de plusieurs installations dont une dizaine d'installations Seveso seuil haut et une dizaine de silos « à enjeux très importants ». Les inspecteurs de la cellule participent par ailleurs à des groupes de travail nationaux.

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste sera placé sous l'autorité hiérarchique de l'adjoint au chef de la division qui pilote la cellule « risques accidentels et technologiques ». Au sein du binôme « silos, engrais, produits agropharmaceutiques et ammoniac », il aura en charge le suivi en direct de plusieurs installations classées Seveso seuil haut, de silos sensibles et d'installations de réfrigération à l'ammoniac. Il pourra être amené à participer aux groupes de travail nationaux sur ces thématiques. Il assurera enfin, dans son domaine de compétence, le rôle d'ingénieur fonctionnel en appui des inspecteurs des groupes de subdivisions.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines expérimenté dans le domaine des risques accidentels ou technologiques, ou à un ingénieur particulièrement intéressé par ce domaine. Il devra avoir le goût du travail en équipe et une bonne capacité à établir et entretenir des relations avec de nombreux acteurs d'origines variées.

Contacts :

Marie LECUIT-PROUST - Chef de la division environnement et sous-sol – Tél. : 03.26.69.33.36

M. Thierry DEHAN, Chef de la cellule "risques accidentels et technologiques" - Tél : 03.26.69.33.76

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Champagne-Ardenne

Fiche descriptive du poste n°3203

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Châlons en Champagne

Fonction : DI 94429 - Inspecteur des ouvrages hydrauliques

Le service risques et sécurité compte une trentaine de personnes et met en œuvre les compétences du MEEDDM en matière de santé-environnement. Il met en œuvre les politiques de prévention des nuisances industrielles et des risques technologiques, de l'hydrométrie et de la prévision des crues sur le bassin Seine-amont Marne-amont. Il est en charge de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement et du pôle inter-régional de contrôle des digues et barrages.

Il est constitué de trois pôles :

le pôle santé-environnement,

le pôle risques technologiques,

le pôle hydrologie hydraulique.

Mission du pôle :

Inspection des barrages et des digues,

Pilotage du pôle inter-régional de contrôle des ouvrages hydrauliques,

hydrométrie,

Prévision des crues,

Communication, information du public sur les risques.

Profil :

Connaissances en hydraulique, en hydrologie, en mécanique des sols et en génie civil.

Savoir-faire :

Animation de réunion,

Aptitude organisationnelle,

Rigueur et méthode.

Savoir-être :

Relationnel pour le travail en partenariat avec de nombreux services, l'animation de groupes de travail pour la construction du pôle inter-régional de

contrôle des digues et barrages,

Capacité à croiser les approches de domaines différents (connaissance du fonctionnement des ouvrages et approches probabiliste dans les études de dangers

Contacts :

Mme Marie LECUIT-PROUST, chef du service risques et sécurité : 03 51 41 64 35 ou marie.lecuit-proust@industrie.gouv.fr

M. Raynald VICTOIRE, responsable du pôle hydrologie hydraulique : 03 51 41 64 58 ou raynald.victoire@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Champagne-Ardenne

Fiche descriptive du poste n°2784

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Troyes

Fonction : CI 93712 - Inspecteur des installations classées, référent « Milieux Naturels » au sein de l'Unité Territoriale de l'Aube – Haute-Marne n°922

Créée début 2009 par fusion de la DIREN, de la DRE et de la DRIRE, la DREAL Champagne-Ardenne a compétence sur quatre départements : les Ardennes, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne, qui représentent ensemble environ 3 % du poids économique de la France et placent la région au 5ème rang pour le taux d'emploi industriel. Le siège de la DREAL est implanté à Châlons-en-Champagne, préfecture de région.

La DREAL Champagne-Ardenne compte 6 services au siège, qui pilotent l'ensemble de ses activités, et dispose de trois unités territoriales. L'une d'entre elles couvre les deux départements de l'Aube et de la Haute-Marne, avec deux implantations à Troyes et Chaumont. Troyes est une ville moyenne dont l'agglomération compte 125 000 habitants, distante d'environ 100 km de Chaumont, 1h10 par l'autoroute et de 1h30 de Paris par le train.

La région Champagne-Ardenne comprend 1 100 installations classées soumises à autorisation à ce jour. Elle a un passé industriel composé d'industries lourdes et ayant généré des pollutions nombreuses (métaux et solvants) au regard de la taille de la région.

Les départements de l'Aube et de la Haute-Marne comptent respectivement environ 300.000 et 200 000 habitants. Sur les 550 installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation suivies par la DREAL qui compte l'Unité Territoriale (355 pour l'Aube et 195 pour la Haute-marne), 110 sont des carrières.

Les principaux secteurs d'activités sont l'industrie agro-alimentaire (silos, stockage d'engrais, de produits agropharmaceutiques et de produits toxiques, sucreries, distilleries, déshydratations, ...), les industries métallurgiques et mécaniques, incluant le traitement de surfaces, les papeteries, le textile incluant les teinturiers, ainsi que le bois et les déchets. Le traitement des sites pollués fait également partie des attributions de l'Unité Territoriale.

L'Unité Territoriale instruit annuellement de nombreux dossiers de demandes d'autorisation d'exploiter des installations classées et le contenu des études d'impacts doit faire l'objet d'une attention de plus en plus grande au regard des enjeux de protection des ressources et de la biodiversité.

Placé sous l'autorité hiérarchique directe du Chef de l'Unité Territoriale pour la compétence bi-départementale « milieux » et du chef de la 2ème subdivision de l'Aube pour sa mission d'inspecteur des installations classées, le titulaire du poste sera chargé des missions suivantes, en vue d'une expertise collégiale, pluraliste et intégrée des affaires :

- assurer une cohérence entre le siège et les agents de l'Unité Territoriale lors de l'instruction des affaires traitées en départements et faciliter les

échanges. Notamment il sera un lien privilégié de transmission des connaissances vers les inspecteurs des installations classées d'une part, mais il assurera également le relais des difficultés rencontrées localement vers les services du siège (SRS, SMN) d'autre part. Il assistera également en tant que de besoin les autres inspecteurs lors des réunions préliminaires autour des nouveaux projets à enjeux « milieu naturel ».

- assurer la liaison avec le SMN sur les évolutions réglementaires et leurs applications en départements,
- assurer la mission d'inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement : Instruction des dossiers d'autorisation au titre installations classées pour la protection de l'environnement, réalisation de visites d'inspections,
- préparer les avis sur les documents d'urbanisme pour l'Aube (PLU, SCOT, zones industrielles, PAR, lignes électriques, éolien...) dès que l'Unité Territoriale est consultée, y compris l'avis spécifique dans le cadre de l'autorité environnementale,
- dans le cadre de la gestion de la ressource en eau, préparer et participer à la MISE de l'Aube, assurer la liaison entre la DREAL et la DDT, proposer et monter avec les autres services chargés de la gestion de l'eau des études particulières sur certaines zones, dès lors qu'une zone industrielle induit une forte pression sur les nappes souterraines, exploiter les données de la banque ADES du BRGM (cette mission pouvant avoir un caractère bi-départemental le cas échéant),
- assurer la liaison avec la mission SI(G) du siège pour la transmission de documents.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant déjà une solide expérience en tant qu'inspecteur des installations classées. Au sein d'une équipe active, le titulaire devra faire preuve d'une bonne capacité d'analyse et de synthèse, être à la fois pédagogue et savoir être strict quand cela est nécessaire, posséder des compétences rédactionnelles et relationnelles tout en faisant preuve de dynamisme et d'initiative pour assurer une approche cohérente entre les différents agents dans le traitement des affaires.

Contacts :

Pierre CASERT, Chef de l'Unité Territoriale par intérim : Tél 03.25.30.21.56

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Champagne-Ardenne

Fiche descriptive du poste n°3029

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Châlons-en-Champagne

Fonction : CI 317 - Inspecteur des installations classées n°317

La DREAL Champagne-Ardenne s'étend sur quatre départements (Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne) qui représentent environ 3% du poids économique national et placent la région au 5ème rang pour le taux d'emploi industriel. Son siège est implanté dans la capitale régionale à Châlons en Champagne, agglomération de taille moyenne (environ 60.000 habitants) située à une demie-heure de Reims, une heure de Troyes et moins d'une heure de Paris par le TGV.

La région Champagne-Ardenne comprend 1 100 installations classées soumises à autorisation à ce jour. Elle a un passé industriel composé d'industries lourdes et ayant généré des pollutions nombreuses (métaux et solvants) au regard de la taille de la région.

La région Champagne-Ardenne compte du 1er janvier 2009, 12 sites SEVESO AS autorisés. Les sites Seveso AS sont suivis en direct par Pôle Risques Technologiques de la DREAL.

Missions du service:

Le service risques et sécurité comporte une trentaine de personnes et met en oeuvre les compétences du MEEDDM en matière de santé-environnement. Il met en oeuvre les politiques de prévention des nuisances industrielles et des risques technologiques, de l'hydrométrie et de la prévention des crues sur le bassin de Seine-amont. Il est en charge de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement et du pôle interrégional de contrôle des digues et des barrages.

Il est constitué de 3 pôles:

- le pôle santé-environnement
- le pôle risques technologiques
- le pôle risques hydrologie, hydraulique.

Missions du pôle:

Le présent poste sera placé au sein du pôle risques technologiques dont les principales missions sont les suivantes:

- inspection des installations classées pour la protection de l'environnement(ICPE) avec un suivi en premier niveau des installations Seveso seuil haut
- suivi de la mise en oeuvre des plans de prévention des risques technologiques (PPRT), le suivi des comités locaux d'information

et de concertation (CLIC)

- inspection des équipements sous pression, canalisations de transport des matières dangereuses, réseaux de distribution de gaz
- appui fonctionnel aux GS et la coordination régionale dans le domaine des risques accidentels ou technologiques (ICPE, équipements sous pression, canalisations de transport des matières dangereuses, réseaux de distribution de gaz)
- participation à des travaux nationaux d'élaboration de la réglementation et de la doctrine de l'inspection des installations classées dans le domaine des risques accidentels ou technologiques.
- communication, information du public sur les risques.

Attributions du titulaire :

Sous l'autorité de chef de pôle risques technologiques, le titulaire du poste assurera les missions suivantes:

- inspection des installations classées
- suivi en premier niveau des certains sites Seveso seuil haut (instruction, inspection)
- appui fonctionnel aux unités territoriales dans le domaine des silos, des risques naturels, voire d'autres thématiques en fonction des évolutions de la réglementation et de l'organisation du pôle
- instruction des dossiers de demandes d'autorisation d'exploiter
- réalisation de visites d'inspection ICPE
- participation aux groupes de travail nationaux
- participation à l'amélioration des procédures qualité pour son domaine de compétence.

Partenaires principaux:

- industriels, organismes, préfecture, unités territoriales, MEEDDM

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie rigoureux, ayant de bonnes capacités relationnelles pour la coordination régionale et un bon esprit d'initiative, disposant d'une bonne connaissance des installations classées, à défaut d'un ingénieur susceptible de se former (poste de 1er niveau).

Profil :

Ce type de poste requiert de la rigueur, de bonnes capacités relationnelles pour la coordination régionale et un bon esprit d'initiative.

Contacts :

Marie LECUIT-PROUST, Chef du Service Risques et Sécurité – marie-lecuit.proust@industrie.gouv.fr -  03.51.41.64.35

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Champagne-Ardenne

Fiche descriptive du poste n°3027

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Chaumont

Fonction : CI 96570 - Inspecteur des installations classés n° 931 Bis

Le département de la Haute-Marne compte :

- 200.000 habitants, dont environ la moitié concentrée sur trois villes : Saint-Dizier, Chaumont, Langres,
- un peu plus de 300 PMI de plus de 10 salariés,
- 170 installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation dont 40 carrières et 17 établissements prioritaires.

Les principaux secteurs d'activité sont l'industrie métallurgique (fonderies, forges et traitements de surfaces), notamment sur la Vallée de la Marne en amont de St-Dizier et dans le secteur de Nogent (coutellerie, outillage, prothèses médicales), l'industrie agroalimentaire, la sous-traitance automobile, les industries de transformation du bois, et la plasturgie qui se développe dans le secteur de Langres.

L'implantation locale de la DREAL comporte une subdivision « environnement /sous-sol » comprenant 3 ingénieurs et 2 techniciens et 3 contrôleurs des transports terrestres . L'implantation est placée sous l'autorité d'un chef de l'unité territoriale bi-départementale (Aube et Haute-Marne) : un ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines coordonnateur départemental de la Haute-Marne le seconde essentiellement pour la partie installations classées, un contrôleur divisionnaire des transports terrestres basé à Troyes assurant le suivi de l'action spécifique en ce domaine.

Le poste à pourvoir est celui d'ingénieur de l'industrie et des mines au sein de la subdivision « environnement /sous-sol » en Haute Marne.

Cet ingénieur vient renforcer l'équipe actuelle. Un redécoupage des activités des inspecteurs pourra être réalisé en fonction des compétences et affinités de chacun. font de l'aspect santé environnement et des inégalités environnementales associées une priorité pour la DREAL Champagne Ardenne,

Des actions ont montré un potentiel de substitution des produits. Ceci montre qu'un effort dans ce domaine doit être poursuivi (mise en œuvre de la démarche reach, stratégie substances)

Le service risques et sécurité compte une trentaine de personnes et met en œuvre les compétences du ministère du développement durable en matière de santé-environnement. Il met en œuvre les politiques de prévention des nuisances industrielles et des risques technologiques, de l'hydrométrie et de la prévision des crues sur le bassin Seine-amont Marne-amont. Il est en charge de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement et du pôle interrégional de contrôle des digues et barrages.

Il est constitué de trois pôles :

le pôle santé-environnement

le pôle risques technologiques

le pôle risques hydrauliques

Le présent poste sera placé au sein du Pôle Santé Environnement sous l'autorité d'un ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, responsable du pôle.

Sous l'autorité chef de Pôle Santé Environnement, le titulaire du poste assurera les missions suivantes :

- Instruction en premier niveau (en appui des UT) et en second niveau des dossier d'installations à fort enjeu et inspection de ces installations
- Coordination régionale (relais de la politique du MEEDDM-DGPR) et appui fonctionnel aux UT : REACH, actions produits chimiques, stratégie substances
- Etudes techniques sur les substitutions de substances, renseignements des utilisateurs, réalisation d'actions de communication
- Participation aux groupes de travail thématiques du second plan régional santé- environnement à titre d'expert

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines dynamique, expérimenté dans les domaines de l'environnement industriel, ou à un jeune ingénieur motivé ayant l'ambition de développer rapidement des compétences dans ces domaines.

Contacts :

Jean-Marie GIROD-ROUX

Chef de l'Unité Territoriale (UT) Aube/Haute-Marne

tél : 03.25.82.66.27

Ou

Vincent RUGUET

Adjoint au Chef d'UT

Coordonnateur départemental de la Haute-Marne

tél : 03.25.30.21.56

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Corse

Fiche descriptive du poste n°2984

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Ajaccio

Fonction : DI 94019 - Chargé d'opérations au sein de l'Unité Energie Climat du Service Energie et Sécurité

contexte :

L'île comprend deux départements, la Haute-Corse (Bastia) et la Corse-du-Sud (Ajaccio) et compte environ 290 000 habitants. La DREAL s'est mise en place au 3 mars 2009, réorganisant en cela les missions exercées auparavant par les DRIRE, DRE, et DIREN de Corse.

Sous l'autorité du chef de Service Energie et Sécurité coiffant les unités « Energie et Climat », « Contrôles de Sécurité », « Prévention des Risques » et l'unité territoriale « Subdivision de la Haute-Corse », l'unité « Energie Climat » auquel sera rattaché le titulaire du poste, exerce ses activités dans le domaine de l'énergie, du climat, mais également du suivi des concessions hydroélectriques et du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Le Poste :

- Mise en œuvre du fond chaleur et du plan climat territorial (SRAEC),
- Inventaire régional des émissions à effet de serre,
- Suivi de l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air locale,
- Contrôle des attributions annuelles des quotas CO2,
- Diffusion des modes de production moins émetteurs et plus économes,

Attributions et activités :

Dans un contexte de développement durable, il est nécessaire de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'actions de maîtrise de l'énergie, visant notamment à :

- Renforcer les performances énergétiques de bâtiments neufs et existants
- Améliorer l'efficacité énergétique dans les processus industriels et agricoles
- Réaliser le management environnemental pour réduire la consommation d'énergie du secteur des transports, ses émissions de gaz à effet de serre
- Etudier les effets du réchauffement climatique sur la biosphère
- Une utilisation rationnelle de l'énergie
- La limitation des émissions polluantes

Profil :

Ingénieur ayant si possible une expérience, au moins pour partie, dans les domaines concernés.

Maîtrise des outils informatiques indispensable, et intéressé par une expérience diversifiée.

Capacité à intégrer une équipe de travail et à entretenir de bonnes relations avec les partenaires en interne et en externe.

Contacts :

Patrice VAGNER, Directeur – tél. 04 95 51 79 75

Jean-Louis CHAUPIN, Chef de Service – tél. 04 95 23 70 76

Jean TERAZZI, Adjoint au Directeur – tél. 04 95 23 70 71

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Franche-Comté

Fiche descriptive du poste n°2846

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Besançon

Fonction : DI - Chargé de mission « Canalisations » au sein du Service de Prévention des Risques

Contexte et environnement professionnel :

La Franche Comté est une région fortement industrielle, la première en proportion des emplois. Le tissu industriel repose sur des grands groupes nationaux ou internationaux tels que Peugeot, Alstom, Solvay, ainsi que sur leurs équipementiers et sous-traitants et des activités traditionnelles telles que la lunetterie, l'horlogerie, les micromécaniques.

La région est traversée et desservie par un réseau de transport de matières dangereuses par canalisations diversifié et relativement dense (gazoducs – oléoducs Sud Européen, du Jura, de l'Otan – transport d'éthylène – saumoducs) et comporte plusieurs réseaux de chauffage urbain de vapeur ou d'eau surchauffée.

Description de l'unité d'affectation :

Le Service de la Prévention des Risques de la DREAL de Franche-Comté regroupe 30 personnes environ réparties dans quatre entités :

- Le Département Risques Chroniques et Sous-Sol ;
- Le Département Risques Accidentels, constitué outre le chef de département, de 4 ingénieurs - dont le poste objet de la présente fiche – et d'un technicien supérieur en chef ;
- Le Département Risques Naturels et Hydrologie ;
- Le Pôle Interrégional Barrages Est.

Le secrétariat du Service est assuré par un pool de secrétaires/assistantes.

Le Département Risques Accidentels sera en charge, sur la région, des missions d'inspection des installations classées des établissements à risques majeur (Seveso), de l'appui technique des unités territoriales de la DREAL sur le thème des risques accidentels, et du contrôle de la sécurité des équipements sous-pression et des canalisations.

Missions et activités :

Le titulaire du poste, placé sous l'autorité hiérarchique du chef de département, aura en charge la planification et l'organisation pratique des différentes actions de surveillance dans le domaine des canalisations sous pression. Ses missions concerneront principalement :

- le contrôle des canalisations en construction et en service (études de sécurité, psi, épreuves, gestion de crise, surveillance des organismes habilités, visite de surveillance approfondies et enquête accident...)
- l'instruction des procédures administratives relatives aux canalisations de transport (en liaison le cas échéant avec le futur service logement-bâtiment-énergie)
- le Suivi des réseaux de distribution publique de gaz combustible en service, y compris les incidents survenant sur le réseau et les actions de prévention et d'enquête associées ;
- l'Information préventive sur les risques présentés par les canalisations de transport (PAC)
- l'intérim et l'appui, en tant que de besoin, de l'ingénieur en charge du contrôle de la sécurité des des équipements sous pression au sein du

département.

Il travaillera en liaison étroite avec les DREAL coordinatrices (Rhône-Alpes et Lorraine principalement) pour les canalisations de transport traversant la région et avec les services d'administration centrale intervenant sur le thème, notamment en participant aux groupes de travail spécifiques nationaux.

Profil :

ce poste convient à un ingénieur disposant de compétences avérées dans les domaine suivants ou disposé à les acquérir rapidement pour son habilitation (profil spécifique « industrie ») :

- Inspections d'installations ;
- Résistance des matériaux, soudage ;
- Règlements relatifs à la sécurité et à l'exploitation des canalisations.

La formation nécessaire à la prise de poste sera définie en fonction de l'expérience du titulaire
Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :qualité d'adaptation, travail en équipe et en réseau

Contacts :

Corinne SILVESTRI, chef de service PR Tel : 03 81 21 68 18

Alain PARADIS, chef de département Tel : 03 81 21 68 23

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Franche-Comté

Fiche descriptive du poste n°3017

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Besançon

Fonction : DI - Ingénieur en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques

Missions de la structure :

Le service Prévention des Risques est en charge des missions de la DREAL visant à prévenir et réduire les risques naturels, technologiques et miniers, de nature accidentelle chronique et sanitaire, auxquels sont exposés les personnes, l'environnement et les biens.

Il regroupe 27 personnes au siège de la DREAL, dont un chef de service et un chef de service adjoint et s'organise autour de 3 départements «Risques Chroniques et Sous-Sol», «Risques Accidentels» et «Risques Naturels et Hydrologie» et un Pôle Interrégional en charge du Contrôle de la Sécurité des Ouvrages Hydrauliques.

Le service Prévention des Risques pilote, anime et coordonne l'activité des Unités Territoriales de la DREAL dans le domaine de l'inspection des installations classées et du contrôle de l'emploi des produits chimiques, de l'hygiène et la sécurité dans les mines et carrières, de l'emploi des explosifs. Il appuie et coordonne les services départementaux en charge des risques naturels et de sécurité des ouvrages hydrauliques. Il contribue à la connaissance des débits des cours d'eau nécessaire à l'exercice des polices de l'environnement, la prévision des crues et à la gestion équilibrée de la ressource en eau.

Descriptif de l'équipe :

Le contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques repose sur une activité de surveillance permanente de la part des exploitants et sur les contrôles exercés par les services de contrôle, au travers notamment d'inspections périodiques et de vérifications. En application de la circulaire du 31 juillet 2009, le Pôle Interrégional de Contrôle de la Sécurité des Ouvrages hydrauliques (PICSOUH) du service PR est appelé à intervenir dans ce cadre en Franche-comté et au profit des régions d'Alsace et de Bourgogne sur le contrôle de sécurité de l'ensemble des ouvrages hydrauliques (digues et barrages) quelque soit leur régime juridique et leur classe. Il est composé actuellement de 4 Ingénieurs, d'un chef de Pôle et fait appel en tant que de besoin au secrétariat commun du service.

LE POSTE

Positionnement hiérarchique

Le titulaire du poste est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service adjoint, qui assure la fonction de chef de Pôle.

Missions du poste

Le titulaire du poste est en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques qui lui sont confiés dans les régions constituant le secteur de compétence du Pôle. Les modalités d'intervention dans chacune des régions seront mis en place courant de 2011. Pour la région Franche Comté ses missions intègrent également , pour les ouvrages hydroélectriques concédés la mise en œuvre des règlements d'eau et l'inspection du travail.

Activités du poste

Le titulaire du poste est chargé du contrôle des barrages, digues et installations associées relevant du champ d'intervention du Pôle Interrégional de Contrôle de la Sécurité des Ouvrages hydrauliques. Les tâches correspondantes qui peuvent être différentes d'une région à l'autre, intègrent la prise en compte des risques liés notamment aux crues et aux éclusages, les besoins de débits réservés et les préoccupations environnementales. Elles comprennent notamment :

- la confirmation du classement ou surclassement de l'ouvrage

le suivi du respect des obligations générales et particulières des responsables d'ouvrages relatives à la sécurité (études de dangers, consignes, rapport de surveillance...) et l'instruction des documents correspondants,

la réalisation des inspections périodiques ou inopinées relatives à la sécurité et le suivi des événements importants pour la sûreté hydraulique, l'approbation des consignes prévues par le décret d'application (n°2007-1735)

la préparation de la saisine de l'administration centrale pour toute demande d'avis du CTPBOH, lorsque la réglementation l'exige ou en opportunité,

la rédaction de propositions au préfet de tout projet d'arrêté ayant pour objet la sécurité de l'ouvrage et les autres risques liés à sa présence,

la participation à l'élaboration et la révision des PPI

Et, pour les ouvrages hydroélectriques concédés en région Franche Comté, ,

l'instruction conjointe avec le service en charge des concessions des dossiers de projets d'ouvrages neufs ou de modification d'ouvrages existants,

les propositions d'arrêtés d'autorisation d'exécution de travaux

l'instruction des procédures de vidanges,

l'inspection du travail,

Il veille à la mise à jour des bases de données et pilote le classement des dossiers dont il a la charge. Il participe à la gestion de crise et assure l'intérim des autres membres du pôle.

Relations fonctionnelles

Le titulaire du poste est appelé à travailler en liaison étroite avec le service en charge des concessions hydroélectriques au sein de la DREAL, les services départementaux en charge de la police de l'eau, les SIRACED PC et les DREAL des régions adhérentes au pôle. Ainsi, le titulaire devra participer au réseau métier animé par le Pôle avec les DREAL et services de police de l'eau concernés, afin d'une part d'organiser le transfert des connaissances des ouvrages et du terrain et d'autre part de créer la synergie nécessaire entre les services. Pour les inspections notamment, il sera amené à se déplacer fréquemment et à travailler en équipe avec d'autres ingénieurs ou avec le bureau d'expertise techniques et de contrôle des grands barrages (BETCGB) basé à Grenoble. Il participe, en tant que de besoin, aux réflexions des groupes de travail mis en place par l'administration centrale.

Profil :

Exigences du poste

Le titulaire du poste doit disposer de compétences avérées – ou être apte à les acquérir rapidement pour son habilitation - dans les domaines de la mécanique des sols, géotechnique, génie civil, résistance des matériaux et hydraulique et de la réglementation relative à la sécurité et à l'exploitation des ouvrages hydrauliques. Les missions décrites demandent des capacités réelles d'analyse et de synthèse ainsi qu'un sens aigu du travail en équipe et en réseau, qu'il devra développer avec de nombreux acteurs d'origines variées.

CONDITIONS ET MOYENS PARTICULIERS D'EXERCICE DU POSTE

Habilitation pour l'inspection au titre du contrôle des ouvrages hydrauliques

Habilitation pour l'Inspection du travail pour les aménagements hydroélectriques concédés

Bonne aptitude physique indispensable (absence de vertige...)

Susceptible d'intervenir sur accident ou incident.

EVOLUTIONS POSSIBLES DU POSTE

Le champ d'action du Pôle selon les directives de la circulaire du 31 juillet 2009 est en cours de finalisation avec les régions Bourgogne et Alsace le contenu du poste sera donc affiné suivant les réflexions actuellement conduites en régions.

Contacts :

Corinne SILVESTRI, chef de service tel 03 81 21 68 18

Marie-Pierre COLLIN-HUET, adjoint chef de service 03 81 21 68 19

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°535

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rouen

Fonction : CI 94801 - Ingénieur au sein du bureau des risques technologiques chroniques du Service Risques, en charge de la problématique « déchets »

Contexte et environnement professionnel :

Le Service Risques est chargé de la déclinaison en région des politiques publiques relatives à la prévention des risques.

Il assure notamment la coordination fonctionnelle des unités territoriales de la DREAL pour les missions relevant de sa responsabilité.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le service Risques est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, le ministère, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Positionnement du poste :

Le fonctionnel déchets est placé sous l'autorité du chef du BRTC.

Il encadre un technicien supérieur au sein de l'unité déchets.

Missions et activités :

- Participer à l'établissement et au suivi des objectifs annuels sur la thématique "déchets"
- Développer des compétences sur la thématique "déchets"
- Prendre en charge la thématique "déchets"
- Prendre en compte l'application de la directive IPPC dans les dossiers
- Apporter un appui technique et réglementaire aux inspecteurs des installations classées
- Assurer la veille réglementaire et diffuser les informations
- Être référent sur les établissements prioritaires concernés
- Piloter des plans d'actions

- Gestion des pages Intranet et Internet liées à la thématique
- Participation aux groupes de travail nationaux des " correspondants déchets ",
- Participation à diverses commissions locales relatives aux déchets dont le SPPPI, commission de révision des PDEDMA, PREDIS (en appui technique au SRE),
- Contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets,
- Suivi des agréments d'éliminateurs d'huiles usagées, de pneumatiques, VHU, DEEE...
- Suivi des épandages,

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

Cursus d'habilitation de l'inspecteur des installations classées

Gestion générale des déchets

Gestion des déchets dangereux

Formation aux logiciels spécialisés (SIG & GIDIC)

Formation à l'application de la directive IPPC

Connaissance de l'anglais

Savoir-faire :

Avoir un esprit critique, d'analyse et de synthèse

Avoir de la rigueur et de l'objectivité

Savoir évaluer les enjeux

Aptitudes - Savoir-être :

Avoir le sens des relations humaines et du travail en équipe

Être transparent

Être disponible

Posséder une bonne capacité d'organisation

Être réactif

Contacts :

Personne à contacter : Guillaume Appéré, chef du service Risques

Tél : 02 35 52 32 30

Mél : guillaume.appere@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°536

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rouen

Fonction : CI - Fonctionnel toxiques

Contexte et environnement professionnel :

Le Service Risques est chargé de la déclinaison en région des politiques publiques relatives à la prévention des risques.

Il assure notamment la coordination fonctionnelle des unités territoriales de la DREAL pour les missions relevant de sa responsabilité.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le service Risques est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, le ministère, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Positionnement du poste :

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de bureau des risques technologiques accidentels , adjoint au chef du Service Risques.

Missions et activités :

- Participer à l'établissement et au suivi des objectifs annuels ainsi qu'à l'action de l'inspection sur la thématique risques.
- Développer les compétences sur la thématique risques.
- Prendre en charge la thématique « toxiques pour l'homme ».
- Apporter un appui technique et réglementaire aux inspecteurs des installations classées.
- Assurer la veille réglementaire et diffuser les informations.
- Être référent sur les établissements prioritaires affectés.
- Participer à la réalisation du programme d'inspections, d'analyse des études de dangers et au GT national Chimie fine.

- Assurer la gestion des pages intranet et internet liés aux thématiques.
- Prendre en charge les outils SIGNE et SIGALEA : participer à la mise en place de l'outil SIGNE et être référent sur ce sujet
- Répondre aux demandes et sollicitations ayant trait à la maîtrise de l'urbanisation.

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

- Suivre la formation de base et le cursus d'habilitation de l'inspecteur des installations classées
- Suivre la formation « bonnes pratiques en chimie fine »
- Maîtriser les outils SIGNE et SIGALEA

Savoir-faire :

- Faire preuve d'esprit critique, d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de rigueur, d'objectivité et de transparence
- Avoir le sens des relations humaines et du travail en équipe
- Savoir évaluer les enjeux

Aptitudes - Savoir-être :

- Être réactif et disponible,
- Avoir le sens du service public.

Contacts :

Guillaume Appéré, chef du Service Risques

Tél : 02 35 52 32 30

Mél : guillaume.appere@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°538

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rouen

Fonction : CI 94673 - Ingénieur fonctionnel ESP

Contexte et environnement professionnel :

Le Service Risques est chargé de la déclinaison en région des politiques publiques relatives à la prévention des risques.

Il assure notamment la coordination fonctionnelle des unités territoriales de la DREAL pour les missions relevant de sa responsabilité.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le service Risques est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, le ministère, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Positionnement du poste :

Le fonctionnel équipements sous pression est placé sous l'autorité du chef du bureau des risques technologiques accidentels, adjoint au chef du service.

Missions et activités :

Organisation et suivi de l'activité ESP

Pilotage des agents de terrain sur ces thématiques

Audits et visites approfondies d'organismes habilités et de services d'inspection reconnus

Traitement et suivi des demandes de dérogation à la réglementation

Suivi des équipements constatés en infraction ou dangereux du fait de leur état

Veille réglementaire et diffusion des nouveaux textes aux agents de terrain

Suivi des habilitations et des formations des agents, organisation de formations internes

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

Maîtriser la réglementation relative aux équipements sous pression

Savoir-faire :

Réaliser l'audit des services d'inspection

Être habilité pour les visites approfondies d'organismes de contrôle des ESP (SIR et Organismes Habilités).

Aptitudes - Savoir-être :

Être réactif et disponible,

Avoir le sens du service public.

Contacts :

Personne à contacter : Guillaume APPERE : Chef du service risques

Tél : 02 35 52 32 30

Mél : Guillaume.appere@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°542

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rouen

Fonction : CI 94729 - Ingénieur fonctionnel canalisations

Contexte et environnement professionnel :

Le Service Risques est chargé de la déclinaison en région des politiques publiques relatives à la prévention des risques.

Il assure notamment la coordination fonctionnelle des unités territoriales de la DREAL pour les missions relevant de sa responsabilité.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le service Risques est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, le ministère, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Positionnement du poste :

Le fonctionnel canalisation est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de bureau des risques technologiques accidentels, adjoint au chef du Service Risques.

L'unité sécurité industrielle est basée au siège de la DREAL et entretient des relations fréquentes avec le Bureau de la Sécurité des Équipements Industriels du MEEDDM, les agents des unités territoriales de la DREAL, les transporteurs, les distributeurs et les organismes habilités de la région.

Missions et activités :

Les principales missions du poste sont :

- suivi de l'activité de transport par canalisation ;
- suivi de l'utilisation domestique et de la distribution de gaz combustibles.

Le fonctionnel canalisation a en charge les instructions des dossiers de demande d'autorisation, de DUP et de mise en service. Il doit également surveiller l'activité des transporteurs par l'organisation de visites de contrôle et de réunions annuelles.

Il suit les évolutions réglementaires dans le domaine de l'utilisation domestique et de la distribution de gaz combustibles. Il organise une réunion annuelle avec les distributeurs de gaz et gère les enquêtes suite aux incidents de gaz.

Il est responsable du SIG canalisations de la DREAL et répond aux consultations des différents services dans le cadre d'instruction de dossiers énergie ou urbanisme.

Les objectifs à atteindre sont le suivi des activités et des affaires courantes sur le thème des canalisations de transport, de l'utilisation domestique de gaz et de la distribution de gaz.

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

- Suivre les formations pour l'habilitation canalisations

Savoir-faire :

- Posséder une capacité d'analyse et de synthèse
- Maîtrise de l'expression écrite et orale

Aptitudes - Savoir-être :

- Travailler avec rigueur et objectivité
- Aimer le travail en équipe

Contacts :

Guillaume APPERE, chef du service Risques

Tél : 02 35 52 32 30

Mél : guillaume.appere@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°2794

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Rouen

Fonction : DI 94597 - Chargé de mission "Schéma Régional Climat - Air - Energies, Fonds chaleur, Promotion ENR"

Description du service :

Le SECLAD prend largement en compte la déclinaison régionale des mesures du Grenelle de l'Environnement et affiche clairement sa vocation transversale « généraliste du développement durable » au travers de ses missions :

la gestion raisonnée de l'énergie dans son ensemble (connaissance, aspects réglementaires et économiques, énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie, observatoire climat-énergies) et le suivi de la direction régionale de l'ADEME,

la prise en compte de la problématique climat/air avec le pilotage d'Air Normand et de celle du bruit,

la déclinaison en région des programmes régionaux des politiques du logement avec les composantes sociales et énergétiques,

l'amélioration de la qualité environnementale et énergétique des constructions en région,

l'animation de la cellule économique régionale de la construction (CERHN) afin de faire le lien avec les entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics

l'aménagement du territoire avec la prise en compte du développement durable dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT) et la promotion d'actions telles qu'agendas 21, PDU...

l'évaluation environnementale des plans, programmes et projets (hors ICPE)

la protection des sites et des paysages en tant qu'éléments du territoire avec l'aspect acceptabilité des projets (industriels, énergétiques, éoliens...)

la sensibilisation, l'éducation et la formation à l'environnement et au développement durable, l'écoresponsabilité et l'écogestion,

le suivi et la promotion d'actions dans le domaine de « l'économie verte ».

Pour répondre à ces objectifs, le SECLAD est organisé en trois bureaux :

Énergie / climat

Logement / construction / aménagement

Environnement / développement durable

et un pôle :

Évaluation environnementale / Affaires Juridiques

Description de l'unité d'affectation :

Au sein du bureau énergie climat (BEC), l'unité énergie (UE) remplit plusieurs missions :

instructions réglementaires dans le domaine de l'énergie

animation/promotion sur les thèmes de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables

suivi de la filière professionnelle de l'énergie (Association énergies Haute-Normandie)

mise en place de la politique nationale (CPER, PO) sur ces mêmes thèmes

élaboration en liaison avec la région de Haute-Normandie du schéma régional climat-air-énergie (SRCAE)

mise en place et animation d'un observatoire régional climat -énergies

suivi des travaux de la direction régionale de l'ADEME

Elle dispose actuellement d'un effectif global de 4 personnes (le chef d'unité, un ingénieur, un technicien et une secrétaire à temps partiel).

Positionnement du poste :

Le chargé de mission «Schéma régional climat - air - énergies, fonds chaleur, promotion Enr » au sein de l'unité Énergie (UE) sera placé sous la double autorité du chef de l'unité énergie (UE) et du responsable du BEC.

Missions et activités :

piloter, pour la DREAL, le schéma régional climat - air - énergies (SRCAE) en partenariat avec la Région

suivre la mise en place du fonds chaleur renouvelable en liaison avec l'ADEME

assurer la promotion et le suivi du développement des Énergies renouvelables (EnR)

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

appréhender correctement la filiale énergétique nationale et régionale

connaître correctement les lois Grenelle de l'Environnement et les textes en découlant

avoir des connaissances sur le thème du climat

Savoir-faire :

avoir le sens de l'organisation

savoir respecter les délais

posséder le goût du contact et de la négociation

Aptitudes - Savoir-être :

être rigoureux

être disponible et loyal

avoir le goût du travail en équipe et de son animation

posséder un esprit de synthèse

Contacts :

Personnes à contacter :

Gérard DENOYER, chef de l'unité énergie (UE)

Tél : 02 35 52 32 41

Mél : gerard.denoyer@developpement-durable.gouv.fr

Alain SCHAPMAN, Chef du SECLAD, responsable par intérim du BEC

Tél : 02 35 52 32 40

Mél : alain.schapman@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Languedoc-Roussillon

Fiche descriptive du poste n°669

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Montpellier

Fonction : CI 94468 - Chef d'une subdivision environnement au sein de l'unité territoriale de l'Hérault

Missions (raison d'être du poste) : Assurer l'inspection des installations classées dans le département de l'Hérault, instruire les dossiers de demande d'autorisation d'implantation d'installations industrielles classées et gérer les plaintes.

Environnement du poste – Contexte et description du service : L'unité territoriale de l'Hérault se compose de 5 subdivisions, 4 ont en charge l'inspection des installations classées et une les contrôles techniques de véhicule. La subdivision H2, vacante, assure notamment l'inspection des unités de traitement des déchets ménagers et industriels et les activités relevant du travail des métaux. La subdivision est en contact régulier avec le service des risques naturels et technologiques.

Enjeux et dossiers principaux du poste : Le département de l'Hérault comporte 1.000.000 d'habitants. Il enregistre la plus forte croissance en population des départements français et cette expansion devrait se poursuivre et s'accélérer dans les 15 années à venir. Cette croissance démographique induit notamment des besoins, et des obligations en matière de valorisation et de traitement des déchets et une organisation rigoureuse en terme d'utilisation de l'espace. Le département de l'Hérault est actuellement déficitaire en terme de capacité de traitement des déchets ménagers. Le responsable du poste assurera, notamment, souvent dans un contexte local de très fortes oppositions, le contrôle de l'unité de méthanisation de Montpellier, de deux incinérateurs, de 8 centres de compostage, 5 centres de stockage de déchets non dangereux et trois centres de regroupement de déchets industriels. Le titulaire du poste doit notamment contribuer, par son action réglementaire visant à atteindre l'excellence en terme d'impact environnemental des installations qu'il contrôle, à favoriser l'acceptabilité par la population des unités indispensables au traitement de déchets sur le territoire.

Activités principales :

inspecter les installations classées pour la protection de l'environnement,

instruire les dossier de demande d'autorisation,

instruire les plaintes,

participer aux commissions locales d'information et de surveillance autour des unité de traitements de déchets,

participer aux groupes de travail constitués dans le cadre de la révision du plan départemental des déchets ménagers et assimilés

Management :

Exercé dans le poste : le responsable est assisté d'un technicien supérieur principal de l'industrie et des mines et d'une assistante à mi temps.

Positionnement dans la structure : Le poste est sous la responsabilité hiérarchique du chef de service, chef de l'unité territoriale de Hérault.

Relations internes et externes :

Pour l'exercice de ses missions, le responsable du poste devra entretenir des relations permanentes avec les industriels, les services de la préfecture et des sous préfecture, les associations de protection de l'environnement, les collectivités territoriales, les bureaux, d'études. En interne, des échanges réguliers sont tenus avec le service des risques naturels et technologiques., et avec les services Biodiversité, eau, paysage et celui en charge des évaluations environnementales.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Les responsabilités attachées au poste sont celles d'un inspecteur des installations classées. Le titulaire du poste disposera d'une large autonomie pour assurer les missions qui lui sont confiées. Il participera à l'astreinte mise en œuvre dans la DREAL en cas d'accident industriel et pourra, de plus, être conduit à se déplacer sur des sites industriels affectés par un accident pour lesquels il assure l'inspection. Il pourra assurer l'intérim du chef de service, chef de l'Unité Territoriale de l'Hérault.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques : Le poste nécessite des compétences techniques affirmées dans le domaine des procédés industriel et de leur impact environnemental

Compétences transversales : administratives règlementaire et juridique propre aux ICPE

Compétences relationnelles : bonne capacité d'écoute et de négociation

Modes d'acquisition : Formation techniques et administratives, tutorat

Profil :

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Une expérience affirmée dans l'inspection des installations classées est nécessaire pour aborder le poste avec une rapide efficacité. Le domaine du traitement des déchets est particulièrement sensible avec des oppositions, très souvent, fortement exprimées. Les associations, et riverains des sites de traitement des déchets, n'hésitent pas à mettre en cause, parfois vigoureusement, l'action de l'inspection. Le titulaire du poste doit disposer des compétences humaines mais aussi technique, administrative et juridique pour y répondre.

Conditions de travail :

Matérielles : Le poste nécessite de fréquents déplacements dans le département

Horaires et saisonnalités : Forte disponibilité nécessaire pour répondre a des réunions parfois tardives

Conditions particulières : Le titulaire du poste peut être conduit à se déplacer à tous moments sur un site affecté par un accident. Il pourra assurer l'intérim du chef de l'Unité Territoriale.

Contacts :

Marc MILLIET, chef de service, chef de l'unité territoriale de l'Hérault , 04.34.46.63.50

marc.milliet@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Limousin

Fiche descriptive du poste n°1562

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Limoges

Fonction : Ingénieur à l'unité Prévention des Risques des Pollutions et du Sous-sol chargé du suivi des établissements Seveso

Présentation de la région:

La région Limousin s'étend sur 3 départements. Elle dispose d'un tissu industriel relativement diversifié et essentiellement composé de PME. Au 31 décembre 2010 on compte 6 établissements SEVESO seuil haut et 3 SEVESO seuil bas.

Présentation du service:

Le titulaire du poste intégrera une équipe composée, outre le chef d'unité (ingénieur divisionnaire, adjoint au chef du service Prévention des Pollutions des Risques et Contrôle des Transports) de 11 chargés de mission (7 ingénieurs et 4 techniciens) et d'une secrétaire. Un second agent administratif est plus spécifiquement chargé des fonctions supports de l'ensemble du service.

Attribution du titulaire:

Le titulaire du poste sera chargé de traiter au premier niveau sur l'ensemble de la région les dossiers relatifs aux établissements SEVESO. Outre l'examen des diverses études et la participation aux inspections, il contribuera en liaison avec le responsable de l'unité, à l'organisation des CLIC et à la réalisation des PPRT.

Il est amené à apporter un appui technique aux inspecteurs de terrain en matière de risques technologiques dans les autres établissements.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines motivé, dynamique, rigoureux et prêt à s'investir fortement dans le domaine des risques industriels.

Contacts :

M. DUBEST - Chef de service : 05.55.11.84.20

M. DUMORA - Chef d'unité: 05.55.11.84.45

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Limousin

Fiche descriptive du poste n°3227

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Limoges

Fonction : Chargé de contrôle des ouvrages hydrauliques - PPRCT

Poste à pourvoir au sein du Service « Prévention des Pollutions, des Risques et Contrôles des Transports », Unité «Sécurité des Ouvrages Hydrauliques »

Placé au sein du service « Prévention des Pollutions, des Risques et du Contrôle Routier », l'unité de « Contrôle des Ouvrages Hydrauliques » a en charge l'ensemble des activités relatives à la sûreté des ouvrages hydrauliques :

- Inspections périodiques des ouvrages : selon le planning annuel établi, réalisation des inspections programmées, suivi des demandes formulées en conclusion des inspections.

- Suivi des ouvrages hydrauliques : sur la base des études, consignes, analyses et rapports fournis par l'exploitant de l'ouvrage, suivi du comportement de l'ouvrage et analyse du niveau de sûreté et appréciation de l'adaptation des moyens mis en oeuvre par l'exploitant pour atteindre les objectifs fixés.

Les études de dangers sont un point d'entrée essentiel de ce suivi :

- Sécurité amont et aval : PPI, consignes d'exploitation, consignes de crue.

- Inspection du travail : Activité strictement limitée au périmètre des ouvrages hydroélectriques concédés.

La région LIMOUSIN s'étend sur trois départements. Elle dispose d'un parc d'ouvrages hydrauliques important et diversifié (57 barrages hydroélectriques concédés, dont 20 de catégorie A : 11 barrages à PPI sur les 20). De plus l'unité basée à LIMOGES intervient actuellement au titre de « pôle de compétence interrégional barrages » pour les DREAL Auvergne, Poitou-Charentes et Centre portant ainsi le parc d'ouvrages à 123 barrages contrôlés. Ce parc sera étendu suite à la circulaire du 31 juillet 2009 relative à l'organisation du contrôle des ouvrages hydrauliques (barrages et digues autorisés).

Sous l'autorité hiérarchique du chef de l'unité « Sécurité des ouvrages hydrauliques », le chargé de mission a en charge en qualité d'inspecteur, l'ensemble des activités relatives à la sûreté des ouvrages hydrauliques pour certains ouvrages.

Activités :

- participation aux programmes d'inspection,

- suivi des ouvrages

- examen des études de danger,

- participation à des GT nationaux relatifs aux ouvrages hydrauliques,

- aide aux agents d'autres services pour les domaines pour lesquels il est compétent.

L'agent participe à l'astreinte.

Profil :

Ce poste demande des connaissances spécifiques dans de nombreux domaines liés à la sûreté des ouvrages (génie civil, analyse comportementale,

mécanique, contrôle commande...).

A défaut d'avoir une expérience dans ces domaines, il sera demandé au titulaire du poste de suivre les formations nécessaires proposées.

Savoir agir dans une grande autonomie tout en faisant remonter les éléments essentiels : grand sens du discernement et de la subsidiarité.

Professionalisme, dynamisme, sens des relations en fonction des interlocuteurs, grand sens du travail en équipe.

Contacts :

A.DUBEST : Chef de Service : 05 55 11 84 20

Ph.LAMARSAUDE : Chef de l'unité : 05 55 11 84 16

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Limousin

Fiche descriptive du poste n°3055

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Limoges

Fonction : DI 91703 - Ingénieur chargé du contrôle des ouvrages hydrauliques au PPRCT

Poste à pourvoir au sein du Service « Prévention des Pollutions, des Risques et Contrôles des Transports », Unité «Sécurité des Ouvrages Hydrauliques »

Placé au sein du service « Prévention des Pollutions, des Risques et du Contrôle Routier », l'unité de « Contrôle des Ouvrages Hydrauliques » a en charge l'ensemble des activités relatives à la sûreté des ouvrages hydrauliques :

- Inspections périodiques des ouvrages : selon le planning annuel établi, réalisation des inspections programmées, suivi des demandes formulées en conclusion des inspections.
- Suivi des ouvrages hydrauliques : sur la base des études, consignes, analyses et rapports fournis par l'exploitant de l'ouvrage, suivi du comportement de l'ouvrage et analyse du niveau de sûreté et appréciation de l'adaptation des moyens mis en œuvre par l'exploitant pour atteindre les objectifs fixés.

Les études de dangers sont un point d'entrée essentiel de ce suivi :

- Sécurité amont et aval : PPI, consignes d'exploitation, consignes de crue.
- Inspection du travail : Activité strictement limitée au périmètre des ouvrages hydroélectriques concédés.

La région LIMOUSIN s'étend sur trois départements. Elle dispose d'un parc d'ouvrages hydrauliques important et diversifié (57 barrages hydroélectriques concédés, dont 20 de catégorie A : 11 barrages à PPI sur les 20). De plus l'unité basée à LIMOGES intervient actuellement au titre de « pôle de compétence interrégional barrages » pour les DREAL Auvergne, Poitou-Charentes et Centre portant ainsi le parc d'ouvrages à 123 barrages contrôlés. Ce parc sera étendu suite à la circulaire du 31 juillet 2009 relative à l'organisation du contrôle des ouvrages hydrauliques (barrages et digues autorisés).

Sous l'autorité hiérarchique du chef de l'unité « Sécurité des ouvrages hydrauliques », le chargé de mission a en charge en qualité d'inspecteur, l'ensemble des activités relatives à la sûreté des ouvrages hydrauliques pour certains ouvrages.

Activités :

- participation aux programmes d'inspection,
- suivi des ouvrages
- examen des études de danger,
- participation à des GT nationaux relatifs aux ouvrages hydrauliques,
- aide aux agents d'autres services pour les domaines pour lesquels il est compétent.

L'agent participe à l'astreinte.

Profil :

Ce poste demande des connaissances spécifiques dans de nombreux domaines liés à la sûreté des ouvrages (génie civil, analyse comportementale, mécanique, contrôle commande...).

A défaut d'avoir une expérience dans ces domaines, il sera demandé au titulaire du poste de suivre les formations nécessaires proposées.

Savoir agir dans une grande autonomie tout en faisant remonter les éléments essentiels : grand sens du discernement et de la subsidiarité.

Professionalisme, dynamisme, sens des relations en fonction des interlocuteurs, grand sens du travail en équipe.

Contacts :

A.DUBEST : Chef de Service : 05 55 11 84 20

Ph.LAMARSAUDE : Chef de l'unité : 05 55 11 84 16

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°694

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Metz

Fonction : CI 93930 - Ingénieur Risques Industriels et Technologiques des risques

Environnement du poste – Contexte et description du service :

La Région Lorraine est une région au caractère industriel bien marqué dans laquelle tous les risques technologiques sont présents. Elle dispose d'un réseau de 4 500 km de canalisations de transport de matières dangereuses, ce qui représente environ 10% des ouvrages nationaux.

En outre, elle compte 38 établissements soumis à la directive SEVESO (raffineries, usines chimiques, dépôts d'explosifs, gaz inflammable...) concernant la maîtrise des accidents majeurs liés à des substances dangereuses. Parmi ces 38 établissements, 22 sont des établissements industriels dits SEVESO seuil haut, devant avoir un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) approuvé.

Le service Prévention des Risques (SPR) a pour missions de prévenir et d'agir contre les risques anthropiques et naturels.

Pour les mener à bien, le SPR est composé de 4 divisions : la division risques naturels et hydrauliques, la division risques miniers et sous-sols, la division impacts, la division risques technologiques et industriels (DRTI).

La DRTI est composée de 11,5 agents ayant des missions fonctionnelles et opérationnelles

La DRTI comprend deux entités:

- l'une consacrée aux risques technologiques liés aux installations classées et aux missions exercées pour le compte du Pôle Inter régional Risques Accidentels et Technologiques de l'Est (PIRATE) qui concerne 3 régions (Alsace-Lorraine-Franche Comté);
- l'autre consacrée aux risques industriels (canalisations, ESP) intitulée « pôle » équipement industriel qui intervient :
 - au titre des canalisations de transport de marchandises dangereuses en qualité de Dreal coordinatrice pour les 6 régions « Nord-Est » disposant d'un réseau de 10 000 km (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté).
 - au titre des ESP, elle intervient dans le cadre du fonctionnement du pôle Est implanté en Bourgogne et constitué des régions Alsace, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté.
- Les agents composant la DRTI travaillent indifféremment pour ces deux entités, en fonction des priorités

Les agents composant la DRTI travaillent indifféremment pour ces deux entités, en fonction des priorités définies par le chef de division.

Missions (raison d'être du poste) :

Veiller à la sécurité des équipements industriels (équipements sous-pression-ESP et canalisations de transport de matières dangereuses ; gaz, produits chimiques, hydrocarbures)

Assurer des missions de contrôle et d'expertise en matière de prévention des risques technologiques liés à une plusieurs thématiques.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Assurer la sécurité des personnes et des biens autour des installations industrielles les plus dangereuses.

Les installations prioritaires en matière de risques industriels (Seveso seuil haut et bas, silos de céréales, gros entrepôt...) ainsi que les canalisations de transports de matières dangereuses et les ESP.

Activités principales :

Dans le domaine des canalisations de transport :

Participer aux actions dévolues à la mission de coordination de la DREAL Lorraine

Dans le domaine des équipements sous pression (ESP)

Suivre, contrôler et surveiller les organismes intervenant en Lorraine dans le domaine des ESP

Dans le domaine des installations classées

- Etre le Référent risques accidentels des installations classées pour certains établissements
- Etre un Correspondant MEEDDM sur les thèmes sus-évoqués avec participation aux groupes de travail nationaux
- Travailler en binôme avec les inspecteurs des unités territoriales pour l'instruction des études de dangers et la mise en œuvre de la politique de maîtrise des risques définie par le ministère (maîtrise de l'urbanisation, gestion du risque résiduel, participation à l'élaboration des plans d'urgence),
- Participer à l'information préventive...

Relations internes et externes :

Externes :

- les exploitants d'équipements industriels et de canalisations
- les organismes de surveillance
- les exploitants d'installations classées
- l'administration centrale (DGPR) :groupes de travail thématiques nationaux
- la préfecture
- DREAL composant les pôles
- les collectivités territoriales,
- les associations,

Internes :

- liens avec les unités territoriales de la DREAL Lorraine , les entités du SPR (DRTI/DI)

Particularités et contraintes :

Déplacements fréquents en région et inter-région

Forte disponibilité, notamment en cas de crise

Recevoir une Habilitation pour les ESP, et pour les canalisations et pour inspecter les installations classées

Profil :

Compétences techniques :

Fortes connaissances techniques générales en matière de prévention des risques technologiques

Maîtrise des législations et réglementations afférentes aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), aux ESP et aux canalisations

Compétences transversales :

Savoir apprécier les écarts par rapport à la réglementation et prendre les dispositions nécessaires pour prévenir les risques et protéger les personnes, l'environnement et la santé publique

Savoir rédiger et savoir communiquer dans un souci de transparence et d'explicitation des politiques publiques

Savoir travailler en réseau,

Savoir rendre compte

Compétences relationnelles :

Capacité de négociation (sur arrêtés préfectoraux avec l'exploitant)

Capacité à s'intégrer dans une équipe

Profil :

Agent ayant une formation d'ingénieur et/ou motivé par l'ensemble des problèmes liés aux risques technologiques et industriels. Une expérience dans un poste en inspection des installations classées et/ou en canalisation de transport de matières dangereuses ou ESP serait appréciée.

Contacts :

Jacques MOLE, chef de la division risques technologiques et industriels : 03 87 56 42 59

jacques.mole@developpement-durable.gouv.fr

Norbert Lambin, chef du service prévention des risques : 03 87 56 42 16

norbert.lambin@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°700

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Metz

Fonction : CI 94720 - Ingénieur au pôle après-mines au service Prévention des Risques

Environnement du poste – Contexte et description du service :

La Lorraine est une région concernée par les activités minières, avec des exploitations dans le domaine du fer, du charbon et du sel ; seul le bassin salifère est encore en exploitation. Sur ces bassins se posent des problématiques de caractérisation des risques miniers ; ainsi que de surveillance et de mise en sécurité des sites en tant que de besoin.

Le service Prévention des Risques (SPR) a pour missions de prévenir et d'agir contre les risques anthropiques et naturels. :

Il est composé de 4 divisions : division impact, division risques technologiques, division risques naturels et hydrauliques, division risques miniers et sous-sols (DRMSS).

La DRMSS exerce les attributions relatives aux exploitations minières, à la gestion de l'après-mine et du sous-sol en application du code Minier.

La DRMSS comprend deux pôles : le pôle exploitations minières et sous-sols et le pôle Après-Mines régional et inter-départemental régional. Le chef du pôle Après-Mines est également le chef de la DRMSS. Ce pôle gère les dossiers relatifs à l'après-mine en Lorraine . L'ingénieur au sein du pôle devra apporter un appui technique, administratif et juridique aux régions composant le pôle interrégional après-mines Nord-Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais et Picardie).

Missions (raison d'être du poste) :

Surveiller en relation avec les différents partenaires (Géodéris, le département de prévention et de sécurité minière-DPSM- du Bureau d'Etudes Géologiques et Minières (BRGM) les séquelles liées ou inhérentes aux anciennes exploitations minières

Assurer la sécurité des personnes et des biens sur les parties de communes impactées par les anciennes exploitations minières

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Assurer les obligations de l'Etat au titre du Code Minier dans le domaine de l'après-mine dans le cadre de l'identification des risques résiduels pour la sécurité des biens ou des personnes, des mesures de surveillance nécessaires, de la prévention et de la gestion des risques (information des élus locaux sur les résultats de la surveillance).

Activités principales : Pilotage-Coordination

- Coordonner l'action des différents organismes qui interviennent pour le compte de l'Etat dans le domaine de l'après-mine et qui réalisent les expertises, les inventaires et la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de mise en sécurité
- Assurer le suivi des actions de surveillance micro sismiques, géotechniques
- Travailler en étroite collaboration avec les services en charge de l'urbanisme et les élus locaux pour définir les sujétions d'urbanisme dans les zones d'anciens travaux miniers
- Contribuer à l'élaboration et mettre en oeuvre les plans de prévention des risques minier (PPRM) : cartographie d'aléas...

- Contribuer à l'animation des comités de concertation sur les risques d'après-mines (comité inter départemental régional sur l'après-mines...)
- Apporter un appui technique, administratif et juridique pour gérer les différentes procédures relevant du Code Minier (modalités d'arrêt définitif des travaux miniers, renonciation de concessions)

Veille technique et réglementaire

Assurer la veille technique et réglementaire dans le domaine de l'après-mine

Information

Informers les parties intéressées : associations, élus, exploitants...sur la justification des aléas retenus et de leurs effets sur l'aménagement local

Relations internes et externes :

- Géodéris Groupement d'intérêt public ;
- le DPSM, assure des missions opérationnelles d'après-mine pour le compte de l'Etat (travaux de mise en sécurité des sites miniers ou de réalisation de dispositifs de surveillance) ;
- les-Communes,
- les-Particuliers,
- les Autorités préfectorales, les unités territoriales (UT), le ministère (DGPR...)

Particularités et contraintes :

Déplacements fréquents en région et ponctuels hors région.

Contraintes horaires éventuelles dans le cadre d'une gestion du temps de travail au forfait.

Compétences techniques

Connaissances techniques dans les différents domaines du sol et du sous-sol (Géologie Géotechnique, Hydrogéologie)

Maîtrise des réglementations spécifiques (code minier)

Connaissances juridiques générales

Connaissances des procédures réglementaires territoriales (enquêtes publiques, porter à connaissance...)

Compétences transversales

Capacités d'analyses et de synthèse

Savoir rédiger, savoir concerter, savoir négocier

Animation d'équipe projet Animer un réseau

Compétences relationnelles

Aptitude à rendre compte. Travail en équipe au sein du pôle

Profil :

Profil :

Agent ayant une formation d'ingénieur avec des connaissances techniques (cf sus-visées). Une personne ayant déjà eu une activité dans le domaine de l'urbanisme opérationnel (permis de construire...) et/ou de planification (plans de prévention des risques miniers...) ou s'étant investie dans le domaine lié au code minier serait particulièrement appréciée

Contacts :

Contacts :

- Pascale HANOCQ, responsable de la division Risques miniers et sous-sol, tél 03 87 56 88 28 ,

mél: pascale.hanocq@developpement-durable.gouv.fr

- Norbert LAMBIN, responsable du service Prévention des Risques - tél 03 87 56 42 16 -

mél : norbert.lambin@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°718

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nancy

Fonction : CI - Chef du Pôle MM2 à l'Unité Territoriale de Meurthe-et-Moselle et de Meuse de la DREAL Lorraine

Missions (raison d'être du poste) :

Exercer les missions de l'inspection des installations classées sur le secteur géographique désigné,

Environnement du poste – Contexte et description du service :

L'Unité Territoriale (UT) de Meurthe-et-Moselle et de Meuse est l'une des 3 UT de la DREAL Lorraine : elle s'étend sur l'ensemble des deux départements de

la Meurthe-et-Moselle (710 000 habitants) et de la Meuse (180 000 habitants). Elle compte actuellement 24 agents répartis sur trois implantations situées à Nancy (deux divisions de 2 pôles chacune, soit 15 agents), à Longwy (un pôle, soit 4 agents) et à Bar-le-Duc (un pôle, soit 5 agents).

L'activité de l'UT en matière d'environnement industriel est caractérisée par la présence dans les deux départements de 500 installations classées soumises à autorisation (dont 36 prioritaires, 8 Seveso seuil haut) présentant une activité variée (sidérurgie, automobile, mécanique, travail des métaux, plasturgie, verrerie, cristallerie, papeterie, traitement de déchets, ...) ainsi que par une importante activité en matière de sites et sols pollués (plus particulièrement dans l'arrondissement de Briey). Au sein de la division MM 1/2 « Impacts et Risques chroniques – Carrières », le pôle MM2 a principalement en charge le contrôle des établissements prioritaires appartenant aux secteurs d'activité suivants : soudières et industries du sel, cristalleries, papeteries ainsi que dans l'arrondissement de Nancy hors Communauté Urbaine du Grand Nancy, du suivi de l'ensemble des installations classées non affectées à d'autres divisions ou pôles de l'UT.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Les principales orientations du poste portent sur la réduction à la fois des différents rejets de certains établissements, dans un cadre à la fois de contraintes européennes et de reconquête des milieux environnants, et du risque accidentel dans les établissements industriels d'une manière générales et dans les sites SEVESO seuil bas en particulier qui relèvent du champ de compétence de l'entité dirigée par le titulaire du poste.

Activités principales :

Sous l'autorité directe de l'adjoint au chef de l'UT, et avec l'aide de son adjoint et des autres inspecteurs de la division le titulaire du poste aura pour missions :

- Assurer l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement du secteur géographique de Moselle Ouest hors certains établissements spécifiques.
- Instruire les demandes d'autorisation et propose des prescriptions de protection de l'environnement
- Participer aux interventions de la division « Impacts et Risques chroniques –Carrières », notamment par l'intérim.
- Examiner les demandes d'urbanisme qui sont soumises à la DREAL pour le secteur de compétence.

Management :

Exercé dans le poste : Un agents de catégorie B et un agent de catégorie C

Positionnement dans la structure : Sous l'autorité du chef de l'Unité Territoriale ou de son adjoint, exerce le rôle de chef du pôle MM2

Relations internes et externes :

Travail en équipe, tant au sein de l'Unité Territoriale qu'avec les agents du service Prévention des Risques de la DREAL Lorraine.

Contacts fréquents avec les industriels, les élus et les services administratifs.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

L'action du titulaire s'insère dans une action définie au niveau national et pilotée au niveau régional, sous l'autorité du préfet du département.

Profil :

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques :

Connaissances techniques et rédactionnelles requises. Expérience du domaine industriel appréciée

Compétences transversales :

Sens de l'organisation

Compétences relationnelles :

Capacité de travail en équipe et d'écoute

Modes d'acquisition:

L'obtention de son habilitation en tant qu'inspecteur des installations classées fait suite à certains stages organisés à l'échelon national ou local.

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines motivé, ayant déjà une expérience de l'ensemble des activités de l'inspection des installations classées ou désireux d'acquérir rapidement les compétences nécessaires.

Il devra posséder le sens de l'organisation et du travail en équipe et savoir en outre développer les qualités pour animer une équipe.

Conditions de travail :

Matérielles :

Véhicules de service à disposition

Contacts :

Pascal PELINSKI, Chef de l'UT de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

Tél : 03 83 36 80 50

Mel: pascal,pelinski@developpement-durable,gouv,fr

ou MohamedKHEDJOUT, Adjoint au chef de l'UT de Meurthe-et-Moselle et de Meuse

Tél : 03 83 36 80 47

Mel: mohamed,khedjout@developpement-durable,gouv,fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°723

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Metz

Fonction : DI 93917 - Ingénieur au pôle exploitations minières et sous-sol au sein de la Division Risques Miniers

Sous-Sol du service Prévention des Risques

Environnement du poste - Contexte et description du service:

La Lorraine est une région très concernée par les activités minières, avec des exploitations dans le domaine du fer, du charbon et du sel, seul le bassin salifère est encore en exploitation. Des activités d'exploitation de stockage souterrain de gaz naturel, d'installations de géothermie, de carrières, ainsi que de recherche d'hydrocarbures y sont par ailleurs exercées.

Le service Prévention des Risques (SPR) a pour missions de prévenir et d'agir contre les risques anthropiques et naturels. Il est composé de 4 divisions : division impact, division risques technologiques, division risques naturels et hydrauliques, division risques miniers et sous-sols (DRMSS).

La DRMSS exerce les attributions relatives aux exploitations minières, à la gestion de l'après-mine et du sous-sol en application du code Minier. La DRMSS comprend deux pôles : le pôle exploitations minières et sous-sol et le pôle Après-Mines régional et inter-régional.

Le pôle exploitation minière et sous-sol est composé de trois agents dont le chef de pôle, adjoint au chef de division. Ce pôle assure la surveillance des mines et des carrières en activité et les projets (titres miniers).

Missions (raison d'être du poste) :

Piloter les inspecteurs du travail en Unités Territoriales (UT) et réaliser l'inspection du travail dans les mines, et dans les carrières en tant que de besoin, sur les aspects hygiène et sécurité du travailleur ainsi que sur les lois sociales.

Instruire des titres miniers afin de veiller à la gestion correcte de la ressource, de s'assurer du respect des prescriptions réglementaires visant à empêcher que ne se produisent des événements dangereux ; limiter les impacts sur l'environnement.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Les missions, dans un cadre associant pour partie les unités territoriales de la DREAL, portent sur les dossiers liés aux exploitations minières et du sous-sol en application du code minier.

Activités principales :

- réaliser l'inspection du travail dans les mines et les carrières au titre du code minier, du règlement général des industries extractives (RGIE) et du code du travail;
- * vérifie le respect des règles concernant la sécurité, la santé et l'hygiène des travailleurs dans les mines et les carrières ;
- * contrôle l'action des organismes extérieurs de prévention (OEP) auprès des exploitants,
- assurer la gestion administrative de titres miniers (hydrocarbures,...) et de stockages souterrains ; traiter les déclarations de sondages
- instruire des demandes associées d'ouverture et d'arrêt de travaux et de renonciation au titre du code minier ;

Relations internes et externes :

- les autorités préfectorales, les communes
- les exploitants miniers ou de carrières
- les UT , le ministère (DGPR...)
- les délégués mineurs

Particularités et contraintes du poste :

Habilitation au titre du RGIE et du code du travail

Aptitudes physiques pour les contrôles sur le terrain

Déplacements fréquents en région , voire inter-région possibles - permis de conduire nécessaire

Profil :

Compétences techniques :

Maîtrise des outils informatiques usuels (Open Office),

Maîtrise des réglementations spécifiques (code minier, code du travail, RGIE...).

Connaissances techniques dans les différents domaines du sol et du sous-sol (géologie, hydrogéologie, géotechnique...)

Connaissances de la méthodologie d'instruction des dossiers relatifs aux titres miniers

Compétences transversales :

Sens de la rigueur et de l'organisation

Savoir analyser une situation et ses enjeux

Savoir rédiger, négocier, concerter

Compétences relationnelles :

Capacité à rendre compte et sens du travail en équipe

Profil :

De formation ingénieur es Connaissances en matière d'exploitation minière et des carrières, ainsi que de l'inspection du travail seraient appréciées.

Contacts :

- Pascale HANOCQ, chef de la division Risques miniers et sous-sol - Tél 03 87 56 88 28 - Mél : pascale.hanocq@developpement-durable.gouv.fr
- Norbert LaAMBIN, chef du service Prévention des Risques - Tél : 03 87 56 42 16 - Mél : norbert.lambin@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°724

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Metz

Fonction : CI 93696 - Chef du pôle "risques industriels et sidérurgie " MO4 à l'Unité Territoriale de la Moselle

Le département de la Moselle qui compte plus d'un million d'habitants connaît une densité industrielle très forte. Il se caractérise notamment par une activité encore significative de la sidérurgie et de ses sous-traitants. Par ailleurs, de nombreux sites à risques industriels doivent être contrôlés. Les unités territoriales de la DREAL, en liaison avec le Service Prévention des Risques, assurent notamment l'inspection des installations classées dans ces établissements.

Leurs objectifs techniques dans ces missions sont définis dans le cadre de la déclinaison des objectifs établis au niveau régional par les services situés au siège de la DREAL.

L'Unité Territoriale de la MOSELLE comprend neuf pôles regroupés en quatre divisions. Couvrant le département de la Moselle ; elle est implantée sur deux sites : METZ et FORBACH. Son effectif est de 30 personnes réparties sur les deux sites.

La division « établissements à risques technologiques spécifiques » est composée de trois pôles dans lesquels évoluent 7 inspecteurs des installations classées. Le pôle MO4 comprend 2 inspecteurs.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Les principaux enjeux de ce poste portent sur :

-la réduction des émissions de la sidérurgie dans le cadre des réglementations européennes (mise en oeuvre des meilleures technologies disponibles), nationales et locales (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et la diminution de leur impact sur la santé de la population voisine.

-la réalisation des plans de prévention des risques technologiques autour des établissements « seveso » et la réduction des risques à la source qu'ils peuvent générer.

Activités principales :

Avec l'aide de son adjoint et des autres inspecteurs de la division, le chef de pôle devra :

Exercer les missions d'inspection des installations classées sur les sites « seveso » de Moselle Ouest et de la sidérurgie

Participer aux interventions de la division « établissements à risques technologiques spécifiques », notamment par l'intérim.

Participer et animer les Comités Locaux d'Information et de Concertation

Examiner l'aspect « risques » dans les demandes d'urbanisme.

Examiner les études des dangers des gares de triage et des ports soumis au décret 2007-700 du 3 mai 2007

En fonction de son expérience, il pourra assurer la coordination de la division dans laquelle il se trouve.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une expérience dans le domaine de l'environnement, particulièrement en risques technologiques, ou susceptible de l'acquérir à court terme.

Cet agent devra posséder le sens de l'organisation et du travail en équipe.

Contacts :

M. Gérard FOLNY, Chef de l'Unité Territoriale - Tél. : 03 87 56 85 26

Mme Agnès COURTY, adjoint au chef de l'UT - Tél. : 03 87 87 64 80

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°1219

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Metz

Fonction : CI 94754 - Ingénieur Risques industriels et technologiques au service Prévention des Risques

Environnement du poste – Contexte et description du service :

La Région Lorraine est une région au caractère industriel bien marqué dans laquelle tous les risques technologiques sont présents. Elle dispose d'un réseau de 4 500 km de canalisations de transport de matières dangereuses, ce qui représente environ 10% des ouvrages nationaux.

En outre, elle compte 38 établissements soumis à la directive SEVESO (raffineries, usines chimiques, dépôts d'explosifs, gaz inflammable...) concernant la maîtrise des accidents majeurs liés à des substances dangereuses. Parmi ces 38 établissements, 22 sont des établissements industriels dits SEVESO seuil haut, devant avoir un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) approuvé.

Le service Prévention des Risques (SPR) a pour missions de prévenir et d'agir contre les risques anthropiques et naturels.

Pour les mener à bien, le SPR est composé de 4 divisions : la division risques naturels et hydrauliques, la division risques miniers et sous-sols, la division impacts, la division risques technologiques et industriels (DRTI).

La DRTI est composée de 11,5 agents ayant des missions fonctionnelles et opérationnelles

La DRTI comprend deux entités:

- l'une consacrée aux risques technologiques liés aux installations classées et portant sur des missions exercées pour le compte du Pôle Inter régional Risques Accidentels et Technologiques de l'Est (PIRATE) qui concerne 3 régions (Alsace-Lorraine-Franche Comté);
- l'autre consacrée aux risques industriels (canalisations, ESP) intitulée « pôle » équipement industriel qui intervient :
 - au titre des canalisations de transport de marchandises dangereuses en qualité de Dreal coordinatrice pour les 6 régions « Nord-Est » disposant d'un réseau de 10 000 km (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté).
 - au titre des ESP, elle intervient dans le cadre du fonctionnement du pôle Est implanté en Bourgogne et constitué des régions Alsace, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté.

Les agents composant la DRTI travaillent indifféremment pour ces deux entités, en fonction des priorités définies par le chef de division.

Missions :

Veiller à la sécurité des équipements industriels (équipements sous-pression-ESP et canalisations de transport de matières dangereuses ;gaz, produits chimiques, hydrocarbures)

Assurer des missions de contrôle et d'expertise en matière de prévention des risques technologiques liés à une plusieurs thématiques.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Assurer la sécurité des personnes et des biens autour des installations industrielles les plus dangereuses .

Les installations prioritaires en matière de risques industriels (Seveso seuil haut et bas, silos de céréales, gros entrepôt...) ainsi que les canalisations de transports de matières dangereuses et les ESP.

Activités principales :

Dans le domaine des canalisations de transport :

Participer aux actions dévolues à la mission de coordination de la DREAL Lorraine

Dans le domaine des équipements sous pression (ESP)

Suivre, contrôler et surveiller les organismes intervenant en Lorraine dans le domaine des ESP

Dans le domaine des installations classées

- Etre le Référent risques accidentels des installations classées pour certains établissements
- Etre un Correspondant MEEDDM sur les thèmes sus-évoqués avec participation aux groupes de travail nationaux
- Travailler en binôme avec les inspecteurs des unités territoriales pour l'instruction des études de dangers et la mise en œuvre de la politique de maîtrise des risques définie par le ministère (maîtrise de l'urbanisation, gestion du risque résiduel, participation à l'élaboration des plans d'urgence),
- Participer à l'information préventive...

Relations internes et externes :

Externes :

- les exploitants d'équipements industriels et de canalisations
- les organismes de surveillance
- les exploitants d'installations classées
- l'administration centrale (DGPR) :groupes de travail thématiques nationaux
- la préfecture
- DREAL composant les pôles
- les collectivités territoriales,
- les associations,

Internes :

- liens avec les unités territoriales de la DREAL Lorraine , les entités du SPR (DRTI/DI)

Particularités et contraintes :

Déplacements fréquents en région et inter-région

Forte disponibilité, notamment en cas de crise

Recevoir une Habilitation pour les ESP, et pour les canalisations et pour inspecter les installations classées

Profil :

Compétences techniques :

Fortes connaissances techniques générales en matière de prévention des risques technologiques

Maîtrise des législations et réglementations afférentes aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), aux ESP et aux canalisations

Compétences transversales :

Savoir apprécier les écarts par rapport à la réglementation et prendre les dispositions nécessaires pour prévenir les risques et protéger les personnes, l'environnement et la santé publique

Savoir rédiger et savoir communiquer dans un souci de transparence et d'explicitation des politiques publiques

Savoir travailler en réseau,

Savoir rendre compte

Compétences relationnelles :

Capacité de négociation (sur arrêtés préfectoraux avec l'exploitant)

Capacité à s'intégrer dans une équipe

Profil :

Agent ayant une formation d'ingénieur et/ou motivé par l'ensemble des problèmes liés aux risques technologiques et industriels. Une expérience dans un poste en inspection des installations classées et/ou en canalisation de transport de matières dangereuses ou ESP serait appréciée.

Contacts :

Jacques MOLE, chef de la division risques technologiques et industriels : 03 87 56 42 59

jacques.mole@developpement-durable.gouv.fr

Norbert Lambin, chef du service prévention des risques : 03 87 56 42 16

norbert.lambin@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°2054

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Metz

Fonction : DI 95380 - Chargé de mission " Animation des stratégies Climat, Air, Energie" au CELA

Le Service Climat-Énergie, Logement, Aménagement de la DREAL est chargé de contribuer à l'échelon régional au développement d'un cadre de vie durable, il met en œuvre les politiques publiques et mécanismes de régulation des territoires dans les domaines de l'aménagement, du logement, de l'énergie et de la lutte contre le changement climatique et ses effets.

La Division Climat-Énergie, Bâtiment est un outil essentiel dans la mise en œuvre de la politique de lutte contre le changement climatique engagée par le Ministère, elle est chargée d'un rôle de planification au niveau régional des actions en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation, de la mise en œuvre des actions visant à la maîtrise énergétique et au développement des énergies renouvelables et à la mise en œuvre du plan bâtiment et de la démarche état exemplaire en matière de bâtiments durable.

Outre ses actions envers l'extérieur, la division CEB doit aussi être au sein de la DREAL une référence technique en matière d'énergie et de construction durable. A ce titre elle revêt un rôle transversal et doit intervenir pour faire émerger une culture commune au sein de la DREAL en matière d'énergie et de Climat.

Le chargé de mission a en charge le portage en région des politiques climatique et énergétique du MEEDDM en appui au chef de division.

Le poste comprend un volet planification stratégique et un volet fort d'animation des acteurs ou partenaires :

- élaboration puis suivi du schéma régional Air Énergie Climat et également des outils liés (Plans Climat territoriaux),
- animation des acteurs externe au service pour les domaines et territoires concernés,
- définition et réalisation d'actions de communication internes et externes,
- réalisation d'une veille thématique.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant si possible de bonnes connaissances :

- du cadre réglementaire des champs d'intervention couverts,
- techniques globales des champs d'intervention couverts par la division,
- en gestion de projets,

Sa capacité d'analyse et d'animation, son sens du relationnel et sa rigueur seront appréciés.

Contacts :

- Gaëlle LEJOSNE, Chef du service Climat, Energie, Logement Aménagement - Tél. : 03 87 31 66 67
- Franck VIGNOT, Chef de la division Climat, Energie, Bâtiment - Tél. : 03 87 56 42 25, Mél : franck.vignot@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°2865

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Golbey

Fonction : CI 95274 - Chef du pôle V4 de l'Unité Territoriale 88

Contexte et environnement professionnel :

Poste dont l'activité principale porte sur l'inspection des installations classées.

Description de l'unité d'affectation :

L'unité territoriale des Vosges est structurée de la manière suivante :

- une division risques industriels, sites et sols pollués
- une division risques chroniques

Chacune de ces divisions est composée de deux pôles. Chaque pôle comprend deux personnes. La coordination de la division est assurée par un des chefs de pôle qui la compose.

La division risques industriels, sites et sols pollués composée des pôles V1 et V2 est chargée du contrôle intégré des établissements à risques technologiques significatifs, notamment les établissements « SEVESO », du traitement des sites industriels potentiellement pollués et du suivi des papeteries dans le département. Elle assure un rôle d'ensemblier pour le suivi des affaires de l'arrondissement d'EPINAL.

La division risques chroniques composée des pôles V3 et V4 assure un rôle d'ensemblier pour le suivi des affaires des arrondissements de NEUFCHATEAU et SAINT-DIE-DES-VOSGES. Elle est chargée du suivi des installations de traitement de déchets, des carrières, des installations de traitement des matériaux et des installations de première transformation du bois sur l'ensemble du département.

Un pôle « REACH et Energie » a été créé récemment au sein de l'unité.

Par ailleurs, l'unité territoriale des Vosges est appuyée par un pool de deux secrétaires polyvalentes.

Positionnement du poste : Unité Territoriale des Vosges à EPINAL - GOLBEY

Poste :

Missions et activités :

Le chef du pôle V4 assure le suivi de l'activité du pôle et plus particulièrement :

- des établissements de l'arrondissement de SAINT-DIE-DES-VOSGES hormis ceux qui relèvent d'autres pôles,
- des carrières et installations de traitement des matériaux du département (Inspection du travail et ICPE). A ce titre, il participe à l'élaboration du schéma départemental des carrières,
- des dépôts d'explosifs.

Le pôle V4 assure la mission de « Correspondant Biodiversité » pour l'unité territoriale des Vosges.

Pour cela, il est assisté d'un agent de catégorie B.

Profil :

Connaissances à posséder :

Bonne connaissance en matière d'installations classées ; un acquis dans le domaine des carrières (environnement et inspection du travail) et explosifs constituerait un atout.

Savoir-faire :

Capacités d'organisation et rédactionnelles, sens de l'écoute et de la communication.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Sens du relationnel et aptitude au travail en équipe.

Contacts :

Yvan GOBET, chef de l'UT 88 - Tél : 03 29 31 89 30 - Mél : yvan.gobet@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°2868

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Metz

Fonction : CI 91729 - Ingénieur risques industriels et risques technologiques au Service Prévention des Risques

La région Lorraine est une région au caractère industriel bien marqué dans laquelle tous les risques technologiques sont présents. La division risques technologiques et industriels constitue l'une des 4 divisions du service dont 3 sont rassemblées (impact, risques technologiques, mines sous-sol). Elle est constituée de 2 pôles ; l'un en charge des risques technologiques liés aux installations classées, l'autre en charge des risques de même nature liés aux transports par canalisations et aux équipements sous pression.

Les missions confiées au titulaire du poste relèvent des domaines relatifs aux canalisations de transport de gaz, de produits chimiques et d'hydrocarbures, équipements sous pression, ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement .

En relation avec l'ingénieur responsable du pôle équipements industriel :

- Participation aux actions de sécurité dans le domaine des canalisations de transport dévolues aux 6 DREAL (Lorraine, Nord Pas de Calais, Champagne Ardennes, Franche Comté, Alsace et Picardie) sur le territoire de 17 départements,

- Surveillance du contrôle des équipements sous pression sur tout le territoire de la DREAL Lorraine.

En relation avec le responsable du pôle risques technologiques, il sera le référent technique sur tout ou partie des risques technologiques inhérents à l'exploitation des équipements sous pression et des canalisations dans les ICPE.

Dans le domaine des canalisations de transport

- Examen des études de sécurité et des plans de surveillance et d'intervention

pour le compte des 6 DREAL sites,

- Examen des conditions de mise en œuvre et d'exploitation des systèmes d'information géographique des transporteurs de Lorraine,

- Surveillance des organismes habilités régionaux,

- Surveillance des transporteurs et opérateurs interrégionaux .

Dans le domaine des équipements sous pression

- Participation aux actions de contrôle et de surveillance des organismes intervenant en Lorraine dans le domaine des équipements sous pression,

- Participation aux actions de contrôle et de surveillance des services d'inspection reconnus,

- Instruction des demandes d'aménagements en relation avec les UT,

- Réalisation d'opérations des contrôles du parc et de surveillance du marché en relation avec les UT et les autres entités du SPR,
- Enquêtes d'accident.

Dans le domaine des installations classées

- Correspondant MEEDDM sur les missions sus-évoquées avec participation aux éventuels groupes de travail nationaux,
- Animation du réseau des inspecteurs des installations classées et diffusion de l'information au niveau pôle risque technologique,
- Instruction et contrôle d'établissements en rapport avec les risques identifiés en binôme avec l'inspecteur de l'unité territoriale en ayant la charge.

Profil :

Le candidat devra posséder de bonnes connaissances techniques de base et si possible en matière de métallurgie, résistance des matériaux et risques industriels. A défaut, il pourra bénéficier de formations adaptées à l'emploi.

Sa capacité d'analyse et d'animation, son sens du relationnel et sa rigueur seront appréciés.

Contacts :

- Thomas Ailleret, chef du service adjoint, chargé de la coordination ICPE - Tél 03 87 56 42 74 - Mél :

thomas.ailleret@developpement-durable.gouv.fr

- Norbert Lambin, chef du service prévention des risques - Tél 03 87 56 42 16 - Mél : norbert.lambin@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°2871

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nancy

Fonction : CI 95290 - Inspecteur des installations classées REACH et ENERGIE de l'UT54/55

La Lorraine compte plus de 1100 établissements soumis à autorisation au titre de la législation ICPE couvrant tous les principaux secteurs industriels (chimie, sidérurgie, métallurgie, papeteries, verreries, traitement de surface, énergie, textile...). La diversité du paysage industriel se traduit dans la diversité des enjeux environnementaux et de l'activité de l'Inspection des installations classées. Celle-ci est exercée par des inspecteurs répartis sur trois groupes de subdivisions (6 sites) et une division.

La Lorraine est une terre d'énergie et compte un grand nombre d'installations énergétiques soit en vue de produire de l'électricité (centrales thermiques), soit pour satisfaire les diverses productions industrielles énergivores (sidérurgie, papeterie, pétrochimie, soudières, ...).

Par ailleurs, du fait de la diversité des secteurs industriels présents en Lorraine, un grand nombre d'établissements classés important, produisent ou utilisent des substances qui entrent dans le champ du règlement REACH.

L'UT 54/55 est l'une des 3 UT de la DREAL Lorraine : elle s'étend sur l'ensemble des deux départements de la Meurthe-et-Moselle (710 000 habitants) et de la Meuse (180 000 habitants). Il compte actuellement 24 agents répartis sur trois implantations situées à Nancy (4 cellules dont 3 « environnement industriel » et 1 « développement industriel », et 15 agents), à Longwy (1 cellule « environnement industriel » et 4 agents) et à Bar-le-Duc (1 cellule « environnement industriel » et 5 agents).

L'activité du GS en matière d'environnement industriel est caractérisée par la présence dans les deux départements de 500 installations classées soumises à autorisation (dont 36 prioritaires, 8 Seveso seuil haut) présentant une activité variée (sidérurgie, automobile, mécanique, travail des métaux, plasturgie, verrerie, cristallerie, papeterie, traitement de déchets, ...) ainsi que par une importante activité en matière de sites et sols pollués (plus particulièrement dans l'arrondissement de Briey).

La subdivision « REACH, ENERGIE et DECHETS » est chargée de contrôler et suivre les installations classées pour la protection de l'environnement sur les thématiques Energie et REACH dans les départements de Meurthe-et-Moselle et de Meuse. Elle participe à la révision ou à l'élaboration des plans locaux de prévention de la production et de gestion des déchets.

Sous l'autorité directe de l'adjoint au chef du groupe de subdivision, le titulaire du poste aura pour missions :

- d'être le référent du groupe de subdivisions sur les thématiques « REACH, ENERGIE et DECHETS »,
- d'inspecter les installations classées qui importent, fabriquent ou utilisent des substances qui entrent dans le champ du règlement européen REACH,

- d'inspecter les installations classées sur la thématique énergie et notamment de contrôler leur efficacité énergétique abordée dans le cadre des bilans de fonctionnement,
- d'animer et de garantir le respect de l'ensemble des objectifs des lois Grenelle sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et la limitation du réchauffement climatique ainsi qu'en matière de réduction de la production, de valorisation et de recyclage des déchets,
- de participer sur un plan opérationnel à la politique régionale énergétique imprimée dans le cadre de la DREAL.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines (poste de 1er niveau) motivé, disposant déjà ou désireux d'acquérir une compétence généraliste d'inspecteur des installations classées et une compétence experte dans les domaines de l'énergie, des déchets et de REACH. Ses capacités d'analyse, d'animation, son sens du relationnel et sa rigueur seront très appréciés.

Contacts :

Pascal PELINSKI, chef de l'UT 54/55 - tél : 03.83.36.80.50 - mél : pascal.pelinski@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Lorraine

Fiche descriptive du poste n°2872

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Golbey

Fonction : CI 95043 - Responsable du pôle REACH et ENERGIE

Service :

Contexte et environnement professionnel :

Poste dont l'activité principale porte sur l'inspection des installations classées sur les thématiques REACH et Energie.

Description de l'unité d'affectation :

L'unité territoriale des Vosges est structurée de la manière suivante :

- une division risques industriels, sites et sols pollués
- une division risques chroniques

Chacune de ces divisions est composée de deux pôles. Chaque pôle comprend deux personnes. La coordination de la division est assurée par un des chefs de pôle qui la compose.

La division risques industriels, sites et sols pollués composée des pôles V1 et V2 est chargée du contrôle intégré des établissements à risques technologiques significatifs, notamment les établissements « SEVESO », du traitement des sites industriels potentiellement pollués et du suivi des papeteries dans le département. Elle assure un rôle d'ensemblier pour le suivi des affaires de l'arrondissement d'EPINAL.

La division risques chroniques composée des pôles V3 et V4 assure un rôle d'ensemblier pour le suivi des affaires des arrondissements de NEUFCHATEAU et SAINT-DIE-DES-VOSGES. Elle est chargée du suivi des installations de traitement de déchets, des carrières, des installations de traitement des matériaux et des installations de première transformation du bois sur l'ensemble du département.

Le pôle « REACH et Energie » a été créé récemment au sein de l'unité.

Par ailleurs, l'unité territoriale des Vosges est appuyée par un pool de deux secrétaires polyvalentes.

Positionnement du poste : Unité Territoriale des Vosges à EPINAL - GOLBEY

Poste :

Missions et activités :

Sous l'autorité du responsable de l'unité, le titulaire du poste aura à charge :

- d'être le référent du département sur les thématiques REACH et ENERGIE ;
- d'inspecter les installations classées qui importent, fabriquent ou utilisent des substances qui entrent dans le champ du règlement européen REACH ;
- d'inspecter les installations classées sur la thématique énergie et notamment l'efficacité énergétique abordée dans le cadre des bilans de fonctionnement ;
- d'animer et garantir le respect de l'ensemble des objectifs des lois Grenelle sur l'efficacité énergétique, les économies d'énergie et la limitation du réchauffement climatique ;
- participer sur un plan opérationnel à la politique régionale énergétique imprimée dans le cadre de la DREAL Lorraine.

Profil :

Connaissances à posséder :

Ce poste conviendrait à un ingénieur (poste de 1er niveau) motivé, disposant déjà ou désireux d'acquérir une compétence généraliste d'inspecteur des installations classées et une compétence experte dans le domaine de l'énergie et de REACH. Ses capacités d'analyse, d'animation, son sens du relationnel et sa rigueur seront très appréciés.

Savoir-faire :

Organisation et rigueur, capacité d'analyse et de rédaction.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Sens du relationnel, travail en équipe.

Contacts :

M. Yvan GOBET – Responsable de l'UT 88 - Tél : 03 29 31 89 30 - Mél :yvan.gobet@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Midi-Pyrénées

Fiche descriptive du poste n°769

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Montauban

Fonction : Chef de la subdivision Environnement Industriel et Déchets du Tarn-et-Garonne

Le département du Tarn et Garonne compte plus de 230 000 habitants et est depuis plusieurs années, de par sa proximité avec la métropole toulousaine, en phase de croissance. Sur le plan industriel, cette croissance se traduit par l'émergence de projets (bases logistiques dans le domaine de la distribution, dépôt pétrolier) dans un contexte industriel diversifié où sont notamment présents les secteurs de l'agroalimentaire, de l'électronique et de la sous-traitance aéronautique (travail des métaux).

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste, placé sous l'autorité du chef de l'unité territoriale, est en charge de l'activité d'inspection des installations classées hors carrières, activité déchets incluse, sur le département du Tarn et Garonne (91 établissements soumis à autorisation en activité) et également en charge des établissements Seveso seuil bas du département du Lot (2 établissements). A ce titre, il instruit les dossiers de demande d'autorisation (en liaison avec le service référent basé au siège de la DREAL pour les établissements prioritaires), traite et instruit toute demande ou dossier relatifs à l'activité, participe aux diverses commissions (CoDERST...), effectue les visites d'inspection, en assure le suivi et propose les suites éventuelles, dresse et rédige les procès verbaux dont il est l'auteur. Dans l'exercice de ses activités, il est assisté d'un adjoint, dont il assure l'autorité hiérarchique ; il est également assisté de deux techniciens supérieurs dont il assure l'autorité fonctionnelle pour son domaine d'activités, en partage avec la subdivision interdépartementale.

Le contenu du poste pourra évoluer en fonction des compétences et aptitudes du candidat à l'intérieur du champ des missions de l'unité territoriale.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une bonne expérience dans les domaines de l'environnement dans lesquels il devra s'investir fortement. De bonnes qualités relationnelles sont indispensables compte tenu des nombreux contacts avec les industriels et les institutionnels.

Contacts :

M. Alain CHAMPEIMONT, chef de l'unité territoriale - tél. : 06.82.82.30.84

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°696

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Prouvy

Fonction : CI 95400 - Inspecteur des installations classées au sein de l'équipe V2 de l'UT de Valenciennes

Le groupe de subdivisions de Valenciennes couvre les 4 arrondissements d'Avesnes-sur-Helpe, Cambrai, Douai et Valenciennes dans le département du Nord dont la population avoisine le million d'habitants. Il est implanté dans des locaux situés à Prouvy près de Valenciennes.

Il comprend 9 subdivisions dont 7 subdivisions chargées d'assurer l'inspection des installations classées ; pour 5 d'entre elles il s'agit de subdivisions territoriales et spécialisées dans certaines activités pour toute l'UT et 2 subdivisions « thématiques » : une pour les carrières, l'autre pour le suivi des sites pollués et des secteurs de la fonderie et de la verrerie.

Le poste est à pourvoir au sein de la subdivision V1 qui comporte actuellement 85 établissements soumis au régime de l'autorisation préfectorale dont 18 établissements prioritaires parmi lesquels figurent 2 SEVESO seuil haut, 1 seuil bas, 3 UIOM, 2 aciéries électriques et les activités induites (présence d'une tuberie, d'un laminoir, de sites de traitement des déchets de la filière sidérurgique, ...) et 2 Centres de stockage de déchets ultimes. Cette subdivision est également marquée par une forte concentration d'entreprises liées à l'automobile (présence de 2 constructeurs automobiles -Toyota et Renault- et de la sous-traitance associée), ainsi qu'au transport ferroviaire (présence de 2 constructeurs de trains de premier plan à l'échelon mondial -Alstom et Bombardier- et de la sous-traitance associée). Enfin, l'activité agro-alimentaire occupe également une large place au sein de cette subdivision (deux sites d'embouteillage d'eaux minérales, production de condiments, de viennoiseries, de sirops, ...).

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste assurera les fonctions de chef de la subdivision de Saint-Amand-les-Eaux. Il sera placé sous l'autorité du chef de groupe et aura en charge le contrôle des principales installations classées de la subdivision. Il sera assisté d'une secrétaire et de 2 techniciens supérieurs de l'industrie et des mines dont l'un est à mi-temps.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines expérimenté et appréciant le travail en équipe. Des formations seront assurées en fonction des compétences du candidat retenu.

Contacts :

Daniel HELLEBOID, Chef du groupe de subdivisions de Valenciennes - Tél. 03.27.21.05.15

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°811

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Béthune

Fonction : CI 95348 - Inspecteur des ICPE en équipe environnement à l'UT de Béthune

Missions (raison d'être du poste) :

L'inspecteur des ICPE assure, principalement, l'instruction des dossiers de demande d'autorisation des exploitants industriels au titre du code de l'environnement, l'instruction d'études de dangers ou de bilans de fonctionnement, ainsi que, par ailleurs, l'inspection sur site des installations. Dans le domaine des risques technologiques, il assure, en équipe, l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques PPRT.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Il s'agit d'un poste dans l'équipe B2 de l'UT de Béthune, ouvert en vue du remplacement d'un IIM bénéficiant d'une mobilité à la suite d'une promotion. L'équipe 2 est l'une des 4 équipes « environnement » de l'UT de Béthune. Elle comprend 6 agents : 1 cadre A+ technique, 2 cadres A techniques, 2 cadres B techniques et 1 cadre B administratif.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

L'équipe 2 est spécialisée dans les risques technologiques, et à ce titre elle suit la totalité des 22 établissements SEVESO seuils haut (12) et bas (10) de l'UT. Elle exerce cette dominante sur les 3 arrondissements composant l'UT (Arras, Béthune, Lens, rassemblant ensemble 900 000 habitants). Par ailleurs elle exerce également une activité territoriale spécifique de suivi géographique de l'arrondissement de Béthune.

Activités principales de l'équipe B2:

instruction des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter, de modifications notables

instruction des études de dangers et des bilans de fonctionnement IPPC

élaboration des PPRT pour les établissements SEVESO AS

instruction des dossiers de cessation d'activité, totale ou partielle

inspection des installations industrielles au regard des arrêtés préfectoraux ou ministériels les concernant

rédaction des avis liés à l'urbanisme sur l'arrondissement de Béthune

traitement des plaintes, préparation des projets de réponses au parquet

Management :

Exercé dans le poste

Positionnement dans la structure

L'Encadrement des agents de l'équipe B2 est assuré par le cadre A+ chef de l'équipe

Le titulaire du poste est Placé Sous l'autorité hiérarchique directe du chef de l'équipe B2

Relations internes et externes :

- en externe : relations avec les exploitants industriels, avec les autres administrations ayant à connaître des questions liées à l'environnement industriel, avec les sous préfetures, avec les membres du SPPPI de l'Artois, des CLIC et autres personnes associées à l'élaboration des PPRT
- en interne : relations avec les collègues de son équipe et des autres équipes environnement de l'Unité Territoriale, relations avec les collègues du siège de la DREAL (pôle risques accidentels notamment)

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

- garant du bon déroulement de l'élaboration des PPRT dont il a la charge en binôme avec un agent du pôle risques technologiques; garant de l'instruction des études de dangers remises par les exploitants, en binôme également s'agissant des établissements classés Seveso
- garant du bon déroulement des procédures d'instruction dont il a la charge, et notamment du délai global jusqu'à la signature de l'arrêté d'autorisation ; ces procédures comprennent notamment la présentation des dossiers devant le conseil départemental de l'environnement et des risques technologiques
- responsable des contrôles effectués au sein des entreprises, dans le cadre préalable fixé pour ces contrôles ;
- responsable de la rédaction le cas échéant de procès verbaux d'infraction

Profil :

Compte tenu de l'élaboration des PPRT en cours, une expérience précédente dans le domaine des risques technologiques est nécessaire.

Compétences techniques

Capacité de compréhension des processus industriels; capacité d'analyse des études de dangers et bilans de fonctionnement; capacité d'appréciation des enjeux

Compétences transversales

Grandes capacités d'analyse et de synthèse ; Facilités rédactionnelles

Compétences relationnelles

Capacité de travail en binôme et en équipe – aisance en toute circonstance avec des interlocuteurs de niveaux variés

Contacts :

Claude DELENCRE, Chef de l'Unité Territoriale de l'Artois - tel : 03 21 63 69 20 - fax : 03 21 01 57 26

mel : claude.delencre@developpement-durable.gouv.fr

Jean Marie LECLUSE, Chef de l'équipe risques technologiques B2 - tel : 03 21 63 69 07 - fax 03 21 01 57 26

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°832

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Béthune

Fonction : CI 93867 - Inspecteur des ICPE en équipe environnement à l'UT de Béthune

Missions (raison d'être du poste) :

L'inspecteur des ICPE assure, principalement, l'instruction des dossiers de demande d'autorisation des exploitants industriels au titre du code de l'environnement, ainsi que, par ailleurs, l'inspection des installations.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Il s'agit d'un poste dans l'équipe 3 de l'UT de Béthune, ouvert en vue du remplacement d'un IIM bénéficiant d'une mobilité sur un autre poste. L'équipe 3 est l'une des 4 équipes « environnement » de l'UT de Béthune. Elle comprend 6 agents : 2 cadres A techniques, 3 cadres B techniques et 1 cadre C administratif.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

L'équipe 3 est spécialisée dans les domaines du traitement des déchets, industriels et ménagers (incinérateurs DIS, UIOM, centres d'enfouissement, de compostage) ainsi que de la logistique (entrepôts). Elle exerce ces dominantes sur les 3 arrondissements composant l'UT (Arras, Béthune, Lens, rassemblant ensemble 900 000 habitants) et par ailleurs elle exerce une activité territoriale spécifique de suivi géographique de l'arrondissement de Lens.

Activités principales :

instruction des dossiers de demande d'autorisation d'exploiter, de modifications notables
instruction des dossiers de cessation d'activité, totale ou partielle
inspection des installations industrielles au regard des arrêtés préfectoraux ou ministériels les concernant
rédaction des réponses aux questions liées à l'urbanisme sur l'arrondissement de Lens
traitement des plaintes, préparation des projets de réponses au parquet

Management :

Exercé dans le poste

Positionnement dans la structure

L'encadrement des agents de catégories B et C de l'équipe est assuré par le coordonnateur

Le titulaire du poste est Placé Sous l'autorité hiérarchique directe du chef d'Unité territoriale

Relations internes et externes :

en externe : relations avec les exploitants industriels, avec les autres administrations ayant à connaître des questions liées à l'environnement industriel, avec les sous préfetures

en interne : relations avec les collègues de son équipe et des autres équipes environnement de l'Unité Territoriale, relations avec les collègues du siège de la DREAL (service « risques »).

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

garant du bon déroulement des procédures d'instruction dont il a la charge, et notamment du délai global jusqu'à la signature de l'arrêté d'autorisation ; ces procédures comprennent notamment la présentation des dossiers devant le conseil départemental de l'environnement et des risques technologiques

responsable des contrôles effectués au sein des entreprises, dans le cadre préalable fixé pour ces contrôles ;

responsable de la rédaction le cas échéant de procès verbaux d'infraction.

Profil :

Une expérience précédente dans la mission d'inspecteur des installations classées faciliterait la prise de poste

Compétences techniques

Capacité de compréhension des processus industriels, notamment de production ; techniques de traitement de rejets

Compétences transversales

Facilités rédactionnelles ; capacités d'analyse et de synthèse

Compétences relationnelles

Capacité de travail en équipe – aisance en toute situation avec des interlocuteurs de niveaux différents

Contacts :

Claude DELENCRE

Chef de l'Unité Territoriale de Béthune

tel : 03 21 63 69 20 – fax : 03 21 01 57 26

mel : claude.delencre@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°2003

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Prouvy

Fonction : CI 95412 - Ingénieur au sein d'une équipe environnement à l'UT de Valenciennes

Le groupe de subdivisions de Valenciennes couvre les 4 arrondissements d'Avesnes sur Helpe, Cambrai, Douai et Valenciennes dans le département du Nord dont la population avoisine le million d'habitants. Il est implanté dans des locaux situés à Prouvy, près de Valenciennes. Il comprend 6 entités dont 4 équipes spécialisées chargées d'assurer l'inspection des installations classées : le Groupe de Valenciennes totalise environ 370 établissements soumis à autorisation relevant de sa compétence (la DDT intervenant sur les dépôts de ferraille et les déchetteries), parmi lesquels 11 établissements SEVESO AS, 96 établissements prioritaires nationaux et régionaux, plus d'une centaine d'entreprises relevant de la directive IPPC.

Les équipes « environnement » sont les suivantes :

- Équipe V1 : spécialisée « risques technologiques », silos de céréales, dépôts d'engrais et agro-alimentaire et les 11 établissements AS;
- Équipe V2 : spécialisée aciéries, automobile, ferroviaire et filière déchets (CET, UIOM, ...);
- Équipe V3 : spécialisée carrières, sous-sol, RGIE, sols pollués, sites à responsable défaillant, fonderies, verreries, dépôts d'artifice intervenant aussi sur l'arrondissement de Lille pour les Carrières ;
- Équipe V4 : spécialisée centrales thermiques et entrepôts.

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste sera affecté au sein de l'équipe V2 qui a des compétences sectorielles (cf. ci-dessus). Cette équipe comporte environ 126 établissements soumis au régime de l'autorisation préfectorale dont une quarantaine d'établissements prioritaires parmi lesquels figurent 2 Seveso seuil bas, 3 UIOM, 2 aciéries électriques et 2 centres de stockage de déchets ultimes. Elle est également chargée d'entreprises liées à l'automobile (présence de 3 constructeurs automobiles – Toyota, Renault et PSA – et de la sous-traitance associée), ainsi qu'au transport ferroviaire (présence de 2 constructeurs de trains de premier plan à l'échelon mondial – Alstom et Bombardier).

L'Équipe V2 est constituée, à ce jour, de 2 Ingénieurs de l'Industrie et des Mines, de 2 Techniciens Supérieurs de l'Industrie et des Mines et d'une secrétaire.

Le titulaire du poste sera chargé de gérer, au niveau infra-régional, les affaires relevant de la compétence de la division environnement industriel – sol - sous-Sol.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, débutant ou non. Il devra avoir une forte disponibilité, de la réactivité, le sens du travail en équipe ainsi que de bonnes capacités de négociation et de rédaction.

Contacts :

Daniel HELLEBOID, Chef du groupe de subdivisions de Valenciennes

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines
Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement
Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°2966

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Gravelines

Fonction : CI 95383 - Grenelle - Inspecteur des installations classées "protection environnement" à l'UT du Littoral

L'unité Territoriale du Littoral, basé à Gravelines, couvre le territoire des arrondissements administratifs de Boulogne sur Mer, Calais, Dunkerque, Montreuil et Saint-Omer, soit près d'un million d'habitants. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de modernisation de l'inspection, 4 équipes relevant de l'Inspection des Installations Classées ont été créées, en accroissant la spécialisation et en recentrant l'activité "risques technologiques" autour d'une équipe "risques". Ces 4 équipes regroupent 20 inspecteurs.

L'Unité Territoriale assure l'inspection de 600 établissements comportant des installations soumises à autorisation au titre de la réglementation ICPE dont 25 établissements "Seveso" (19 AS et 6 seuil bas).

L'Unité Territoriale du Littoral est un acteur privilégié au sein du secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) Côte d'Opale Flandre, qui dispose d'une commission "risques" très active et qui assure le secrétariat opérationnel des comités locaux d'information et de concertation (CLIC).

L'Unité Territoriale instruit annuellement une trentaine de demandes d'autorisation après enquête publique.

A ce jour, chaque équipe « environnement » a en charge l'instruction des dossiers d'Installations Classées relevant de sa compétence, ainsi que les autres activités de l'inspection (inspection des sites, avis sur demande d'urbanisme, traitement des plaintes, ...).

L'organisation de l'Unité Territoriale va évoluer pour identifier une mission « instruction », qui est l'objet du poste proposé. Cette mission comprendra l'instruction d'environ 50% des dossiers de demande d'autorisation de l'Unité Territoriale et une part d'inspection en relation notamment avec les dossiers instruits et les autres équipes de l'unité.

Le candidat sera l'interlocuteur privilégié des services extérieurs, comme la préfecture, pour les questions afférentes à l'instruction de dossiers. Des visites du type récolement après l'autorisation permettront de conserver un lien fort avec le processus d'inspection.

Le poste proposé est directement rattaché au chef d'unité territoriale.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant si possible une première expérience en Installations Classées. Il devra avoir une forte disponibilité, des capacités d'analyse et de synthèse, de bonnes capacités de négociation et de rédaction.

Contacts :

F. Modrzejewski, Chef de l'Unité Territoriale du Littoral

Tél. : 03.28.23.81.52.

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°778

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nantes

Fonction : DI 94452 - Chargé de mission émissions atmosphériques

Domaine : Prévention des risques

Localisation du poste

Direction : DREAL Pays de la Loire

Sous direction : Service des risques naturels et technologiques

Bureau : Division des risques chroniques

Contexte et environnement professionnel :

La région Pays de la Loire est la 4e région industrielle française et la 2e région agricole. Elle comprend les départements de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, et compte 2000 installations classées soumises à autorisation.

Description de l'unité d'affectation :

Le service des risques naturels et technologiques de la DREAL a pour mission de piloter l'action régionale en matière de maîtrise des risques, naturels et technologiques, pour réduire les impacts potentiels sur l'homme et les milieux. Il regroupe notamment les activités de prévention des risques naturels, d'inspection des installations classées et des carrières, de surveillance des équipements sous pressions et canalisations, de contrôle des digues et barrages.

Positionnement du poste :

La division des risques chroniques est en charge du suivi fonctionnel de la réduction des rejets industriels dans les milieux (air, eau, sols pollués), du suivi de la production et du traitement des déchets. Elle met en oeuvre les actions de prévention relatives aux impacts environnementaux sur la santé (substances dangereuses et toxiques...) et co-pilote le plan régional santé environnement.

Elle compte actuellement un ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, 4 ingénieurs de l'industrie et des mines et un technicien en chef.

Missions et activités :

Le titulaire est en charge du suivi de thématiques liées à l'air, en lien avec le chargé de mission « santé environnement ». Les thèmes abordés recouvrent notamment :

- Emissions de COV
- Emissions de substances toxiques (action nationale substances dangereuses)
- Emissions de CO2 (procédure des émissions de quotas).
- Examen des déclarations GEREPE d'émission dans l'air.

Il participe aux groupes de travail nationaux techniques et/ou méthodologiques correspondant à son domaine d'activité.

Il fournit un appui des inspecteurs des installations classées des unités territoriales dans les domaines qui le concerne

Ce poste implique des déplacements dans la région pour effectuer des visites de surveillance des installations classées et participer à des réunions en liaison avec les inspecteurs des subdivisions..

Profil :

Connaissances à posséder : Ce poste conviendrait préférentiellement à un ingénieur ayant une expérience de l'inspection des installations classées ; en fonction du profil du candidat, la formation utile sera bien entendu dispensée.

Savoir-faire : Travail en équipe, etc.

Contacts :

André Gallet, chef de la division des risques chroniques

Tél : 02 51 85 80 46

E-mail : andre.gallet@developpement-durable.gouv.fr

Vincent Designolle, Chef du service risques naturels et technologiques.

Tél : 02 51 85 80 21

E-mail : Vincent.designolle@developpement-durable.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°877

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nantes

Fonction : DI 94437- Inspecteur des installations classées et chargé de mission efficacité énergétique et politique des déchets

Direction : DREAL Pays de la Loire

Sous direction : Service des risques naturels et technologiques

Bureau : Division des risques chroniques

Contexte et environnement professionnel :

La région Pays de la Loire est la 4e région industrielle française et la 2e région agricole. Elle comprend les départements de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, et compte 2000 installations classées soumises à autorisation.

Description de l'unité d'affectation :

Le service des risques naturels et technologiques de la DREAL a pour mission de piloter l'action régionale en matière de maîtrise des risques, naturels et technologiques, pour réduire les impacts potentiels sur l'homme et les milieux. Il regroupe notamment les activités de prévention des risques naturels, d'inspection des installations classées et des carrières, de surveillance des équipements sous pressions et canalisations, de contrôle des digues et barrages.

Positionnement du poste :

La division des risques chroniques est en charge du suivi fonctionnel de la réduction des rejets industriels dans les milieux (air, eau, sols pollués), du suivi de la production et du traitement des déchets. Elle met en œuvre les actions de prévention relatives aux impacts environnementaux sur la santé (substances dangereuses et toxiques...) et co-pilote le plan régional santé-environnement. Dans le cadre des actions du grenelle de l'environnement, elle a en charge l'animation de la thématique efficacité énergétique des installations classées, ainsi que les orientations liées à la gestion des déchets.

Elle compte actuellement un ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, 4 ingénieurs de l'industrie et des mines et un technicien en chef.

Poste

Missions et activités :

Le titulaire du poste assure un appui interdépartemental de l'Inspection des Installations Classées en prenant entièrement en charge l'instruction de dossiers de demande d'autorisation d'exploiter. Ces missions exercées sous l'autorité des chefs de GS concernés, peuvent être mises en œuvre pour répondre aux difficultés conjoncturelles de certaines entités et sont susceptibles de représenter une part significative de l'activité.

Par ailleurs, le titulaire du poste pilote les actions de l'inspection des installations classées concernant l'efficacité énergétique des établissements industriels, en liaison avec la Mission Energie et Changement Climatique de la DREAL. Cette activité concerne notamment les thèmes suivants :

- Suivi des actions nationales prioritaires sur la thématique de l'efficacité énergétique figurant dans le programme d'actions nationales de la DGPR
- Instruction des dossiers IPPC de 2e vague : aspects énergétiques, mise en œuvre des BREF.
- Mise en œuvre de la démarche auprès des autres industriels : promotion et suivi des audits énergétiques et bilans carbone, etc.

Le troisième domaine d'intervention concerne l'animation de la politique des déchets, sur les volets de planification et de promotion de la réduction, du recyclage et de la valorisation des déchets. Cette partie de l'activité étant réalisée en articulation avec un chargé de mission déchets déjà en poste et intervenant plutôt sur le suivi des sites de traitement. Ces missions recouvrent :

- la participation au comité régional de suivi de l'application du plan régional des déchets dangereux élaboré par la région, en contribuant à l'élaboration des données de suivi, aux indicateurs et orientations / actions qui pourront être menées par ce comité,
- Contribution à la définition des orientations du service de la DREAL quant à la mise à jour des plans départementaux des déchets ménagers, appui des unités territoriales de la DREAL sur ce sujet,
- avis sur les dossiers concernant la thématique déchets présentés en commission des aides de l'ADEME.

Ce poste implique des déplacements dans la région pour effectuer des visites de surveillance des installations classées et participer à des réunions réunions métiers au siège ou dans les GS.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur intéressé par les métiers de l'inspection des installations classées, attiré par le travail en équipe et souhaitant associer l'examen de projets "de terrain" à l'animation et au pilotage des politiques environnementales.

Contacts :

Personnes à contacter :

André Gallet, chef de la division des risques chroniques

Tél : 02 51 85 80 46

E-mail : andre.gallet@developpement-durable.gouv.fr

Vincent Designolle, Chef du service risques naturels et technologiques.

Tél : 02 51 85 80 21

E-mail : Vincent.designolle@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°895

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Laval

Fonction : DI 94470 - Inspecteur des installations classées, responsable de subdivision

Domaine : risques technologiques – inspection des installations classées

Localisation du poste :

Direction : DREAL Pays de la Loire

Service, sous direction, arrondissement ... : Service risques naturels et technologiques

Bureau, unité, cellule, pôle ... : division territoriale de Laval

Adresse : Cité administrative - rue Mac Donald - 53 000 LAVAL

Contexte et environnement professionnel :

La Mayenne est un département d'environ 300 000 habitants. Les PMI constituent la majorité du tissu industriel. Les secteurs dominants sont l'industrie agroalimentaire (filiale lait et viande), la mécanique (sous-traitants et équipementiers automobiles), l'industrie des équipements et composants électriques et électroniques, l'imprimerie – édition et les activités liées au secteur des déchets. Le département compte plus de 200 établissements soumis au régime de l'autorisation dont 2 SEVESO seuil haut.

Description de l'unité d'affectation :

La division territoriale de Laval comporte 2 subdivisions qui assurent principalement l'inspection des installations classées. Les 2 subdivisions travaillent en équipe de manière à optimiser le plan de charge de l'inspection.

Positionnement du poste :

Le titulaire du poste est responsable de l'une des subdivisions. Assisté d'un technicien, il se verra confier une mission consacrée principalement à l'environnement industriel.

En outre, sous l'autorité du chef de groupe de subdivisions, certaines responsabilités pourront être confiées au titulaire sur des affaires à caractère plus général, relatives au fonctionnement du service dans le département, aux relations avec les services du préfet, les autres administrations, ...

Missions et activités :

Le responsable de subdivision anime et encadre le personnel de la subdivision. Il est responsable de l'exécution des missions de la DREAL dans les domaines d'attribution de sa subdivision.

Il organise et programme le travail de sa subdivision et suit personnellement les dossiers les plus sensibles. Il valide les documents élaborés dans sa subdivision. Il s'assure du suivi des objectifs et priorités et en rend compte au chef de division territoriale. Il peut être amené à participer à des actions interdépartementales et à des tâches à caractère transversal.

Profil :

connaissances à posséder : législation relative aux ICPE

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels : rigueur, réactivité, autonomie

Contacts :

Valérie FILIPIAK, chef du groupe de subdivisions de Laval

02 43 59 23 10 – valerie.filipiak@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°898

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nantes

Fonction : DI 94241 - Chargé de mission équipements sous pression

Domaine : Prévention des risques technologiques : équipements sous pression et canalisations

Direction : DREAL Pays de la Loire

Sous direction : Service des risques naturels et technologiques

Bureau : Division Canalisations et équipements sous pression

Contexte et environnement professionnel :

La région Pays de la Loire est la 4e région industrielle française. Elle comprend les départements de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée,

Elle comporte un tissu industriel très important situé dans l'estuaire de la Loire d'où partent un réseau de transport de gaz depuis le terminal méthanier de Montoir et 2 oléoducs depuis la raffinerie de Donges. Un réseau d'azote alimente également des industriels de Loire-Atlantique depuis une unité de production située à Montoir.

Description de l'unité d'affectation :

Le service des risques naturels et technologiques de la DREAL a pour mission de piloter l'action régionale en matière de maîtrise des risques, naturels et technologiques, pour réduire les impacts potentiels sur l'homme et les milieux. Il regroupe notamment les activités de prévention des risques naturels, d'inspection des installations classées et des carrières, de surveillance des équipements sous pressions et canalisations, de contrôle des digues et barrages.

Positionnement du poste :

La division canalisations et équipements sous pression compte actuellement deux ingénieurs de l'industrie et des mines et un technicien supérieur de l'industrie et des mines. Elle est chargée des problématiques de sécurité industrielle suivantes : équipements sous pression, canalisations de transport, canalisations de distribution, utilisation du gaz.

Missions et activités :

Le titulaire du poste aura en charge les missions suivantes, en lien avec les équipements sous pression :

- Surveillance des organismes et des SIR dans le cadre des habilitations VSI, VSA et audits.
- Surveillance du marché et surveillance du parc à travers le suivi des déclarations de mise en service et des situations irrégulières.
- Instruction des dossiers de demandes d'aménagement.

En lien avec le chef de la division, le titulaire du poste participe à la coordination et au pilotage des activités ESP de la DREAL (suivi des

processus qualité correspondants) et du pôle interrégional ouest. Il participe aux groupes de travail nationaux techniques et/ou méthodologiques correspondant à son domaine d'activité.

Il pourra également être amené à intervenir sur les thématiques suivantes, en appui des autres agents de la division et du service :

- Canalisations, application de l'AM 2006 relatif aux canalisations notamment pour les canalisations de produits chimiques et hydrocarbures et instruction des études de sécurité
- Inspection des installations classées, notamment pour les actions en lien avec les équipements sous pression et les risques accidentels.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur disposant si possible de connaissances dans le domaine de l'inspection des installations classées ou des canalisations, ou disposé à les acquérir rapidement pour obtenir son habilitation. La formation nécessaire sera naturellement dispensée (définie en fonction de l'expérience du titulaire).

Contacts :

Jean-louis Fayol, Chef de la division canalisations et équipements sous pression

Tél : 02 51 85 80 72

E-mail : jean-louis.fayol@developpement-durable .gouv.fr

Vincent Designolle, Chef du service risques naturels et technologiques.

Tél : 02 51 85 80 21

E-mail : Vincent.designolle@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°2813

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nantes

Fonction : DI 94424 - chargé de mission risques accidentels

Domaine : Prévention des risques

Direction : DREAL Pays de la Loire

Sous direction : Service des risques naturels et technologiques

Contexte et environnement professionnel :

La région Pays de la Loire est la 4e région industrielle française et la 2e région agricole. Elle comprend les départements de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, et compte 2000 installations classées soumises à autorisation.

Description de l'unité d'affectation :

Le service des risques naturels et technologiques de la DREAL a pour mission de piloter l'action régionale en matière de maîtrise des risques, naturels et technologiques, pour réduire les impacts potentiels sur l'homme et les milieux. Il regroupe notamment les activités de prévention des risques naturels, d'inspection des installations classées et des carrières, de surveillance des équipements sous pressions et canalisations, de contrôle des digues et barrages.

Positionnement du poste :

La division des risques accidentels encadre au plan régional la démarche de prévention des risques accidentels engendrés par les installations classées. Elle participe activement à l'élaboration des PPRT autour des établissements SEVESO et participe directement aux inspections des établissements à risques, ainsi qu'à l'examen des études de dangers. Elle apporte aux subdivisions un appui technique sur les thématiques associés. La division compte actuellement un ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, 4 ingénieurs de l'industrie et des mines.

Missions et activités :

Le titulaire du poste a plus particulièrement en charge :

- Le suivi d'établissements SEVESO de la zone portuaire de Montoir (terminal méthanier) et d'Avrillé (chimie fine).
- L'élaboration des PPRT associés (Montoir-de-Bretagne, Avrillé, ..),
- Le suivi sectoriel des silos de stockage de céréales et des zones portuaires classées SEVESO (examen des études de dangers)
- L'animation du SPPPI estuaire de la Loire et plus largement des questions d'information du public et de concertation autour des risques industriels.

Ce poste implique des déplacements dans la région pour effectuer des visites de surveillance des installations classées et participer à des réunions en liaison avec les inspecteurs des subdivisions. Des déplacements à Paris sont possibles pour la participation aux réunions thématiques organisées

par le MEDDM-DGPR.

Profil :

Savoir-faire : Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une bonne expérience de l'inspection des installations classées, prêt à s'investir fortement dans des thèmes techniques plus pointus et attiré par un travail d'équipe. En outre, il devra posséder une bonne culture environnementale, une bonne capacité d'organisation et de bonnes qualités de relations humaines. Les formations utiles à la maîtrise des thématiques des risques accidentels (étude de dangers, PPRT, ..) seront naturellement dispensées..

Contacts :

Patrick Couturier, chef de la division des risques accidentels

Tél : 02 51 85 80 27

E-mail : patrick.couturier @industrie.gouv.fr

Vincent Designolle, Chef du service risques naturels et technologiques.

Tél : 02 51 85 80 21

E-mail : Vincent.designolle@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°2980

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Le Mans

Fonction : DI 94484 - Chargé de mission gestion des déchets et risques chroniques

Domaine : Prévention des risques

Direction : DREAL Pays de la Loire

Sous direction : Service des risques naturels et technologiques

Bureau : Groupe de subdivisions du Mans

Contexte et environnement professionnel :

La région Pays de la Loire est la 4e région industrielle française et la 2e région agricole. Elle comprend les départements de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée, et compte 2000 installations classées soumises à autorisation.

Description de l'unité d'affectation :

Le service des risques naturels et technologiques de la DREAL a pour mission de piloter l'action régionale en matière de maîtrise des risques, naturels et technologiques, pour réduire les impacts potentiels sur l'homme et les milieux. Il regroupe notamment les activités de prévention des risques naturels, d'inspection des installations classées et des carrières, de surveillance des équipements sous pressions et canalisations, de contrôle des digues et barrages.

Positionnement du poste :

Le groupe de subdivisions du Mans regroupe la division territoriale des risques technologiques (chargée principalement de l'inspection des installations classées), une antenne « véhicules » et une antenne « développement industriel », dans l'attente de la création de la DIRECCTE.

La division territoriale des risques technologiques compte actuellement deux ingénieurs divisionnaires de l'industrie et des mines, 2 ingénieurs de l'industrie et des mines, un technicien en chef et deux techniciens.

Missions et activités :

Le titulaire du poste est en charge de l'inspection des installations classées, pour l'essentiel dans le département de la Sarthe et en particulier sur la thématique des déchets. Il anime l'action de l'inspection sur le domaine dont il a la charge et est responsable de l'exécution des missions de la DREAL dans ses domaines d'attribution.

Les thèmes envisagés, qui pourront faire l'objet d'un ajustement en fonction de la réorganisation du GS qu'induit la création du poste, et du profil de titulaire, seraient notamment les suivants :

sur le thème des déchets : inspection des centres de stockages de déchets de la Sarthe (4 sites dont un doit fermer fin 2009 et un doit déposer une demande d'extension) et les centres de compostages (dont le suivi est aujourd'hui réalisé par un autre service d'inspection).

Sur le thème des risques chroniques (rejets dans l'air, dans l'eau, sites et sols pollués)

La mise en œuvre du Grenelle de l'environnement en région, notamment sur le thème des déchets pourra nécessiter sa participation à des actions transversales.

Le titulaire du poste organise et programme le travail de l'inspection dans le domaine dont il est chargé ; il définit le classement des documents relatifs aux thématiques ou affaires traitées. Il suit personnellement les dossiers les plus sensibles. Il valide les documents officiels élaborés dans son domaine et veille à travailler en collaboration avec les autres inspecteurs qui partagent les mêmes sujets ou thématiques. Il s'assure du suivi des objectifs et des priorités et il en rend compte au chef de la division territoriale.

Ce poste implique des déplacements dans la région pour effectuer des visites de surveillance des installations classées et participer à des réunions réunions métiers au siège ou dans les GS.

Profil :

Connaissances à posséder : Une expérience de l'inspection des installations classées serait un atout supplémentaire pour le candidat. Dans tous les cas, la formation nécessaire sera évidemment dispensée.

Savoir-faire : Ce poste conviendrait à un ingénieur intéressé par les métiers de l'inspection des installations classées et la prévention des risques, et attiré par le travail en équipe.

Contacts :

Gilles Ledoux, chef du GS du Mans

Tél : 02 43 24 20 24

E-mail : gilles.ledoux@developpement-durable.gouv.fr

Vincent Designolle, Chef du service risques naturels et technologiques.

Tél : 02 51 85 80 21

E-mail : Vincent.designolle@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Picardie

Fiche descriptive du poste n°915

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Amiens

Fonction : CI - Responsable de l'Unité Véhicule au Service Déplacements Infrastructures Transports

Missions (raison d'être du poste):

Le responsable de l'unité véhicule a en charge le pilotage l'animation, et la coordination des activités:

● d'identification, de réception, de délivrance d'autorisation de circuler des véhicules,

● de surveillance des centres de contrôles techniques de véhicules.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Poste éligible à l'Indemnité Temporaire de Mobilité(ITM).

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Le responsable de l'unité véhicules contribue à la mutualisation des compétences du Pôle Véhicules Nord Est en étant ou devenant Vérificateur

Soutien a minima pour les véhicules et machines agricoles.

Il a en charge le pilotage ,l'animation et la coordination des activités:

- d'identification,de réception,de délivrance d'autorisation de circuler des véhicules.

- de surveillance des centres de contrôles techniques de véhicules.

- d'instruction des dossiers de transfert trans-frontalier de déchets.

Il a sous sa responsabilité directe l'activité de 2 agents de l'unité.

Activités principales :

A) Premier niveau

- Définition des objectifs annuels en réceptions et Centres de Contrôle de Véhicules(CCV);

- Animation, organisation et management de l'activité et des agents de l'unité,

- Gestion des habilitations et des besoins en formation des agents;

- Traitement en relation avec l'adjoint au chef de service DIT des affaires sensibles ou des dossiers particuliers;

- Soutien technique et réglementaire aux agents;

- Réalisation de réceptions par type de véhicules et machines agricoles en fonction de l'habilitation de l'agent;

- Action de surveillance ides centre de contrôles techniques;

- Participation aux comités de pilotage du Pôle Véhicules Nord Est et groupes de travail nationaux;

- Veille technique et réglementaire;

B) Second niveau

- Supervision des dossiers de réception et de la surveillance des Centres de Contrôle de Véhicules;

- Validation, avant signature, des Réceptions Par Type;
- Validation, avant signature, des propositions de sanctions et de décision;

Vérificateur soutien pour les réceptions complexes en fonction de l'habilitation de l'agent;

Il est par ailleurs correspondant qualité au sein du Service Déplacements Infrastructures Transports, tout particulièrement pour les Unités Véhicules et réglementation des transports.

Management:

Exercé dans le poste: autorité fonctionnelle pour les techniciens véhicules

Positionnement dans la structure: rattaché hiérarchiquement à l'adjoint au chef du service DIT.

Relations internes et externes :

En interne:

● Agents du siège et des U T

● Chef de l'unité « réglementation des transports »

● Chefs d' Unité Territoriale

En externe:

● Pôle de compétence Véhicules Nord-Est

● Administration Centrale et Préfectures

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire:

Il a sous sa responsabilité directe l'activité des 2 agents constituant l'unité et assume l' autorité fonctionnelle sur les techniciens véhicules des U T.

Profil :

Compétences nécessaires et/ou à développer:

Compétences techniques:

- Technologie des véhicules
- Procédures administratives / pénales
- Maîtrise des logiciels

Compétences transversales:

- Code de la route et ADR
- Techniques d'audit
- Habilitation opérations complexes et vérificateur soutien

Compétences relationnelles:

- Sens de l'organisation et esprit de synthèse
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'écoute et de pédagogie
- Autonomie

Modes d'acquisition:

formations au besoin

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Ingénieur IM

Conditions de travail:

Matérielles:

-Ordinateur et téléphone portables

-Équipements de Protection Individuelle

-Décamètre

Horaires et saisonnalités:

RAS

Conditions particulières:

Permis de conduire B - Bonne aptitude physique

Contacts :

Contact: M. Michel GOMBART

Adjoint au responsable du service Déplacements Infrastructures Transports

tél:03.22.82.25.20

michel.gombart@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Picardie

Fiche descriptive du poste n°924

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Beauvais

Fonction : CI - Ingénieur attaché à la subdivision 1 de l'Unité Territoriale de l'Oise

Le département de l'Oise situé à la porte nord de Paris, compte 800 000 habitants. Si le secteur industriel le plus important en effectif est celui de la métallurgie et de la construction mécanique, celui de la chimie, avec de grands pôles industriels, marque très fortement le département, principalement dans la vallée de l'Oise.

La situation privilégiée du département au Nord de PARIS, associée aux infrastructures de transport, lui donne une position stratégique qui entraîne le développement d'entrepôts et de plates-formes logistiques et l'émergence de projets industriels ou d'aménagement de zones pour les accueillir.

Le département de l'Oise est aussi concerné par seize établissements SEVESO seuils hauts.

Description de l'unité d'affectation :

L'Unité Territoriale de l'Oise compte quatre subdivisions « environnement » et une subdivision « contrôles techniques ». Chaque subdivision « environnement » est spécialisée en environnement industriel (inspection des installations classées) et dispose de compétences territoriales et/ou thématiques.

L'UT est implantée à BEAUVAIS. Elle regroupe 24 agents.

Le poste à pourvoir se situe à la subdivision Oise 1 compétente pour les installations classées sur les arrondissement de Beauvais et de Clermont et pour les thématiques carrières et installations de stockage de déchets pour l'ensemble du département. Elle suit au total environ 250 établissements soumis à autorisation pour la protection de l'environnement. Pour l'activité « carrières », outre l'activité d'inspection des installations classées, elle assure la mission d'inspecteur du travail des établissements, essentiellement les aspects « sécurité »).

Placé sous l'autorité du responsable de la subdivision 1, (poste d'IDIM), le titulaire du poste sera inspecteur des installations classées et en assurera l'ensemble des missions : instruction de demandes d'autorisation d'exploiter d'installations classées afin de proposer des décisions au Préfet, inspection d'établissements existants, réponse aux plaintes, etc...

Le titulaire du poste aura à assumer l'intérim de l'ingénieur subdivisionnaire; à le suppléer notamment quand celui-ci prend l'intérim du responsable de l'unité territoriale .

La subdivision 1 dispose outre le responsable et l'IIM adjoint, de 4 postes de TSIM et d'un poste d'assistante administrative.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant si possible des compétences et une bonne expérience en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement ou désireux d'approfondir ces connaissances.

Il devra être capable de s'intégrer dans une équipe, être rigoureux, dynamique et apte à prendre des initiatives.

Contacts :

Jean-Claude Dangreville - Chef de l'unité territoriale de l'Oise – jean-claude.dangreville@developpement-durable.gouv.fr - Tél : 03.44.10.54.02

Jacques Lagulle- chef de la subdivision Oise 1 – jacques.lagulle@developpement-durable.gouv.fr – Tél 03.44.10.54.10

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Picardie

Fiche descriptive du poste n°3243

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Amiens

Fonction : CI - Ingénieur attaché au service risques, en charge des équipements sous pression et des canalisations de transport

Le service risques a compétence régionale pour les activités équipements sous pression (ESP) et canalisations.

Placé sous l'autorité du chef de la division risques accidentels, le titulaire du poste est l'agent fonctionnel pour les activités ESP et canalisations.

Il travaille en binôme :

- pour l'activité ESP, avec un agent en charge des ESP en Picardie basé dans l'Aisne;
- pour l'activité canalisation, avec un autre agent de la division risques accidentels.

Il anime la politique de la DREAL en la matière, contribue à la définition des objectifs de la DREAL et à leur suivi, à la définition d'instructions régionales et à l'entretien de la compétence de la DREAL. Il constitue le relais avec le ministère pour ses domaines de compétences (représentation de la DREAL aux groupes de travail au niveau national).

Le titulaire du poste assure également un rôle opérationnel:

- interlocuteur principal pour tout ce qui concerne le transport et la distribution de gaz et travaille avec les agents en charge de l'énergie pour les aspects « réseau de transport » ;
- contribution à l'analyse des études de sécurité canalisations, suivi de la mise en œuvre de l'information du public et des mesures compensatoires;
- aide au suivi (instruction et inspection) des SEVESO AS en lien avec ses thématiques (canalisations, ESP, SIR, etc...).

Le titulaire du poste assure un certain nombre de tâches transverses aux missions risques accidentels (suivi d'actions nationales transverses...)

Ce poste est susceptible d'être adapté en fonction des compétences du titulaire et de celles des autres inspecteurs de la division.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'Industrie et des Mines ayant des connaissances techniques et réglementaires dans le domaine des ESP et des

canalisations, des habilitations ICPE et des connaissances techniques relatives aux technologies des matériaux et aux procédés de soudage.

Le titulaire du poste devra faire preuve de capacités d'animation, d'écoute, de pédagogie, de réactivité et une aptitude au travail en équipe

Contacts :

Nadia FAURE, Chef du Service Prévention des Risques Industriels

Tél : 03.22.82.92.64

nadia.faure@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Poitou-Charentes

Fiche descriptive du poste n°958

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nersac

Fonction : CI 93952 - Ingénieur inspecteur installations classées à l'UT de la Charente

Le département de la Charente a une population d'environ 350 000 habitants. L'unité territoriale est implantée à NERSAC, à la périphérie d'Angoulême.

La Charente possède une histoire industrielle ancienne qui fait encore de lui aujourd'hui le département dans lequel le taux d'emploi salarié dans l'industrie est le plus élevé de la région.

Les principales activités sont : la fabrication et la transformation de papier et carton, la fabrication de matériels et équipements électriques, l'industrie des boissons (Cognac), les matériaux de construction (tuileries, cimenterie...), l'imprimerie. Ces activités sont souvent exercées par des entreprises appartenant à de grands groupes internationaux..

Les deux principaux pôles industriels du département se trouvent dans le bassin d'Angoulême et dans celui de Cognac.

En Charente, la DREAL assure directement l'inspection d'environ 400 installations soumises à autorisation. Les deux domaines prépondérants sont les industries extractives et la fabrication du Cognac.

La subdivision environnement industriel comporte deux équipes de trois inspecteurs. L'une a la charge des chais et distilleries ainsi que des installations de traitement de déchets (EICDD), la seconde a la charge des autres activités industrielles et ressources minérales (EIRM).

Le titulaire du poste aura la responsabilité de l'équipe « environnement industriel chais, distilleries, déchets » (EICDD) et sera placé sous l'autorité du chef de l'unité territoriale.

Il s'agit d'un poste d'inspecteur des installations classées avec une charge d'encadrement de deux techniciens. Dans le domaine des chais et distilleries, l'inspecteur a compétence sur l'ensemble de la zone d'appellation Cognac c'est à dire sur les deux départements de Charente et Charente-Maritime.

A cet effet, le titulaire du poste :

- participe à la déclinaison des objectifs au sein de son équipe
- organise la répartition de la charge de travail
- suit l'état d'avancement des programmes de travail
- rend compte de l'activité sur l'ensemble du périmètre dont il a la responsabilité.

En tant qu'inspecteur:

- il instruit les demandes d'autorisation d'exploiter
- il accomplit les inspections d'installations classées
- il traite et suit les plaintes
- il contribue à la réalisation des programmes d'actions nationales
- il apporte un appui technique aux techniciens qu'il encadre

-il participe aux réunions des diverses commissions (CODERST, CLIS...).

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant, de préférence, acquis une première expérience dans le domaine de l'inspection des installations classées.

Il devra disposer des aptitudes ou savoir-faire suivants :

- rigueur, capacité d'analyse et de synthèse
- aptitude à la collaboration et à l'encadrement
- capacité de dialogue et de communication (écrite et orale)
- qualités relationnelles.

Il devra développer une polyvalence suffisante pour être en mesure d'assurer l'interim de son homologue.

Contacts :

Jacques GERMAIN – chef de l'unité territoriale de la Charente– 05.45.38.64.64

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Poitou-Charentes

Fiche descriptive du poste n°1224

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Poitiers

Fonction : CI 93949 - Ingénieur risques accidentels au SRTN

La région Poitou-Charentes compte environ 1 800 000 habitants, soit près de 2,8 % de la population française. Elle participe à hauteur de 2,3 % au PIB national. L'industrie se caractérise par sa grande diversité.

La DREAL Poitou Charentes créée depuis le 1er janvier 2010 assure directement l'inspection d'environ 1200 installations soumises à autorisation, dont 16 établissements SEVESO "seuil haut" et 39 "seuil bas". Elle assure également le suivi de 77 établissements IPPC (installations de traitements de déchets, traitements de surfaces, fonderies, papeteries, imprimeries, cimenteries, chimie...).

Le service "risques technologiques et naturels" comprend 4 divisions dont la division "risques accidentels" (DRA) qui compte un chef de division, 5 fonctionnels et 1 secrétariat.

La division risques accidentels a pour missions le pilotage, le suivi et pour certaines catégories d'installations la mise en œuvre des actions dans le domaine des risques accidentels (installations classées, équipements sous pression, canalisations).

Le titulaire du poste sera sous l'autorité du chef de la division risques accidentels.

Il aura notamment en charge :

le suivi et les inspections de certains établissements à risques accidentels (établissements SEVESO)

le pilotage et la coordination de l'action de l'inspection sur certains secteurs (exemple : chimie, GPL...) et thèmes transversaux (exemple : ATEX, radioactivité, ...)

l'appui technique et réglementaire des inspecteurs et la participation aux groupes de travail nationaux sur les sujets correspondants

l'élaboration des plans de prévention des risques technologiques (PPRT), la participation à la mise en place des plans de secours et à l'information du public (CLIC)

Ces attributions sont susceptibles de s'enrichir en fonction des évolutions des missions des DREAL dans le domaine des risques accidentels.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant une expérience (ou à défaut un intérêt marqué) dans les domaines de l'environnement ou des risques.

Savoir-faire :

-rigueur, capacités d'analyse et de synthèse,

-bonne expression écrite et orale

-capacité de dialogue (voire de négociation) et de communication (écrite et orale).

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

-goût et aptitude pour le travail en équipe (notamment au sein de la DREAL) et en réseau (avec les partenaires extérieurs),

- capacités d'adaptation,
- réactivité.

Contacts :

Hubert VIGOUROUX chef du service “ risques technologiques et naturels ” : Tél 05.49.55.63.13

hubert.vigouroux@developpement-durable.gouv.fr

Eric BATAILLER chef de la division “ risques accidentels ” :

Tél 05.49.55.64.27 ; eric.batailler@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°983

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nice

Fonction : CI - Responsable d'une subdivision environnement Nice 2 au sein de l'unité territoriale des Alpes-Maritimes

Missions (raison d'être du poste) :

Conduire l'une des 5 subdivisions à dominante régaliennne d'environnement industriel, assisté d'un technicien, au sein d'une équipe d'une quinzaine d'agents dans une unité territoriale à deux heures un quart de route du siège régional.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Les Alpes- Maritimes (1,1 million d'hab.) sont le 2° département de la région par l'emploi industriel ou de services à l'industrie. Au-delà d'une part importante du tourisme (affaires et loisirs) dans son économie, le département est marqué par le chevauchement des lois « montagne » et « littoral », par une contrainte élevée sur l'usage des sols due aux très nombreux risques naturels combinés avec l'étendue et diversité des milieux protégés et par de fréquents recours contentieux contre les décisions administratives. Actuellement, le parc des installations classées (Icpe) compte 210 établissements soumis à autorisation, dont 2 AS, 9 seveso seuil bas et 27 carrières.

L'UT 06 est composée, en sus du chef d'UT et 3 adjoints administratifs (C), de la manière suivante :

- une cellule contrôles techniques des véhicules,
- cinq subdivisions territoriales, très marquées “ environnement industriel”

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Sous l'autorité du chef de l'UT et assisté par un technicien, le titulaire est responsable d'une des 5 subdivisions territoriales. Il y assure le suivi et le respect des objectifs annuels de l'inspection des Icpe.

Il doit notamment suivre le volet PPRT de 2 établissements du régime AS (Un PPRT est prescrit à ce jour) et la gestion du dossier puis l'instruction d'une demande d'autorisation Icpe d'incinérateur de déchets urbains.

Activités principales :

- Sur son ressort territorial, le titulaire organise et assure en cohérence avec une démarche établie d'assurance de la qualité (1°) la surveillance technique du parc d'établissements relevant des installations classées pour la protection de l'environnement -Icpe-, de son évolution, (2°) l'instruction des dossiers Icpe, (3°) la réponse aux diverses sollicitations des institutions sur ses affaires et (4°) la représentation du service/ de l'UT

auprès d'institutions et instances internes du service.

-Hors son ressort, il assure des intérim de ses homologues, il développe- consolide des capacités de coordination, de synthèse sur des actions et domaines réglementaires ou administratifs transverses. Il peut être chargé d'actions spécifiques sur l'ensemble du département, voire sur la région. C'est ainsi qu'il est en charge des Icpé du régime AS (« Seveso seuil haut ») du département, soit deux établissements.

Management :

Exercé dans le poste : Encadrement d'un adjoint

Positionnement dans la structure :

Sous l'autorité de l'ingénieur divisionnaire chef de l'UT 06

Collaborera avec les autres ingénieurs et Techniciens de l'UT 06

Relations internes et externes :

collaborer: Service Prévention des Risques de la DREAL, les autres subdivisions de l'UT, les inspecteurs ex-DSV, les organismes professionnels;
réseaux à préserver avec: Service Biodiversité Eau Patrimoine de DREAL, Préfecture- bureau environnement, services de police des eaux 06, directions départementales (DDT, DDPP et DDSC),
contrôle et échange d'informations avec: Exploitants d'ICPE.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Le responsable de la subdivision engage sa responsabilité pénale dans l'exécution de ses missions d'inspection. L'approche nécessairement industrielle de la démarche de contrôle le conduit à définir en lien avec la hiérarchie, des priorités d'examen en rapport avec les enjeux environnementaux, techniques et financiers associés. L'inspecteur est toutefois au sein d'une hiérarchie qui appuie et oriente ses actions via des objectifs définis annuellement et la restitution de ces actions s'opère dans le cadre de délégations définies.

Profil :

Compétences techniques

culture scientifique et technique, encore ouverte ; intérêt de fond pour l'action régalienn.

Compétences transversales

ORDRE et méthode pour tenue de dossiers avec suivi très long- Savoir mener une analyse technique, identifier les intérêts publics les + menaces et en faire la synthèse- savoir mener un projet en mobilisant les partenaires nécessaires-forte capacité de travail- aisance et courtoisie rédactionnelles au service du préfet et de DREAL

Compétences relationnelles

Interne: aimer travailler en équipe et partager l'expérience pour le bénéfice du groupe- rendre compte avant les choix difficiles- proposer des solutions classées et motivées -

EXTERNE: secret professionnel- limites de notre mission- affirmer les, objectifs et intérêt à défendre-rester calme et mesuré-

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Le titulaire du poste doit posséder une bonne culture technique, être organisé, avec une vraie aptitude au travail en équipe de taille modeste et la volonté de s'investir sur un métier de contrôles régaliens à l'aide d'outils réglementaires élaborés par des ingénieurs et pour des acteurs économiques.

Contacts :

Bernard MULLER, Mob: 0678 23 99 85, Bur: 0493 72 70 29, Fax: 0493 72 70 20

bernard.muller@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°996

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Marseille

Fonction : CI-Inspecteur risques ICPE – chargé de mission au sein de l'unité risques accidentels

Contexte et environnement professionnel :

La région PACA comprend 6 départements pour 4,5 millions d'habitants. Elle dispose d'une industrie diversifiée implantée pour moitié dans les Bouches-du-Rhône, faisant une place importante au raffinage et à la chimie, et stockages associés. 83 établissements relèvent de la directive européenne SEVESO dont 58 du régime AS dit "seuil haut". Suite à la loi de juillet 2003, 31 plans de prévention des risques technologiques (PPRT) sont à élaborer. Cette région est également marquée par une vulnérabilité générale aux risques naturels (séisme, inondations, foudre, vent,...).

Description de l'unité d'affectation :

La DREAL Provence Alpes Côte d'Azur, certifiée ISO 9001, compte près de 60 inspecteurs des installations classées et coordonne par ailleurs l'action d'environ 20 inspecteurs d'autres services.

Au sein du service Prévention des risques (SPR), l'unité Risques Industriels Accidentels, animée par un ingénieur divisionnaire, est constitué de 8 ingénieurs, d'un technicien en chef et d'une adjointe administrative. Cette unité a des missions opérationnelles et fonctionnelles sur l'ensemble de la région, incluant des fonctions de soutien et de contrôle de 2ème niveau vis à vis de la DRIRE Corse au titre de l'inter-régionalité des Pôles Risques (circulaire DPPR du 11 juillet 2006).

Positionnement du poste :

Sous l'autorité du chef de l'unité Risques Industriels Accidentels, le titulaire du poste est en charge de missions fonctionnelles et opérationnelles.

Missions et activités du poste :

l'Inspecteur Risques ICPE, assure dans toute la région PACA, dans les champs de spécialisation qui lui sont confiés (raffinage ,inspection , ...) des missions qui pourraient être amenés à être modifiés en fonction des réorganisations internes et des souhaits du candidat :

-l'animation d'un groupe de travail régional sur le type de risque ou d'installation qui lui est dévolu,

-la participation aux équipes projets transverses éventuelles relevant de sa spécialité (thème de prévention des risques comme l'information

préventive ou -la maîtrise de l'urbanisation, ...),

-la diffusion de la réglementation vers les inspecteurs, accompagnée de synthèses et d'instructions,

-la rédaction des propositions des déclinaisons régionales des instructions nationales,

-les instructions directes ou conjointes des dossiers qui lui auront été attribués dans le cadre de l'élaboration des objectifs annuels, en particulier l'instruction d'études de dangers pour mener la démarche " Mesures de Maîtrise des Risques " et élaborer la carte d'aléa, pour le PPRT des inspections, conjointes ou en solo,

-en relation avec l'inspecteur en UT en charge de l'installation visée, la rédaction des propositions définitives relatives aux installations P1 ou sensibles,

-la tenue des tableaux de bord et des statistiques régionales de ses domaines,

par délégation, la représentation de la DREAL PACA dans des instances ou des groupes de travail nationaux ou régionaux.

Il est l'interlocuteur des inspecteurs sur les dossiers qui présentent des difficultés sur des aspects relevant de ses attributions et de ses correspondants en administration centrale.

Dans ce cadre sa mission est de :

-analyser, discuter et valider le contenu et les conclusions des tierces expertises des affaires qu'il suit,

-suivre les questions et les affaires relatives aux réglementations relevant de ses thèmes et assister les inspecteurs sur ces sujets.

Il assure l'intérim des autres inspecteurs risques, avec l'appui de son chef d'unité.

Profil :

Connaissances à posséder :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines si possible expérimenté dans le domaine des risques industriels ou intéressé par ce domaine. Les missions nouvelles liées à l'élaboration des PPRT demandent de la part du candidat des capacités réelles d'analyse et de synthèse et un sens aigu du travail en équipe et des relations humaines qu'il devra développer avec de nombreux acteurs d'origines variées.

Savoir-faire :

Capacités réelles d'analyse et de synthèse

Maîtrise des outils bureautiques (tableur, présentations,...)

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

A l'animation transversale, au travail en équipe

A la collaboration avec de nombreux acteurs de diverses origines

A l'apprentissage rapide de l'outil SIGALEA.

Contacts :

REICHE Stéphane Chef du Service Prévention des Risques tel 04.91.83.64.06

Mail : stephane.reiche@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°1198

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Marseille

Fonction : CI - Ingénieur au sein du pôle risques industriels accidentels au sein du SPR

Contexte et environnement professionnel :

La région PACA comprend 6 départements pour 4,5 millions d'habitants. Elle dispose d'une industrie diversifiée implantée pour moitié dans les Bouches-du-Rhône, faisant une place importante au raffinage, à la chimie et aux stockages associés. 83 établissements relèvent de la directive européenne SEVESO dont 58 du régime AS dit "seuil haut". Suite à la loi de juillet 2003, 31 plans de prévention des risques technologiques (PPRT) sont à élaborer. Cette région est également marquée par une vulnérabilité générale aux risques naturels (séisme, inondations, foudre, vent,...).

Description de l'unité d'affectation :

La DREAL Provence Alpes Côte d'Azur, certifiée ISO 9001, notamment pour la partie ex DRIRE, compte près de 60 inspecteurs des installations classées et coordonne par ailleurs l'action d'environ 20 inspecteurs d'autres services.

Au sein du service Prévention des risques (SPR), l'unité Risques Industriels Accidentels, animée par un ingénieur divisionnaire, est constitué de 7 ingénieurs, d'un technicien en chef et d'une adjointe administrative. Cette unité a des missions opérationnelles et fonctionnelles sur l'ensemble de la région, incluant des fonctions de soutien et de contrôle de 2ème niveau vis à vis de la DREAL Corse au titre de l'inter-régionalité des Pôles Risques (circulaire DPPR du 11 juillet 2006).

Positionnement du poste :

Sous l'autorité du chef de l'unité Risques Industriels Accidentels, le titulaire du poste est en charge de missions fonctionnelles et opérationnelles.

Poste :

Missions et activités :

Il assure dans les champs de spécialisation qui lui sont confiés (Pétrochimie, transport de matières dangereuses, information du public) :

-l'animation d'un groupe de travail régional sur le type de risque ou d'installation qui lui est dévolu,

-la participation aux équipes projets transverses éventuelles relevant de sa spécialité (thème de prévention des risques comme l'information préventive ou --la maîtrise de l'urbanisation),

- la mise à jour de la réglementation et sa diffusion vers les inspecteurs, accompagnée de synthèses et d'instructions,
- la rédaction des propositions des déclinaisons régionales des instructions nationales,
- les instructions directes ou conjointes des dossiers qui lui auront été attribués dans le cadre de l'élaboration des objectifs annuels, en particulier l'instruction d'études de dangers pour mener la démarche " Mesures de Maîtrise des Risques " et élaborer la carte d'aléa,
- les inspections, conjointes ou en solo, qui ont été programmées à l'occasion de la définition des objectifs,
- l'animation des actions nationales relevant de son domaine, en relation avec l'inspecteur en charge de l'installation visée, la rédaction des propositions définitives relatives aux installations P1 ou sensibles,
- la tenue des tableaux de bord et des statistiques régionales de ses domaines,
- la participation aux travaux du SPPPI,
- par délégation, la représentation de la DREAL PACA dans des instances ou des groupes de travail nationaux ou régionaux.

Il est l'interlocuteur des inspecteurs sur les dossiers qui présentent des difficultés sur des aspects relevant de ses attributions et de ses correspondants en administration centrale.

Dans ce cadre sa mission est de :

- analyser, discuter et valider le contenu et les conclusions des tierces expertises des affaires qu'il suit,
- être inspecteur des installations classées sur l'ensemble de la région,
- suivre les questions et les affaires relatives aux réglementations relevant de ses thèmes et assister les inspecteurs sur ces sujets.

Il assure l'intérim des autres inspecteurs risques, avec l'appui de son chef d'unité.

Ces missions peuvent être aménagées en fonction du profil du candidat retenu et d'éventuels aménagements de l'organisation du service ou de l'unité.

Profil :

Connaissances à posséder :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines si possible expérimenté dans le domaine des risques industriels ou intéressé par ce domaine. Les missions nouvelles liées à l'élaboration des PPRT demandent de la part du candidat des capacités réelles d'analyse et de synthèse et un sens aigu du travail en équipe et des relations humaines qu'il devra développer avec de nombreux acteurs d'origines variées.

Savoir-faire :

Capacités réelles d'analyse et de synthèse

Maîtrise des outils bureautiques (tableur, présentations,...)

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

- A l'animation transversale, au travail en équipe
- A la collaboration avec de nombreux acteurs de diverses origines .
- A l'apprentissage rapide de l'outil SIGALEA

Contacts :

REICHE Stéphane Chef du Service Prévention des Risques tel 04.91.83.64.06

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°2875

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Martigues

Fonction : CI 95327 - Grenelle 2010- Ingénieur Chargé de Mission au sein de l'équipe risque industriel de l'Unité Territoriale 13

L'unité territoriale des Bouches du Rhône de la DREAL PACA comporte trois équipes polyvalentes couvrant les secteurs géographiques d'Aix en Provence, de Marseille, et de Martigues-Arles, ainsi qu'une équipe spécialisée dédiée aux risques industriels (contrôle des sites SEVESO seuil haut) couvrant l'ensemble du département. Cette dernière est pilotée par un ingénieur divisionnaire par ailleurs adjoint du chef de l'unité.

Cette unité de 33 agents est placée sous l'autorité d'un chef de mission basé à Marseille, assisté d'un ingénieur, chargé de mission pour traiter les sujets transversaux (incidence de nos missions sur l'aménagement du territoire, impact santé-environnement, coordination des actions transverses et bilans,

L'équipe « risques » implantée à Martigues est chargée du contrôle de l'ensemble des établissements ICPE SEVESO seuil haut du département (42 dont 4 raffineries de pétrole, 2 sites pétrochimiques, plusieurs sites de la chimie du chlore, un site sidérurgiques, des stockages de liquides inflammables et de gaz inflammables liquéfiés...) et en particulier de l'élaboration des 19 PPRt prévus. Elle est actuellement composée de 8 agents techniques (1A+, 5 A, 2B) et d'un secrétariat commun avec l'équipe territoriale

Attributions du titulaire :

Le poste concerne le contrôle de certains établissements SEVESO seuil haut à définir en fonction des compétences du candidat, et quelques établissements connexes, dans le cadre de la réglementation des Installations Classées (ICPE), ce qui implique l'analyse des études de danger, les inspections sur site, l'instruction des modifications ou des nouveaux projets, et l'élaboration des Plan de Prévention des Risques technologiques (PPRt) en concertation avec le pôle risques du service prévention des risques de la DREAL, le service chargé de l'urbanisme à la DDE et les collectivités locales.

Ces fonctions exigent aussi la participation aux Comités Locaux d'Information et de Concertation (CLIC) ainsi qu'aux multiples réunions d'association et de concertation nécessaires pour l'élaboration des PPRt.

Les relations avec les collectivités locales doivent conduire à mieux faire comprendre nos positions.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant déjà une bonne expérience des missions relatives aux installations classées et une bonne pratique réglementaire et technique dans le domaine du risque industriel, désireux d'élargir sa vision dans le nouveau contexte DREAL ou souhaitant acquérir les connaissances nécessaires rapidement.

Il devra aimer les aspects techniques pour comprendre les process industriels, et être disposé à travailler en équipe et avec d'autres services (état et collectivités). Il devra aussi être très disponible, ouvert et disposer de bonnes capacités de travail, d'analyse et de synthèse afin d'être capable de dégager rapidement les points essentiels à approfondir dans les affaires traitées. De bonnes capacités d'expression orale et rédactionnelle sont

nécessaires pour présenter clairement les positions arrêtées. Le travail par objectifs est une nécessité.
Des prédispositions en matière de communication, de concertation et de négociation seraient un plus.

Contacts :

SANDON Gilbert Chef de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône tel 04.91.83.63.19

Mail : gilbert.sandon@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°2915

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Marseille

Fonction : CI 95543 - Grenelle 2010 - Chargé de mission matières dangereuses et véhicules attaché au Pôle contrôle des Véhicules de l'Unité Régulation et Contrôle des Transports du Service Transports et Infrastructures

Au sein de l'Unité Régulation et Contrôle des Transports du Service Transports et Infrastructures de la DREAL PACA, le Pôle Contrôle des Véhicules est chargé sur l'ensemble de la région PACA de coordonner et piloter l'activité « véhicules » (soit 25 agents dont 16 agents techniques). Cela concerne notamment les réceptions simples et complexes de véhicules, le suivi des constructeurs et carrossiers (citernes, engins agricoles, remorques...) et la surveillance des centres de contrôle technique de véhicules légers et lourds (respectivement 3ème région et 5ème région de France en terme de nombre d'installations). Pour la réalisation des opérations complexes, les agents habilités sont amenés à se déplacer pour le compte du Pôle de Compétence Véhicules Sud-Est, notamment en région Languedoc Roussillon voire en Corse.

En application des orientations du Grenelle relatives à la lutte contre le changement climatique et notamment à la réduction des émissions des transports, le Pôle Contrôle des Véhicules prend en charge de nouvelles missions :

- Suivre les constructeurs et entrepreneurs régionaux qui cherchent à développer et homologuer des véhicules innovants : décarbonés ou moins polluants (Véléance, Newteon, Hydropolis...)
- Etre le relais local de la politique du ministère dans ce domaine
- En tant qu'expert technique et réglementaire du véhicule, participer aux synergies entre les acteurs (préfectures, services et unités de la DREAL, constructeurs, ADEME, propriétaires de parc...)

Présentation du poste :

Au sein du Pôle Régional de Contrôle des Véhicules le titulaire du poste assure :

- Les missions relatives à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement décrites ci-dessus,
- La réalisation d'opérations de réceptions complexes au titre du Pôle interrégional. S'il ne l'est pas déjà, l'agent sera formé pour être habilité rapidement en qualité d'opérateur dans le domaine des matières dangereuses, puis de vérificateur soutien pour ce type d'opérations complexes. En outre l'agent sera formé pour pouvoir réaliser des opérations complexes dans le domaine du code de la route.
- Le suivi des constructeurs de véhicules, de flexibles et de citernes.
- La participation aux groupes de travail nationaux dans le domaine des matières dangereuses.

Il sera également habilité pour intervenir sur le périmètre des activités « véhicules ».

En fonction du candidat retenu, de son ancienneté et de son profil, le titulaire participera à la coordination des affaires véhicules.

Le titulaire du poste est rattaché au Pôle Contrôle des Véhicules qui comprend 4 personnes. Le titulaire du poste aura également des relations avec

les autres unités de PACA et celles des régions LR et Corse pour les réceptions complexes.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, dynamique et rigoureux, motivé par les enjeux du Grenelle et possédant une compétence technique affirmée dans le domaine des véhicules ; notamment en tant qu'opérateur complexe dans le domaine des matières dangereuses. Il devra en outre posséder de bonnes qualités en matière de relations humaines et une bonne aptitude au travail en équipe.

Des déplacements sont à prévoir notamment dans les départements couverts par le Pôle de compétence véhicules sud-est (Languedoc-Roussillon, PACA et Corse) et ponctuellement à l'étranger.

Contacts :

Laure PANICHI, chef de l'URCT - Tél. 04.91.00.52.56

laure.panichi@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Rhône-Alpes

Fiche descriptive du poste n°1081

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Viriat

Fonction : CI - Chef de la subdivision 2 à l'unité territoriale de l'Ain

Mission de la structure :

Échelon opérationnel de la DREAL dans le département de l'Ain, en charge des missions actuellement exercées par la DRIRE : prévention des pollutions et des risques (véhicules, équipements sous pression, canalisations, installations classées), sous-sol (mines, carrières et stockages souterrains), contrôle des circuits d'élimination des déchets industriels et ménagers, urbanisme (PAC, avis DREAL sur documents d'urbanisme, etc.), défense civile.

Le chef de l'UT représente le DREAL dans le département, notamment auprès du préfet de département.

Descriptif de l'équipe :

Effectif total : 19 agents.

Sous l'autorité du chef d'UT : 5 subdivisions placées chacune sous la responsabilité d'un IIM - chef de subdivision - assisté de : 1 TSPIM, 1 TMINEFI et de deux secrétaires (subdivision 1), 1 TSIM et une secrétaire (subdivision 2), 1 TSPIM et une secrétaire à temps partagé (subdivision 3), 1 TSPIM, 1 TSIM et une secrétaire à temps partagé (subdivision 4), 2 TSIM et une secrétaire à temps partagé (subdivision 5)

onction du poste :

Inspecteur des installations classées, chef de la subdivision 2 de l'UT de l'Ain, à thématique dominante " risques accidentels ".

Coordonnateur dans le domaine des risques accidentels.

Positionnement du poste :

Adjoint au chef de l'UT

Activités principales :

- Management, organisation et planification de l'activité de la subdivision.
- Inspection des installations classées, avec dominante d'établissements à risques technologiques (Seveso ou non) : instruction des procédures, contrôle des établissements.
- Contribution à la mise en oeuvre des PPRT des établissements relevant de la subdivision
- Rapporteur au CODERST
- Appui des subdivisions sur la thématique des risques.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant les compétences suivantes :

- connaissance sur les textes ICPE en vigueur
- Connaissances d'un ingénieur généraliste
- Connaissances particulières en chimie
- Aptitude au management
- Aptitude au travail en équipe
- Aptitude au dialogue et à la communication
- Savoir faire face à des situations de pression ou d'urgence.
- Faire preuve de rigueur et de précision.

Contacts :

Yves-Marie VASSEUR – chef de l'unité territoriale. Tél 04 74 45 67 86

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Rhône-Alpes

Fiche descriptive du poste n°3034

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Lyon

Fonction : DI 94914 - Chargé de mission canalisations

Contexte et environnement professionnel :

La région Rhône-Alpes, qui s'étend sur 8 départements, est fortement marquée par la problématique « risques naturels et technologiques », c'est la deuxième région industrielle française. Elle est traversée par 5 000 km de canalisations de transport de matières dangereuses (gaz naturel, hydrocarbures, produits chimiques) concernant un millier de communes. On dénombre également 17 500 km de canalisations de distribution de gaz.

Description de l'unité d'affectation :

L'Unité Risques Technologiques et Miniers comprend 3 cellules : Canalisations/Equipements Sous Pression, Risques Accidentels, Risques Sous Sol.

Au sein du Service Prévention des Risques, la mission de l'Unité Risques Technologiques et Miniers est de prévenir et réduire les risques technologiques et miniers, en lien avec les Unité Territoriales de la DREAL, tant par des prescriptions à la source que par des contrôles et par la contribution à la maîtrise de l'urbanisation. De manière plus précise il s'agit, en lien avec les UT dont l'unité assure le pilotage technique et l'appui fonctionnel :

- de veiller au respect des règles relatives à la sécurité des canalisations de transport et de distribution de gaz, et aux équipements sous pression
- d'assurer dans le domaine des ICPE la prévention des risques accidentels
- d'assurer la prévention des risques miniers, l'instruction, le contrôle des stockages souterrains de gaz.

Au sein de l'unité Risques Technologiques et Miniers (22 agents, dirigée par un agent de catégorie A+ appuyé d'un agent de catégorie B et d'un agent de catégorie C), la cellule Canalisations/ESP comprend 6 agents (1A+, 4 A, 1B+).

Positionnement du poste :

Poste au sein de la cellule canalisations, sous l'autorité du responsable de l'unité risques technologiques et miniers du service prévention des risques

Missions et activités :

- contrôle des canalisations de transport et coordination interrégionale : visites de surveillance, réunions annuelles, visites de chantier, examens des études de sécurité et des plans de surveillance et d'intervention, instructions de dérogations, supervisions d'épreuves
- actions de maîtrise de l'urbanisation au voisinage des canalisations de transport
- contrôle des canalisations de distribution publique de gaz : visites de surveillance, réunions annuelles
- contrôle des installations de gaz combustibles
- enquêtes en cas d'accident

- soutien des agents des UT de la DREAL Rhône-Alpes, et des agents des autres DRIRE/DREAL dans le cadre de la coordination interrégionale sur les canalisations de transport
- élaboration et révision des procédures et des modes opératoires
- suivi des objectifs

Le titulaire du poste sera plus particulièrement chargé du contrôle des installations intérieures de gaz combustible.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines possédant des connaissances sur la réglementation dans le domaine des canalisations de transport et de la distribution de gaz et dans le domaine de l'évaluation des risques.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Aptitude au travail en équipe

Capacité relationnelles

Aptitude à la négociation

Sens de l'intérêt général et du service public

Maîtrise des procédures

Maîtrise rédactionnelle

Sens des enjeux et de la proportionnalité

Contacts :

Pierre BEAUCHAUD, responsable de l'unité Risques Technologiques et Miniers

Tél : 04 37 91 44 51

pierre.beauchaud@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°589

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : CI 94019 - Chargé de mission canalisations à l'UT de Paris

La direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle.

L'unité territoriale 75 (UT) est constituée de 22 agents répartis dans 2 cellules : environnement (2A et 8B) et esp-canalisation (4A ET 4b) . La cellule canalisations a une mission régionale pour les canalisations.

Positionnement du poste :

Ingenieur au sein de la cellule esp-canalisation sous l'autorité de l'adjoint au chef de l'UT 75.

Les réseaux de canalisation réglementés représentent un enjeu particulièrement important en Ile-de-France. Leur densité y est très forte : à titre d'exemple, la région compte 2850 kilomètres de canalisations de transport de gaz, soit 7% du kilométrage national, et 26 000 kilomètres de canalisations de distribution de gaz, soit 15% du kilométrage national pour 2% du territoire. Plus de 800 communes sont concernées par le passage d'ouvrages de transports à proximité. Le sujet est particulièrement sensible dans la région, du fait notamment des accidents qui se sont produits en 2007 et de la fréquence des incidents sur le réseau. Cette forte exposition des populations aux risques générés par les canalisations implique une attente sociétale forte à l'égard de la DRIEE.

L'arrêté dit « multifluides » du 4 août 2006 impose aux transporteurs de produire une étude de sécurité et un plan de surveillance en service de leurs ouvrages. Les conclusions de ces documents doivent permettre de renforcer la sécurité des canalisations.

Le décret du 13 décembre 1999 modifié s'applique aux équipements sous pression.

L'arrêté du 15 mars 2000 modifié prévoit les dispositions d'exploitation des équipements sous pression.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

- en charge des activités équipements sous pression et canalisations?
- correspondant généralité informatique.

Activités principales :

- Equipements sous pression

UT :

- traiter les dérogations particulières,
- gérer les opérations coup de poing,
- suivre la reconnaissance des services inspection pour la région Idf

participer aux réunions nationales.

Pôle esp « centre » :

- traiter les dérogations encadrées par des circulaires,
- participer aux objectifs de surveillance des organismes et obtenir les habilitations correspondantes,
- participer aux opérations coup de poing,
- suivre les services inspections reconnus par le pôle centre.

Canalisations :

- instruire les dossiers relatifs à la maîtrise de l'urbanisme,
- analyser des études de sécurité établies dans le cadre des demandes d'autorisation d'implantation des canalisations de gaz.

Management :

Sous l'autorité directe de l'adjoint au chef de l'UT de Paris, coordinateur de la cellule esp-canalisation.

Relations internes et externes :

En interne : Relation avec les autres agents du pôle esp-canalisation

En externe : Relation avec les exploitants et sociétés intervenant dans ces missions.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'Industrie et des Mines ayant déjà, dans la mesure du possible, une expérience en DREAL/DRIEE avec un goût affirmé pour les missions techniques souhaitant s'investir dans un domaine en pleine évolution et ayant de fortes implications pour les collectivités.

Contacts :

M. Denis STEFANI – Chef de l'UT 75

Tél : 01.53.46.39.62

Mel : denis.stefani@developpement-durable.gouv.fr

Mme Aurélie PAPES – Adjointe au chef de l'UT 75 – Coordinateur du pôle esp-canalisation

Tél : 01.44.59.47.94

Mel : aurelie.papes@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°593

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Montlhéry

Fonction : CI 93832 - Chargé de mission réceptions européennes au SECV-CNRV

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France est un Service déconcentré du Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement Durable et de la Mer en charge des négociations sur le climat. Elle dispose d'unités territoriales en département.

Description de l'unité d'affectation :

Le centre National de Réception des véhicules a en charge :

- la totalité des réceptions européennes des voitures particulières, des 2/3 roues et tracteurs agricoles. A ce titre, le CNRV joue un rôle essentiel en délivrant la totalité des réceptions des voitures des constructeurs français Citroën, Peugeot et Renault.
- La totalité des réceptions de véhicules décarbonnés (hybrides, électriques...)
- la majeure partie des réceptions par type nationales des poids lourds, des camionnettes, des transports en commun de personnes et des véhicules de transport de Marchandises Dangereuses.

Positionnement du poste :

Ces missions évoluent rapidement avec l'adaptation rendue nécessaire par les directives européennes qui fixent un nouveau cadre réglementaire pour les réceptions par type et à titre isolé à l'ensemble des catégories de véhicules. De plus, les nouvelles technologies de véhicules conduisent à adapter les modalités de réception.

Dans ce contexte, le CNRV est amené à renforcer sa participation en matière d'élaboration et suivi de la réglementation à la demande de la sous direction Sécurité et Emissions des Véhicules (SD6 –ex-DSCR) du MEEEDDM. Il sera par ailleurs amené à apporter un soutien accru aux DREAL dans le domaine des réceptions.

Missions et activités :

Au sein du CNRV, le titulaire sera affecté dans l'unité en charge des réceptions des véhicules industriels (poids-lourds, transports en commun...) composée de 4 IIM, 4 TSIM, 1 TMIN et 2 secrétaires. Il aura ainsi à suivre les projets des industriels français et européens.

En outre, le titulaire aura des missions spécifiques liées à l'extension récente des réceptions à portée communautaire à l'ensemble des catégories de véhicules.

Compte tenu de ces activités, le titulaire entretiendra principalement des contacts avec :

- le Sous direction Sécurité et Emissions des Véhicules (SD6 –ex-DSCR) du MEEDDM,
- les constructeurs nationaux ou étrangers des véhicules concernés,
- l'UTAC (Union Technique de l'Automobile et du Cycle).

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant déjà, dans la mesure du possible, une expérience en DREAL/DRIEE avec un goût affirmé pour les missions techniques souhaitant s'investir dans un domaine en pleine évolution et à fortes implications industrielles. Il doit disposer de capacités d'analyse, de réflexion et de proposition. L'aptitude de travailler au sein d'une équipe et à mener un dialogue avec les constructeurs ainsi que l'administration centrale est nécessaire.

L'intéressé devra par ailleurs être disponible pour des déplacements en France, voire à l'étranger. A ce titre, une maîtrise de l'anglais serait appréciée.

Compte tenu des spécificités des missions, des formations complémentaires seront assurées.

Contacts :

Vincent LE BIEZ : Chef du Service Energie-Climat-Véhicules (DRIEE Ile-de France)

Tél : 01.44.59.48.94

Mel : vincent.le.beiz@developpement-durable.gouv.fr

Michel CHAPUT, responsable du Centre National de Réception des Véhicules

Tél : 01 64 49 56 72

Mel : michel.chaput@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°607

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Savigny-le-Temple

Fonction : CI 94024 - Inspecteur des installations classées au sein d'une subdivision « Environnement industriel » de l'Unité Territoriale de Seine-et-Marne.

Le département de Seine-et-Marne, dont la superficie représente environ la moitié de celle de la région Ile-de-France, connaît une forte expansion démographique (1,3 millions d'habitants actuellement) et économique liée notamment au développement de ses deux villes nouvelles (MARNE-LA-VALLÉE et SÉNART) et de la logistique. Son tissu industriel se structure entre les pôles de ROISSY, MARNE-LA-VALLÉE et MELUN. S'y ajoutent les territoires des bassins industriels de MEAUX et de MONTEREAU

L'activité extractive est très importante avec notamment des zones de granulats et d'exploitations pétrolières, la zone d'industries verrières au Sud du département et celle des industries du plâtre dans le Nord qui bénéficient de la proximité de la matière première (silice au Sud et gypse au Nord).

Description de l'unité d'affectation :

Le département compte plus de 700 installations classées soumises à autorisation dont 40 « SEVESO ».

L'Unité territoriale est constituée de 2 pôles spécialisés « équipements sous pression » et « carrières, 4 pôles territoriaux « environnement industriel » et 2 pôles spécialisés : « déchets industriels et ménagers » et « risques industriels ». Son effectif est de 36 personnes.

Positionnement du poste :

Le pôle concerné (4 inspecteurs dont un coordonnateur) regroupe sur le secteur Nord- Est de Meaux, de nombreuses et importantes installations: entrepôts logistiques, agroalimentaires, imprimeries, traitements de surfaces, installations de combustion etc... Secteur dynamique, le pôle est sollicité dans les domaines de l'urbanisme et de la réhabilitation de sites pollués.

Inspecteur des installations classées, le titulaire contribue, sous l'autorité de l'ingénieur coordonnateur de cette équipe, à la réalisation du programme de travail de ce pôle : inspection, instruction des demandes de nouvelles installations classées, suivi des cessations d'activité notamment.

Missions et activités :

Outre ses fonctions, le titulaire du poste pourra se voir confier un rôle de correspondant de l'Unité territoriale sur un thème spécifique en fonction des besoins du service, des aspirations et des aptitudes du candidat. Le thème de correspondant « sites et sols pollués » de l'Unité territoriale compte tenu des enjeux dans ce domaine en Seine et Marne, lui sera proposé.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines dynamique, motivé par les questions d'environnement industriel et de sécurité industrielle, ayant le goût du travail en équipe et si possible, une expérience dans ces domaines des installations classées: à défaut, les formations seront assurées.

De bonnes capacités relationnelles et d'initiative, des capacités d'analyse et de synthèse, le sens de l'organisation et de la rigueur sont autant de qualités utiles pour ce poste.

Contacts :

M. Claude POINSOT

Chef de l'Unité territoriale de Seine-et-Marne

Tél. : 01.64.10.53.53

Mel : claude.poinsot@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°609

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Savigny-le-Temple

Fonction : CI 94021 - Ingénieur attaché à l'équipe « risques industriels » de l'Unité Territoriale de Seine-et-Marne

Le département de Seine-et-Marne, dont la superficie représente environ la moitié de celle de la région Ile-de-France, connaît une forte expansion démographique (1,3 millions d'habitants actuellement) et économique liée notamment au développement de ses deux villes nouvelles (MARNE-LA-VALLÉE et SÉNART) et de la logistique. Son tissu industriel se structure entre les pôles de ROISSY, MARNE-LA-VALLÉE et MELUN. S'y ajoutent les territoires des bassins industriels de MEAUX et de MONTEREAU

L'activité extractive est très importante avec notamment des zones de granulats et d'exploitations pétrolières, la zone d'industries verrières au Sud du département et celle des industries du plâtre dans le Nord qui bénéficient de la proximité de la matière première (silice au Sud et gypse au Nord).

Le département compte plus de 800 installations classées soumises à autorisation dont 15 « SEVESO- seuil haut » et 13 « SEVESO- seuil bas ».

L'Unité Territoriale est constituée de 2 pôles spécialisés « équipements sous pression » et « carrières » et de 7 autres équipes dont 4 équipes territoriales « environnement industriel » et 2 équipes spécialisées : « déchets industriels et ménagers » et « risques industriels ». Son effectif est de 39 personnes.

Dans le cadre de la réorganisation de l'Unité Territoriale, l'équipe concernée (3 ingénieurs et 1 technicien) regroupe les établissements SEVESO du département, les trois « verriers » du Sud du département ainsi que les silos (19 soumis à autorisation) et les dépôts d'engrais (11 soumis à autorisation).

Inspecteur des installations classées, le titulaire contribuera, sous l'autorité de chef de l'UT et celle fonctionnelle du chef du service prévention des risques et des nuisances, à la réalisation du programme de travail de cette équipe : inspection, instruction des demandes éventuelles de nouvelles installations classées « SEVESO », instruction des études de dangers, participation aux CLIC et élaboration des PPRT notamment. A cet effet, cet ingénieur assurera l'inspection des établissements « SEVESO » qui lui seront affectés. Il participera en outre au groupe de travail « risques » organisé par le SPRN.

Le titulaire du poste pourra également se voir confier, en appui aux autres équipes, un rôle de correspondant de l'unité territoriale sur un thème « risque » spécifique en fonction de ses aspirations et de ses aptitudes.

Profil :

Ce poste conviendrait à ingénieur de l'industrie et des mines, motivé par les questions d'environnement et de risques industriels, ayant le goût du

travail en équipe et si possible, une expérience dans ce domaine des installations classées et des risques industriels. A défaut, il pourra suivre les formations nécessaires.

De bonnes capacités relationnelles et d'initiative, des capacités d'analyse et de synthèse, le sens de l'organisation et de la rigueur sont autant de qualités utiles pour ce poste.

Contacts :

M. Claude POINSOT, chef de l'Unité Territoriale de Seine-et-Marne

Tél. : 01.64.10.53.53

claude.poinsot@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°1968

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : DI 93094 - Ingénieur en charge des certificats d'économies d'énergie au sein du pôle certificats du SECV d'économie d'énergie du service énergie, climat véhicules

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement durable des territoires et des entreprises, la prévention des risques de toute nature, la sécurité d'approvisionnement énergétique, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la nature et de la biodiversité.

Les pôles Energie (9 agents) et Certificats d'économies d'énergie (7 agents en 2010 et 10 en 2011) au sein du Service Energie, Climat, Véhicules ont pour mission d'assurer la mise en œuvre dans la région Ile-de-France de la politique énergétique nationale.

L'unité sécurité énergétique du pôle énergie contribue à la sécurité énergétique de la région en veillant au respect des règles techniques et administratives en matière de création, modification ou extension des réseaux de transport d'électricité et l'unité Air et Efficacité énergétique du pôle favorise les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et de récupération et la qualité de l'air. En particulier, cette unité a en charge de mettre en œuvre au niveau régional certaines mesures du secteur de l'énergie décidées dans le cadre du Grenelle de l'environnement et en particulier la co-élaboration avec la Région du Schéma régional climat, air énergie.

Le pôle Certificats d'économies d'énergie encourage également les solutions qui prennent le mieux en compte l'intérêt général en terme d'utilisation performante de l'énergie (économies d'énergie, cogénération, réseaux de chaleur, énergies renouvelables ...) en instruisant les demandes de certificats d'économies d'énergie.

Le service est en relation constante avec les acteurs du monde énergétique (producteurs, transporteurs et vendeurs d'énergie, collectivités territoriales, industriels, gestionnaires de patrimoines, ATEE, ADEME, ARENE,...).

Description de l'unité d'affectation :

Positionnement du poste : chargé de mission au sein du pôle certificats d'économies d'énergie

Poste :

Missions et activités :

Ce poste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif réglementaire des certificats d'économies d'énergie (CEE). Mesure phare instaurée par la loi de Programme et d'Orientation de la Politique Energétique du 13 juillet 2005 (loi POPE), cet outil innovant contribue à développer les actions de maîtrise de la demande d'énergie. Il est entré en vigueur le 1er juillet 2006 pour une première période de trois ans et a été renforcé par la loi Grenelle 2. En effet, pour la deuxième période du dispositif, les nouvelles dispositions annoncées sont ambitieuses : élargissement du champ de l'obligation aux vendeurs de carburants, multiplication par 6 du montant de l'obligation nationale incombant aux vendeurs d'énergie.

Pour la 1ère période du dispositif, les vendeurs d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié, de fioul domestique et de chaud et froid, appelés les "obligés", ont eu l'obligation de réaliser des économies d'énergie, déterminées en fonction de leurs ventes sur le territoire national, en suscitant ou en faisant réaliser des travaux d'économies d'énergie par leurs clients. Toute autre personne morale, appelée "éligible", (collectivités publiques, entreprises, bailleurs...) pouvait volontairement bénéficier de ce dispositif sous certaines conditions.

La DRIEE Ile-de-France est la direction régionale la plus sollicitée car tous les principaux vendeurs nationaux d'énergie (EDF, GDF-SUEZ, Butagaz, Totalgaz, Antargaz, Ecofioul, CPCU, Primagaz, COFELY, Esso, Total France,...) ont leurs sièges sociaux dans la région. Ainsi, elle instruit leurs dossiers pour des opérations d'économies d'énergie qu'ils réalisent sur l'ensemble du territoire national (y/c les DOM) et a délivré à elle seule, sur la première période, 126 % de l'obligation nationale.

Les dossiers de CEE correspondent soit à des opérations standardisées pour lesquelles les gisements d'économies d'énergie font l'objet d'une évaluation forfaitaire en fonction de critères déterminés, soit à des opérations spécifiques qui nécessitent une expertise technique et économique de la DRIEE.

Au sein d'une équipe de 7 personnes (6 ingénieurs et 1 secrétaire) qui va être renforcée en 2011 par l'arrivée de 3 nouveaux ingénieurs, le titulaire aura en charge l'instruction de demandes de certificats d'économies d'énergie déposées à la DRIEE

Le poste permettra à son titulaire d'acquérir des connaissances sur la mise en valeur des gisements d'économies d'énergie et de solaire thermique dans tous les secteurs : industrie, résidentiel, tertiaire et transport. Il présente également l'intérêt de permettre des contacts extérieurs multiples non seulement avec tous les grands opérateurs énergétiques français mais aussi avec les administrations centrales et déconcentrées, l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association technique Energie et Environnement (ATEE), les bureaux d'études ainsi que les collectivités territoriales et gestionnaires de patrimoines immobiliers sociaux de la région.

Profil :

Connaissances à posséder :

Sciences de l'ingénieur notamment sur les techniques dans les secteurs de l'énergie et du bâtiment.

Des formations spécifiques au domaine de l'énergie pourront être proposées.

Instruction de procédures administratives.

Une bonne maîtrise des outils informatiques sera nécessaire.

Savoir-faire :

Des qualités de rigueur et d'ordre sont indispensables et une aptitude à entretenir de bonnes relations humaines permettra une intégration rapide au sein de l'équipe.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, de l'équipement ou équivalent particulièrement motivé, dynamique, ayant le sens du travail en équipe et de l'organisation pour gérer les nombreux dossiers à venir.

Contacts :

Chef du service : Vincent Le Biez

Tél : 01.44.59.48.94

Mel : vincent.le-biez@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°3191

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : DI 94011 - Chargé de mission Certificats d'économies d'énergie au SECV

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement durable des territoires et des entreprises, la prévention des risques de toute nature, la sécurité d'approvisionnement énergétique, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la nature et de la biodiversité.

Les pôles Energie (9 agents) et Certificats d'économies d'énergie (7 agents en 2010 et 10 en 2011) au sein du Service Energie, Climat, Véhicules ont pour mission d'assurer la mise en œuvre dans la région Ile-de-France de la politique énergétique nationale.

L'unité sécurité énergétique du pôle énergie contribue à la sécurité énergétique de la région en veillant au respect des règles techniques et administratives en matière de création, modification ou extension des réseaux de transport d'électricité et l'unité Air et Efficacité énergétique du pôle favorise les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et de récupération et la qualité de l'air. En particulier, cette unité a en charge de mettre en œuvre au niveau régional certaines mesures du secteur de l'énergie décidées dans le cadre du Grenelle de l'environnement et en particulier la co-élaboration avec la Région du Schéma régional climat, air énergie.

Le pôle Certificats d'économies d'énergie encourage également les solutions qui prennent le mieux en compte l'intérêt général en terme d'utilisation performante de l'énergie (économies d'énergie, cogénération, réseaux de chaleur, énergies renouvelables ...) en instruisant les demandes de certificats d'économies d'énergie.

Le service est en relation constante avec les acteurs du monde énergétique (producteurs, transporteurs et vendeurs d'énergie, collectivités territoriales, industriels, gestionnaires de patrimoines, ATEE, ADEME, ARENE,...).

Description de l'unité d'affectation :

Positionnement du poste : chargé de mission au sein du pôle certificats d'économies d'énergie

Poste :

Missions et activités :

Ce poste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif réglementaire des certificats d'économies d'énergie (CEE). Mesure phare instaurée par la loi de Programme et d'Orientation de la Politique Energétique du 13 juillet 2005 (loi POPE), cet outil innovant contribue à développer les actions de maîtrise de la demande d'énergie. Il est entré en vigueur le 1er juillet 2006 pour une première période de trois ans et a été renforcé par la loi Grenelle 2. En effet, pour la deuxième période du dispositif, les nouvelles dispositions annoncées sont ambitieuses : élargissement du champ de

l'obligation aux vendeurs de carburants, multiplication par 6 du montant de l'obligation nationale incombant aux vendeurs d'énergie.

Pour la 1ère période du dispositif, les vendeurs d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié, de fioul domestique et de chaud et froid, appelés les "obligés", ont eu l'obligation de réaliser des économies d'énergie, déterminées en fonction de leurs ventes sur le territoire national, en suscitant ou en faisant réaliser des travaux d'économies d'énergie par leurs clients. Toute autre personne morale, appelée "éligible", (collectivités publiques, entreprises, bailleurs...) pouvait volontairement bénéficier de ce dispositif sous certaines conditions.

La DRIEE Ile-de-France est la direction régionale la plus sollicitée car tous les principaux vendeurs nationaux d'énergie (EDF, GDF-SUEZ, Butagaz, Totalgaz, Antargaz, Ecofioul, CPCU, Primagaz, COFELY, Esso, Total France,...) ont leurs sièges sociaux dans la région. Ainsi, elle instruit leurs dossiers pour des opérations d'économies d'énergie qu'ils réalisent sur l'ensemble du territoire national (y/c les DOM) et a délivré à elle seule, sur la première période, 126 % de l'obligation nationale.

Les dossiers de CEE correspondent soit à des opérations standardisées pour lesquelles les gisements d'économies d'énergie font l'objet d'une évaluation forfaitaire en fonction de critères déterminés, soit à des opérations spécifiques qui nécessitent une expertise technique et économique de la DRIEE.

Au sein d'une équipe de 7 personnes (6 ingénieurs et 1 secrétaire) qui va être renforcée en 2011 par l'arrivée de 3 nouveaux ingénieurs, le titulaire aura en charge l'instruction de demandes de certificats d'économies d'énergie déposées à la DRIEE

Le poste permettra à son titulaire d'acquérir des connaissances sur la mise en valeur des gisements d'économies d'énergie et de solaire thermique dans tous les secteurs : industrie, résidentiel, tertiaire et transport. Il présente également l'intérêt de permettre des contacts extérieurs multiples non seulement avec tous les grands opérateurs énergétiques français mais aussi avec les administrations centrales et déconcentrées, l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association technique Energie et Environnement (ATEE), les bureaux d'études ainsi que les collectivités territoriales et gestionnaires de patrimoines immobiliers sociaux de la région.

localisation du poste : DRIEE – Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie - PARIS 4ème

Profil :

Connaissances à posséder :

Sciences de l'ingénieur notamment sur les techniques dans les secteurs de l'énergie et du bâtiment.

Des formations spécifiques au domaine de l'énergie pourront être proposées.

Instruction de procédures administratives.

Une bonne maîtrise des outils informatiques sera nécessaire.

Savoir-faire :

Des qualités de rigueur et d'ordre sont indispensables et une aptitude à entretenir de bonnes relations humaines permettra une intégration rapide au sein de l'équipe.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, de l'équipement ou équivalent particulièrement motivé, dynamique, ayant le sens du travail en équipe et de l'organisation pour gérer les nombreux dossiers à venir.

Contacts :

Chef du service : Vincent Le Biez

Tél : 01.44.59.48.94

Mel : vincent.le-biez@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°2944

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Savigny-le-Temple

Fonction : CI 94025 - Grenelle - Inspecteur des Installations Classées au sein d'une subdivision de IUT de Seine-et-Marne

Le département de Seine-et-Marne, dont la superficie représente environ la moitié de celle de la région Ile-de-France, connaît une forte expansion démographique (1,3 millions d'habitants actuellement) et économique liée notamment au développement de ses deux villes nouvelles (MARNE-LA-VALLÉE et SÉNART) et de la logistique. Son tissu industriel se structure entre les pôles de ROISSY, MARNE-LA-VALLÉE et MELUN. S'y ajoutent les territoires des bassins industriels de MEAUX et de MONTEREAU.

L'activité extractive est très importante avec notamment des zones de granulats et d'exploitations pétrolières, la zone d'industries verrières au Sud du département et celle des industries du plâtre dans le Nord qui bénéficient de la proximité de la matière première (silice au Sud et gypse au Nord).

Le département compte plus de 700 installations classées soumises à autorisation dont 40 « SEVESO ».

L'unité territoriale est constituée de 2 pôles spécialisés « équipements sous pression » et « carrières, 4 subdivisions territoriales « environnement industriel » et 2 subdivisions spécialisées : « déchets industriels et ménagers » et « risques industriels ». Son effectif est de 36 personnes.

La subdivision concernée (5 inspecteurs dont un coordonnateur) regroupe sur le secteur Nord-Ouest, Torcy – Mitry-Mory, de nombreuses et importantes installations: entrepôts logistiques, agroalimentaires, imprimeries, traitements de surfaces, installations de combustion etc... Secteur dynamique, la subdivisions est sollicitée dans les domaines de l'urbanisme et de la réhabilitation de sites pollués.

Inspecteur des installations classées, le titulaire contribue, sous l'autorité de l'ingénieur coordonnateur de cette équipe, à la réalisation du programme de travail de cette cellule : inspection, instruction des demandes de nouvelles installations classées, suivi des cessations d'activité notamment.

Outre ses fonctions, le titulaire du poste pourra se voir confier un rôle de correspondant de l'unité territoriale sur un thème spécifique en fonction des besoins du service, des aspirations et des aptitudes du candidat. Le thème de correspondant « eau » de l'UT compte tenu des enjeux dans ce domaine en Seine et Marne, lui sera proposé.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines dynamique, motivé par les questions d'environnement industriel et de sécurité industrielle, ayant le goût du travail en équipe et si possible, une expérience dans ces domaines des installations classées: à défaut, les formations seront assurées.

De bonnes capacités relationnelles et d'initiative, des capacités d'analyse et de synthèse, le sens de l'organisation et de la rigueur sont autant de qualités utiles pour ce poste.

Contacts :

M. Claude POINSOT, Chef de l'Unité Territoriale de Seine-et-Marne

Tél. : 01.64.10.53.53

claude.poinsot@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°3064

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : DI 98125 - Responsable de la mission juridique

Le poste à pourvoir est une création qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des compétences juridiques de la future DRIEE en Ile de France. La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie est un Service déconcentré du Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement Durable et de la Mer. Sous l'autorité du Préfet de Région, du Préfet de Police ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement économique durable.

Sur le plan régalien, la DRIEE exerce directement plusieurs polices de l'environnement (installations classées, police de l'eau, inspection des sites, déchets, nature...) et des polices de sécurité (équipements sous pression, véhicules). Elle comprend une importante activité de police de l'eau, du fait de l'intégration de la police des axes du SNS. Elle anime enfin d'autres services exerçant une activité de police relevant de son domaine de compétence (police de l'eau exercée par les DDT de grande couronne ou l'ONEMA, police de la nature mise en œuvre par l'ONCFS et les DDT, inspection des installations classées agricoles mise en œuvre par les DDPP...). L'exercice et l'animation de ces polices de l'environnement est un axe essentiel de la DRIEE.

Une mission juridique permet d'animer les polices de l'environnement et de sécurité (véhicules, équipements sous pression...), et de fournir un appui aux services y compris dans leurs relations avec les services juridiques des préfectures et les parquets.

La DRIEE Ile de France, avec 450 agents est la structure qui assure et met en œuvre l'ensemble des politiques portée par le MEEDM en matière risque technologiques ou naturels, de nature, de biodiversité, de paysage, de gestion de l'eau sur la région Ile de France et le bassin Seine Normandie, d'énergie, de véhicules, de développement durable des territoires et des entreprises.

Sous l'autorité du directeur le chef de la mission juridique

- apportera l'assistance à l'ensemble des services de la DRIEE dans le cadre de l'exercice des différentes polices administratives qu'ils mettent en œuvre,
- sera en relations avec les services des préfectures en particuliers en cas de recours,
- assurera en liaison avec les chefs des unités territoriales les relations avec les différents parquets

localisation du poste : DRIEE - Rue Crillon ou Boulevard Morland 75004 PARIS

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines motivé par les questions administratives et possédant déjà des connaissances dans

les domaines juridiques liés à l'environnement au sens large du terme.

Contacts :

Bernard DOROSZCZUK

Directeur

Tel : 01 44 59 47 05

bernard.doroszczuk@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°3189

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : DI 94010 - Chargé de mission Certificats d'économies au SECV

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement durable des territoires et des entreprises, la prévention des risques de toute nature, la sécurité d'approvisionnement énergétique, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la nature et de la biodiversité.

Les pôles Energie (9 agents) et Certificats d'économies d'énergie (7 agents en 2010 et 10 en 2011) au sein du Service Energie, Climat, Véhicules ont pour mission d'assurer la mise en œuvre dans la région Ile-de-France de la politique énergétique nationale.

L'unité sécurité énergétique du pôle énergie contribue à la sécurité énergétique de la région en veillant au respect des règles techniques et administratives en matière de création, modification ou extension des réseaux de transport d'électricité et l'unité Air et Efficacité énergétique du pôle favorise les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et récupération et la qualité de l'air. En particulier, cette unité a en charge de mettre en œuvre au niveau régional certaines mesures du secteur de l'énergie décidées dans le cadre du Grenelle de l'environnement et en particulier la co-élaboration avec la Région du Schéma régional climat, air énergie.

Le pôle Certificats d'économies d'énergie encourage également les solutions qui prennent le mieux en compte l'intérêt général en terme d'utilisation performante de l'énergie (économies d'énergie, cogénération, réseaux de chaleur, énergies renouvelables ...) en instruisant les demandes de certificats d'économies d'énergie.

Le service est en relation constante avec les acteurs du monde énergétique (producteurs, transporteurs et vendeurs d'énergie, collectivités territoriales, industriels, gestionnaires de patrimoines, ATEE, ADEME, ARENE,...).

Description de l'unité d'affectation :

Positionnement du poste : chargé de mission au sein du pôle certificats d'économies d'énergie.

Missions et activités :

Ce poste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif réglementaire des certificats d'économies d'énergie (CEE). Mesure phare instaurée par la loi de Programme et d'Orientation de la Politique Énergétique du 13 juillet 2005 (loi POPE), cet outil innovant contribue à développer les actions de maîtrise de la demande d'énergie. Il est entré en vigueur le 1er juillet 2006 pour une première période de trois ans et a été renforcé par la loi Grenelle 2. En effet, pour la deuxième période du dispositif, les nouvelles dispositions annoncées sont ambitieuses : élargissement du champ de l'obligation aux vendeurs de carburants, multiplication par 6 du montant de l'obligation nationale incombant aux vendeurs d'énergie.

Pour la 1ère période du dispositif, les vendeurs d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié, de fioul domestique et de chaud et froid, appelés les "obligés", ont eu l'obligation de réaliser des économies d'énergie, déterminées en fonction de leurs ventes sur le territoire national, en suscitant ou en faisant réaliser des travaux d'économies d'énergie par leurs clients. Toute autre personne morale, appelée "éligible", (collectivités publiques, entreprises, bailleurs...) pouvait volontairement bénéficier de ce dispositif sous certaines conditions.

La DRIEE Ile-de-France est la direction régionale la plus sollicitée car tous les principaux vendeurs nationaux d'énergie (EDF, GDF-SUEZ, Butagaz, Totalgaz, Antargaz, Ecofioul, CPCU, Primagaz, COFELY, Esso, Total France,...) ont leurs sièges sociaux dans la région. Ainsi, elle instruit leurs dossiers pour des opérations d'économies d'énergie qu'ils réalisent sur l'ensemble du territoire national (y/c les DOM) et a délivré à elle seule, sur la première période, 126 % de l'obligation nationale.

Les dossiers de CEE correspondent soit à des opérations standardisées pour lesquelles les gisements d'économies d'énergie font l'objet d'une évaluation forfaitaire en fonction de critères déterminés, soit à des opérations spécifiques qui nécessitent une expertise technique et économique de la DRIEE.

Au sein d'une équipe de 7 personnes (6 ingénieurs et 1 secrétaire) qui va être renforcée en 2011 par l'arrivée de 3 nouveaux ingénieurs, le titulaire aura en charge l'instruction de demandes de certificats d'économies d'énergie déposées à la DRIEE

Le poste permettra à son titulaire d'acquérir des connaissances sur la mise en valeur des gisements d'économies d'énergie et de solaire thermique dans tous les secteurs : industrie, résidentiel, tertiaire et transport. Il présente également l'intérêt de permettre des contacts extérieurs multiples non seulement avec tous les grands opérateurs énergétiques français mais aussi avec les administrations centrales et déconcentrées, l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association technique Energie et Environnement (ATEE), les bureaux d'études ainsi que les collectivités territoriales et gestionnaires de patrimoines immobiliers sociaux de la région.

localisation du poste : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie - Paris 4ème

Profil :

Connaissances à posséder :

Sciences de l'ingénieur notamment sur les techniques dans les secteurs de l'énergie et du bâtiment.

Des formations spécifiques au domaine de l'énergie pourront être proposées.

Instruction de procédures administratives.

Une bonne maîtrise des outils informatiques sera nécessaire.

Savoir-faire :

Des qualités de rigueur et d'ordre sont indispensables et une aptitude à entretenir de bonnes relations humaines permettra une intégration rapide au sein de l'équipe.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, de l'équipement ou équivalent particulièrement motivé, dynamique, ayant le sens du travail en équipe et de l'organisation pour gérer les nombreux dossiers à venir.

Contacts :

Chef du service : Vincent Le Biez

Tél : 01.44.59.48.94

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°3176

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Nanterre

Fonction : CI 93603 - Inspecteur des installations classées à thématique Risques Technologiques

Le titulaire du poste exercera les missions d'un inspecteur des installations classées (instruction, contrôle) des établissements SEVESO du département et des installations classées dont l'enjeu principal est la maîtrise des risques (Grands entrepôts, silos, ...). Il participera aux exercices d'incident organisés autour de ces sites.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

L'unité territoriale des Hauts de Seine de la DRIEE est constituée de 20 personnes et comprend un pôle « véhicules » et 3 cellules « Environnement ». Le poste se situe au sein d'une de ces cellules environnement, la cellule « Risques ». Elle est composée de 2 ingénieurs dont le titulaire du poste. S'agissant d'établissements à forts enjeux, le travail d'inspection est réalisé en étroite collaboration avec une personne du siège de la DRIEE.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Les principaux enjeux du poste sont le suivi des 5 dépôts pétroliers SEVESO AS du département. Le titulaire du poste aura également en charge la finalisation d'un ou deux PPRT en cours et relatifs aux dépôts pétroliers du département.

Activités principales :

- Visites de contrôle
- Instruction de dossiers
- Animation de réunions

Relations internes et externes :

Le poste nécessite un bon relationnel du fait des nombreux échanges à entretenir tant en interne qu'en externe (relations avec les exploitants, les autres services de l'administration).

Le travail d'inspection sur les établissements suivis par le titulaire du poste est réalisé en étroite collaboration avec un inspecteur du siège, expert sur une thématique donnée.

En outre, le titulaire du poste collaborera aux exercices de gestion de crises organisés par la Préfecture. La maîtrise de l'urbanisation autour des sites à enjeux nécessite également des échanges avec l'unité territoriale de la DRIEA.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Responsabilités liées à la fonction d'inspecteur des installations classées.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant de bonnes connaissances dans le domaines de l'environnement et des risques industriels ou très intéressé par le domaine pour pouvoir les acquérir. L'habilitation d'inspecteur des installations classées serait un plus.

Contacts :

M Baptiste LORENZI

Chef de l'Unité Territoriale des Hauts de Seine

Tél : 01 56 38 02 72

Mèl : baptiste.lorenzi@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°3190

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : DI 94013 - Chargé de mission « Qualité de l'air » au SECV

La direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement durable des territoires et des entreprises, la prévention des risques de toute nature, la sécurité d'approvisionnement énergétique, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la nature et de la biodiversité.

Les pôles Energie (9 agents) et Certificats d'économies d'énergie (7 agents) au sein du Service Energie, Climat, Véhicules ont pour mission d'assurer la mise en œuvre dans la région Ile-de-France de la politique énergétique nationale.

L'unité sécurité énergétique du pôle énergie contribue à la sécurité énergétique de la région en veillant au respect des règles techniques et administratives en matière de création, modification ou extension des réseaux de transport d'électricité et l'unité Air et Efficacité énergétique du pôle favorise les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et récupération et la qualité de l'air. En particulier, cette unité a en charge de mettre en œuvre au niveau régional certaines mesures du secteur de l'énergie décidées dans le cadre du Grenelle de l'environnement et en particulier la co-élaboration avec la Région du Schéma régional climat, air énergie.

Le pôle Certificats d'économies d'énergie encourage également les solutions qui prennent le mieux en compte l'intérêt général en terme d'utilisation performante de l'énergie (économies d'énergie, cogénération, réseaux de chaleur, énergies renouvelables ...) en instruisant les demandes de certificats d'économies d'énergie.

Le service est en relation constante avec les acteurs du monde énergétique (producteurs, transporteurs et vendeurs d'énergie, collectivités territoriales, industriels, gestionnaires de patrimoines, ATEE, ADEME, ARENE,...).

Description de l'unité d'affectation :

Positionnement du poste : chargé de mission au sein du pôle énergie, unité air et efficacité énergétique

Missions et activités :

Le titulaire sera amené à contribuer à la définition, la promotion et la mise en œuvre de la politique d'amélioration de la qualité de l'air dans la région francilienne. Il travaillera en étroite concertation avec l'autre ingénieur de l'unité en charge de cette activité.

En premier lieu, il participera à la révision, qui doit être engagée en 2011, du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région Ile-de-France. L'objectif de ce document est de mettre en place les actions et les mesures, adéquates et si nécessaire contraignantes (par arrêtés préfectoraux), afin

de ramener ou maintenir les concentrations des polluants réglementés sous les seuils des valeurs limites. Les deux polluants réglementés les plus problématiques étant le NO2 et les particules PM10, des actions devront être définies pour réduire leur rejet, en particulier dans le domaine du transport routier et du chauffage.

Il devra assurer la bonne coordination, sur la thématique de l'air, entre les différents plans et schémas régionaux : PPA, SRCAE (schéma régional climat air énergie) qui intégrera le PRQA (plan régional de la qualité de l'air), PDU (plan de déplacement urbain), plan particules, PRSE (plan régional santé et environnement), SDRIF (schéma directeur de la région Ile-de-France).

La loi Grenelle ayant prévu l'expérimentation possible de ZAPA (zones d'actions prioritaires pour l'air) qui permettent d'interdire la circulation des véhicules les plus polluants dans certaines zones, le titulaire aura à instruire les dossiers qui seront proposés par les collectivités qui souhaiteront s'engager dans une telle expérimentation, afin de préparer l'avis des préfets.

Enfin, il assurera le suivi de l'activité de l'association Airparif qui a en charge la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France (agrément, budget annuel, définition des objectifs prioritaires, études...)

Ce travail sera mené en collaboration avec les autres services et agences de l'Etat : préfectures, DRIEA (direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement), ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et fournira l'occasion de contacts extérieurs multiples avec les grands acteurs concernés : collectivités territoriales, industriels, STIF (syndicat des transports en IDF), énergéticiens, gestionnaires de patrimoines immobiliers publics et privés, associations ...

Compte tenu du développement croissant des activités du service, le titulaire pourra être sollicité sur des thématiques d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables dans les secteurs du bâtiment, des réseaux de chaleur et du transport, pour lesquels il est indispensable d'assurer une bonne cohérence des actions à mener pour, à la fois, renforcer l'efficacité énergétique et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Ce poste est susceptible d'évoluer en fonction des objectifs prioritaires donnés au Service.

Un goût pour les contacts humains facilitera l'entretien de bonnes relations au sein de l'équipe comme avec l'ensemble des interlocuteurs extérieurs à la DRIEE.

Des qualités d'analyse, de synthèse et d'animation sont nécessaires.

Localisation du poste : DRIEE – Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie - PARIS 4ème

Profil :

Connaissances à posséder ou acquérir :

Sciences de l'ingénieur

Connaissance des mécanismes et des phénomènes globaux de la pollution atmosphérique

Connaissance de la réglementation française et européenne dans le domaine de l'air

Savoir-faire :

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de l'Industrie et des Mines, de l'Équipement ou équivalent particulièrement motivé, dynamique, ayant le sens du travail en équipe et intéressé par les activités liées à l'amélioration de la qualité de l'air et l'efficacité énergétique.

Contacts :

Chef du service : Vincent Le Biez

Tél : 01.44.59.48.94

Mel : vincent.le-biez@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Antilles-Guyane

Fiche descriptive du poste n°499

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Cayenne

Fonction : CI 97968 - Ingénieur chargé de missions « risques » au sein de l'unité risques rattachée au service Risque, Energie, Mines et Déchets (SREMD – 28 personnes).

Description :

La DEAL de Guyane (430 agents) sera créée début 2011. Elle regroupera la plupart des missions exercées actuellement, pour le département, par la DDE, la DIREN et la DRIRE. A la différence des DREAL de métropole, la DEAL exercera des missions à la fois de la compétence départementale et régionale.

La préfiguration de cette direction prévoit la création d'un service « risques, énergie, mines, déchets » regroupant les missions en matière de prévention des risques technologiques et de risques naturels, les activités minières et la sécurité énergétique, composé de 5 unités.

La sécurité énergie correspond à un enjeu majeur du territoire impliquant :

- la constitution ou le maintien par les opérateurs de stocks stratégiques en hydrocarbures,
- La participation à la définition prospective des moyens de production,
- Le développement des énergies renouvelables non fatales et aléatoires,
- Une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie.

Les installations classées sont caractérisées par une concentration d'établissements SEVESO sur le site du port spatial européen de KOUROU (12 établissements)

Missions du poste et activités:

Le titulaire du poste participera, dans le cadre de la cellule « risques », notamment à :

- L'inspection des établissements relevant de la directive SEVESO,
- La mise en place des PPRT et des CLIC induits par la nouvelle loi sur les risques ,
- Aux autorisations liées aux programmes de l'activité ou de traitement des minerais d'or.

Ces attributions seront complétées d'activités de contrôle ou de 2ème niveau en fonction du profil du candidat et des besoins du service (risques accidentels et risques chroniques).

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines rigoureux et dynamique, fortement motivé par les problèmes de risques industriels. Compte tenu du contexte, un sens du dialogue, des qualités relationnelles et un esprit d'équipe sont essentiels.

Avantages liés au poste : majoration de rémunération et avantages fiscaux.

Contacts :

GUYARD Gilbert – adjoint au directeur de la DRIRE AG - Tél. 05.94.29.75.33- 06.94.20.43.19 (gilbert.guyard@industrie.gouv.fr)

DESMAREST Julie– adjointe au chef de la division énergie, environnement et techniques industrielles - Tél. 05.94.29.64.36 – 06.94.43.43.06 (julie.desmarest@industrie.gouv.fr)

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Antilles-Guyane

Fiche descriptive du poste n°1215

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Fort-de-France

Fonction : CI - Ingénieur Responsable du "Pôle risques chroniques / véhicules" au sein du service "Risques Energie Climat"

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Martinique est un service déconcentré du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement qui sera créé au 1er janvier 2011. La Martinique compte aujourd'hui 400 000 habitants majoritairement répartis dans la partie sud environnante de l'agglomération de Fort de France (principal centre économique). L'organisation administrative est actuellement celle d'une région monodépartementale. L'industrie martiniquaise est caractéristique d'une zone insulaire subissant une forte pression démographique qui a jadis basé son développement sur l'agriculture et le tourisme et qui tente malgré tout de combler le déficit de ses échanges avec la métropole par le développement de productions dites d'import-substitution. : 200 entreprises industrielles de plus de 10 personnes

Au sein de la DEAL Martinique, le service Risques Energie Climat est responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques nationales de prévention des risques technologiques ou naturels, énergétiques et d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le service est constitué de 3 pôles. Le pôle « Risques Chroniques et Véhicules » traite de l'ensemble des problématiques correspondantes relevant de l'inspection des installations classées, du contrôle des sites IPPC (notamment centrales thermiques), des produits chimiques, des sites et sols pollués ainsi que de la mise en œuvre du plan national santé Environnement en Martinique dont la prévention du bruit. Le pôle est également en charge de l'activité véhicules (supervision des centres de contrôle techniques de véhicules, réception à titre isolé,...) et des thématiques déchets.

Le responsable du pôle assiste, pour les missions qui lui sont confiées, le chef de service. Il propose les objectifs et plans d'actions Sous l'autorité du chef de service, le titulaire du poste aura en charge l'organisation du travail du pôle dont les missions sont :

- Contrôle (procédures autorisation et inspections) des ICPE relevant du Pôle, dont les sites IPPC (Integrated Pollution Prevention and Control) n'étant pas également Seveso
- Correspondant eau - Mise en œuvre de l'action RSDE (Recherche de substances dangereuses dans l'eau) des ICPE
- Correspondant air et suivi Madinainair - PNAQ/GEREP
- Correspondant substances (Reach, Biocide, PIC,...)
- Doctrine GIC (Grandes installations de combustion)
- Supervision GIDIC pour les installations relevant du Pôle
- Conformité Véhicules (Réceptions à titre isolé, contrôle CCVL CCPL)
- Recouvrement TGAP
- Bruit
- Emissions physiques (antennes téléphones,...)
- Mise en place et participation à l'animation des filières déchets

- Suivi et gestion des sites et sols pollués
- Contrôle des installations de traitement des déchets

Le titulaire du poste suit notamment en direct les dossiers suivants : IPPC, centrales thermiques, GIC et GIDIC, suivi de l'autosurveillance de l'ensemble des installations IPPC (GEREP).annuels ou pluriannuels propres aux missions susvisées et assure le suivi de la mise en œuvre de ces actions et des indicateurs d'activité correspondants. Il est par ailleurs en charge de l'élaboration / supervision du système qualité pour les activités de sa compétence. Le chef de pôle est susceptible, en fonction des compétences et expériences détenues, d'être adjoint au chef de service, en charge des risques technologiques. L'adjoint au chef de service, en charge des risques technologiques, assure des missions de représentation et d'intérim pour les thématiques relevant des risques technologiques, en fonction des notes d'organisation et des délégations de signatures accordées

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une connaissance générale des activités du service, rigoureux et disponible. Il devra avoir un goût prononcé pour le contact humain dans un contexte sensible où les qualités relationnelles et l'aptitude à la négociation sont essentielles..

Contacts :

MM. Thierry LECOMTE - Responsable départemental DRIRE en Martinique / Préfigurateur du service SREC - Tél : 05-96-70-74-72 (- 5 heures/métropole).

NB : Ce poste fait l'objet des avantages financiers liés aux postes de fonctionnaires aux Antilles (indexation du salaire, abattement fiscal).

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Antilles-Guyane

Fiche descriptive du poste n°3183

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Fort de France

Fonction : DI - Ingénieur en charge de l'énergie

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Martinique est un service déconcentré du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. La Martinique compte aujourd'hui 400 000 habitants majoritairement répartis dans la partie sud environnante de l'agglomération de Fort de France (principal centre économique). L'organisation administrative est actuellement celle d'une région monodépartementale. L'archipel Antillais présente des enjeux importants en terme d'énergie : la fragilité de l'équilibre offre demande (pas d'interconnexion, des moyens de production à renouveler), les coûts de production élevés (plus de 80% d'énergie d'origine fossile), les impacts passés (sols pollués sous les anciennes centrales EDF), actuels (contenu CO2 du kWh 759 g en moyenne contre 60 – 80 en métropole du fait du nucléaire notamment) et futur (projets charbons de nature à augmenter encore le contenu carbone du kWh). Le développement d'énergies alternatives (EnR mais aussi pile à combustible, bio carburants) est en plein essor mais non sans une certaine confusion. La loi GRENELLE 1 a placé l'énergie au cœur des préoccupations de l'Etat (actions en cours vers l'agriculture, le secteur du bâtiment, l'industrie, les transports, l'habitat, le tourisme) ; sur le territoire, ces actions devront être concertées et adaptées (le contenu CO2 du kWh local rendant certains efforts non productifs : le développement du véhicule électrique par exemple). Le récent comité interministériel à l'outre-mer a arrêté le principe d'une autonomie énergétique de ces deux départements.

Au sein de la DEAL Martinique, le service Risques Energie Climat, composé d'une vingtaine d'agents, est responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques nationales de prévention des risques technologiques ou naturels, énergétiques et d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Le service est constitué de 3 pôles. Le pôle « Risques Accidentels – Energie – Climat » rassemble les compétences permettant de traiter les problématiques parfois pointues de contrôle des activités technologiques à risque majeur (Seveso, canalisations de transport de matières dangereuses) ou à risques accidentels (équipements sous pressions explosifs), celles concernant l'exploitation des carrières, ainsi que les sujets liés à la sécurité/sûreté de l'approvisionnement énergétique, à la promotion des énergies renouvelables et aux actions concernant le réchauffement climatique.

Sous l'autorité fonctionnelle du responsable du pôle Risque Accidentels Energie Climat et hiérarchique du chef de service, le titulaire du poste sera en charge d'animer et de piloter le travail de l'Unité « Energie – Climat » composée, en plus de lui, d'un technicien à 40 % de son temps et d'une instructrice de dossiers lignes électriques. En direct il est en charge de :

- Co-piloter la réalisation du Schéma Régional de l'Air, du Climat et de l'Energie (SRCAE) avec la Région ;
- déployer au niveau local le Plan national d'adaptation au changement climatique ;
- suivre le niveau des stocks stratégiques de carburant en Martinique ;
- piloter la concertation locale périodique concernant la PPI (programmation des investissements de production d'électricité) ;
- Participer au contrôle du service public de l'électricité ;
- Contribuer à la promotion des énergies renouvelables EnR ;

· Assurer la mission d'inspection du travail des ouvrages électriques.

Il s'appuie en tant que de besoin sur le technicien Environnement/Energie (60/40) du pôle pour la bonne exécution de ces missions, et sur l'instructeur des dossiers énergie électriques (lignes basses tension, certificat d'obligation d'achat). Ces missions sont susceptibles d'ajustements et de permutations en cas d'évolution sensible de l'organisation du service ou d'absences prolongées d'autres agents du service.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une connaissance générale des activités du service, rigoureux et disponible. Il devra avoir un goût prononcé pour le contact humain dans un contexte sensible où les qualités relationnelles et l'aptitude à la négociation sont essentielles.

Contacts :

M. Thierry LECOMTE - Responsable départemental DRIRE en Martinique / Préfigurateur du service SREC - Tél : 05-96-70-74-72 (- 5 heures/métropole). NB : Ce poste fait l'objet des avantages financiers liés aux postes de fonctionnaires aux Antilles (indexation du salaire, abattement fiscal).

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement Antilles-Guyane

Fiche descriptive du poste n°3206

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Cayenne

Fonction : DI -97969- Ingénieur en charge de l'énergie au sein de l'unité énergie et risques naturels rattachée au service Risque, Energie, Mines et Déchets (SREMD – 28 personnes).

Description :

La DEAL de Guyane (430 agents) sera créée début 2011. Elle regroupera la plupart des missions exercées actuellement, pour le département, par la DDE, la DIREN et la DRIRE. A la différence des DREAL de métropole, la DEAL exercera des missions à la fois de la compétence départementale et régionale.

La préfiguration de cette direction prévoit la création d'un service « risques, énergie, mines, déchets » regroupant les missions en matière de prévention des risques technologiques et de risques naturels, les activités minières et la sécurité énergétique, composé de 5 unités.

La sécurité énergétique correspond à un enjeu majeur du territoire impliquant :

- la constitution ou le maintien par les opérateurs de stocks stratégiques en hydrocarbures,
- La participation à la définition prospective des moyens de production,
- Le développement des énergies renouvelables non fatales et aléatoires,
- Une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie.

Missions du poste :

Le titulaire du poste aura en charge la mise en œuvre de la politique énergétique de la DEAL. Cette mission consiste à :

- mettre en œuvre et décliner les objectifs du Grenelle de l'environnement,
- sécuriser les approvisionnements de la Guyane, notamment en surveillant la constitution des stocks stratégiques,
- promouvoir les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie,
- participer à la programmation des investissements et à la planification.

Activités du poste :

- contrôle du barrage de Petit-saut en lien avec le pôle risques accidentels,
- instruire les demandes de certificat d'obligation d'achat électricité et de certificats d'économie d'énergie,
- participer à l'élaboration des plans énergétiques (PPI, SRCAE, ...) ou de protection du climat (PNAQ...),
- donner des avis sur les permis de construire relatifs aux installations de production,

- participer aux comités ADEME et suivi des opérations confiées au BRGM (service public, ..)

Le titulaire du poste sera placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service et sous l'autorité fonctionnelle du responsable d'unité.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur rigoureux et dynamique, fortement motivé. Compte tenu du contexte, un sens du dialogue, des qualités relationnelles et un esprit d'équipe sont essentiels.

Avantages liés au poste : majoration de rémunération et avantages fiscaux.

Contacts :

GUYARD Gilbert – adjoint au directeur de la DRIRE AG - Tél. 05.94.29.75.33- 06.94.20.43.19 (gilbert.guyard@industrie.gouv.fr)

DESMAREST Julie– adjointe au chef de la division énergie, environnement et techniques industrielles - Tél. 05.94.29.64.36 – 06.94.43.43.06 (julie.desmarest@industrie.gouv.fr)

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la Réunion

Fiche descriptive du poste n°3231

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Saint-Denis-de-la-Réunion

Fonction : CI - Chargé de mission développement économique

L'île de la Réunion compte plus de 800 000 habitants (+ 1,8 % par an).

Plus faiblement industrialisée qu'un département métropolitain de même taille, elle comporte des particularités qui rendent l'action de l'Etat plus compliquée, difficile et onéreuse (insularité, effet de taille, éloignement des centres économiques, proximité de pays en voie de développement,...).

Département d'Outre-mer le plus peuplé, la Réunion a connu au cours des récentes années un développement économique soutenu, grâce à la progression des services marchands. La création d'emplois compense mal la progression démographique et le taux de chômage reste élevé (29%).

Dans le cadre actuel de création de la DIECCTE, cet ingénieur sera affecté au service "Développement Economique des Entreprises", dont les missions visent à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, l'attractivité des territoires et l'anticipation des mutations économiques. Ce service qui a vocation à travailler en mode projet exerce des missions de pilotage, d'animation et de coordination de réseaux et de structures dans les secteurs du développement économique des entreprises et des territoires. Ce service regroupe 20 agents (10A, 3B, 7C).

Ce poste implique, en liaison avec les autres services de la DIECCTE et les services du SGAR, de nombreux contacts avec les entreprises, les organisations professionnelles et les chambres consulaires.

Le titulaire est chargé des missions suivantes :

Diffuser et promouvoir auprès des entreprises la stratégie nationale de développement économique.

Proposer des modes d'accompagnement adaptés en faveur de projets présentés par les entreprises.

Concevoir et accompagner des projets d'actions structurantes.

Contribuer au développement des filières stratégiques.

Participer à l'évaluation des dispositifs financiers en faveur du développement des entreprises et des filières.

Assurer la représentation du service dans les instances régionales de concertation et de décision.

Le contenu du poste peut être adapté ou être amené à évoluer en fonction de l'expérience, du niveau de qualification du titulaire et des intérêts du service. Par ailleurs, dans le cadre de la création de la DIECCTE, des évolutions peuvent être envisagées, notamment en matière de répartition des activités entre les chargés de mission et de prise en compte de sujets transversaux.

Profil :

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de l'Industrie et des Mines possédant de bonnes capacités d'animation, à l'aise dans les relations avec les industriels, faisant preuve d'initiative et capable de s'adapter aux conditions de travail propres à l'outre-mer.

Une connaissance de la comptabilité et de l'analyse financière des entreprises, ainsi qu'une pratique affirmée des outils informatiques sont indispensables.

Contacts :

Joël Dumont - Pôle 3E - DiECCTE Réunion (tél : 06 92 85 80 50 – joel.dumont@industrie.gouv.fr)

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la Réunion

Fiche descriptive du poste n°1986

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Mamoudzou

Fonction : CI - Responsable de la cellule métiers ex-DRIRE

Située à 1.500 km de l'île de la Réunion, Mayotte comprend plus de 190 000 habitants (160 000 en 2002) sur une superficie de 375 km².

Mayotte est une collectivité territoriale à statut particulier, promise à devenir un DOM au 1er mars 2011, puis une RUP, région ultra-périphérique de l'Union européenne d'ici 2014

Très faiblement industrialisée, elle comporte des particularités qui rendent l'action de l'Etat plus compliquée, difficile et onéreuse (insularité, effet de taille, sous-équipement en tout domaines, environnement de pays particulièrement pauvres, situation sanitaire précaire...). Le passage au statut départemental a d'ores et déjà induit la création de nouvelles infrastructures (port, centrale électrique, dépôts d'hydrocarbures, etc...) qui contribueront à dynamiser le développement économique.

Aucun service semblable à une DRIRE n'a jamais existé à Mayotte avant mars 2007 et les missions correspondantes y ont été exercées au fil de l'urgence par les fonctionnaires préfectoraux, dans des conditions juridiques parfois incertaines. Depuis, une division de la DRIRE de la Réunion a été implantée, abritant dans des bureaux neufs un ingénieur et une secrétaire. Cette petite équipe est appelée à évoluer en rejoignant la DEAL de Mayotte en cours de préfiguration sous l'autorité du directeur de l'équipement.

La division exerce l'ensemble des missions dévolues à une DRIRE, à l'exception du développement économique. Elle est appuyée en tant que nécessaire par les divisions implantées à Saint-Denis de la Réunion, à deux heures de vol.

L'activité se partage entre l'inspection des installations classées (dont un Seveso et 10 prioritaires) pour 80 %, les contrôles techniques (véhicules – réceptions, délivrances de cartes, centres de contrôle -, ESP et canalisations), et l'énergie pour les 20 % restants.

Profil :

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de l'Industrie et des Mines, ayant si possible une expérience confirmée dans tous les domaines d'activité des DRIRE (hors DI).

La maîtrise des outils informatiques utilisés dans les DRIRE est indispensable.

Une expérience réussie en outre-mer constituerait un plus.

Le candidat doit être capable de s'adapter rapidement à un environnement très particulier, en pleine évolution économique et sociale et posséder des aptitudes fortes pour les relations humaines interculturelles.

Le candidat est susceptible d'être soumis au régime de séjour et de congés applicables dans cette collectivité (deux périodes de deux ans, et deux mois de congés administratif en fin de séjour).

Contacts :

Jean-Charles Ardin, directeur : 02 62 92 41 05

Michel Masson, chef de la division environnement, énergie et risques industriels : 02 62 92 41 19

GMT + 4

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la Réunion

Fiche descriptive du poste n°3179

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Saint-Denis-de-la-Réunion

Fonction : DI 92720 - Chargé(e) de Mission Energie

L'île de la Réunion compte plus de 800 000 habitants (+ 1,8 % par an).

Plus faiblement industrialisée qu'un département métropolitain de même taille, elle comporte des particularités qui rendent l'action de l'Etat plus compliquée, plus difficile et plus onéreuse (insularité, effet de taille, éloignement des centres économiques, proximité de pays en voie de développement,...).

Que ce soit en matière d'électricité ou d'hydrocarbures, on observe un rattrapage soutenu des niveaux de consommation constatés en métropole. Ce fort développement des marchés pèse sur le rythme des investissements de production électrique, de transports de toutes natures et de stockage. Le parc national de la Réunion, couvrant une grande partie du territoire, ajoute des contraintes supplémentaires à la nécessaire extension des réseaux électriques. L'aléa climatique nuit à la fiabilité du réseau routier et pèse sur l'approvisionnement en combustibles et en carburants, déjà contraint par l'isolement de l'île.

Les questions relatives à l'énergie revêtent donc localement une importance économique et sociale particulièrement aiguë, dans un contexte volontiers tendu. L'importance de la tâche à accomplir par la DRIRE dans ce domaine ainsi que dans celui du climat représente deux ETP d'ingénieur.

Jusqu'à présent, dans le cadre de la DRIRE, sous l'autorité du chef de la division "environnement, énergie et risques industriels", l'ingénieur en charge de l'énergie accomplit une grande partie des tâches fonctionnelles et opérationnelles relatives à ce domaine sur toute la région; le second ingénieur, plus spécialisé sur le thème climat intervient également dans ce périmètre, notamment pour l'instruction de certaines procédures. Le titulaire du poste contrôle un barrage de classe A, avec l'aide technique du BETCGB.. Il exerce l'inspection du travail dans le périmètre des quatre concessions hydroélectriques de l'île. Il participe à la mise en œuvre des thèmes d'action nationale et des priorités définies au niveau régional.

Très prochainement, le contour du poste et son inscription dans le service pourraient être partiellement redéfinis au sein de la DEAL en création.

Profil :

Ce poste conviendrait à un Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat ou à un Ingénieur de l'Industrie et des Mines ayant une bonne expérience des matières concernées. Dans le cas contraire, il devra s'engager à une formation accélérée pour obtenir rapidement un bon niveau de compétence et d'autonomie.

Le travail en commun à mener avec la Région et les acteurs économiques de l'énergie requière une bonne aptitude aux relations humaines. Une

expérience réussie de l'outre-mer serait un atout.

Une bonne connaissance de l'utilisation des outils informatiques est indispensable.

Ce poste requiert de bonnes capacités d'initiative et de travail en équipe, et d'adaptation à une culture insulaire ultramarine.

Contacts :

Jean-Charles ARDIN, directeur 02 62 92 41 05

Michel MASSON, adjoint au directeur 02 62 92 41 19

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°3127

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : La Défense

Fonction : Chargé(e) de mission minéraux industriels au sein du bureau des ressources minérales de la DGALN/DEB

Mission de la structure (sous-direction, bureau, mission...) :

Au sein de la direction de l'eau et de la biodiversité, le bureau des ressources minérales est placé sous l'autorité de la sous-directrice de la protection et gestion des ressources en eau et minérales.

Le bureau des ressources minérales élabore la politique et les mesures en matière de sécurité d'approvisionnement, notamment pour ce qui concerne les minerais, métaux, minéraux industriels et granulats et matériaux de carrières ; il est chargé du suivi et du développement des industries des matières premières (industries extractives, minerais industriels, métaux non ferreux, matériaux de construction) ; il élabore et met en oeuvre la politique de gestion des ressources minérales ; il assure la tutelle des centres techniques du secteur (CTMNC et CERIB) ; il participe à l'exercice de la tutelle du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ; il est responsable de la coopération minière.

En action transverse, le bureau participe activement à la mise en oeuvre des engagements du Grenelle relatifs aux granulats et aux prospections en ressources minérales dans les grands fonds marins.

LE POSTE

Missions principales :

Le titulaire du poste est chargé :

- de la connaissance et du suivi du secteur des minéraux industriels (analyse sectorielle et suivi des principaux groupes du secteur, Imerys, Vicat, Talc de Luzenac...). Il a également en charge le suivi de la filière.
- des relations avec les fédérations professionnelles (MIFRANCE et SIM).
- de la participation à la tutelle du BRGM, préparation des conseils d'administration, organisation du CNO (comité national d'orientation du service public du BRGM et du groupe national de programmation).
- d'expertises particulières relevant du domaine des ressources minérales (analyse financière des projets d'investissement).
- de l'organisation des réunions sous-sol avec les services déconcentrés.

Missions occasionnelles :

Le chargé de mission participera à des groupes de travail et au comité de pilotage d'études concernant les matières premières et quelques déplacements sur site de transformation d'extraction et de réhabilitation.

Profil :

Qualités requises : Esprit d'analyse et de synthèse, intérêt pour les sujets techniques et économiques, sens relationnel dans le cadre d'activités

impliquant plusieurs acteurs publics et privés.

Connaissances souhaitables : analyse financière, économique et expertise industrielle des projets. Connaissances juridiques du droit des sociétés.

Aptitudes : goût pour les contacts et le travail en équipe et l'esprit d'initiative.

Contacts :

Xavier FOATA, chef du bureau - Tél. : 01.40.81.70.08

Claire GRISEZ, sous-directrice - Tél. : 01.40.81.34.47

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°126

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : DI 95195 - Chargé de mission négociations de la directive SEVESO et suivi sectoriel des engrais

Le bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières est chargé au sein de la Direction Générale de la Prévention des Risques de l'ensemble des missions relevant de la prévention des risques industriels dans les installations classées, ainsi que des missions d'encadrement sectoriel d'activités comme les industries chimiques, la filière du pétrole, les activités de logistique et de stockage, la pyrotechnie (y compris la mise sur le marché). Ces missions incluent notamment une animation des services déconcentrés sur ces thèmes, la mise en place d'actions de formation à l'extérieur de l'Etat, et la représentation de la France dans les différentes instances internationales abordant de tels thèmes. Le bureau porte enfin des actions de concertation et de communication autour des sites industriels ainsi que des missions techniques sur les atmosphères explosives. Ce bureau est composé, outre le chef de bureau, de deux adjoints au chef de bureau et de 14 agents.

Positionnement du poste :

Il s'agit d'un poste de chargé(e) de mission au sein du bureau.

Missions et activités du poste :

Sous l'autorité du chef du bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières et en lien direct avec le sous-directeur des risques accidentels, le titulaire du poste sera chargé, au sein de ce bureau:

- du suivi de l'application de la directive SEVESO 2 et en toute première priorité de la négociation pour la France de la directive SEVESO 3 (et de l'introduction du règlement GHS) puis de sa mise en œuvre en France : réunions de négociations à Bruxelles en binôme avec le sous-directeur, appuis aux services déconcentrés, participation aux groupes de travail européens, participation à des actions de communication en relation avec le service affaires internationales et la commission européenne, rédaction de textes réglementaires français, etc.
- du suivi des principales propositions françaises dans les groupes de travail techniques (maîtrise de l'urbanisation, PPRT par exemple),
- du suivi pour la France de la mise en œuvre de la convention d'Helsinki pour la prévention des pollutions et accidents transfrontaliers,
- du suivi et de la mise à jour de la nomenclature des installations classées, s'agissant des rubriques concernées par les aspects risques accidentels,
- du suivi sectoriel des installations de fabrication et de stockage d'engrais.

Dans le cadre de ses missions, le titulaire du poste sera amené à animer des groupes de travail et à rencontrer régulièrement les professions.

Profil :

Connaissances à posséder :

Ce poste conviendrait à un ingénieur disposant d'une bonne connaissance technique générale (aucun pré-requis technique particulier n'est

néanmoins nécessaire) et de bonnes aptitudes en anglais.

Savoir-faire, Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Le poste conviendrait à un agent motivé par :

- les discussions internationales
- le pilotage des services déconcentrés
- le travail dans le cadre de relations interministérielles (ministère de l'intérieur par exemple)
- les contacts avec des organismes hors administration (représentants de l'industrie, des experts, contacts internationaux)
- les déplacements à l'étranger, en Europe et hors Europe (environ 1 à 2 par mois en moyenne)

La première année de poste étant marquée par la négociation à proprement parler de la directive Seveso 3, le rythme de travail et de sollicitations pourra être assez variable / hétérogène d'un jour sur l'autre en fonction de l'actualité des propositions de la commission européenne et des différents Etats.

Contacts :

Cédric Bourillet, sous-directeur des risques accidentels

01.40.81.89.79

cedric.bourillet@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°3135

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : La Défense

Fonction : DI 95157 - Chargé de mission installations classées (entrepôts, pyrotechnie,...) et impacts naturels sur installations classées

Le bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières est chargé au sein de la Direction Générale de la Prévention des Risques de l'ensemble des missions relevant de la prévention des risques industriels dans les installations classées, ainsi que des missions d'encadrement sectoriel d'activités comme les industries chimiques, la filière du pétrole, les activités de logistique et de stockage, la pyrotechnie (y compris la mise sur le marché). Ces missions incluent notamment une animation des services déconcentrés sur ces thèmes, la mise en place d'actions de formation à l'extérieur de l'Etat, et la représentation de la France dans les différentes instances internationales abordant de tels thèmes. Le bureau porte enfin des actions de concertation et de communication autour des sites industriels ainsi que des missions techniques sur les atmosphères explosives. Ce bureau est composé, outre le chef de bureau, de deux adjoints au chef de bureau et de 14 agents.

Il s'agit d'un poste de chargé(e) de mission au sein du bureau.

Sous l'autorité du chef du bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières, le titulaire du poste sera chargé, au sein de ce bureau:

- de l'élaboration de la doctrine et des textes réglementaires relatifs aux agressions naturelles
- du suivi de plusieurs secteurs d'activités, notamment des entrepôts et de la pyrotechnie, et l'animation des travaux des groupes de travail correspondants.

Par ailleurs, le titulaire suivra comme tous les chargés de mission les installations classées relevant de rubriques spécifiques de la nomenclature (activités industrielles ou types de produits) en appuyant son action sur des travaux d'expertise et de recherche, confiés notamment à l'INERIS.

Dans le cadre de ses missions, le titulaire du poste sera amené à animer des groupes de travail et à rencontrer régulièrement les professions.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur disposant d'une bonne connaissance technique générale. Aucun pré-requis n'est néanmoins nécessaire.

Le poste conviendrait à un agent motivé par :

- le travail en équipe et en réseau
- le pilotage des services déconcentrés
- le travail dans le cadre de relations interministérielles (ministère de l'intérieur, de l'industrie, du travail)

- les contacts avec des organismes hors administration (représentants de l'industrie, experts, chercheurs, contacts internationaux)

Contacts :

Cédric Bourillet

Tel : 01.40.81.89.79

cedric.bourillet@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°1190

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : La Défense

Fonction : DI 95172 - Chargé de mission sécurité industries extractives

La Direction générale de la prévention des risques (DGPR) au sein du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer a notamment pour mission d'élaborer la politique de maîtrise des risques et des nuisances entraînés par les activités industrielles et les élevages intensifs. Au sein de la DGPR, le service des risques technologiques (SRT) assure entre autres :

- le suivi et l'actualisation de la législation des installations classées, ainsi que la transposition de nombreuses directives européennes
- la définition des orientations nationales pour la mise en œuvre et le contrôle de cette législation
- le pilotage de l'inspection des installations classées
- l'encadrement et l'animation des activités de contrôle technique de sécurité suivantes : équipements sous pression, canalisations, sécurité de gaz, police des mines et des carrières stockages souterrains, matériels utilisés en atmosphères explosibles (ATEX), contrôle des explosifs, transport de matières dangereuses.

Le bureau du sol et du sous-sol, en liaison, le cas échéant, avec la direction générale de l'énergie et du climat, est chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la réglementation technique, ainsi que la protection des mesures de santé et de sécurité des travailleurs des mines et des carrières et des mesures de sécurité des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Il est en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de l'application du règlement général des industries extractives pour la sécurité et la santé au travail des mines et carrières.

Il a compétence pour les problèmes de sécurité liés à « l'après-mine » (risques de mouvements de terrains, inondations, émanations de gaz de mines et pollutions des sols et des eaux de surface ou des eaux souterraines) et met en œuvre les moyens budgétaires prévus à cet effet.

Il est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques de prévention et traitement de la pollution des sols et des eaux souterraines, en particulier dans le cadre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, il a en charge les secteurs d'activités des industries extractives avec les schémas départementaux des carrières, des bâtiments et des travaux publics, des cimenteries, de la chaux, de la métallurgie, de la sidérurgie et de la fonderie.

Il coordonne la tutelle technique du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) en lien avec l'ensemble des entités concernées de la direction générale.

Sous l'autorité du chef du bureau du sol et du sous-sol, le titulaire du poste aura à traiter des affaires générales liées au contrôle des installations soumises au code minier et au Règlement général des industries extractives. Il sera plus particulièrement chargé de l'élaboration de la doctrine en matière de contrôle des carrières. Il sera également chargé de la doctrine en matière de mise à l'arrêt définitif des mines, il sera le correspondant des DREAL pour les actions de surveillance et de travaux à exercer sur les anciennes installations minières. Il sera le référent en matière de déchets miniers pour le bureau. Il sera plus particulièrement chargé à ce titre de vérifier la mise en œuvre des dispositions prévues par la directive

européenne relative aux déchets de l'industrie extractive pour ce qui concerne les anciens sites miniers.

Le contenu de ce poste pourra être amené à évoluer en fonction des compétences et des aspirations du candidat retenu.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines (poste de 1er niveau).

Le candidat devra posséder des connaissances en matières d'études de dangers et d'études d'impact dans le domaine de la sécurité industrielle, acquise dans le contrôle des industries extractives, des installations classées pour la protection de l'environnement ou des installations nucléaires.

Une expérience dans le domaine des sites pollués sera également appréciée. Le candidat devra savoir rédiger des textes réglementaires en concertation avec les professionnels concernés et suivre des budgets.

Ce poste implique des contacts avec les administrations centrales (DGPR, DGEC, DAJ) et déconcentrées de l'Etat (DRIRE, DREAL, DDT, préfectures).

Contacts :

Philippe BODENEZ, chef du bureau du sol et du sous-sol

Tel 01.40.81.92.29

Mel : philippe.bodenez@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°2035

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : Paris

Fonction : CI -Chargé de mission à la mission sûreté nucléaire et radioprotection

La loi TSN du 13 juin 2006 a conféré à l'ASN un statut d'autorité administrative indépendante et défini les compétences respectives du Gouvernement et de l'ASN dans les domaines de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

La Mission sûreté nucléaire et radioprotection (MSNR) a été créée, dans ce contexte, pour assister les Ministres chargés de la sûreté nucléaire et de la radioprotection.

Avec la réorganisation du Ministère du Développement durable, la MSNR regroupe dorénavant l'ensemble des compétences de ce ministère en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection. Dans son domaine de compétence, la MSNR est aussi en charge de la doctrine relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et des sites et sols pollués par des matières radioactives.

Description de l'unité d'affectation :

La MSNR est actuellement composée d'un chef (qui exerce également la responsabilité de chef du bureau de la sécurité des équipements industriels) et de cinq ingénieurs (dont l'adjoint au chef de la MSNR). Ce poste constitue un renfort qui a été décidé en raison de l'ampleur croissante des travaux du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire.

Positionnement du poste :

Pour l'exercice de ses missions, le titulaire sera en relation étroite avec l'inspection des installations classées (DRIRE et futures DREAL) et les différents bureaux ou services compétents du ministère (pollution des eaux, de l'air, gestion des déchets). Le titulaire entretiendra également une collaboration régulière avec les différents services ministériels compétents [direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), délégué à la sûreté nucléaire pour les activités concernant la défense (DSND)], Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et les établissements publics concernés [agence nationale de gestion des déchets radioactifs (ANDRA), institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN)]. Il pourra également prendre part aux négociations en cours au niveau européen et international.

Le titulaire sera amené à représenter la MSNR au sein de groupes de travail et de commissions consultatives sur les sujets relevant de ses compétences.

Poste :

Missions et activités :

Le titulaire du poste aura plus particulièrement en charge les activités suivantes :

- l'instruction des différentes procédures conduisant à des actes pris ou homologués par le gouvernement,
- le suivi des procédures INB, en relation avec l'Autorité de sûreté nucléaire,
- le suivi des activités « radioprotection », en développant des relations étroites avec la DGS sur le sujet,
- la participation aux travaux et à l'organisation des travaux Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN).

Profil :

Ce poste convient à un ingénieur motivé, rigoureux, faisant preuve d'un esprit d'initiative et disposant de compétences dans le domaine des substances radioactives.

Contacts :

Estelle CHAPALAIN, adjoint au chef de la MSNR

Tél. : 01.40.81.92.08

Mail : estelle.chapalain@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°2804

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : La Défense

Fonction : DI 95149 - Chargé de mission pyrotechnie, entrepôts, impact risques naturels sur installations classées

Le bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières est chargé, au sein de la Direction Générale de la Prévention des Risques, de l'ensemble des missions relevant de la prévention des risques industriels dans les installations classées, ainsi que des missions d'encadrement sectoriel d'activités comme la pyrotechnie, les industries chimiques, la filière du pétrole, les activités de logistique et de stockage. Ce bureau est également chargé de la surveillance du marché en matière de produits explosifs et de matériel ATEX.

Ces missions incluent notamment une animation des services déconcentrés sur ces thèmes, la mise en place d'actions de formation à l'extérieur de l'Etat, et la représentation de la France dans les différentes instances internationales abordant de tels thèmes. Le bureau porte enfin des actions de concertation et de communication autour des sites industriels. Ce bureau est composé, outre le chef de bureau, de deux adjoints au chef de bureau et de 14 agents.

Sous l'autorité du chef du bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières, le titulaire du poste sera chargé, au sein de ce bureau:

- de la mise en œuvre, en lien avec deux collègues, des plans de prévention des risques technologiques (PPRT). Cette mission portera en particulier sur l'élaboration des derniers outils méthodologiques à mettre à la disposition des services, sur les outils de communication, sur le dispositif de suivi, sur l'animation des services (DDE/DDEA, DRIRE/ DREAL) et leur appui pour les PPRT délicats, sur le pilotage des établissements publics venant en appui du ministère sur ces questions, sur les relations avec le cabinet du ministre, les fédérations professionnelles, les associations de protection de l'environnement et les représentants des élus. Cette mission représentera 50% du temps du titulaire du poste.
- du suivi de sujets liés à d'autres secteurs d'activités traités par le bureau des risques technologiques. Le titulaire du poste sera notamment chargé des dossiers techniques et réglementaires en lien avec les professions concernées, de l'animation de groupes de travail et des services dans la mise en œuvre de la doctrine, d'un appui à l'ensemble des agents du bureau sur les sujets relevant de sa compétence transversale.

Ce suivi comporte également la représentation de la France dans des discussions internationales portant sur ces dossiers.

Profil :

Ce poste conviendrait à un(e) ingénieur(e) (poste de 1er niveau) présentant un goût pour la prévention des risques technologiques et appréciant :

- le travail en réseau
- le pilotage des services déconcentrés
- le travail dans le cadre de relations interministérielles (ministère de l'intérieur, de l'industrie, du travail, de l'agriculture notamment)
- les contacts avec des organismes hors administration (représentants de l'industrie, experts, chercheurs, membres d'associations, contacts internationaux)

Contacts :

Cédric BOURILLET, sous-directeur des risques accidentels

Tel : 01.40.81.89.79

Mel : cedric.bourillet@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°3196

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : La Défense

Fonction : DI 95116 - CM déchets dangereux

Au sein de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), le Service de la prévention des nuisances et de la qualité de l'environnement est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions du ministère dans les domaines suivants : gestion des déchets, réglementation et contrôle des produits chimiques, bruit, nuisances et pollutions dues aux agents physiques, pollutions d'origine agricole (en particulier installations classées agricoles) et pollutions diffuses. Il coordonne les actions du ministère dans le domaine de la santé en tant qu'elle est liée à l'environnement. Il anime l'action des services déconcentrés dans son domaine de compétences.

Au sein du département déchets, le bureau de la planification et de la gestion des déchets a en charge l'élaboration de la réglementation relative aux installations de traitement des déchets et son application, les sujets liés au service public de gestion des déchets, à l'encadrement de la collecte, du transport, du courtage et du négoce de déchets, à la planification de la gestion des déchets, aux transferts transfrontaliers de déchets...

Sous l'autorité du chef de bureau, le titulaire du poste aura plus particulièrement en charge le suivi des questions relatives à l'élaboration du BREF (meilleures techniques disponibles) sur les procédés de traitement de déchets qui débutera en 2011, au suivi de la comitologie liée à la directive cadre sur les déchets, à la sortie du statut de déchet, à l'élaboration des directives relatives aux biodéchets... Ces sujets vont connaître des évolutions majeures dans les mois et années à venir.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines dynamique ayant un sens aigu des relations humaines et de bonnes qualités rédactionnelles. Ce poste requiert également rigueur, sens de l'organisation, esprit d'initiative, sens de la négociation et autonomie. Une expérience en DRIRE/DREAL, tout particulièrement dans le domaine des déchets, serait appréciée.

Contacts :

Olivier DAVID, Chef du bureau de la planification et de la gestion des déchets

tel : 01 40 81 87 58

olivier-y.david@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°3197

1er niveau

Poste à pourvoir : oui

Poste susceptible d'être à pourvoir : non

Résidence : La Défense

Fonction : DI 95136 - CM Filières huiles usagées, véhicules hors d'usage et pneumatiques usagés

Au sein de la direction générale de la prévention des risques (DGPR), le service de la prévention des nuisances et de la qualité de l'environnement (SPNQE) est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions du ministère dans les domaines suivants : gestion des déchets, réglementation et contrôle des produits chimiques, bruit, nuisances et pollutions dues aux agents physiques, pollutions d'origine agricole (en particulier installations classées agricoles) et pollutions diffuses. Il coordonne les actions du ministère dans le domaine de la santé en tant qu'elle est liée à l'environnement. Il anime l'action des services déconcentrés dans son domaine de compétences.

Au sein du département politique de gestion des déchets (DPGD), le bureau de la qualité écologique des produits (BQEP) a en charge le suivi des filières qui reposent sur la 'responsabilité élargie du producteur' (REP), principe selon lequel les personnes responsables de la mise sur le marché de produits doivent assurer la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Il traite également du volet prévention de production de déchets et plus généralement du volet recyclage et éco-conception pour la DGPR. Actuellement, une dizaine de filières existent ou sont en cours de mise en oeuvre : déchets d'emballages ménagers, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), pneumatiques usagés, véhicules hors d'usages (VHU), déchets de papiers graphiques, textiles usagés, piles et accumulateurs usagés, déchets diffus spécifiques des ménages, déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants des patients en auto-traitement, médicaments non utilisés, déchets issus des produits phytopharmaceutiques professionnels.

Le BQEP est constitué – en sus du chef de bureau et de son adjoint – de 6 chargés de missions.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Les enjeux du poste pour les années à venir sont :

- la réponse au contentieux européen relatif à la transposition de la directive sur les VHU et la mise en œuvre de la nouvelle réglementation en la matière ;
- le pilotage des travaux de révision des réglementations relatives aux pneumatiques usagés et aux huiles usagées ;
- le suivi du dispositif de résorption des stocks historiques de pneumatiques usagés.

Activités principales :

- Participer aux groupes de travail européens sur l'application et l'évolution des réglementations relatives aux VHU et aux huiles usagées.
- Préparer les positions françaises et les rapports sur la mise en œuvre de ces directives.
- Assurer le pilotage des instances de gouvernance des différentes filières.
- Assurer un bon relais d'information auprès des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), des

préfectures et des professionnels des secteurs concernés.

- Rédiger les nouveaux textes réglementaires encadrant les filières nationales de gestion des déchets de l'automobile.
- Répondre aux courriers parlementaires et autres questions d'élus, ainsi qu'aux sollicitations des entreprises et syndicats professionnels.
- Suivre et piloter les opérations de résorption des stocks historiques de pneumatiques usagés menées par l'association Recyvalor.

Management : Travail en concertation avec le chef de bureau

Relations internes et externes :

- Autres ministères : ministères de l'économie, de l'intérieur, de la justice, secrétariat général aux affaires européennes... ;
- Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), Préfectures ;
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

- Représentation de la DGPR à de nombreuses reprises (instances de gouvernance des différentes filières, groupes de travail européens, colloques, réunions avec les professionnels...).
- Négociation directe avec les autres ministères et les professionnels concernés.

Profil :

Profil ingénieur ou attaché.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Une formation ou un goût pour les dossiers techniques et juridiques

Autonomie, conduite de projet, capacités rédactionnelles, esprit d'analyse et de synthèse, maîtrise de l'anglais

Animation de réseaux, capacité de négociation, représentation extérieure, sens de la communication

Formation juridique recommandée.

Contacts :

M. Yannick PREBAY

Chef du bureau de la qualité écologique des produits

yannick.prebay@developpement-durable.gouv.fr

01 40 81 87 87

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°64

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Fontenay-aux-Roses

Fonction : Ingénieur à la Direction des centrales nucléaires

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines.

L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La direction des centrales nucléaires (DCN) de l'ASN est constituée d'une équipe d'une quarantaine de personnes, ingénieurs pour l'essentiel. Elle est organisée en 5 pôles (pôles cœur-études, matériels-agressions, exploitation, environnement-radioprotection et réglementation - nouvelles installations).

Ses missions concernent le contrôle de la sûreté et de la radioprotection dans les centrales nucléaires d'EDF en exploitation, en construction (EPR) et pour les réacteurs futurs (Gen IV). La DCN définit la politique de l'ASN en matière de contrôle des réacteurs de puissance, élabore la réglementation dans ce domaine, commande des expertises à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) pour éclairer les décisions de l'ASN, et assure la coordination, l'appui et le suivi de l'action de contrôle de terrain exercée par les Divisions territoriales de l'ASN. Elle est en outre fortement investie dans des actions à l'international, et elle contribue à des réflexions sur les stratégies de contrôle de l'ASN sur des sujets d'actualité ou à fort enjeu (conséquences de l'ouverture à la concurrence, vieillissement des installations, construction d'un système d'évaluation des performances de sûreté des centrales, suivi de la R&D, harmonisation européenne...).

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste sera nommé « inspecteur de la sûreté nucléaire » et/ou « inspecteur de la radioprotection » et chargé d'affaires au sein de la DCN. Après, si nécessaire, quelques mois de formation, il exercera son action de contrôle tant au bureau que sur le terrain (inspections sur les centrales). Il aura des contacts à bon niveau avec les services centraux d'EDF et l'IRSN, animera des réunions et proposera la position de l'ASN sur les sujets qui lui seront confiés.

Au sein d'une direction où la convivialité et l'esprit d'équipe sont de mise, il aura de nombreux contacts avec le reste de l'ASN et participera à l'animation des divisions. Il contribuera également à l'information du public, par exemple en rédigeant des communiqués de presse, et à des discussions internationales.

Les dossiers dont il aura la charge sont à définir en fonction des besoins de la direction et des compétences du titulaire du poste. Ils peuvent porter sur des questions de sûreté, pour les réacteurs en exploitation ou en construction, des équipements (génie civil, contrôle commande, circuits du réacteur, combustible nucléaire...), d'agressions (séisme, incendie, explosion...), d'exploitation du réacteur (procédures de conduite et de maintenance, facteurs humains...), de radioprotection ou d'environnement (ICPE, déchets, rejets...).

Le titulaire du poste participera également à une des équipes transverses de la direction : incidents ou suivi des sites. En fonction de son expérience dans le contrôle du nucléaire, il pourra être nommé responsable de l'une de ces équipes.

Le titulaire du poste en tant qu'inspecteur de l'ASN a vocation à participer au système d'astreinte de l'ASN au regard de critères géographiques,

professionnels (compétences, ancienneté) et de la compatibilité avec sa situation personnelle.

Le titulaire sera amené à représenter l'ASN et à présenter la doctrine et la réglementation en vigueur aux seins d'instances ou de groupes de travail à l'international.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une expérience du contrôle du nucléaire ou des activités à risque (ICPE), souhaitant faire profiter l'ASN de cette expérience et s'investir dans un domaine en pleine évolution et à forts enjeux qui mêle technique, relationnel, international et communication. Il nécessite une approche rigoureuse des problèmes.

Contacts :

Guillaume Wack, Directeur -

Tél. : 01 43 19 70 78 Mél : guillaume.wack@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°76

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Dijon

Fonction : Chargé d'affaires à la Direction des équipements sous pression de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Inspecteur de la sûreté nucléaire et des équipements sous pression.

Présentation de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de la direction des équipements sous pression

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN – www.asn.fr) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux installations nucléaires. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines. L'ASN est une Autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La direction des équipements sous pression (DEP) est l'une des 8 directions de l'Autorité de sûreté nucléaire. Elle est située à Dijon et assure des missions nationales présentant de forts enjeux pour la sûreté des installations nucléaires : le contrôle de la fabrication des équipements sous pression spécialement conçus pour ces installations (cuve du réacteur, générateurs de vapeur, etc ...), le contrôle de ces équipements en service et l'élaboration de la réglementation qui s'y applique. La DEP est également chargée de délivrer l'agrément d'organismes de contrôle pouvant intervenir dans ces domaines, et d'exercer une surveillance de leurs activités.

La DEP exerce son contrôle au travers d'inspections, directement sur les organismes agréés précités (ex : APAVE, BUREAU VERITAS, ...), les fabricants d'équipements sous pression (ex : AREVA en France, MHI au Japon, WESTINGHOUSE aux USA) et les exploitants nucléaires (ex : EDF, CEA,...) des installations auxquelles ils sont destinés. Elle s'appuie sur le réseau des divisions territoriales de l'ASN pour le suivi en service des équipements sous pression installés dans les différentes installations nucléaires.

La DEP, composée d'une équipe de 26 personnes, dont 23 ingénieurs, se caractérise par l'importance des enjeux de sûreté aux services desquels elle mobilise les compétences techniques et organisationnelles de ses agents.

La DEP est organisée en trois bureaux et un pôle :

- le bureau « MC2 », qui est chargé du contrôle de la conception et de la fabrication des équipements sous pression,
- les bureaux « ERASME » et « SIRAD », qui sont chargés du suivi en service de ces équipements,
- le pôle « Référentiel, audits et système de management », qui est chargé de l'agrément des organismes agréés, de la qualité, et de l'élaboration de la réglementation.

Description du poste

Après une formation destinée à compléter vos connaissances concernant tant les aspects techniques que réglementaires liés à vos futures missions, vous serez nommé inspecteur de la sûreté nucléaire et agent chargé du contrôle des équipements sous pression dans les installations nucléaires.

Chargé d'affaires au sein du bureau chargé du contrôle de la conception et de la fabrication des équipements sous pression nucléaires (ESPN), vous réaliserez des actions de contrôles qui consisteront à la fois en l'instruction de documents techniques et en la réalisation d'inspection sur le terrain chez les industriels (exploitants nucléaires ou fabricants d'équipements sous pression) en France et à l'étranger. Dans le cadre de vos missions vous serez amenés à :

- contribuer à l'examen de dossiers en lien avec le suivi de la fabrication des ESPN, ou l'évaluation des grands choix de conception des principaux équipements des nouveaux réacteurs,
- instruire une partie de la documentation technique établie par les fabricants dans le cadre de la fabrication d'équipements particulièrement importants pour la sûreté nucléaire,
- dans le cadre des missions classiques de l'ASN, réaliser des inspections chez les fabricants et leurs sous traitants et contribuer à la surveillance des organismes agréés.

Pour les dossiers dont vous aurez la charge, vous utiliserez les connaissances que vous développerez pour élaborer, en lien avec votre équipe, les autres entités de l'ASN, et l'ensemble des parties prenantes, les prises de position de l'ASN en matière de contrôle de fabrication.

A moyen terme, vous pourrez être amené à réaliser des missions à l'international, et représenter l'ASN dans ce cadre.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines dynamique souhaitant évoluer dans un domaine où la maîtrise technique est mise au service d'enjeux significatifs. Au sein d'une équipe d'ingénieurs, votre goût pour le travail en équipe et les échanges techniques seront également appréciés.

Dans le cadre des missions de contrôles confiées aux agents de la DEP, vous pourrez mettre à profit rigueur, pragmatisme esprit de synthèse et capacité d'analyse critique. Dans un contexte d'échanges entre l'ASN et ses homologues étrangers, une maîtrise de l'anglais serait également un atout.

Des connaissances, qui pourront toutefois être complétées lors de formations, dans les domaines techniques associés à la fabrication et la surveillance en fonctionnement des équipements sous pression, comme la mécanique ou la métallurgie par exemple, seraient un plus.

Contacts :

Sébastien CROMBEZ

Directeur de la DEP par intérim

Tél. 03.80.29.40.39 / mél : sebastien.crombez@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°77

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : Ingénieur au sein du pôle urgence de la Direction de l'environnement et des situations d'urgence

(DEU)

L'ASN assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information du public

L'ASN est une Autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. Elle est dirigée par un collège de cinq membres qui conduit la réflexion de l'ASN en matière de contrôle dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, définit la politique générale de l'ASN et prend les décisions majeures. Le directeur général de l'ASN, avec l'appui de 3 directeurs généraux adjoints et sous l'autorité du Président, organise et dirige les services centraux de l'ASN et ses onze divisions territoriales.

La Direction de l'environnement et des situations d'urgence de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargée notamment du suivi des dossiers relatifs à :

- la préparation aux situations d'urgence radiologique ;
- l'organisation et l'animation de l'inspection ;
- la définition et l'animation de la politique de l'ASN en matière d'environnement ;
- l'implication de l'ASN dans les plans de lutte contre les actes de malveillance ;
- la définition de la doctrine en matière de suivi des incidents concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement.

La direction comprend une vingtaine de personnes. Elle est structurée autour de 3 pôles relatifs au contrôle, à l'environnement et aux situations d'urgence. Dans le cadre de sa mission en matière d'organisation de crise, en liaison avec les autres administrations compétentes, la direction coordonne les actions de l'ASN, relatives à la définition et à la mise en œuvre d'une organisation technique de crise en cas d'accident de nature radiologique.

Le titulaire du poste sera chargé de :

- contribuer à l'élaboration de la doctrine de l'ASN concernant la gestion des risques;
- assurer une veille réglementaire;
- veiller à la cohérence et au soutien des directions et divisions de l'ASN;
- participer aux travaux réglementaires dans le cadre du nouveau régime INB ;
- organiser et participer aux exercices de crise nucléaire et à leur retour d'expérience ;
- participer aux travaux relatifs au traitement des conséquences post-accidentelles.

Il a vocation à devenir inspecteur de la sûreté nucléaire et participera, à ce titre, à des inspections de terrain. Le contenu du poste pourra évoluer au sein de la direction en fonction des compétences du candidat. Des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant une bonne capacité de représentation. Une expérience du contrôle des installations classées serait appréciable.

Contacts :

M. Julien COLLET – Directeur

Tél : 01.40.19.87.24 – mél : julien.collet@asn.fr

M. Pierrick JAUNET– Adjoint au directeur

Tél : 01.40.19.86.56 – mél : pierrick.jaunet@asn.fr

M. Bruno VERHAEGHE– Adjoint au directeur

Tél : 01.40.19.88.66 – mél : bruno.verhaeghe@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°270

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Caen

Fonction : Ingénieur chargé de la sûreté nucléaire à la division de Caen

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire et elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines. L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La division de Caen est le représentant en région Haute et Basse-Normandie de l'ASN. Elle compte 24 ingénieurs et 4 secrétaires, répartis en quatre pôles, chacun animé par un chef de pôle placé sous l'autorité du chef de division. Elle est chargée de contrôler la sûreté des installations nucléaires de base (INB) en Normandie et Bretagne, ainsi que du contrôle de la radioprotection des travailleurs et des patients dans le nucléaire de « proximité » en Haute et Basse Normandie.

Les principales installations contrôlées par la division de Caen sont :

- Pôle « REP » : les centrales nucléaires de production d'électricité (CNPE) EDF de Flamanville, Paluel et Penly ;
- Pôle « EPR » : le chantier de construction du futur réacteur Flamanville 3 de type EPR ; le pôle « EPR » est également chargé du suivi des procédures préalables à l'autorisation éventuelle d'un second réacteur EPR sur le site de Penly ;
- Pôle « LUDD » : les autres INB, notamment l'usine de retraitement de combustibles de AREVA NC à La Hague, le réacteur nucléaire en démantèlement de Brennilis, l'installation de recherche GANIL, ainsi que le centre de stockage de la Manche de l'ANDRA ;
- Pôle « Nucléaire de proximité » : les installations médicales (médecine nucléaire, radiothérapie, curiethérapie, radiodiagnostic médical et dentaire,...) et industrielles / de recherche utilisant les rayonnements ionisants dans les régions Haute Normandie et Basse Normandie.

Le titulaire, placé sous du chef de pôle « REP », participera au contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et de la protection de l'environnement sur les CNPE de Normandie. Il participera à l'inspection des installations pour le contrôle des règles de sûreté et de radioprotection, au suivi des arrêts de réacteurs, au traitement technique des incidents avec la communication associée, à l'instruction des déclarations de modifications des installations, ainsi qu'aux structures locales de gestion de crise. Il pourra assurer des missions relatives au contrôle des équipements sous pression sur les centrales nucléaires ou concernant les transports de matières radioactives.

Des missions transverses pourront lui être confiées au sein de la division ou de groupes de travail nationaux par exemple sur les thèmes de l'environnement, de la communication, de l'organisation de crise, du système informatique, de la gestion des inspections, etc. Le titulaire a vocation à être nommé inspecteur de la sûreté nucléaire. Il bénéficiera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté, établi en fonction des compétences et des connaissances qui lui sont nécessaires au regard de son poste et de son expérience antérieure.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines dynamique, intéressé par des sujets à forte composante technique, ayant le sens de l'organisation et du travail en équipe.

Contacts :

M. Thomas HOUDRÉ, Chef de la division de CAEN,

Tél. 02.31.46.50.41, mail : thomas.houdre@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°391

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Orléans

Fonction : Ingénieur à la division d'Orléans de l'ASN

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines.

La division d'Orléans se compose d'une vingtaine d'ingénieurs et de cinq secrétaires, répartis en trois pôles, chacun animé par un adjoint au chef de division. Elle est en charge du contrôle de la sûreté des installations nucléaires des régions Centre et Ile-de-France, ainsi que de la radioprotection dans le nucléaire de proximité en régions Centre et Limousin.

Les principales installations contrôlées par la division d'Orléans sont :

- Pôle « REP » : les centrales nucléaires de production d'électricité EDF du Val-de-Loire (Belleville-sur-Loire, Dampierre-en-Burly, Saint-Laurent-des-Eaux et Chinon) ;
- Pôle « LUDD » : les sites de recherche du CEA de Saclay et de Fontenay-aux-Roses, l'usine Cisbio à Saclay, les réacteurs nucléaires en démantèlement des sites de Saint-Laurent et de Chinon ;
- Pôle « Nucléaire de proximité » : les installations médicales (radiothérapie, médecine nucléaire, radiologie interventionnelle...) et industrielles / de recherche (radiologie industrielle, générateurs de rayons X) utilisant les rayonnements ionisants dans les régions Centre et Limousin.

Le titulaire, placé sous l'autorité d'un adjoint au chef de division, bénéficiera de missions évolutives, au sein de l'un des trois pôles, parmi lesquelles :

- l'inspection des installations, pour le contrôle des règles de sûreté et/ou de radioprotection ;
- le traitement technique des événements significatifs déclarés par les exploitants et les titulaires d'autorisation ;
- l'instruction des demandes locales d'autorisation ou de dérogation ;
- l'instruction locale des procédures réglementaires afférentes aux installations, et en particulier l'instruction des dossiers d'autorisation des installations classées pour la protection de l'environnement sises sur les sites ;
- la participation aux structures locales de gestion de crise.

Par ailleurs, des missions transverses seront confiées au titulaire au sein de la division, par exemple sur les thèmes de l'environnement, de la gestion des situations d'urgence, des équipements sous pression, du transport de matières radioactives, etc.

Ces missions entraîneront des contacts très fréquents avec les services centraux de l'Autorité de sûreté nucléaire et son appui technique, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), ainsi qu'avec les exploitants. Elles pourront comprendre la participation à des groupes de travail

nationaux, et conduiront à effectuer de nombreux déplacements dans les régions contrôlées par la division.

Le candidat profitera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté, établi en fonction des compétences et des connaissances qui lui sont nécessaires au regard de son poste et de son expérience antérieure. A l'issue de son cursus d'habilitation, le titulaire sera nommé inspecteur de la sûreté nucléaire ou de la radioprotection.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant un goût affirmé à la fois pour les échanges techniques et les confrontations de points de vue, inhérents aux relations étroites entretenues avec les exploitants. Ce poste est multidisciplinaire. De ce fait, un soin particulier sera apporté à la formation, tant par des stages que par un compagnonnage au sein de la division. Enfin, le goût du travail en équipe, très développé à l'ASN, constitue un autre pré-requis.

Contacts :

Simon-Pierre EURY, chef de la division d'Orléans de l'ASN

Tél. 02.36.17.43.80

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°2130

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Marseille

Fonction : Inspecteur au sein de la division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires et elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines. L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La division de Marseille est le représentant en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse de l'Autorité de sûreté nucléaire. Elle est chargée du suivi et du contrôle d'une trentaine d'installations nucléaires de base (INB) ainsi que du nucléaire de proximité et du transport de matières radioactives.

La division est composée d'une vingtaine d'agents, essentiellement ingénieurs. Elle est organisée en deux pôles, « nucléaire de proximité » (NPX) et « laboratoires, usines, installations en démantèlement et de déchets nucléaires » (LUDD), chacun étant placé sous l'autorité d'un adjoint au chef de division.

Le pôle LUDD contrôle notamment les 20 INB du centre CEA de Cadarache (Bouches-du-Rhône), dont le réacteur « Jules Horowitz » actuellement en cours de construction, le projet international sur la fusion nucléaire ITER, les 4 INB de la plateforme de Marcoule (Gard), dont le réacteur Phénix ou l'usine de fabrication de combustible « MOX », ou encore l'installation Comurhex à Malvési (Aude).

Le pôle NPx assure le contrôle des autres activités mettant en jeu des rayonnements ionisants dans les très nombreux établissements des régions PACA, Languedoc-Roussillon et Corse : médecine nucléaire, radiothérapie, curiethérapie, radiologie, applications dans la recherche (universités, laboratoires), médecine vétérinaire, chirurgie dentaire, ainsi que toutes les industries et entreprises détentrices de sources de rayonnements ionisants.

Certaines activités, telles que le contrôle des transports de matières radioactives, sont gérées de manière transverse par les deux pôles.

Le titulaire de ce poste susceptible d'être à pourvoir sera affecté dans l'un des deux pôles, en fonction des besoins de l'entité et des attentes du candidat. Ce point pourra faire l'objet de discussions et d'accords préalables entre le candidat et le chef d'entité.

Le titulaire sera placé sous l'autorité directe de l'adjoint en charge de son pôle de rattachement. Le titulaire du poste participera aux missions de la division en matière:

- d'inspections ;

- d'instruction des déclarations ou des demandes d'autorisation ;
- d'instruction des déclarations d'incidents ;
- d'organisation en cas de crise ;
- de communication et d'information du public.

Ces missions amènent des contacts très fréquents avec les autres services ou organismes locaux concernés par la radioprotection, ainsi qu'avec les services centraux de l'Autorité de sûreté nucléaire et son appui technique, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Elles peuvent comprendre la participation à des groupes de travail nationaux ou internationaux, et conduisent à effectuer de nombreux déplacements dans les régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse, voire à l'étranger.

Profil :

Ce poste, à dominante technique, conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines qui, par l'exercice du contrôle réglementaire dans un domaine technique sensible, souhaiterait développer ses capacités à gérer son domaine d'action en liaison avec de multiples interlocuteurs. Ce poste nécessite d'avoir d'excellentes compétences techniques, de bonnes capacités relationnelles et un esprit de synthèse. La formation technique complémentaire dépendra de l'expérience du candidat ; elle sera conduite lors de la première année.

Contacts :

Pierre PERDIGUIER, chef de la division de Marseille,

tél : 04 91 83 63 39

mail : pierre.perdiguier@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°2148

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Caen

Fonction : Ingénieur chargé de la sûreté nucléaire à la division de Caen

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire et elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines. L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La division de Caen est le représentant en région Haute et Basse-Normandie de l'ASN. Elle compte 24 ingénieurs et 4 secrétaires, répartis en quatre pôles, chacun animé par un chef de pôle placé sous l'autorité du chef de division. Elle est chargée de contrôler la sûreté des installations nucléaires de base (INB) en Normandie et Bretagne, ainsi que du contrôle de la radioprotection des travailleurs et des patients dans le nucléaire de « proximité » en Haute et Basse Normandie.

Les principales installations contrôlées par la division de Caen sont :

- Pôle « REP » : les centrales nucléaires de production d'électricité (CNPE) EDF de Flamanville, Paluel et Penly ;
- Pôle « EPR » : le chantier de construction du futur réacteur Flamanville 3 de type EPR ; le pôle « EPR » est également chargé du suivi des procédures préalables à l'autorisation éventuelle d'un second réacteur EPR sur le site de Penly ;
- Pôle « LUDD » : les autres INB, notamment l'usine de retraitement de combustibles de AREVA NC à La Hague, le réacteur nucléaire en démantèlement de Brennilis, l'installation de recherche GANIL, ainsi que le centre de stockage de la Manche de l'ANDRA ;
- Pôle « Nucléaire de proximité » : les installations médicales (médecine nucléaire, radiothérapie, curiethérapie, radiodiagnostic médical et dentaire,...) et industrielles / de recherche utilisant les rayonnements ionisants dans les régions Haute Normandie et Basse Normandie.

Le titulaire, placé sous l'autorité du chef du pôle « LUDD », participera au contrôle de la sûreté nucléaire, de la radioprotection et de la protection de l'environnement d'une partie des installations de l'usine d'AREVA NC située à La Hague et d'une autre installation contrôlée par le pôle. Il participera à l'inspection des installations, pour le contrôle des règles de sûreté et de radioprotection, au traitement technique des événements significatifs et la communication associée, ainsi qu'à l'instruction des dossiers de déclaration de modifications. Il aura aussi un rôle d'évaluation du niveau de la sûreté nucléaire et de la radioprotection dans le secteur attribué. Par ailleurs, des missions transverses pourront être confiées au titulaire au sein de la division et de groupes de travail nationaux.

Le titulaire a vocation à être nommé inspecteur de la sûreté nucléaire. Il profitera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté, établi en fonction des compétences et des connaissances qui lui sont nécessaires au regard de son poste et de son expérience antérieure.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines dynamique, intéressé par des sujets à forte composante technique, ayant le sens de l'organisation et du travail en équipe.

Contacts :

M. Thomas HOUDRÉ, Chef de la division de CAEN

Tél. 02.31.46.50.41, mail : thomas.houdre@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°2157

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Fontenay aux Roses

Fonction : Chargé d'affaires à la direction des installations de recherche et du cycle (DRC) de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés à l'utilisation du nucléaire, et contribue à l'information des citoyens. L'ASN dispose d'un personnel qualifié comprenant plus de 400 agents d'origines diverses :

- agents issus des corps techniques du ministère de l'industrie ;
- agents issus des corps de santé ;
- agents mis à disposition par des établissements publics (CEA, IRSN, AH-HP) ;
- agents contractuels.

La direction des installations de recherche et du cycle (DRC) a pour mission de suivre et d'organiser le contrôle :

- des installations nucléaires de recherche (installations du CEA, CNRS...);
- des installations nucléaires en démantèlement (EDF, CEA, AREVA, ...);
- des installations du cycle du combustible (AREVA) ;
- de la gestion des déchets radioactifs (dont les installations nucléaires dédiées au traitement ou à l'élimination de ces déchets);
- des sites pollués par des substances radioactives.

Elle comprend 27 personnes et s'organise en 3 bureaux :

- Le bureau des installations du cycle du combustible (BCC) ;
- Le bureau des installations de recherche et du démantèlement (BRD) ;
- Le bureau des déchets et des sites et sols pollués (BDS).

Attributions du titulaire

Au sein de la Direction des installations de recherche et des déchets de l'Autorité de sûreté nucléaire, vous participerez au contrôle de la sûreté nucléaire et de la protection de l'environnement et du public contre les rayonnements ionisants.

Le poste est rattaché au Bureau des installations de recherche et du démantèlement, qui assure le contrôle des réacteurs de recherche, des laboratoires, des irradiateurs relevant du statut des installations nucléaires de base (INB) ainsi que le contrôle des activités de démantèlement de toutes les INB (réacteurs de puissance, à neutrons thermiques et rapides, installations du cycle du combustible compris).

Les installations en exploitation sont essentiellement constituées des installations nucléaires de base civiles du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (réacteurs de recherche, réacteurs d'irradiation, laboratoires, etc.), les installations nucléaires de base d'autres organismes de recherche (réacteur de l'Institut Laue Langevin, GANIL) et quelques autres installations nucléaires de base (installation de production d'éléments radiopharmaceutiques, accélérateurs de particules, etc.).

Le bureau assure également le contrôle des installations du CERN, examine la sûreté du réacteur ITER en projet et participe à l'examen de la sûreté des réacteurs du futur (ASTRID, GEN IV).

Ces installations se distinguent par leur grande diversité mais, bien qu'il faille tenir compte de leur spécificité en termes de risques et enjeux, les principes de sûreté qui leur sont applicables et l'action de l'ASN, restent identiques.

Dans le cadre des missions qui vous seront confiées, vous serez chargé de sujets opérationnels liés aux thématiques précédentes et de suivi d'installations.

Il vous sera également attribué des missions transverses techniques ou organisationnelles au sein de la Direction.

Dans le cadre de vos missions, vous pourrez être amené à participer à des réunions internationales que ce soit lors d'échanges bilatéraux ou en multilatéral dans les organisations internationales.

Vous serez en contact avec les divisions territoriales de l'ASN en région qui assurent le contrôle des installations nucléaires au niveau local, avec l'IRSN, appui technique de l'ASN, et avec les représentants des exploitants nucléaires.

Vous bénéficierez du statut d'inspecteur des installations nucléaires de base. Une formation complémentaire est assurée pour accéder à ce statut.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, intéressé par des sujets à forte composante technique, ayant le sens de l'organisation et du travail en équipe. Des qualités rédactionnelles, relationnelles et le sens de l'initiative sont attendus.

Contacts :

Lydie EVRARD – Directrice des installations de recherche et du cycle

Tél : 01.43.19.70.01 – mél : lydie.evrard@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°2232

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Fontenay-aux-Roses

Fonction : INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES CHARGE DU CONTROLE DES SOURCES RADIOACTIVES (RADIOPROTECTION ET SECURITE)

Présentation de l'ASN

L'ASN assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information du public.

L'ASN est également chargée de la veille en radioprotection, ce qui la conduit, avec l'appui de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), à organiser la surveillance radiologique de l'environnement et la surveillance des expositions des travailleurs et de la population aux rayonnements ionisants, en particulier les expositions médicales et les expositions au radon.

L'ASN est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. Elle est dirigée par un collège de cinq membres qui conduit la réflexion de l'ASN en matière de contrôle dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, définit la politique générale de l'ASN et prend les décisions majeures. Le directeur général de l'ASN, sous l'autorité du Président, organise et dirige les services centraux de l'ASN et ses onze divisions territoriales.

Les directions des services centraux de l'ASN sont chargées d'élaborer la réglementation technique générale et de coordonner l'action des équipes chargées en région du contrôle de terrain des installations et des activités.

Missions de la Direction du Transport et des Sources (DTS)

La direction du Transport et des Sources (DTS) comprend 29 agents dont un directeur trois chefs de bureau. Elle est responsable du contrôle de la sûreté des transports de matières radioactives et du contrôle des application non-médicales de la radioactivité (recherche, industrie, appareils de détection etc.). Elle devrait également prochainement prendre en charge du contrôle de la sécurité des sources radioactives (lutte contre les actes de malveillance).

Description du poste

L'ingénieur travaillera dans le domaine du contrôle des sources radioactives utilisées dans les secteurs non médicaux (recherche, industries, appareils de détection etc.) aux côtés d'une quinzaine d'ingénieurs. Son activité s'articulera autour de trois métiers principaux :

- l'élaboration, en collaboration avec les autres directions de l'ASN, de la réglementation française relative aux appareils contenant des sources de rayonnements ionisants, quelle que soit leur domaine d'utilisation, portant sur la radioprotection et la lutte contre les actes de malveillance ;
- l'instruction technique des dossiers concernant la mise sur le marché d'appareils émettant des rayonnements ionisants ;

- l'inspection des installations et des appareils considérés.

L'ingénieur sera à ce titre le contact privilégié de responsables de différentes entreprises et d'organismes de recherche. Il sera également l'interlocuteur de fabricants d'appareils émettant des rayonnements ionisants. Pour ce qui concerne notamment l'élaboration de la réglementation ou les activités d'import et d'export de sources, il sera également en contact avec les experts auxquels l'ASN fait appel et des autorités étrangères.

Il participera aux relations avec les administrations concernées par les rayonnements ionisants (DGPR, DGT, DGS, DGCCRF, DGDDI, police judiciaire, SGDSN, DSND, ministère de la Défense...) et les organismes professionnels ainsi qu'au suivi des conditions d'habilitation des organismes d'expertise auxquels l'ASN peut avoir recours. Il assurera une liaison avec l'échelon local de l'Autorité de sûreté nucléaire (divisions régionales) pour ce qui concerne la sûreté et radioprotection des installations industrielles et de recherche.

Les chargés d'affaires de la direction, une fois une expérience acquise, participent régulièrement à des échanges internationaux.

L'ingénieur retenu bénéficiera du statut d'inspecteur de la radioprotection, et participera aux activités d'inspection. Il participera à l'information du public dans son domaine de compétence. Pour l'ensemble de son activité, l'ingénieur travaillera avec le concours de l'appui technique fourni par l'IRSN.

Formation à prévoir

Une formation technique et réglementaire, dépendant de l'expérience du candidat, sera suivie lors de la première année de prise de fonctions : formation d'inspecteur de la radioprotection.

Une connaissance technique préalable, si elle constituerait un plus, n'est en aucun cas un pré-requis.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant

- Capacités d'analyse, esprit de synthèse et de rigueur,
- Curiosité technique
- Qualités rédactionnelles,
- Disponibilité et initiative,
- Sens de l'organisation et autonomie,
- Sens du contact avec des interlocuteurs variés et du travail en équipe,
- Anglais souhaitable
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Base de données...)

Contacts :

-Laurent KUENY, Directeur du Transport et des Sources -

Tél : 01.43.19.70.02 Mél : laurent.kueny@asn.fr

-Sylvie RODDE, adjointe au directeur, chef du bureau de la radioprotection et des sources –

Tél : 01.43.19.70.06 Mél : sylvie.rodde@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°2233

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Fontenay-aux-Roses

Fonction : INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES CHARGE DU CONTROLE DES SOURCES RADIOACTIVES (RADIOPROTECTION ET SECURITE)

Présentation de l'ASN

L'ASN assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires. Elle contribue à l'information du public.

L'ASN est également chargée de la veille en radioprotection, ce qui la conduit, avec l'appui de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), à organiser la surveillance radiologique de l'environnement et la surveillance des expositions des travailleurs et de la population aux rayonnements ionisants, en particulier les expositions médicales et les expositions au radon.

L'ASN est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, dite loi TSN. Elle est dirigée par un collège de cinq membres qui conduit la réflexion de l'ASN en matière de contrôle dans le domaine de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, définit la politique générale de l'ASN et prend les décisions majeures. Le directeur général de l'ASN, sous l'autorité du Président, organise et dirige les services centraux de l'ASN et ses onze divisions territoriales.

Les directions des services centraux de l'ASN sont chargées d'élaborer la réglementation technique générale et de coordonner l'action des équipes chargées en région du contrôle de terrain des installations et des activités.

Missions de la Direction du Transport et des Sources (DTS)

La direction du Transport et des Sources (DTS) comprend 29 agents dont un directeur trois chefs de bureau. Elle est responsable du contrôle de la sûreté des transports de matières radioactives et du contrôle des application non-médicales de la radioactivité (recherche, industrie, appareils de détection etc.). Elle devrait également prochainement prendre en charge du contrôle de la sécurité des sources radioactives (lutte contre les actes de malveillance).

Description du poste

L'ingénieur travaillera dans le domaine du contrôle des sources radioactives utilisées dans les secteurs non médicaux (recherche, industries, appareils de détection etc.) aux côtés d'une quinzaine d'ingénieurs. Son activité s'articulera autour de trois métiers principaux :

- l'élaboration, en collaboration avec les autres directions de l'ASN, de la réglementation française relative aux appareils contenant des sources de rayonnements ionisants, quelle que soit leur domaine d'utilisation, portant sur la radioprotection et la lutte contre les actes de malveillance ;
- l'instruction technique des dossiers concernant la mise sur le marché d'appareils émettant des rayonnements ionisants ;

- l'inspection des installations et des appareils considérés.

L'ingénieur sera à ce titre le contact privilégié de responsables de différentes entreprises et d'organismes de recherche. Il sera également l'interlocuteur de fabricants d'appareils émettant des rayonnements ionisants. Pour ce qui concerne notamment l'élaboration de la réglementation ou les activités d'import et d'export de sources, il sera également en contact avec les experts auxquels l'ASN fait appel et des autorités étrangères.

Il participera aux relations avec les administrations concernées par les rayonnements ionisants (DGPR, DGT, DGS, DGCCRF, DGDDI, police judiciaire, SGDSN, DSND, ministère de la Défense...) et les organismes professionnels ainsi qu'au suivi des conditions d'habilitation des organismes d'expertise auxquels l'ASN peut avoir recours. Il assurera une liaison avec l'échelon local de l'Autorité de sûreté nucléaire (divisions régionales) pour ce qui concerne la sûreté et radioprotection des installations industrielles et de recherche.

Les chargés d'affaires de la direction, une fois une expérience acquise, participent régulièrement à des échanges internationaux.

L'ingénieur retenu bénéficiera du statut d'inspecteur de la radioprotection, et participera aux activités d'inspection. Il participera à l'information du public dans son domaine de compétence. Pour l'ensemble de son activité, l'ingénieur travaillera avec le concours de l'appui technique fourni par l'IRSN.

Formation à prévoir

Une formation technique et réglementaire, dépendant de l'expérience du candidat, sera suivie lors de la première année de prise de fonctions : formation d'inspecteur de la radioprotection.

Une connaissance technique préalable, si elle constituerait un plus, n'est en aucun cas un pré-requis

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant les compétences et qualités suivantes :

- Capacités d'analyse, esprit de synthèse et de rigueur,
- Curiosité technique
- Qualités rédactionnelles,
- Disponibilité et initiative,
- Sens de l'organisation et autonomie,
- Sens du contact avec des interlocuteurs variés et du travail en équipe,
- Anglais souhaitable
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Base de données...)

Contacts :

Laurent KUENY, Directeur du Transport et des Sources -

Tél : 01.43.19.70.02 Mél : laurent.kueny@asn.fr

Sylvie RODDE, adjointe au directeur, chef du bureau de la radioprotection et des sources – Tél : 01.43.19.70.06 Mél : sylvie.rodde@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°3228

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Fontenay-aux-Roses

Fonction : Ingénieur à la Direction des centrales nucléaires

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés au nucléaire. Elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines.

L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La direction des centrales nucléaires (DCN) de l'ASN est constituée d'une équipe d'une quarantaine de personnes, ingénieurs pour l'essentiel. Elle est organisée en 5 pôles (pôles cœur-études, matériels-agressions, exploitation, environnement-radioprotection et réglementation - nouvelles installations).

Ses missions concernent le contrôle de la sûreté et de la radioprotection dans les centrales nucléaires d'EDF en exploitation, en construction (EPR) et pour les réacteurs futurs (Gen IV). La DCN définit la politique de l'ASN en matière de contrôle des réacteurs de puissance, élabore la réglementation dans ce domaine, commande des expertises à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) pour éclairer les décisions de l'ASN, et assure la coordination, l'appui et le suivi de l'action de contrôle de terrain exercée par les Divisions territoriales de l'ASN. Elle est en outre fortement investie dans des actions à l'international, et elle contribue à des réflexions sur les stratégies de contrôle de l'ASN sur des sujets d'actualité ou à fort enjeu (conséquences de l'ouverture à la concurrence, vieillissement des installations, construction d'un système d'évaluation des performances de sûreté des centrales, suivi de la R&D, harmonisation européenne...).

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste sera nommé « inspecteur de la sûreté nucléaire » et/ou « inspecteur de la radioprotection » et chargé d'affaires au sein de la DCN. Après, si nécessaire, quelques mois de formation, il exercera son action de contrôle tant au bureau que sur le terrain (inspections sur les centrales). Il aura des contacts à bon niveau avec les services centraux d'EDF et l'IRSN, animera des réunions et proposera la position de l'ASN sur les sujets qui lui seront confiés.

Au sein d'une direction où la convivialité et l'esprit d'équipe sont de mise, il aura de nombreux contacts avec le reste de l'ASN et participera à l'animation des divisions. Il contribuera également à l'information du public, par exemple en rédigeant des communiqués de presse, et à des discussions internationales.

Les dossiers dont il aura la charge sont à définir en fonction des besoins de la direction et des compétences du titulaire du poste. Ils peuvent porter sur des questions de sûreté, pour les réacteurs en exploitation ou en construction, des équipements (génie civil, contrôle commande, circuits du réacteur, combustible nucléaire...), d'agressions (séisme, incendie, explosion...), d'exploitation du réacteur (procédures de conduite et de maintenance, facteurs humains...), de radioprotection ou d'environnement (ICPE, déchets, rejets...).

Le titulaire du poste participera également à une des équipes transverses de la direction : incidents ou suivi des sites. En fonction de son expérience dans le contrôle du nucléaire, il pourra être nommé responsable de l'une de ces équipes.

Le titulaire du poste en tant qu'inspecteur de l'ASN a vocation à participer au système d'astreinte de l'ASN au regard de critères géographiques,

professionnels (compétences, ancienneté) et de la compatibilité avec sa situation personnelle.

Le titulaire sera amené à représenter l'ASN et à présenter la doctrine et la réglementation en vigueur aux seins d'instances ou de groupes de travail à l'international.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une expérience du contrôle du nucléaire ou des activités à risque (ICPE), souhaitant faire profiter l'ASN de cette expérience et s'investir dans un domaine en pleine évolution et à forts enjeux qui mêle technique, relationnel, international et communication. Il nécessite une approche rigoureuse des problèmes.

Contacts :

Guillaume Wack, Directeur -

Tél. : 01 43 19 70 78 Mél : guillaume.wack@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Autorité de Sûreté Nucléaire

Fiche descriptive du poste n°3229

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Marseille

Fonction : Inspecteur au sein de la division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France pour protéger les travailleurs, les patients, le public et l'environnement des risques liés aux activités nucléaires et elle contribue à l'information des citoyens dans ces domaines. L'ambition de l'ASN est d'assurer un contrôle du nucléaire performant, légitime et crédible, reconnu par les citoyens et qui constitue une référence internationale.

La division de Marseille est le représentant en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse de l'Autorité de sûreté nucléaire. Elle est chargée du suivi et du contrôle d'une trentaine d'installations nucléaires de base (INB) ainsi que du nucléaire de proximité et du transport de matières radioactives.

La division est composée d'une vingtaine d'agents, essentiellement ingénieurs. Elle est organisée en deux pôles, « nucléaire de proximité » (NPX) et « laboratoires, usines, installations en démantèlement et de déchets nucléaires » (LUDD), chacun étant placé sous l'autorité d'un adjoint au chef de division.

Le pôle LUDD contrôle notamment les 20 INB du centre CEA de Cadarache (Bouches-du-Rhône), dont le réacteur « Jules Horowitz » actuellement en cours de construction, le projet international sur la fusion nucléaire ITER, les 4 INB de la plateforme de Marcoule (Gard), dont le réacteur Phénix ou l'usine de fabrication de combustible « MOX », ou encore l'installation Comurhex à Malvési (Aude).

Le pôle NPx assure le contrôle des autres activités mettant en jeu des rayonnements ionisants dans les très nombreux établissements des régions PACA, Languedoc-Roussillon et Corse : médecine nucléaire, radiothérapie, curiethérapie, radiologie, applications dans la recherche (universités, laboratoires), médecine vétérinaire, chirurgie dentaire, ainsi que toutes les industries et entreprises détentrices de sources de rayonnements ionisants.

Certaines activités, telles que le contrôle des transports de matières radioactives, sont gérées de manière transverse par les deux pôles.

Le titulaire de ce poste susceptible d'être à pourvoir sera affecté dans l'un des deux pôles, en fonction des besoins de l'entité et des attentes du candidat. Ce point pourra faire l'objet de discussions et d'accords préalables entre le candidat et le chef d'entité.

Le titulaire sera placé sous l'autorité directe de l'adjoint en charge de son pôle de rattachement. Le titulaire du poste participera aux missions de la division en matière:

- d'inspections ;

- d'instruction des déclarations ou des demandes d'autorisation ;
- d'instruction des déclarations d'incidents ;
- d'organisation en cas de crise ;
- de communication et d'information du public.

Ces missions amènent des contacts très fréquents avec les autres services ou organismes locaux concernés par la radioprotection, ainsi qu'avec les services centraux de l'Autorité de sûreté nucléaire et son appui technique, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Elles peuvent comprendre la participation à des groupes de travail nationaux ou internationaux, et conduisent à effectuer de nombreux déplacements dans les régions Languedoc-Roussillon, PACA et Corse, voire à l'étranger.

Profil :

Ce poste, à dominante technique, conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines qui, par l'exercice du contrôle réglementaire dans un domaine technique sensible, souhaiterait développer ses capacités à gérer son domaine d'action en liaison avec de multiples interlocuteurs. Ce poste nécessite d'avoir d'excellentes compétences techniques, de bonnes capacités relationnelles et un esprit de synthèse. La formation technique complémentaire dépendra de l'expérience du candidat ; elle sera conduite lors de la première année.

Contacts :

Pierre PERDIGUIER, chef de la division de Marseille,

tél : 04 91 83 63 39

mail:pierre.perdiguier@asn.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services

Fiche descriptive du poste n°3250

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission qualité au SQUALPI

La sous-direction de la qualité, de la normalisation, de la métrologie et propriété industrielle, composée de quatre bureaux, est chargée d'élaborer la politique du gouvernement en matière de métrologie, de normalisation, de promotion de la qualité et des brevets. Elle veille également aux évolutions et au respect des règles relatives à la libre circulation des produits. Elle est placée sous la responsabilité du Délégué interministériel aux normes.

Au sein de la sous-direction, le bureau de la propriété industrielle et de la qualité travaille sur deux thématiques :

- en matière de propriété industrielle, il participe à la réglementation sur les brevets, aux négociations communautaires, sensibilise les entreprises à la nécessité de protéger leurs innovations et exerce la tutelle de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) ;
- en matière de qualité, il participe à l'élaboration de la politique ministérielle de qualité et de performance, s'insère dans le réseau des acteurs de la qualité et s'assure du déploiement en région des actions de diffusion et de sensibilisation auprès des PME.

Au sein du bureau, le chargé de mission aura principalement en charge la thématique de la qualité dans les services, notamment les services aux entreprises. Il travaillera également en collaboration avec le chargé de mission qualité dans l'industrie.

Il animera le réseau des chargés de mission qualité des pôles 3E des DIRECCTE et les accompagnera dans la mise en place d'actions collectives régionales sur le thème de la qualité et de l'amélioration de la performance dans les services.

Une étude a été financée en 2010 par la DGCIS pour identifier les actions qui pourraient être menées en matière de qualité dans les services et les relais pertinents sur lesquels s'appuyer.

Le chargé de mission se mettra en relation avec les principaux acteurs de la qualité dans le domaine des services et créera un réseau avec ces professions. Il proposera et réalisera, en s'appuyant sur l'étude réalisée en 2010, des actions de déploiement de la qualité dans les services en réponse aux besoins perçus.

Compte tenu de la diversité des acteurs impliqués dans la qualité, le titulaire du poste aura des relations très fréquentes avec :

- les bureaux sectoriels de la DGCIS auxquels il apportera son expertise et son appui technique sur la problématique qualité
- les autres services du ministère,
- les autres ministères,
- les autres institutions compétentes sur ces sujets, comme l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) ou

l'association française de normalisation (AFNOR),

- les fédérations professionnelles.

Localisation de l'emploi : DGCIS - 12 rue Villiot - 75012 PARIS

Profil :

poste s'adresse à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant si possible des connaissances dans le secteur du développement économique et/ou de la qualité.

Le candidat doit être dynamique, autonome et réactif, posséder de bonnes qualités relationnelles, avoir le sens de l'organisation ainsi que le goût du contact. Des qualités rédactionnelles et de synthèse sont également requises.

Le poste s'adresse à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant si possible des connaissances dans le secteur du développement économique et/ou de la qualité.

Le candidat doit être dynamique, autonome et réactif, posséder de bonnes qualités relationnelles, avoir le sens de l'organisation ainsi que le goût du contact. Des qualités rédactionnelles et de synthèse sont également requises.

Qualités requises :

- dynamisme, entrain et autonomie,
- qualités relationnelles et facilité de contact,
- sens de l'organisation et capacité de synthèse,
- aisance rédactionnelle.

Connaissances souhaitables :

pratique des logiciels Word, Excel et Powerpoint.

Contacts :

Emma DELFAU, chef du bureau de la propriété industrielle et de la qualité

Tél. : 01 53 44 97 23 – Mél : emma.delfau@finances.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services

Fiche descriptive du poste n°3209

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : Chargé d'analyse budgétaire

Au sein du secrétariat général, le bureau des affaires budgétaires et financières prépare et suit le budget de la direction générale, ainsi que son exécution. La DGCIS (750 agents) met en œuvre un budget global d'intervention (hors fonctionnement) de plus de 1 milliard d'euros, répartis sur trois programmes budgétaires : programme « Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle » (programme 192) ; programme « développement des entreprises et de l'emploi » (programme 134) ; programme « tourisme » (programme 223).

Ces programmes budgétaires sont directement orientés vers le financement du développement et de la compétitivité des entreprises des principaux secteurs industriels (transports, santé, chimie, biens de consommation), des technologies de l'information et de la communication, mais aussi des services (commerce, artisanat, services à la personne, tourisme). La direction générale participe directement à ce titre au financement des pôles de compétitivité, aux actions de politique industrielle (mutations/adaptations), au soutien à la création des PME et au développement de l'économie touristique.

Sous l'autorité du secrétaire général, le bureau des affaires budgétaires et financières participe à la préparation du projet de loi de finances pour les domaines de compétences de la DGCIS, en liaison avec le secrétariat général du ministère et la direction du budget ; il assure le pilotage et la gestion budgétaire des crédits de la DGCIS, en collaboration avec les bureaux sectoriels de la direction ; il met à la disposition des services les données de cadrage et les états nécessaires à leurs activités. Il est notamment en étroite relation avec les services chargés de la tutelle des opérateurs (OSEO Innovation, INPI, Agence pour la création d'entreprises, chambres de commerce et chambres d'artisanat, Agence nationale des services à la personne, Agence Atout-France, etc.) dépendants des programmes de la direction générale.

Le bureau assure, en outre, l'expertise et le soutien à la conduite du processus achats-marchés de la direction générale.

Enfin, il assure le secrétariat du comité de gestion des aides aux entreprises, chargé de l'instruction des projets d'aides financières gérées par la direction générale.

Le chargé d'analyse budgétaire pilote le programme « tourisme » (environ 60 M€), qui comporte principalement des crédits d'intervention. Il travaille étroitement en binôme avec le chargé d'analyse budgétaire qui suit plus particulièrement le budget opérationnel de programme (BOP) « PME » du programme 134 « développement des entreprises et de l'emploi » (environ 150 M€) et avec le cadre B chargé du soutien sur les fonctions budgétaires de ces crédits. Il assure le pilotage du BOP « PME » pendant les absences du chargé d'analyse budgétaire compétent.

Le titulaire du poste assure l'élaboration des dossiers budgétaires et de leurs annexes (préparation des conférences budgétaires, des projets et rapports annuels de performance, des annexes informatives et des comptes-rendus de gestion au CBCM), en relation avec les services de la DGCIS (remontée d'informations des services sectoriels et comptables), ainsi qu'avec les autres interlocuteurs externes en matière budgétaire.

Il participe activement à la négociation budgétaire et à la répartition des moyens. Dans ce cadre, il assure l'analyse et la justification des niveaux des crédits, tant en prévision qu'en exécution, en retraitant et exploitant les éléments des services comptables. Il veille à la qualité de la programmation et à la validation de sa mise à jour.

Il assure le suivi des crédits en cours de gestion, notamment le reporting pour le directeur général, le cabinet et la direction du Budget et contribue aux propositions d'ajustements nécessaires.

Il initie la rédaction des notes d'arbitrage budgétaires (préparation ou redéploiements de crédits) soumises à l'accord du directeur général et aux cabinets des ministres (économie, PME/tourisme), notamment la note afférente à la programmation annuelle des crédits du programme « tourisme ».

Il participe à l'analyse et au suivi de dossiers d'actualité de la direction générale sous leurs aspects budgétaires.

Il élabore les réponses aux questionnaires parlementaires en matière budgétaire et assure le suivi des débats et des amendements parlementaires. Il contribue également aux réponses aux questionnaires de la Cour des Comptes en retraitant et exploitant les éléments des services comptables.

Localisation du poste : PARIS – BERVIL- 12 rue Villiot -75572 Paris cedex 12

Profil :

Ce poste conviendrait : - à un ingénieur de l'industrie et des mines (poste de 1er niveau)

a) Qualités requises :

Maîtrise de la technique budgétaire (LOLF) ;

Forte capacité de travail, réactivité et disponibilité ;

Rigueur, méthode et organisation ;

Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction (dossiers budgétaires et notes) ;

Autonomie et initiative ;

Qualités relationnelles, sens du travail en équipe.

b) Connaissances souhaitables :

Notions de droit, de comptabilité générale et publique.

Contacts :

Nathalie HADDAD, Suivi des carrières-mobilité directionnelle - Tél. : 01 53 44 96 94 – Mél : nathalie.haddad@finances.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services

Fiche descriptive du poste n°3214

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission infrastructures très haut débit

Le service des technologies de l'information et de la communication (STIC) est chargé du développement du secteur des technologies de l'information et de la communication en veillant au développement de leurs usages ainsi qu'à l'intérêt des utilisateurs. Il prépare et met en œuvre la politique industrielle française dans les secteurs industriels de l'électronique, des systèmes d'information, des communications électroniques, de l'audiovisuel et des contenus numériques, en vue d'accroître leur compétitivité. Il favorise une offre de services de communications électroniques performants dans un environnement ouvert à la concurrence. Il propose les textes législatifs et réglementaires relatifs à ce secteur et s'assure de leur application, en liaison avec l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). Il veille à l'utilisation optimale de ressources immatérielles comme les fréquences hertziennes ou les noms de domaines sur internet. Il élabore et défend les positions françaises en Europe (réglementation du secteur des communications électroniques, développement de la société de l'information, soutien à la recherche et développement communautaire) et dans les enceintes multilatérales.

Sous l'autorité du chef du Bureau des fréquences et des ressources immatérielles, le chargé de mission contribuera à la définition des modalités opérationnelles de déploiement des réseaux à très haut débit, fixes (réseaux en fibre optique notamment) et mobile (réseaux 4G/LTE), en concertation avec l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et les autres administrations concernées.

Il participera également à la mise en œuvre de la loi sur la fracture numérique. Il sera amené dans ce cadre à dialoguer régulièrement tant avec les représentants du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) qu'avec les autres administrations nationales (voire des autres Etats membres), l'ARCEP et la Commission européenne.

Le chargé de mission aura notamment la responsabilité:

- de participer à la mise en œuvre des investissements d'avenir dans le cadre du programme national très haut débit,
- de réfléchir aux meilleures solutions technico-économiques pour assurer l'objectif de couverture du territoire en très haut débit à l'aide de l'ensemble des technologies (fixes ou mobiles),
- de veiller à la conformité des solutions proposées au niveau national avec les règles communautaires en matière d'aides publiques et avec la recommandation de la Commission relative aux réseaux de nouvelle génération, et plus généralement avec l'Agenda numérique.

Localisation du poste : PARIS – BERVIL- 12 rue Villiot -75572 Paris cedex 12

Profil :

Ce poste conviendrait : - à un ingénieur de l'industrie et des mines (poste de 1er niveau)

Contacts :

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Basse-Normandie

Fiche descriptive du poste n°3204

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Caen

Fonction : Ingénieur au Pôle C de la DIRECCTE, chargé des activités "métrologie"

La Basse-Normandie est composée des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne . Trait d'union entre les pays de la rive droite de la Seine et la Bretagne, elle présente une intéressante variété géographique qu'agrémentent par ailleurs sa grande façade maritime . Celle-ci génère une forte attractivité dont les incidences sont non négligeables sur son développement . L'activité industrielle y est très diversifiée . Le siège de la DIRECCTE est implanté à Hérouville St Clair près de Caen .

Actuellement l'ensemble des agents du Pôle C est regroupé au centre ville de Caen, dans le bâtiment qui abritait la DGCCRF, dans l'attente de rejoindre fin 2011, les locaux du siège de la DIRECCTE. Le service Métrologie sera composé d'un ingénieur (titulaire du présent poste) et de 3 techniciens .

Sous l'autorité du chef du Pôle C, le titulaire du poste aura en charge :

- la préparation des objectifs et le suivi de la réalisation des activités du service Métrologie du pôle C
- la définition et la coordination d'actions régionales de surveillance du parc, en complément des opérations "coup de poing" nationales
- la planification, la coordination, le pilotage et l'animation des actions de surveillance des organismes désignés ou agréés ainsi que des actions de surveillance ciblées (marché, détenteurs, exploitants...)
- la réalisation d'actions de surveillance (audits, visites de surveillance approfondies, supervisions, surveillance du marché ...)
- la gestion des moyens (étalons, logiciels ...) nécessaires aux activités de la DIRECCTE en métrologie
- le développement des synergies avec les autres activités du Pôle C (concurrence, consommation et fraudes) et avec les autres Pôles de la DIRECCTE, en particulier avec l'équipe chargée du développement économique sur les activités de métrologie industrielle .

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'Industrie et des Mines ou susceptible de le devenir, dynamique et motivé. Il devra posséder des compétences de management fortes . De solides connaissances techniques et réglementaires en métrologie légale sont souhaitables . Des qualités relationnelles, une bonne aptitude au travail en équipe, et le sens de l'organisation seront nécessaires .

Contacts :

André GUICHARD-DIOT - Directeur du Pôle C - 02.31.46.83.07

andre.guichard-diot@dgccrf.finances.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Franche-Comté

Fiche descriptive du poste n°3205

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Besançon

Fonction : Chef du service Métrologie Légale au sein du Pôle C

La région Franche-Comté, composée de 4 départements, est fortement industrialisée et les activités industrielles y sont variées.

Plusieurs fabricants d'instruments de mesure réglementés y sont implantés, tels que SMG Magyar (récipients-mesures et compteurs de fuel domestique montés sur camions-citernes), Schrader (manomètres pour gonflage des pneumatiques), Stanley Mabo (mesures de longueur) et Besançon Pesage informatique (pesage).

La région compte 27 organismes agréés dans le domaine des chronotachygraphes analogiques et numériques.

La DIRECCTE de Franche-Comté compte 260 agents dont 98 à son siège à Besançon.

Le Pôle C, composé de 14 agents au siège à Besançon et de 2 agents en unité départementale, assure les missions suivantes : Métrologie, Régulation concurrentielle des marchés, Inspection technique régional fruits et légumes, Suivi de l'animation régionale et Contentieux régional.

Rattaché au Pôle C, le Service Métrologie Légale comprend 3 personnes.

Le titulaire du poste aura en charge les activités de Métrologie Légale sur l'ensemble de la région.

Il assurera l'encadrement de 2 personnes, dont :

- un agent débutant dans l'activité Métrologie légale, agent dont il sera le tuteur et dont il assurera la formation technique en binôme, formation nécessaire en complément des formations dispensées à l'ENSTIM de Douai, pour obtenir les habilitations exigées pour l'exercice des différentes missions en métrologie légale,
- un agent habilité pour réaliser les visites de surveillance approfondies pour 2 catégories d'instruments (IPFNA, Chronotachygraphes) et les visites inopinées pour 3 catégories (IPFNA, Chronotachygraphes et EMLAE), agent dont il faut assurer la formation technique afin qu'il soit habilité pour d'autres familles et d'autres catégories d'instruments et également qu'il obtienne l'habilitation pour réaliser des audits.

Il assurera les missions suivantes :

- la planification, l'organisation pratique, l'animation, la conduite et le suivi des différentes actions de surveillance des détenteurs d'instruments de mesure : opérations coup de poing régionales, opération coup de poing nationale annuelle,
- la planification, l'organisation pratique, la conduite et le suivi des différentes actions de surveillance des organismes intervenant en métrologie légale : visites de surveillance inopinées, visites de surveillance approfondies, audits,
- la planification, l'organisation, la conduite et le suivi des actions de surveillance du marché réalisées soit chez les fabricants, soit chez les vendeurs,

- la participation aux trois types d'opérations précédentes,
- l'élaboration des décisions liées aux marques d'identification attribuées aux organismes de la région (attribution, transfert, annulation), des décisions d'agrément suite aux audits (audits initiaux et de renouvellement) et des décisions de suspension ou de retrait d'agrément,,
- la préparation des propositions d'objectifs annuels,
- les relations avec les services d'administration centrale compétents et notamment la participation aux réunions du Groupe de Travail Métrologie.

Ces missions l'amèneront à avoir de fréquents contacts avec l'administration centrale, avec les industriels et les organismes de contrôle.

Profil :

Le poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ou à un technicien supérieur en chef susceptible de le devenir à court terme. La possession préalable de toutes les habilitations nécessaires, à savoir « auditeur », « visiteur » et de l'habilitation pour la surveillance du parc est hautement souhaitable.

Le goût des contacts humains et du travail en équipe est essentiel.

En outre, le candidat devra être dynamique, rigoureux et posséder une bonne capacité d'organisation et une expérience d'encadrement

Contacts :

Martine WEYLAND, Chef du Pôle C DIRECCTE de Franche-Comté -

Tél. : 03.81.65.89.01

Chantal HUBERT, Secrétariat Général - Chef du Service Ressources Humaines DIRECCTE de Franche-Comté - Tél. : 03.81.65.83.73

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°635

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission développement économique et international - secteur 77 – 91 - 94 au pôle 3E

L'Île-de-France est la première région industrielle française avec plus de 15% des effectifs industriels du pays, soit près de 475 000 emplois. Mais le poids relatif de l'industrie sur l'économie régionale reste faible : 11% des emplois franciliens sont des emplois industriels, alors que cette proportion est de 17% à l'échelle de la France. La tertiarisation de l'économie francilienne est une donnée majeure : le secteur tertiaire représente plus de huit emplois sur dix, avec une place prépondérante des activités de service aux entreprises. Le potentiel d'innovation de l'Île-de-France est de tout premier ordre : avec plus de 135 000 personnels de R&D, l'Île-de-France est la première région européenne en matière de recherche technologique. La région concentre 44% des dépenses de R&D du pays, et près de 70% de ces dépenses de recherche sont le fait d'entreprises. Toutefois, la position de l'Île-de-France est en effritement, avec une tendance longue au rééquilibrage national. Les indicateurs de valorisation de l'innovation, tels que le dépôt de brevet ou la création d'entreprises innovantes, montrent une relative faiblesse de l'Île-de-France sur ces aspects : la " machine à innover " francilienne a un trop faible rendement. Ce potentiel d'innovation francilien est fortement articulé autour des pôles de compétitivité. L'Île-de-France en compte sept, dont cinq de dimension mondiale, qui reflètent les domaines d'excellence de la région. L'Île-de-France concentre les pouvoirs économiques en accueillant plus du quart des sièges sociaux d'entreprises en France. Le niveau de qualification moyen des salariés est le plus élevé de France. L'Île-de-France bénéficie également d'un flux important d'implantations internationales, faisant d'elle la deuxième région la plus attractive d'Europe après le Grand Londres. Le potentiel d'action est donc particulièrement important sur cette région, où les acteurs du développement économique sont nombreux.

Service déconcentré des ministères en charge de l'Economie, de l'Emploi, de la Concurrence et du Travail, la DIRECCTE IDF est un des interlocuteurs privilégiés des entreprises en région. Au sein de la Direccte et du pôle 3E « Entreprises, Emploi, Economie », le département « développement économique, compétitivité, international » compte plus de soixante personnes sur la région Ile-de-France. Il se compose de 6 services :

- Filières technologiques et pôles de compétitivité,
- Tourisme, commerce, artisanat, services, économie de proximité,
- Développement des entreprises, innovation et international,
- Trois services territoriaux, rattachés à l'adjoint du chef du département.

Le service « Développement Economique et International – Secteur 77 – 91 – 94 a notamment pour missions de :

- Répondre aux sollicitations, aux côtés des chefs d'UT et des partenaires territoriaux, des préfets en matière de développement économique ;
- définir la stratégie de la Direccte en matière de développement économique et international sur les territoires suivis et les plans d'actions afférents en lien avec les partenaires locaux et les chefs d'UT, et plus particulièrement au regard des Opérations d'Intérêt National du territoire et des mutations économiques anticipées ou observées, en liaison avec le département « politiques de l'emploi » ;
- identifier les partenaires-clés du territoire et les entreprises particulièrement compétitives (pépites) et assurer une relation suivie avec les

Entreprises de Taille Intermédiaire du territoire ;

- assurer un appui aux entreprises : conseil, orientation dans les dispositifs publics d'appui (national et régional) ;
- participer à la gestion d'aides publiques (délivrance d'avis dans le cadre de procédures d'aides nationales (Coface) et régionales (PM 'UP) ;
- coordonner la préparation de visites ministérielles sur le territoire à visée économique et élaborer le volet économique des autres dossiers de visites ;
- participer à l'analyse des échanges commerciaux du territoire ;
- animer les Comités départementaux des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et sélectionner de nouveaux candidats ;
- mener des actions pour développer l'attractivité du territoire et accompagner les Préfets dans les grands projets d'investissements étrangers en liaison avec l'AFII et l'ARD ;
- coordonner les enquêtes de terrain sur des mesures de politique économique concernant le territoire de la compétence du service.

Le chargé de mission doit notamment :

- assurer un appui aux entreprises au travers de visites réalisées sur le périmètre géographique qui sera déterminé avec le candidat ;
- participer à la gestion d'aides publiques (délivrance d'avis dans le cadre de procédures d'aides nationales (Coface) et régionales (coordination des avis et participation au jury PM 'UP) ;
- développer l'expertise technique et la connaissance sectorielle de la Direccte dans ses missions d'anticipation économique au travers d'études sectorielles sur des thématiques définies chaque année. Le chargé de mission affecté à ce poste aura plus particulièrement en charge le suivi d'une filière qui sera à définir avec le candidat ;
- soutenir l'innovation et aider les entreprises à être plus compétitives, notamment par la diffusion des actions menées par la Direccte et ses partenaires (pôles de compétitivité, collectivités CCI, etc) et au travers des dispositifs de financement dont dispose la Direccte (actions collectives, mobilisation de fonds européens sur des projets de recherche et développement, etc....) ;
- accompagner les porteurs des projets de son périmètre géographique au bénéfice de PME. Le chargé de mission instruit le dossier et en assure le suivi pour verser les subventions allouées par la Direccte en fonction des actions réalisées ;
- participer à la préparation de visites ministérielles sur le territoire.

Au-delà de ses responsabilités sectorielles, le chargé de mission doit :

- Développer et entretenir le réseau des partenaires internes et externes du service
- Connaître et faire connaître la Direccte
- Assurer une information de qualité aux interlocuteurs extérieurs
- Diffuser en interne aux agents de la Direccte les informations acquises susceptibles de les intéresser
- Participer à l'élaboration et mettre en œuvre les éléments de projet de service
- Participer en tant que pilote ou contributeur aux projets et actions transversaux de la DIRECCTE
- S'organiser pour assurer au sein du Service son intérim en cas d'absence
- Rendre compte de ses activités à son chef de service.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines intéressé par le développement économique. Le candidat devra posséder une bonne capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse. Il devra faire preuve d'un esprit d'initiative, d'une bonne aptitude à la négociation, d'un goût prononcé pour les contacts humains et du sens du travail en équipe.

Des actions de formation appropriées pourront être proposées.

Contacts :

Jean-Michel Blanchon Responsable RH - 01 44 84 87 06 - jean-michel.blanchon@direccte.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°639

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission « pôle de compétitivité Cap Digital - Audiovisuel » au sein du pôle 3E

L'Île-de-France est la première région industrielle française avec plus de 15% des effectifs industriels du pays, soit près de 475 000 emplois. Mais le poids relatif de l'industrie sur l'économie régionale reste faible : 11% des emplois franciliens sont des emplois industriels, alors que cette proportion est de 17% à l'échelle de la France. La tertiarisation de l'économie francilienne est une donnée majeure : le secteur tertiaire représente plus de huit emplois sur dix, avec une place prépondérante des activités de service aux entreprises.

Le potentiel d'innovation de l'Île-de-France est de tout premier ordre : avec plus de 135 000 personnels de R&D, l'Île-de-France est la première région européenne en matière de recherche technologique. La région concentre 44% des dépenses de R&D du pays, et près de 70% de ces dépenses de recherche sont le fait d'entreprises. Toutefois, la position de l'Île-de-France est en effritement, avec une tendance longue au rééquilibrage national. Les indicateurs de valorisation de l'innovation, tels que le dépôt de brevet ou la création d'entreprises innovantes, montrent une relative faiblesse de l'Île-de-France sur ces aspects : la " machine à innover " francilienne a un trop faible rendement. Ce potentiel d'innovation francilien est fortement articulé

autour des pôles de compétitivité. L'Île-de-France en compte sept, dont cinq de dimension mondiale, qui reflètent les domaines d'excellence de la région.

L'Île-de-France concentre les pouvoirs économiques en accueillant plus du quart des sièges sociaux d'entreprises en France. Le niveau de qualification moyen des salariés est le plus élevé de France. L'Île-de-France bénéficie également d'un flux important d'implantations internationales, faisant d'elle la deuxième région la plus attractive d'Europe après le Grand Londres. Le potentiel d'action est donc particulièrement important sur cette région, où les acteurs du développement économique sont nombreux.

Service déconcentré des ministères en charge de l'Economie, de l'Emploi, de la Concurrence et du Travail, la DIRECCTE IDF est un des interlocuteurs privilégiés des entreprises en région. Au sein de la Direccte et du pôle 3E « Entreprises, Emploi, Economie », le département « développement économique, compétitivité, international » compte plus de soixante personnes sur la région Ile-de-France. Il se compose de 6 services :

- Filières technologiques et pôles de compétitivité,
- Tourisme, commerce, artisanat, services, économie de proximité,
- Développement des entreprises, innovation et international,
- Trois services territoriaux, rattachés à l'adjoint du chef du département.

Le Service Filières technologiques et pôles de compétitivité a notamment la responsabilité de :

- Piloter les relations avec la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services concernant les pôles de compétitivité et les filières technologiques ;
- Organiser les commissions techniques et officielles des financeurs des pôles de compétitivité et coordonner les interventions des différents financeurs
- Participer aux instances de pilotage des pôles en relation avec les chargés de mission et la direction
- Assurer le suivi des projets de R&D collaborative FEDER (voire FUI)
- Assurer le suivi des plans filières portés par les pôles (et piloter ceux qui n'ont pas émergé).

Le chargé de mission « Cap Digital - Audiovisuel » a notamment la responsabilité de :

- Assurer le suivi du pôle de compétitivité Cap Digital (instruction des dossiers de financement des structures de gouvernance, participation aux instances de pilotage des pôles, appui aux collectivités territoriales) ;
- Assurer les visites des PME impliquées dans les projets de R&D déposés par le pôle de compétitivité Cap Digital ;
- Participer aux comités de suivi des projets de R&D soutenus par l'Etat et les collectivités territoriales ;
- Participer aux commissions des financeurs des pôles de compétitivité et coordination des interventions des différents financeurs ;
- Participer aux instances de pilotage du pôle ;
- Instruire les projets de R&D collaboratifs portés par des PME et pouvant faire l'objet d'un soutien au titre des crédits FEDER dédiés à l'innovation ;
- Suivre les projets structurants (plates-formes notamment au niveau régional et en lien avec la DGCIS) ;
- Participer à ou piloter le cas échéant les monographies ou le plan filière relatifs à l'audiovisuel ;
- Participer aux différents travaux menés par la Direccte et ses partenaires sur le secteur audiovisuel.

Au-delà de ses responsabilités sectorielles, le chargé de mission doit :

- Développer et entretenir le réseau des partenaires internes et externes du service
- Connaître et faire connaître la Direccte
- Assurer une information de qualité aux interlocuteurs extérieurs
- Diffuser en interne aux agents de la Direccte les informations acquises susceptibles de les intéresser
- Participer en tant que de besoin aux comités OSEO – Innovation et ARITT
- Participer à l'élaboration et mettre en œuvre les éléments de projet de service
- Participer en tant que pilote ou contributeur aux projets et actions transversaux de la DIRECCTE
- S'organiser pour assurer au sein du Service son intérim en cas d'absence
- Rendre compte de ses activités à son chef de service.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines (poste de 1er niveau) ayant un goût pour le développement économique et les nouvelles technologies.

Contacts :

Jean-Michel Blanchon, Responsable RH, - 01 44 84 87 06 - jean-michel.blanchon@direccte.gouv.fr

Caroline Leboucher, Chef du pôle 3E, - 01 44 84 26 88 - caroline.leboucher@direccte.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°2687

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : Chargé de mission « développement économique et international » secteur 77 – 91 - 94 au pôle 3E

L'Île-de-France est la première région industrielle française avec plus de 15% des effectifs industriels du pays, soit près de 475 000 emplois. Mais le poids relatif de l'industrie sur l'économie régionale reste faible : 11% des emplois franciliens sont des emplois industriels, alors que cette proportion est de 17% à l'échelle de la France. La tertiarisation de l'économie francilienne est une donnée majeure : le secteur tertiaire représente plus de huit emplois sur dix, avec une place prépondérante des activités de service aux entreprises.

Le potentiel d'innovation de l'Île-de-France est de tout premier ordre : avec plus de 135 000 personnels de R&D, l'Île-de-France est la première région européenne en matière de recherche technologique. La région concentre 44% des dépenses de R&D du pays, et près de 70% de ces dépenses de recherche sont le fait d'entreprises. Toutefois, la position de l'Île-de-France est en effritement, avec une tendance longue au rééquilibrage national. Les indicateurs de valorisation de l'innovation, tels que le dépôt de brevet ou la création d'entreprises innovantes, montrent une relative faiblesse de l'Île-de-France sur ces aspects : la " machine à innover " francilienne a un trop faible rendement. Ce potentiel d'innovation francilien est fortement articulé

autour des pôles de compétitivité. L'Île-de-France en compte sept, dont cinq de dimension mondiale, qui reflètent les domaines d'excellence de la région.

L'Île-de-France concentre les pouvoirs économiques en accueillant plus du quart des sièges sociaux d'entreprises en France. Le niveau de qualification moyen des salariés est le plus élevé de France. L'Île-de-France bénéficie également d'un flux important d'implantations internationales, faisant d'elle la deuxième région la plus attractive d'Europe après le Grand Londres. Le potentiel d'action est donc particulièrement important sur cette région, où les acteurs du développement économique sont nombreux.

Service déconcentré des ministères en charge de l'Economie, de l'Emploi, de la Concurrence et du Travail, la DIRECCTE IDF est un des interlocuteurs privilégiés des entreprises en région. Au sein de la Direccte et du pôle 3E « Entreprises, Emploi, Economie », le département « développement économique, compétitivité, international » compte plus de soixante personnes sur la région Ile-de-France. Il se compose de 6 services :

- Filières technologiques et pôles de compétitivité,
- Tourisme, commerce, artisanat, services, économie de proximité,
- Développement des entreprises, innovation et international,
- Trois services territoriaux, rattachés à l'adjoint du chef du département.

Le service « Développement Economique et International – Secteur 77 – 91 – 94 a notamment pour missions de :

- Répondre aux sollicitations, aux côtés des chefs d'UT et des partenaires territoriaux, des préfets en matière de développement économique ;
- définir la stratégie de la Direccte en matière de développement économique et international sur les territoires suivis et les plans d'actions afférents en lien avec les partenaires locaux et les chefs d'UT, et plus particulièrement au regard des Opérations d'Intérêt National du territoire et des mutations économiques anticipées ou observées, en liaison avec le département « politiques de l'emploi » ;
- identifier les partenaires-clés du territoire et les entreprises particulièrement compétitives (pépites) et assurer une relation suivie avec les Entreprises de Taille Intermédiaire du territoire ;
- assurer un appui aux entreprises : conseil, orientation dans les dispositifs publics d'appui (national et régional) ;
- participer à la gestion d'aides publiques (délivrance d'avis dans le cadre de procédures d'aides nationales (Coface) et régionales (PM 'UP) ;
- coordonner la préparation de visites ministérielles sur le territoire à visée économique et élaborer le volet économique des autres dossiers de visites ;
- participer à l'analyse des échanges commerciaux du territoire ;
- animer les Comités départementaux des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et sélectionner de nouveaux candidats ;
- mener des actions pour développer l'attractivité du territoire et accompagner les Préfets dans les grands projets d'investissements étrangers en liaison avec l'AFII et l'ARD ;
- coordonner les enquêtes de terrain sur des mesures de politique économique concernant le territoire de la compétence du service.

Le chargé de mission doit notamment :

- assurer un appui aux entreprises au travers de visites réalisées sur le périmètre géographique qui sera déterminé avec le candidat ;
- participer à la gestion d'aides publiques (délivrance d'avis dans le cadre de procédures d'aides nationales (Coface) et régionales (coordination des avis et participation au jury PM 'UP) ;
- développer l'expertise technique et la connaissance sectorielle de la Direccte dans ses missions d'anticipation économique au travers d'études sectorielles sur des thématiques définies chaque année. Le chargé de mission affecté à ce poste aura plus particulièrement en charge le suivi d'une filière qui sera à définir avec le candidat ;
- soutenir l'innovation et aider les entreprises à être plus compétitives, notamment par la diffusion des actions menées par la Direccte et ses partenaires (pôles de compétitivité, collectivités CCI, etc) et au travers des dispositifs de financement dont dispose la Direccte (actions collectives, mobilisation de fonds européens sur des projets de recherche et développement, etc....) ;
- accompagner les porteurs des projets de son périmètre géographique au bénéfice de PME. Le chargé de mission instruit le dossier et en assure le suivi pour verser les subventions allouées par la Direccte en fonction des actions réalisées ;
- participer à la préparation de visites ministérielles sur le territoire.

Au-delà de ses responsabilités sectorielles, le chargé de mission doit :

- Développer et entretenir le réseau des partenaires internes et externes du service
- Connaître et faire connaître la Direccte
- Assurer une information de qualité aux interlocuteurs extérieurs
- Diffuser en interne aux agents de la Direccte les informations acquises susceptibles de les intéresser
- Participer à l'élaboration et mettre en œuvre les éléments de projet de service
- Participer en tant que pilote ou contributeur aux projets et actions transversaux de la DIRECCTE
- S'organiser pour assurer au sein du Service son intérim en cas d'absence
- Rendre compte de ses activités à son chef de service.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines (poste de 1er niveau) ayant un goût pour le développement économique.

Contacts :

Jean-Michel Blanchon, Responsable RH, - 01 44 84 87 06 - jean-michel.blanchon@direccte.gouv.fr

Caroline Leboucher, Chef du pôle 3E, - 01 44 84 26 88 -caroline.leboucher@direccte.gouv.fr

Christine Balian, Chef du département, - 01 44 59 47 15 - christine.balian@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°2100

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Valenciennes

Fonction : Chargé(e) de mission territorial DGCIS à Valenciennes - Pôle 3E

Au sein du service D2C, le titulaire du poste participe aux missions du service et contribue à leur réalisation. Par des contacts directs avec les entreprises sur le terrain, et une veille sur les enjeux des secteurs/filières et territoires dont il a la charge, il estime et formalise les évolutions du tissu industriel qu'il convient d'anticiper. Il initie et/ou soutient des actions collectives d'animation du tissu industriel régional et de structuration de l'environnement général des entreprises, en relation avec les collectivités locales et les structures professionnelles ou consulaires.

Le titulaire du poste est plus particulièrement chargé du suivi des zones d'emploi de Valenciennes et de Sambre-Avesnois, et de la déclinaison des missions du service sur ce territoire. Cette responsabilité est exercée en lien avec le responsable de l'unité territoriale de Valenciennes.

En binôme avec un autre chargé de mission, il suit le pôle de compétitivité I-Trans et le secteur du ferroviaire.

D'autres responsabilités thématiques ou sectorielles pourront lui être confiées.

Selon le profil du titulaire et l'évolution des dispositifs nationaux (Etats Généraux de l'Industrie, Programme d'Investissement d'Avenir...), les missions confiées au titulaire du poste pourront faire l'objet d'évolutions et d'ajustements.

Profil :

Ce poste conviendrait à un candidat intéressé et motivé par le développement des entreprises et plus spécifiquement des PME et des ETI. Le candidat devra faire preuve d'esprit d'initiative, d'une bonne aptitude à la négociation, d'un goût prononcé pour les contacts humains et du sens du travail en équipe. La capacité de gestion de projet sera également très utile. Des actions de formation appropriées sont proposées.

Contacts :

PILLOT Thomas Chef de service 06 84 51 95 46 thomas.pillot@industrie.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi Poitou-Charentes

Fiche descriptive du poste n°2877

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Poitiers

Fonction : Responsable du service Métrologie Légale au sein du pôle C de la DIRECCTE

Au sein de la DIRECCTE Poitou-Charentes, dans le pôle C, le service Métrologie Légale est composé de 7 agents : 1 IIM responsable de l'unité, 3 TSIM, 2 TMinéfi et 1 secrétaire .

Parmi ces agents, 2 sont implantés en département mais ils sont sous l'autorité hiérarchique du responsable du service Métrologie légale. L'objectif est de regrouper à terme tous les agents au siège régional.

Le titulaire du poste, basé au siège régional de la DIRECCTE aura en charge l'animation et la coordination de l'activité métrologie légale dans la région.

Il pilotera l'activité métrologie dans le cadre des actions « qualité » mises en place.

Il participera au pilotage du pôle C de la DIRECCTE sous l'autorité du responsable de pôle.

Il sera chargé de la définition des objectifs et du suivi des agents de la métrologie. Il organisera les opérations régionales de surveillance du parc, en plus de l'opération coup de poing nationale et annuelle et les opérations de surveillance du marché. Il sera responsable de l'organisation du suivi des organismes intervenant en métrologie,.

En outre, il sera susceptible d'animer le pôle de compétence métrologie interrégional mis en place en 2006 pour les régions Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes.

Profil :

Ce poste conviendrait à un IIM, ou susceptible de le devenir à court terme, ayant de bonnes connaissances en métrologie et disposant d'une solide expérience d'encadrement.

Contacts :

Jean-Luc HOLUBEIK

Responsable du Pôle C

DIRECCTE Poitou-Charentes

Tél : 05.49.50.20.81

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Alsace

Fiche descriptive du poste n°1358

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Strasbourg

Fonction : Inspecteur des installations classées (en charge des rejets et de la consommation énergétique industriels)

Contexte et environnement professionnel :

Le Service « Risques Technologiques » (SRT) anime, à l'échelle régionale, l'ensemble des actions qui visent à assurer la cohabitation entre le tissu industriel et son environnement naturel et humain. Il assure le pilotage des Unités Territoriales. A ce titre, il intègre et hiérarchise les enjeux, il organise la définition des objectifs annuels et le suivi des programmes de travail. Il apporte un soutien technique, réglementaire et méthodologique. Enfin, il partage avec les unités territoriales l'analyse de l'expertise portant sur les établissements à forts enjeux. Il assure par ailleurs, en direct, les actions portant sur les équipements sous pression et les canalisations, les mines et l'après-mines. Il est fortement impliqué dans la planification des thématiques déchets et santé-environnement.

Description de l'unité d'affectation :

Le service est composé de 23 agents. Il est organisé en 2 pôles : l'un en charge des risques chroniques (rejets et consommations énergétiques industriels, filières déchets, sols pollués, risque minier, santé environnement), l'autre en charge des risques accidentels des installations classées (notamment établissements Seveso, équipements sous pression, canalisations, information, concertation, gestion des contraintes d'usage des sols).

Positionnement du poste :

Sous l'autorité hiérarchique du chef de pôle « risques chroniques », le titulaire du poste travaille au sein d'une équipe (3 ingénieurs) en charge de la mise en oeuvre de la réglementation relative à la maîtrise des rejets et de la consommation énergétique industriels, du règlement REACH, des actions portant sur les substances ou activités ayant une incidence potentielle sur le lien santé-environnement. Chaque agent est en charge d'une thématique qui lui est propre mais partage la conduite de ses sujets en concertation avec l'équipe et en cohérence avec les objectifs communs à l'équipe. Certaines actions pourront être conduites en mode projet.

Missions et activités :

Réduction de la pression exercée par les rejets industriels sur la qualité des milieux et sur la santé.

- Pilotage des actions relatives à la mise en oeuvre de la directive IPPC
- Animation, appui technique, méthodologique (études d'impact) et réglementaire aux unités territoriales concernant en particulier les rejets ayant une incidence sur les eaux de surface et les eaux souterraines
- Animation de la surveillance des rejets industriels et de la qualité des milieux (par exemple : autosurveillance, contrôles inopinés, base de données GEREP, GIDAF, ADES)
- Analyse partagée (avec les unités territoriales) des actions portant sur les établissements à forts enjeux (en particulier au regard de la qualité des

eaux superficielles et souterraines)

- Co-animation de la thématique biodiversité, en posture transversale, avec le service Milieux et Risques Naturels
- Participation en appui aux subdivisions, au contrôle sur site des installations classées
- Suivi des actions nationales
- Participation aux groupes de travail (locaux ou nationaux) en lien avec les sujets en cours
- Contribution à la démarche d'amélioration continue des prestations rendues par le service
- Participation à l'information du public

La définition du poste pourra évoluer en fonction des compétences du candidat retenu.

Profil :

Connaissances à posséder :

Habilitations requises :

- . Inspecteur des installations classées « débutant ».
- . Inspecteur des installations classées « spécialisé » sur les rejets industriels en particulier dans l'eau.

L'agent recevra les formations nécessaires pour compléter son profil et répondre aux habilitations requises.

Savoir-faire :

Rédiger un rapport de synthèse, animer une réunion, préparer les supports de la réunion.

A maîtriser sous 1 an :

- analyser une étude d'impact,
- élaborer une proposition de décision,
- expliquer (une réglementation, un raisonnement, une décision...),
- animer une thématique, les objectifs et les actions associées ainsi que les agents y contribuant.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Le candidat devra être curieux, rigoureux, vigilant, pédagogue, avoir l'esprit de synthèse ainsi que le sens du travail en équipe et le sens du dialogue.

Contraintes particulières d'exercice du poste :

- Participation au dispositif astreinte et à la gestion de crise
- Déplacements en dehors de la région pour participer en particulier aux groupes de travail nationaux
- D'une façon générale le poste relève des principes énoncés par le programme stratégique 2008-2012 de l'inspection des installations classées

Contacts :

M. Philippe Liautard tél: 03.88.25.91.02

mél: philippe.liautard@developpement-durable.gouv.fr

M. François Rousseau tél: 03.88.25.92.40

mél: françois.rousseau@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne

Fiche descriptive du poste n°58

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Yzeure

Fonction : Responsable de la subdivision territoriale de l'Allier - inspecteur des installations classées

L'unité territoriale compétente sur les 2 départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme est constituée pour l'Allier d'une subdivision territoriale et d'une unité "carrières", pour le Puy-de-Dôme d'une subdivision territoriale, deux subdivisions spécialisées et une unité "carrières".

Relations avec les autres services/relation avec l'extérieur : en interne, relations fonctionnelles principalement avec le Service Risques, mais également avec le STELEP, le SEBR et le SG / en externe, relations avec les services administratifs du département, les industriels, les élus, les associations et le public en général.

Activités :

- instruction des demandes d'autorisation d'exploitation
- procédures complémentaires, agréments, cessation d'activité, accidents, déclarations
- inspections (approfondies, normales et rapides) en fonction des objectifs fixés annuellement
- exploitation de l'autosurveillance
- traitement des plaintes
- avis sur urbanisme (PLU, PC...)
- examen des bilans de fonctionnement
- participation au comité sécheresse du département
- suivi en tant que nécessaire des déclarations annuelles (GEREP), des déclarations CO2 (directive Quota...)

Missions principales du poste :

Missions d'environnement industriel notamment inspection des installations classées polyvalent sur l'ensemble du département du Puy-de-Dôme à l'exception du domaine de compétence des subdivisions et unités spécialisées et du secteur des industries extractives. Encadrement de 1 adjoint technique affecté à la subdivision

Conditions particulières d'exercice ou d'évolution du poste :

Activité essentiellement exercée dans le département de l'Allier, mais en fonction des besoins, ponctuellement, des missions pourront être confiées dans le département du Puy-de-Dôme.

Implantation géographique isolée dans une petite équipe.

Participation au dispositif d'astreinte générale de la DREAL

Profil :

Formation technique et bonne maîtrise de la législation sur les installations classées, aptitude à se former en fonction des évolutions réglementaires et techniques.

Capacité d'expertise, de synthèse et de rédaction de rapports et notes techniques et administratives.

Qualités relationnelles en interne pour travail en équipe et externe avec les interlocuteurs de la DREAL.

Disponibilité pour répondre, même en dehors des heures de fonctionnement du service, à des demandes urgentes (accident sur un site industriel)

Il est essentiel de disposer d'une habilitation d'inspecteur des installations classées ou d'en acquérir une après avoir suivi les formations nécessaires.

Contacts :

M. Christian PRADEL

Chef du groupe des subdivisions Allier/Puy de Dôme

tél. : 04.73.34.93.07

(attention changement de numéro de téléphone courant janvier 2011, passer par le standard : 04 73 43 16 00)

mail : christian.pradel@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Bretagne

Fiche descriptive du poste n°341

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Rennes

Fonction : DI - 97986 - inspecteur des installations classées à l'UT d'Ille-et-Vilaine

La Bretagne est une région industrielle de taille moyenne (7ème PIB industriel régional). Elle comprend plus de 2000 installations classées soumises à autorisation suivies par la DREAL.

Le département d'Ille-et-Vilaine se caractérise par :

- une population de plus de 950000 habitants ;
- environ 420 installations classées soumises à autorisation en activité suivies par la DREAL, dont près de 45 établissements exerçant une activité principale dans le secteur agroalimentaire et 100 dans le domaine des déchets.

Une activité importante est également présente dans le secteur de la construction et de la sous traitance automobile (présence de PSA), 7 établissements SEVESO seuil haut, 4 établissements SEVESO seuil bas, 9 silos dont 4 à enjeux très importants, 7 installations de réfrigération à l'ammoniac et 65 carrières.

L'UT est actuellement organisée en 5 subdivisions. Son effectif est de 13 agents dont 5 ingénieurs et 5 techniciens inspecteurs des installations classées.

Placé sous l'autorité du chef d'UT, le titulaire du poste aura plus particulièrement en charge des établissements industriels du secteur de la construction automobile et du travail mécanique des métaux, de la chimie, parachimie, et traitement de surface, du travail et du traitement du bois.

Dans un premier temps une activité de traitement de dossiers de demandes d'autorisation sera privilégiée. Ses attributions pourront s'étendre à d'autres établissements en fonction de ses compétences et des évolutions de la répartition des activités au sein de l'UT.

Le département d'Ille-et-Vilaine en général et l'agglomération Rennaise en particulier sont confrontés dans le cadre de projets d'aménagement structurant (création de nouvelles zones urbaines sur d'anciens sites industriels pollués, création d'une seconde ligne de métro, création d'une ligne à grande vitesse) à la prise en compte de pollutions historiques, à la réhabilitation des sites, à la gestion des sols pollués et aux mesures de restriction d'usage.

Des activités opérationnelles pourront être confiées dans le cadre des actions issues des nouvelles réglementations européennes (règlement REACH, directives Biocides) et du Grenelle de l'environnement.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie des mines, possédant une expérience et des compétences affirmées dans le domaine des installations classées pour la protection de l'environnement.

Une grande disponibilité, des qualités de méthode et d'organisation, des aptitudes aux relations humaines et au travail en équipe sont nécessaires pour exercer ces fonctions.

Une bonne maîtrise de l'outil informatique est indispensable.

Contacts :

M. Guy Rouillé, chef de l'UT d'Ille-et-Vilaine.

Tél 02.99.02.67.37

Mèl :guy.rouille@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Centre

Fiche descriptive du poste n°2926

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Orléans

Fonction : CI 93509 – coordonnateur des politiques territoriales (maîtrise de l'urbanisation) en lien avec la prévention des risques induits par les ouvrages de transport de gaz et liquides dangereux et les établissements SEVESO – référent risque accidentel

Le Service Environnement Industriel et Risques (SEIR) de la DREAL Centre est composé de 2 départements de 12 personnes chacun. L'ensemble du SEIR comprend 29 agents. Le département risques et sécurité industrielle contribue à la réduction des risques relevant de l'étude de danger dans les installations classées. Il met en œuvre les politiques de sécurité industrielle (ESP canalisation), de prévention des risques technologiques et naturels majeurs ; il pilote l'élaboration et l'application des PPRT. En tant que pôle inter-régional, Il apporte un appui technique auprès de la DREAL du Limousin

Le titulaire du poste aura pour mission : assurer la responsabilité globale des politiques territoriales de maîtrise de l'urbanisation, dans les domaines des risques industriels et des ouvrages de transports(pipe-line transportant gaz ou liquides dangereux), en assurant le lien entre code de l'environnement (prévention des risques) et code de l'urbanisme (prise en compte territoriale du risque résiduel). Cette responsabilité englobe aussi la mise en oeuvre effective des plan de prévention des risques technologiques PPRTpost-approbation (les politiques de maîtrise des risques s'appuient sur l'échelon territorial, complémentaire aux autres outils de réduction des risques tels que la prévention, la planification d'urgence et l'information préventive) ;

Prendre en charge, comme référent régional et en appui des unités territoriales, un secteur industriel (bonnes pratiques, inspection, PPRT). A ce titre, le titulaire aura en charge de promouvoir toute bonne pratique de prévention, de développer expliquer et diffuser auprès des inspecteurs des installations des UT les méthodologies de contrôle et d'examen des études de dangers, Il participe avec le chef de département à l'élaboration et au suivi des objectifs dans le secteur industriel considéré. Il pourra être amené à exercer des missions de prévention – contrôle – instruction relevant de l'action régaliennne de l'Etat.

Il aura comme activités principales :

- concevoir_et_porter_le_dispositif_d'information_sur_les_porter_à_connaissance_,sur_la_base_d'une méthodologie_et_d'outils_simples
- instruire_des_PPRT_(en_lien_avec_les_DDT_ou_les_UT)
- participer_à_la_définition_des_modalités_d'application_des_PPRT_en_lien_avec_l'échelon_national (participation_au_groupe_de_travail_sur_le_sujet)_coordonner_les_actions_mises_en_oeuvre_au_niveau_régional
- animer_le_réseau_des_équipes_projet_travaillant_sur_les_PPRT_
- assurer_l'appui_technique_et_méthodologique_auprès_des_unités_territoriales_UT_(intranet notamment),_par_l'organisation_de_journées_de_formation_à_destination_des_inspecteurs,_par_la participation_aux_opérations_d'information_de_UT
- capitaliser_et_informer_le_réseau_sur_les_bonnes_pratiques_de_)prévention_des_risques
- participation_à_des_réunions_spécifiques,_avec_les_collectivités_ou_les_industriels_

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant d'une expérience en matière de gestion des risques, ou souhaitant s'y former et s'y investir. Le candidat devra avoir le goût du travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles.

Le candidat retenu bénéficiera, dès sa prise de fonctions, d'un programme de formation adapté (plan individuel de formation), établi en fonction des compétences et des connaissances nécessaires pour être à l'aise dans son poste au regard de son expérience antérieure.

Contacts :

Pascal BOISAUBERT, chef du département

pascal.boisaubert@developpement-durable.gouv.fr Tél 02 36 17 44 30

Jean-Pierre RICHARD, chef du SEIR

jean-pierre.richard@developpement-durable.gouv.fr Tél 02 36 17 44 20

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°529

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Rouen

Fonction : CI - Fonctionnel gaz et liquides inflammables

Contexte et environnement professionnel :

Le Service Risques est chargé de la déclinaison en région des politiques publiques relatives à la prévention des risques.

Il assure notamment la coordination fonctionnelle des unités territoriales de la DREAL pour les missions relevant de sa responsabilité.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le service Risques est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, le ministère, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Positionnement du poste :

Sous l'autorité fonctionnelle du chef de bureau des Risques Technologies Accidentels et de son adjoint, le titulaire du poste est le référent au niveau régional et inter-régional pour la thématique « raffinage ».

Sur cette thématique, il travaille en unité élémentaire avec d'autres agents du pôle. Il est également référent pour des établissements prioritaires (raffinage). A ce titre, il intervient en binôme avec l'inspecteur de l'unité territoriale compétent dans le suivi régulier de ces établissements.

Missions et activités :

- Participer à l'établissement et au suivi des objectifs annuels sur la thématique risques

- Participer activement à l'action de l'inspection sur la thématique risques
- Développer des compétences sur la thématique risques
- Prendre en charge les thématiques "Raffinage/Pétrochimie", "SGS" et stations services.
- Apporter un appui technique et réglementaire aux inspecteurs des installations classées
- Assurer la veille réglementaire et diffuser les informations
- Etre référent sur les établissements prioritaires affectés (risques technologiques et chroniques)
- Piloter des plans d'actions
- Participer à la réalisation du programme d'inspections et d'analyse des études de dangers
- Participer aux GT nationaux Raffinage et SGS
- Utiliser SIGNE/SIGALEA/MAPINFO

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

- Avoir suivi le cursus d'habilitation de l'inspecteur des installations classées
- Maîtriser les notions d'étude des dangers
- Maîtriser les techniques d'analyse des risques
- Avoir suivi la formation Raffinage/Pétrochimie ENSPM
- Maîtriser les notions des Systèmes de Gestion de la sécurité

Savoir-faire :

- Avoir un esprit critique, d'analyse et de synthèse
- Avoir de la rigueur et de l'objectivité

Savoir évaluer les enjeux

- Aptitudes - Savoir-être :
- Avoir le sens des relations humaines et du travail en équipe
- Être transparent
- Être disponible
- Posséder une bonne capacité d'organisation
- Être réactif

Contacts :

Guillaume Appéré, chef du Service Risques

Tél : 02 35 52 32 30

Mél : guillaume.appere@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°530

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Rouen

Fonction : CI 94812 - Fonctionnel carrières - Responsable du bureau ressources minérales et déchets (SRE)

Contexte et environnement professionnel :

Le Service Risques est chargé de la déclinaison en région des politiques publiques relatives à la prévention des risques.

Il assure notamment la coordination fonctionnelle des unités territoriales de la DREAL pour les missions relevant de sa responsabilité.

Le Service Ressources est chargé du pilotage régional et de la coordination de la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources naturelles.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le service Risques est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, le ministère, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Le Service Ressources est en charge du pilotage des politiques liées aux ressources naturelles dans la région, Il coordonne leur mise en œuvre en lien avec les DDT(M). Outre ses relations avec les services de l'État, il participe à des politiques partenariales en lien avec les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques et le monde associatif.

Positionnement du poste :

Le fonctionnel carrières du SRI est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de bureau des risques technologiques chroniques.

Le fonctionnel est amené à être en interface avec les autres bureaux de la DREAL dans le cadre des interactions inter-services. Il apportera notamment un rôle de relais et de facilitation entre le contexte d'instruction des autorisations ICPE-carrières et la prise en compte des aspects liés aux milieux naturels.

Le titulaire est placé sous l'autorité du chef du service Ressources. Il travaille en lien étroit avec les autres bureaux du service en charge de l'eau et de la biodiversité.

Missions et activités :

Service Risques :

- Apporter un appui technique et réglementaire aux inspecteurs des installations classées
- Assurer la veille réglementaire et diffuser les informations
- Suivre le cursus d'habilitation des inspecteurs « carrières », notamment en matière d'inspection du travail (hygiène et sécurité, et lois sociales)

- Élaborer et suivre le plan d'action spécifique « Carrières »
- Participer à la réalisation des objectifs du plan d'action notamment en terme d'inspections carrières
- Élaboration de bilans régionaux sur le thème du sous-sol
- Participer aux groupes de travail nationaux sur le thème du sous-sol.
- Le titulaire du poste est amené à signer les rapports d'inspection comme vérificateur. Il signe les rapports d'inspection qu'il pilote comme rédacteur.

Service Ressources :

- Pilotage et instruction de la révision du schéma des carrières de chacun des deux départements de la région Haute-Normandie
- Suivi des dossiers relatifs à la politique des déchets
- Instruction relatif au code minier pour les dossiers d'extraction en mer

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

Suivre ou avoir suivi le cursus d'habilitation de l'inspecteur des installations classées

Maîtriser la réglementation des installations classées et plus spécifiquement la partie liée aux "carrières (garanties financières, remise en état ...)

Avoir de bonnes connaissances de la réglementation en matière d'inspection du travail dans les carrières (Hygiène et sécurité au travail)

Avoir une bonne connaissance de l'organisation administrative,

Bonnes connaissances générales techniques et réglementaires dans le domaine des techniques d'extraction en terre comme en mer.

Bonnes connaissances de la politique du traitement des déchets et du rôle des collectivités locales

Bonnes connaissances appliquées du code minier

Savoir-faire :

Faire preuve d'esprit critique, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de rigueur, d'objectivité et de transparence

Avoir le sens des relations humaines et du travail en équipe

Être disponible et organisé

Savoir évaluer les enjeux

Avoir des qualités rédactionnelles

Aptitudes - Savoir-être :

Avoir le sens du service public

Avoir un bon esprit critique, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de rigueur et d'objectivité

Travailler dans un esprit de transparence, être loyal

Savoir se rendre disponible

Avoir une bonne expression écrite et orale

Contacts :

Personne à contacter :

Koumaran PAJANIRADJA, chef du Service Ressources

Tél : 02 32 81 35 66

Mél : koumaran.pajaniradja@developpement-durable.gouv.fr

Guillaume APPERE, chef du Service Risques

Tél : 02 35 52 32 30

Mél : Guillaume.appere@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°543

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Saint-Etienne-du-Rouvray

Fonction : CI - Responsable de la subdivision R2 au sein de l'unité territoriale Rouen-Dieppe

Contexte et environnement professionnel :

L'Unité territoriale Rouen-Dieppe couvre géographiquement les arrondissements de Rouen et de Dieppe. Elle assure la représentation territoriale de la DREAL Haute-Normandie.

Elle a en charge les missions de la DREAL relevant de la prévention des risques et des contrôles techniques des véhicules routiers.

Elle travaille en liaison avec le Service Risques pour les missions relevant des installations classées pour la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle et le Service Sécurité des Transports Routiers pour les missions relevant du contrôle des véhicules routiers.

Description du service et de l'unité d'affectation :

L'Unité Territoriale Rouen-Dieppe est composée :

1) pour les missions « prévention des risques »

d'une équipe « risques accidentels » (3 unités en charge notamment des établissements visés par la directive SEVESO)

d'une équipe territoriale (3 unités territoriales et 2 missions spécialisées)

d'une équipe sécurité industrielle, en charge des équipements sous pression et des canalisations de transport

2) pour les missions « contrôles des véhicules »

d'une équipe « contrôles techniques »

L'unité Risques 2 fait partie de l'équipe « risques accidentels » est en charge du suivi des établissements SEVESO relevant du secteur de la chimie et des activités diverses, de la société LEPICARD à Yerville et des établissements de la commune d'Oissel et des cantons de Caudebec-les-Elbeuf et d'Elbeuf non visés par ailleurs

Positionnement du poste :

Le responsable de l'unité Risques 2 agit sous l'autorité directe du responsable de l'équipe « risques accidentels ».

Il encadre les agents (adjoint et secrétaire) de l'unité Risques 2 et pilote l'action de l'unité.

Missions et activités :

Assurer le management et l'encadrement des agents de l'unité Risques 2

Planifier, organiser, réaliser et assurer le suivi des missions (instruction et contrôles) contribuant au respect des objectifs fixés par le service Risques en matière de prévention des risques

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

Pas de pré-requis

- connaissances technique et réglementaire en matière de risques accidentels
- connaissance des procédés et risques liés aux industries chimiques et pétrolières

Savoir-faire :

- Savoir travailler en équipe
- Avoir un esprit d'analyse et travailler avec rigueur

Aptitudes - Savoir-être :

- Être réactif
- Avoir une vision globale des dossiers
- Avoir le sens des relations humaines

Contacts :

Julien VILCOT, coordonnateur de l'Equipe Risque

Tél : 02 32 91 97 60

Mél : julien.vilcot@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°544

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Saint-Etienne-du-Rouvray

Fonction : CI - Responsable de la subdivision R1 au sein de l'unité territoriale Rouen-Dieppe

Contexte et environnement professionnel :

L'Unité territoriale Rouen-Dieppe couvre géographiquement les arrondissements de Rouen et de Dieppe. Elle assure la représentation territoriale de la DREAL Haute-Normandie.

Elle a en charge les missions de la DREAL relevant de la prévention des risques et des contrôles techniques des véhicules routiers.

Elle travaille en liaison avec le Service Risques pour les missions relevant des installations classées pour la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle et le Service Sécurité des Transports Routiers pour les missions relevant du contrôle des véhicules routiers.

Description du service et de l'unité d'affectation :

L'Unité Territoriale Rouen-Dieppe est composée :

1) pour les missions « prévention des risques »

d'une équipe « risques accidentels » (3 unités en charge notamment des établissements visés par la directive SEVESO)

d'une équipe territoriale (3 unités territoriales et 2 missions spécialisées)

d'une équipe sécurité industrielle, en charge des équipements sous pression et des canalisations de transport

2) pour les missions « contrôles des véhicules »

d'une équipe « contrôles techniques »

L'unité Risques 1 fait partie de l'équipe « risques accidentels ». Elle est en charge du suivi des établissements SEVESO relevant du secteur du raffinage de pétrole et du stockage de liquides inflammables et des établissements des communes de Petit-Couronne et Canteleu et du canton de Grand-Couronne non visés par ailleurs.

Positionnement du poste :

Le responsable de l'unité Risques 1 agit sous l'autorité directe du responsable de l'équipe « risques accidentels ».

Il encadre les agents (adjoint et secrétaire) de l'unité Risques 1 et pilote l'action de l'unité.

Missions et activités :

Assurer le management et l'encadrement des agents de l'unité Risques 1

Planifier, organiser, réaliser et assurer le suivi des missions (instruction et contrôles) contribuant au respect des objectifs fixés par le service

Risques en matière de prévention des risques

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

Pas de pré-requis

- connaissances technique et réglementaire en matière de risques accidentels
- connaissance des procédés et risques liés aux industries pétrolières

Savoir-faire :

- Savoir travailler en équipe
- Avoir un esprit d'analyse et travailler avec rigueur

Aptitudes - Savoir-être :

- Être réactif
- Avoir une vision globale des dossiers
- Avoir le sens des relations humaines

Contacts :

Julien VILCOT, coordonnateur de l'Equipe Risques

Tél : 02 32 91 97 60

Mél : julien.vilcot@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°548

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Le Havre

Fonction : CI 94883 - Ingénieur inspection des installations classées

Contexte et environnement professionnel :

L'unité territoriale du Havre couvre géographiquement l'arrondissement du Havre. Elle assure la représentation territoriale de la DREAL Haute-Normandie.

Elle a en charge les missions de la DREAL relevant de la prévention des risques et des contrôles techniques des véhicules routiers.

Elle travaille en liaison avec le Service Risques pour les missions relevant des installations classées pour la Protection de l'Environnement et de la Sécurité Industrielle et le Service Sécurité des Transports Routiers pour les missions relevant du contrôle des véhicules routiers.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le poids et la configuration de l'arrondissement du Havre impliquent une organisation particulière de l'unité territoriale afin de prendre en compte au mieux les spécificités de ses missions.

L'unité territoriale, d'un effectif de 25 agents, est donc configurée en trois équipes :

la première est en charge des contrôles techniques (ESP, Canalisations et véhicules),

la seconde des établissements du secteur raffinage pétrochimie (équipe raffinage pétrochimie)

la troisième a en charge le suivi des autres installations de l'arrondissement du Havre, (équipe territoriale).

Positionnement du poste :

L'ingénieur inspection des installations classées est affecté à la subdivision territoriale A (STA) composée de deux ingénieurs (dont l'agent) et de trois techniciens supérieurs (TSIM) dont un à 50 % pour l'entité STA et 50 % pour l'équipe contrôle technique. L'ingénieur agit sous l'autorité directe du responsable de l'unité territoriale du Havre, son activité est pilotée par le responsable de STA.

STA est plus spécialisée dans le domaine des risques technologiques où l'agent a en charge le suivi d'un portefeuille d'établissements, généralement à forts enjeux, selon la répartition définie dans la note d'organisation interne de l'unité territoriale. Les enjeux relèvent principalement du domaine du risque accidentel (établissements relevant du seuil haut de la directive SEVESO) mais également de thématiques de risque chronique (déchets, cessation d'activité).

Les échanges avec le Service Risques de la DREAL et son pôle Risques Accidentels sont fréquents.

Missions et activités :

Planifier, organiser, réaliser et assurer le suivi des missions (instruction et contrôles) contribuant au respect des objectifs fixés par le Service Risques en matière de prévention des risques

Participer à des réunions publiques (CLIS, CLIC, ...) et y contribuer au besoin en rédigeant les éléments de langage

Formuler des avis liés aux missions territoriales de STA : demandes de collectivités, notaire, plaignants...

S'impliquer dans les démarches de qualité et d'écoresponsabilité.

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

Pas de pré-requis mais une expérience dans le domaine des installations classées serait un plus

Connaissances technique et réglementaire en matière de risques accidentels et chroniques

Connaissances des procédés et risques liés aux industries pétrochimiques ou chimiques

Savoir-faire :

Faire preuve d'honnêteté , d'intégrité, d'impartialité, de pragmatisme

Avoir un esprit d'analyse et travailler avec rigueur

Aptitudes - Savoir-être :

Être réactif

Avoir une vision globale des enjeux des dossiers

Avoir le sens des relations humaines

Savoir argumenter ses positions

Avoir une capacité à assurer le reporting de ses activités et à informer sa hiérarchie de situations qui pourraient présenter des enjeux

Contacts :

Personne à contacter : Olivier LAGNEAUX, Chef d'unité territoriale

Tél : 02 35 19 32 70

Mél : olivier.lagneaux@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°549

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Rouen

Fonction : DI 94660 - Correspondant NTIC - Responsable qualité environnement - contrôleur de gestion

La Dreal Haute-Normandie, constituée le 2 mars 2009 est le service régional de référence du MEEDM. Elle cumule l'ensemble des problématiques et enjeux de ce ministère qui sont particulièrement prégnantes et sensibles dans la région.

La dreal a confié à une équipe qualité assistée d'un comité de pilotage impliquant la direction, sa certification qualité-environnement (ISO 9001 et 14001) et le suivi des indicateurs qualité et de performance. Cette équipe est chargé de conseil/contrôle de gestion de la Dreal en tant que UO.

Description du service et de l'unité d'affectation :

La mission "Certification de la DREAL" est d'engager dès la création de la DREAL le développement d'un nouveau système de management de la qualité-environnement applicable à la DREAL.

Par ailleurs, la mission "Défense et Sécurité" a en charge :

- Les attentes exprimées par M. le Préfet de Région concernant la gestion de crise et la planification, • L'articulation avec le SIRACED.PC,
- Les interactions entre les services de la DREAL et avec les DDEA (ou DDT), aussi le cas échéant avec les autres directions du MEEDDAT en région, y compris la délégation territoriale de CAEN de l'A.S.N,
- Les relations avec la zone de Défense et de la Préfecture maritime

Le service risque est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, le ministère, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Positionnement du poste :

Porte partagé entre plusieurs missions dépendant de plusieurs donneurs d'ordres :

Le responsable qualité environnement et contrôleur de gestion (50 %) est directement rattaché au directeur dans l'exercice de ses fonctions. Il est membre du Codir ainsi que des Codir qualité et Copil qualité. Durant la phase de déploiement du SMQE, il est membre de l'équipe projet certification pilotée par le chef de projet certification. Il assure l'intérim de ce dernier dans ses fonctions de « référent de site » (sécurité-environnement) de l'avenue de la porte des champs.

Le correspondant Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication (50 %) est rattaché au chef du bureau des risques technologiques chroniques (BRTC). Il est par ailleurs correspondant informatique du Bureau de l'Informatique Communicante (BIC) pour les locaux de l'avenue de la portes des Champs.

Il assure par intérim et jusqu'à ce que le titulaire du poste soit pleinement opérationnel les fonctions de correspondant produits chimiques

Missions et activités :

Responsable qualité environnement : rattaché à la direction, il participe à l'élaboration de la politique qualité et environnement, en assure la gestion et l'animation dans la durée, garantit l'actualisation du système par rapport aux référentiels ainsi que la veille réglementaire. Il pilote enfin directement le processus « amélioration continue et écoute des bénéficiaires ».

Contrôleur de gestion : dans le prolongement des fonctions du responsable qualité-environnement, participer à la mise en place d'un contrôle de gestion pour la Dreal en relation avec le directeur adjoint pilote des BOP et le pôle d'appui RBOP.

Correspondant NTIC : suivre l'évolution et le déploiement des outils informatiques dédiés à l'inspection des installations classées (GIDIC, GIDAF, SIG,...) et assurer l'administration de l'espace internet Dreal pour le service risque. Il peut être amené à assister l'ensemble des agents dans l'utilisation de ces outils (formation, conseil, installations,...) ou pour des missions ponctuelles de dépannage (serveurs, réseau, postes).

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

Responsable qualité-environnement - Contrôleur de gestion

- connaître les référentiels mis en œuvre ainsi que la technique de l'audit
- connaître le fonctionnement et les missions de la Dreal

Correspondant NTIC

- disposer d'une expérience suffisante sur le métier de l'inspection des installations classées
- être formé aux outils métiers utilisés par l'inspection ainsi qu'à SPIP et à l'environnement windows
- être inspecteur des installations classées confirmé avec acquis en matière de réglementation sur les produits chimiques (titre II du livre V du code de l'environnement).

Savoir-faire :

- faire preuve d'une grande disponibilité notamment dans la phase de mise en place du SMQE
- être rigoureux, autonome et organisé

Aptitudes - Savoir-être :

Responsable qualité-environnement

- avoir le sens des relations humaines et un pouvoir de conviction

NTIC

- être pédagogue et persévérant

Contacts :

Personnes à contacter :

Philippe DUCROCQ, Directeur

Tél : 02-35-58-54-62

Mél : philippe-r.ducrocq@developpement-durable.gouv.fr

ou Nicolas LEGRAND, Chef de la Mission Défense et Sécurité »

Tél : 02-35-52-32-03

Mél : n.legrand@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°2706

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Rouen

Fonction : Fonctionnel produits chimiques

Contexte et environnement professionnel :

Le Service Risques est chargé de la déclinaison en région des politiques publiques relatives à la prévention des risques.

Il assure notamment la coordination fonctionnelle des unités territoriales de la DREAL pour les missions relevant de sa responsabilité.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le service « Risques » est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

Il comporte le bureau des « risques technologiques chroniques »

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, les ministères, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Positionnement du poste :

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de bureau des risques technologiques chroniques.

Le titulaire du poste entretient des relations internes à la DREAL, au sein du service risques, et notamment avec le fonctionnel santé-environnement et avec les agents des unités territoriales. Elle nécessite également des contacts avec les services des douanes, les services de la répression des fraudes, les collectivités, les associations de défense de l'environnement, les entreprises et syndicats professionnels...

Missions et activités :

- Participer à l'établissement et au suivi des objectifs annuels sur la thématique produits chimiques : cette mission comprend la rédaction des plans d'actions et notes d'application, la définition des objectifs et indicateurs associés
- Piloter les plans d'action relatifs à la thématique produits chimiques

- Participer à l'animation de l'inspection des installations classées sur la thématique produits chimiques
- Participer à l'action de l'inspection des installations classées en matière d'eau : cette action comprend le pilotage ou le co-pilotage de visites d'inspection, l'instruction ou la participation à l'instruction de dossiers sur la thématique produits chimiques
- Assurer la veille réglementaire sur l'aspect produits chimiques et diffuser les informations aux publics concernés
- Apporter un appui technique et réglementaire sur l'aspect produits chimiques aux inspecteurs des installations classées
- Organiser et animer une commission annuelle Eau et des groupes de travail au sein du SPPPI
- Participer aux groupes de travail nationaux liés à l'aspect eau
- Gérer les pages Internet et Intranet liées à la thématique eau

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

Connaissances à posséder ou à acquérir :

Acquérir l'habilitation « inspecteur des installations classées »

Connaître ou acquérir des connaissances générales sur les produits chimiques (classification, propriétés physiques ou chimiques, effets sur l'homme et l'environnement)

Connaître ou acquérir la connaissance de la réglementation sur les produits chimiques

Connaître ou acquérir la connaissance des règlements REACH et PIC

Connaître ou acquérir la connaissance des directives produits chimiques

Savoir-faire :

Avoir le sens de l'organisation

Faire preuve de réactivité

Savoir respecter les délais

Avoir le sens du service public

Avoir un bon esprit critique, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de rigueur et d'objectivité

Travailler dans un esprit de transparence

Savoir se rendre disponible

Avoir une bonne expression écrite et orale

Aptitudes - Savoir-être :

Avoir le sens des relations humaines

Avoir le goût du travail en équipe tant en interne qu'en externe

Avoir de bonnes capacités d'adaptation

Etre curieux

Etre loyal et disponible

Etre rigoureux

Contacts :

Guillaume Appéré, chef du service Risques

Tél : 02 35 52 32 30

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Haute-Normandie

Fiche descriptive du poste n°3194

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Rouen

Fonction : CI - Fonctionnel Produits Chimiques

Le Service Risques est chargé de la déclinaison en région des politiques publiques relatives à la prévention des risques.

Il assure notamment la coordination fonctionnelle des unités territoriales de la DREAL pour les missions relevant de sa responsabilité.

Description du service et de l'unité d'affectation :

Le service « Risques » est en charge du suivi des questions relatives aux risques naturels, risques technologiques chroniques et accidentels.

Il comporte le bureau des « risques technologiques chroniques »

A ce titre, il est notamment en charge du suivi des installations classées (Seveso, autorisation, enregistrement, déclaration), de l'application des directives IPPC et Seveso, de l'élaboration des PPRT.

Il est par ailleurs en charge de la coordination de la politique relative aux risques naturels au niveau régional.

Les donneurs d'ordres principaux sont le préfet, les ministères, les procureurs. Les relations et interactions principales ont lieu avec les autres services de l'état.

Positionnement du poste :

L'agent est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de bureau des risques technologiques chroniques.

Le titulaire du poste entretient des relations internes à la DREAL, au sein du service risques, et notamment avec le fonctionnel santé-environnement et avec les agents des unités territoriales. Elle nécessite également des contacts avec les services des douanes, les services de la répression des fraudes, les collectivités, les associations de défense de l'environnement, les entreprises et syndicats professionnels...

Missions et activités :

- Participer à l'établissement et au suivi des objectifs annuels sur la thématique produits chimiques : cette mission comprend la rédaction des plans d'actions et notes d'application, la définition des objectifs et indicateurs associés
- Piloter les plans d'action relatifs à la thématique produits chimiques
- Participer à l'animation de l'inspection des installations classées sur la thématique produits chimiques

- Participer à l'action de l'inspection des installations classées en matière d'eau : cette action comprend le pilotage ou le co-pilotage de visites d'inspection, l'instruction ou la participation à l'instruction de dossiers sur la thématique produits chimiques
- Assurer la veille réglementaire sur l'aspect produits chimiques et diffuser les informations aux publics concernés
- Apporter un appui technique et réglementaire sur l'aspect produits chimiques aux inspecteurs des installations classées
- Organiser et animer une commission annuelle Eau et des groupes de travail au sein du SPPPI
- Participer aux groupes de travail nationaux liés à l' aspect eau
- Gérer les pages Internet et Intranet liées à la thématique eau

Nota : Ce poste ouvre droit à l'indemnité temporaire de mobilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 juillet 2009 et la circulaire du 22 septembre 2009.

Profil :

- Connaissances à posséder ou à acquérir :

Acquérir l'habilitation « inspecteur des installations classées » (Connaître ou acquérir des connaissances générales sur les produits chimiques classification, propriétés physiques ou chimiques, effets sur l'homme et l'environnement)

Connaître ou acquérir la connaissance de la réglementation sur les produits chimiques

Connaître ou acquérir la connaissance des règlements REACH et PIC

Connaître ou acquérir la connaissance des directives produits chimiques

- Savoir-faire :

Avoir le sens de l'organisation

Faire preuve de réactivité

Savoir respecter les délais

Avoir le sens du service public

Avoir un bon esprit critique, d'analyse et de synthèse

Faire preuve de rigueur et d'objectivité

Travailler dans un esprit de transparence

Savoir se rendre disponible

Avoir une bonne expression écrite et orale

- Aptitudes - Savoir-être :

Avoir le sens des relations humaines

Avoir le goût du travail en équipe tant en interne qu'en externe

Avoir de bonnes capacités d'adaptation

Etre curieux

Etre loyal et disponible

Etre rigoureux

Contacts :

Guillaume APPERE, chef du service Risques

Tél : 02 35 52 32 30

Mél : guillaume.appere@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Languedoc-Roussillon

Fiche descriptive du poste n°672

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Nîmes

Fonction : CI 94487 - Chef d'une subdivision environnement au sein de l'unité territoriale Gard – Lozère

Missions (raison d'être du poste) :

Le titulaire du poste aura en charge l'inspection des installations classées instructions et contrôles ; il assurera le bon fonctionnement et l'animation de sa subdivision, et la coordination des activités de l'inspection des ICPE hors carrières et mines des autres inspecteurs du département .

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le département du Gard connaît une forte croissance de sa population et cette expansion devrait se poursuivre dans les années à venir. Cette croissance démographique et les exigences de plus en plus aiguës d'une population attirée par un meilleur environnement induisent notamment de nombreux besoins au regard de la réglementation des ICPE ;

Le contrôle des installations classées est réalisé au sein de l'Unité Territoriale par quatre subdivisions , dont trois pour le Gard : Gard sud et nord , et carrières mines sous sol . Les établissements Seveso seuil haut sont contrôlés depuis Montpellier par le service des risques naturels et technologiques SRNT de la DREAL L-R ;

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Cette subdivision Environnement intervient sur la partie sud, d'une superficie de l'ordre de 2 500 km², du département le plus industrialisé de la région Languedoc Roussillon : nombreuses industries et pmi, telles que fonderies , chaudronneries et travail des métaux , verrerie et fibres de verre, cimenterie, plate-formes chimiques dont certains leaders Sanofi Axens et Rhodia , textile, unités de traitements de déchets industriels, soit 98 établissements prioritaires à enjeux dont 14 Sévésos parmi lesquels 8 Sévésos AS.

Activités principales :

En charge de l'inspection des IC pour la protection de l'environnement pour son unité couvrant les parties Sud et Sud Est du département du Gard sous l'autorité du Chef de l'UT et des services prévention des risques, énergie, changements climatiques, le titulaire du poste assure le pilotage de son unité, la mission de coordination de l'ensemble de l'inspection des ICPE pour tout le département, et l'instruction des dossiers de demande d'autorisation, le suivi et les contrôles des IC et sites et sols pollués, et les questions liées à l'urbanisme, la gestion des affaires courantes(plaintes etc..)

Management :

Exercé dans le poste

Positionnement dans la structure

Plan d'inspection suivant un canevas par objectifs en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement et sites pollués fixé en début d'année – Répartition de l'instruction dossiers et documents divers au sein de la subdivision –

Chef de la subdivision

Relations internes et externes :

Relations avec les services dans le département pour les affaires relevant de sa compétence

Exploitants / Services DREAL dont Risques / Préfectures / services Etat dont DDT

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Délégation de signature conforme au cadre Qualité

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques

Techniques, réglementaires, juridiques et organisationnelles

Compétences transversales

Savoir-faire : habilitation inspection ICPE

Compétences relationnelles

Savoir-être : pédagogie et motivation des décisions – organisation et rigueur – qualité d'expression –

Modes d'acquisition°

ingénieur de l'industrie et des mines habilité inspection des ICPE ayant une expérience confirmée dans le domaine de l'inspection des installations classées

Profil :

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines habilité inspection des ICPE ayant une expérience confirmée dans le domaine de l'inspection des installations classées. Il fera preuve d'esprit d'initiative, d'une bonne aptitude à la négociation et d'un goût prononcé pour les contacts humains.

Conditions de travail :

Matérielles

Horaires et saisonnalités

Conditions particulières

-

Grande disponibilité, excellentes connaissances techniques, déplacements sur le terrain - astreinte

Contacts :

Christian PINEDE - Chef de service, Chef de l'unité territoriale Gard - Lozère -

Christian.pinede@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 04.66.78.50.03.

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Languedoc-Roussillon

Fiche descriptive du poste n°680

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Montpellier

Fonction : CI - Inspecteur des installations classées spécialisé risques technologiques accidentels

Missions (raison d'être du poste) :

Exercice de premier niveau des fonctions d'inspection des installations classées sur des établissements à risques technologiques majeurs classés seveso. Rôle fonctionnel d'appui technique des inspecteurs sur certaines thématiques. Membre de l'équipe projet PPRT.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Au sein de la DREAL, le service risques naturels et technologiques a pour mission principale de prévenir les risques naturels et technologiques, d'en maîtriser les conséquences pour la sécurité publique des personnes, des biens et des activités, en :

Développant et diffusant la connaissance et la qualification des aléas

Déclinant à l'échelle régionale la doctrine nationale en matière de prévention des risques

Prévenant et réduisant le risque à la source ainsi que la vulnérabilité des biens et des personnes

Renforçant la culture du risque : information préventive et concertation

Contribuant à la gestion de crise et au retour d'expérience.

Le champ d'action du service porte sur les risques d'origine technologique (risques industriels accidentels, chroniques ou sanitaires, risques liés aux équipements sous pression et aux canalisations de transport de matières dangereuses, risques liés aux mines et aux carrières, risques liés aux infrastructures de transport de matières dangereuses) ou naturelle (risques d'inondations, terrestres ou littoraux – érosion et submersion marine, risques de séisme, de mouvement de terrain, de chute de blocs, de feux de forêt, risques liés aux digues et aux barrages).

Au sein du service risques naturels et technologiques, l'unité risques technologiques accidentels assure les missions suivantes :

- Réglementation et inspection des ICPE – établissements SEVESO AS

contrôle direct des sites Seveso seuil haut (AS) de la région sur toutes les thématiques (risques accidentels et risques chroniques) ;

élaboration dans ce cadre des plans de prévention des risques technologiques (PPRT) ;

- Réglementation et inspection des ICPE – volet risques accidentels

L'unité intervient en second niveau vis à vis des unités territoriales (pilotage/ appui spécialisé/ délégation de signature selon les enjeux) en ce qui concerne les aspects accidentels des dossiers ICPE, hors SEVESO AS (Instruction des demandes d'autorisation, actualisation des prescriptions techniques et inspection).

- Sécurité industrielle

Equipements sous pression : Contrôle des organismes, opérations de contrôle du parc.

Canalisations : Contrôle des organismes, examen des études de sécurité et porter-à-connaissance

- Nœuds d'infrastructures de transport de matières dangereuses :examen des études des dangers

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Sous l'autorité du responsable de l'unité risques accidentels, le titulaire du poste aura pour mission principale le contrôle au 1er niveau d'une partie des établissements SEVESO AS régionaux. Ce contrôle de 1er niveau concerne toutes les thématiques (risques accidentels et risques chroniques) de la législation des ICPE.

Le titulaire du poste sera référent régional sur plusieurs thématiques, et à ce titre assurera l'animation régionale des actions nationales et régionales correspondantes, ainsi que la représentation de la DREAL dans le ou les groupes de travail régionaux et nationaux.

Le poste comporte le contrôle des sites des secteurs de la " chimie " et des " liquides inflammables " . Toutefois, la répartition des établissements et des missions entre les quatre inspecteurs de l'équipe " risques accidentels " pourra être modifiée en fonction du profil du titulaire du poste.

Activités principales :

Contrôles des sites industriels " in situ " et sur documents.

Examen d'études d'impact, d'études de dangers, d'études de risques pour la santé.

PPRT: action et pilotage partagés avec les DDTM sur études techniques, phase stratégie, concertation, règlement, approbation.

Management :

Exercé dans le poste : Encadrement de stagiaires

Positionnement dans la structure : Sous responsabilité hiérarchique du chef d'unité -

Relations internes et externes :

Autres membres de l'unité risques accidentels, inspecteurs des unités territoriales, agents en services administratifs départementaux, agents en administration centrale, agents des unités risques accidentels des autres régions, exploitants d'installations classées, organismes experts, agents des préfectures et des autres administrations départementales, maires.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Liées à l'inspection des installations classées: suites d'inspections, propositions d'actes administratifs, relevés d'infractions,

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques : Formation technique. Expérience en matière d'inspection approfondie. Une expérience récente dans le domaine des examens d'études de dangers est nécessaire. Pratique des SIG

Compétences transversales : conduite de projets, rédaction de notes de synthèses, connaissance réglementation ICPE

Compétences relationnelles : Rigueur, vigilance et esprit d'équipe, capacité à coordonner l'activité des agents de la DREAL intervenant dans le domaine

Modes d'acquisition : formation continue spécialisée, compagnonnage

Profil :

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Expérience en matière d'inspection approfondie et dans le domaine des examens d'études de dangers complexes est souhaitable, ou à défaut une solide et récente formation dans le domaine de la prévention des risques technologiques industriels..

Conditions de travail :

Matérielles : Environnement informatique et logistique adapté, bureau seul

Horaires et saisonnalités : SO

Conditions particulières :Déplacements dans l'ensemble de la région et hors région (Paris)- Disponibilité requise en cas de gestion de crise faisant suite à un accident.

Contacts :

- David Parlongue, chef du SRNT, 04.34.46.67.10, david.parlongue@developpement-durable.gouv.fr

- Pierre CASTEL chef unité Risques Technologiques Accidentels, 04.34.46.67.05, pierre.castel@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Languedoc-Roussillon

Fiche descriptive du poste n°2152

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Montpellier

Fonction : CI - Ingénieur fonctionnel dans le domaine des déchets

Missions (raison d'être du poste) :

Le titulaire du poste aura la charge, sous l'autorité du chef de service et de son adjoint chef de l'URTC, des missions fonctionnelles classiques dans le domaine des déchets.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Au sein de la DREAL, le service risques naturels et technologiques (SRNT) a pour mission principale de prévenir les risques naturels et technologiques, d'en maîtriser les conséquences pour la sécurité publique des personnes, des biens et des activités.

Au sein du service risques naturels et technologiques, l'unité risques technologiques chroniques (URTC) intervient en second niveau vis à vis des unités territoriales en ce qui concerne les aspects chroniques des dossiers ICPE (instruction des demandes d'autorisation, actualisation des prescriptions techniques et inspection) ainsi que dans le domaine des sites et sols pollués liés aux ICPE.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Le titulaire du poste assurera l'interface entre le niveau régional et le niveau national, à travers notamment la participation au groupe de travail déchets ainsi qu'à des groupes de travail spécialisés.

Il sera l'interlocuteur pour la DREAL des collectivités en charge des missions de planification, il coordonnera la mission d'autorité environnementale pour le Préfet en ce qui concerne les plans départementaux et régionaux. Il instruit également les demandes de transferts transfrontaliers pour la région.

Par ailleurs, il pourra intervenir en premier niveau pour des dossiers pour lesquels le besoin de mise en cohérence régionale est particulièrement fort (incinérateurs, centre de stockage, compostage) ou la mutualisation particulièrement pertinente.

Enfin, en matière de Santé - Environnement, le titulaire du poste est chargée de la co-animation avec l'ARS du Deuxième Plan Régional Santé Environnement.

Management :

Exercé dans le poste : sans

Positionnement dans la structure : Sous responsabilité hiérarchique du chef d'unité -

Relations internes et externes :

Collaboration notamment avec les subdivisionnaires « déchets » dans les Unités Territoriales de la DREAL, et l'équipe du Bureau de la planification et de de la gestion des déchets au MEDDTL.

Collaboration avec l'ADEME, les Conseils Généraux, le Conseil régional et l'ARS en matière de planification de la gestion des déchets.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Liées au pilotages de projets

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques : formation technique dans le domaine de déchets

Compétences transversales : conduite de projets, rédaction de notes de synthèses

Compétences relationnelles : travail en équipe, animation réseaux, écoute et qualités didactiques

Modes d'acquisition : formation continue, compagnonnage

Profil :

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Expérience minima dans le domaine des risques technologiques souhaitable.

Conditions de travail :

Matérielles : Environnement informatique et logistique adapté, bureau seul

Horaires et saisonnalités : SO

Conditions particulières : Déplacements dans l'ensemble de la région et hors région (Paris)

Contacts :

Contact :

- David PARLONGUE, chef du SRNT, 04.34.46.67.10, david.parlongue@developpement-durable.gouv.fr

- Patrick HEMAR, adjoint au chef du SRNT, chef de l'Unité Risques Technologique Chroniques, 04.34.46.67.01, patrick.hemar@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines
Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement
Languedoc-Roussillon

Fiche descriptive du poste n°3235

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Montpellier

Fonction : DI 94472 - Ingénieur en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques - Référent digues

Missions (raison d'être du poste) : mettre en place au niveau régional le contrôle de la sécurité des digues conformément à la circulaire du 8 juillet 2010.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

A compter du 1er janvier 2011, dans le cadre de la nouvelle organisation du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques relevant du code de l'environnement ou de la loi du 16 octobre 1919, la DREAL Languedoc-Roussillon

- continuera d'assurer le contrôle pour la totalité du parc des barrages concédés au titre de la loi de 1919 ;
- prendra en charge ce contrôle pour les barrages et les digues soumis à autorisation « loi sur l'eau » des départements du Gard, de la Lozère et des Pyrénées Orientales en coordination avec les services de la police de l'eau.

Les ouvrages autorisés « loi sur l'eau » des départements de l'Hérault et de l'Aude continueront à être contrôlés par les DDT(M) correspondantes.

A cette fin, l'organisation de la DREAL Languedoc-Roussillon a été modifiée en juillet 2010 et la mission correspondante a été confiée au Service de l'Énergie du Climat et des Ouvrages Hydrauliques (SECOH). L'effectif de ce service est actuellement de 15 personnes. Au sein du SECOH, l'unité en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques comprend à ce jour 4 ingénieurs. Deux renforts sont attendues en 2011 pour cette unité.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Le titulaire aura en charge de contrôler la sécurité des digues sans exclure le contrôle de certains barrages.

Activités principales :

- connaissance du parc d'ouvrages
- visites d'inspections
- enquêtes incidents et accidents
- approbation des consignes, des modalités d'examen

- évaluation des études de dangers
- relations avec les services de police de l'eau et le service risque de la DREAL
- relations avec les appuis techniques nationaux

Management :

Exercé dans le poste : Sans objet

Positionnement dans la structure : Supérieurs hiérarchiques : chef d'unité (1), chef de service (2)

homologues : ingénieurs en charge du contrôle des barrages, des PPR ...

Relations internes et externes :

Internes : service en charge des risques

Externes : exploitants de digues / DDT(M) / appuis techniques / préfecture(s) / GT ministères...

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire : participation à l'élaboration des programmes de contrôles et respect de ces programmes / qualité des actes de contrôles / pouvoirs de police / représentation du service.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques : GENIE CIVIL - HYDRAULIQUE – RISQUES

Compétences transversales : Pratique de l'inspection, pédagogie, rédaction administrative, qualité d'organisation et autonomie.

Compétences relationnelles : Travail en équipe, capacité de représentation du service et qualité du relationnel.

Modes d'acquisition

Formation initiale , continue, tutorat

Profil :

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire: Expérience souhaitée dans le domaine de la prévention des risques, et/ou du contrôle des ouvrages hydrauliques

Conditions de travail :

Matérielles : Bureau seul en l'état actuel des disponibilités

Horaires et saisonnalités : Pas de particularités

Conditions particulières : Déplacements nécessaires sur la région

Contacts :

Vincent VACHE - Chef de l'Unité Contrôle de la Sécurité des Ouvrages Hydrauliques / 04 34 46 63 82 /

Vincent.Vache@developpement-durable.gouv.fr

Philippe FRICOU - Chef du Service de l'Énergie, du Climat et des Ouvrages Hydrauliques / 04 34 46 63 70

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Midi-Pyrénées

Fiche descriptive du poste n°762

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Albi

Fonction : CI N° 93364 -UT Tarn-Aveyron - Chef de la subdivision Environnement industriel Tarn 1

L'UT Tarn -Aveyron de la DREAL, intervient sur les départements du Tarn et de l'Aveyron, elle comprend 23 agents réparties dans 6 subdivisions spécialisées dont 4 implantées à Albi et deux à Rodez et une cellule "inspection installations classées " à Albi :

- une subdivision interdépartementale techniques industrielles,
- une subdivision interdépartementale déchets,
- deux subdivisions territoriales Tarn 1 et Tarn 2,
- deux subdivisions territoriales Aveyron 1 et Aveyron 2,
- une cellule inspection installations classées.

Le département du Tarn, d'une population d'environ 350 000 habitants, se caractérise par une forte densité d'entreprises industrielles notamment dans les secteurs du textile et du cuir, mais aussi dans les domaines de la chimie, de la transformation et du traitement des métaux. Le département est également caractérisé par une activité sous-sol importante (88 carrières). Il comprend un centre d'enfouissement technique de classe 1, deux sites SEVESO seuil haut et 4 sites SEVESO seuil bas. L'UT de la DREAL est chargée dans le département de l'inspection d'environ 280 établissements soumis à autorisation.

Positionnement du poste :

Chef de la subdivision environnement industriel Tarn 1

La subdivision territoriale environnement industriel Tarn 1 se compose d'un chef de subdivision, d'un technicien et d'une secrétaire polyvalente.

Le chef de la subdivision Tarn 1 est placé sous l'autorité directe du chef de l'unité territoriale Tarn-Aveyron.

Poste :

Missions et activités :

La subdivision Tarn 1 a en charge l'environnement industriel sur l'arrondissement de Castres à l'exception du canton de Lavaur, les silos agricoles, les mégissiers et teinturiers, les dépôts de pneumatiques, les traiteurs de bois, les minoteries pour l'ensemble du département.. Le chef de subdivision participe activement à l'inspection et au suivi d'un établissement SEVESO seuil haut ainsi qu'à la mise en place du PPRT correspondant.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, dynamique, désirant s'investir pleinement sur des activités de terrain dans le domaine de l'environnement industriel et de l'inspection des installations classées.

Une bonne connaissance de l'environnement industriel est souhaitée.

Savoir-faire : le poste requiert des capacités d'organisation, de rigueur, de compétence, d'autorité ainsi que de travail en équipe.

Contacts :

Hervé BROCARD Chef de l'UT

Tél :05.63.77.33.63

herve.brocard@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Midi-Pyrénées

Fiche descriptive du poste n°2097

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Toulouse

Fonction : CI - Fonctionnel « eau et impact sur l'écosystème aquatique des rejets industriels »

La région Midi-Pyrénées compte environ 1400 établissements industriels soumis à autorisation, dont une centaine d'établissements IPPC. Les différents secteurs industriels sont représentés (industries chimiques, papeteries, logistique, industries agro-alimentaires, traiteurs de surface, dépôts d'hydrocarbures, carrières...), à l'exception de la pétrochimie. La région comporte 8 départements, couverts par 4 unités territoriales bi-départementales de la DREAL.

Le service des risques technologiques et de l'environnement industriel de la DREAL est en charge notamment, en lien avec les unités territoriales de la DREAL, de l'inspection des installations classées dans la DREAL, de la sécurité des véhicules, du contrôle des équipements sous pression et des canalisations de gaz, de l'après-mines. Le service comporte 28 agents. En son sein, la division prévention des impacts sur la santé et l'environnement a particulièrement en charge la thématique des rejets industriels chroniques dans l'environnement, et l'animation pour la DREAL des thématiques santé-environnement, du bruit, de la qualité de l'air et des déchets.

Attributions du titulaire :

Sous l'autorité de Hervé Cheramy, chef de la division prévention des impacts sur la santé et l'environnement, le titulaire du poste a en charge le pilotage régional des actions de l'inspection des installations classées sur la thématique eau, et le suivi en binôme avec les unités territoriales des établissements prioritaires présentant les enjeux les plus importants en terme de rejets aqueux. Ses activités principales sont les suivantes :

Coordination et pilotage

Veiller à la réalisation des actions prioritaires nationales et régionales dans le domaine des rejets industriels dans l'eau ;

Contribuer à l'application de la Directive Cadre sur l'Eau, notamment en pilotant l'action de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux ;

Coordonner les contrôles inopinés EAU pour l'ensemble de la région ;

Veiller à la mise en œuvre de la réglementation relative aux rejets aqueux (eaux superficielles et souterraines).

Suivre en binôme avec les unités territoriales de la DREAL les établissements prioritaires à fort enjeu 'eau'.

Appui technique et méthodologique

Apporter un appui technique aux entités territoriales ;

Participer à l'examen des dossiers de demande d'autorisation présentant un enjeu au titre des rejets dans l'eau ou de l'impact sur les cours d'eau (écotoxicologie) ;

Diffuser les bonnes pratiques ;

Veiller à la mise à disposition des outils auprès des inspecteurs, notamment via l'intranet.

Missions spécifiques ou transversales

Analyser les dossiers de l'Agence de l'Eau et coordonner le recueil des avis des DRIRE du bassin Adour-Garonne pour la commission des interventions ;

Coordination avec le service ressources naturelles sur l'action de la DREAL en terme de planification et de gestion des masses d'eau (Agence de l'eau, Comité de bassin)

Coordination régionale GEREP, GIDAF, et participation à l'analyse de la partie « eau » des déclarations en lien avec les inspecteurs ;

Correspondant ADES (Accès aux Données sur les Eaux Souterraines) : bancarisation des données relatives aux eaux souterraines issues de l'auto-surveillance des IC et des SSP ;

Correspondant GIDIC pour la DREAL Midi-Pyrénées.

Relations internes et externes :

Le fonctionnel eau participe aux réunions d'intermise, et en tant que de besoin aux MISE dans les départements. Il est en lien avec le département industrie de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Il travaille en étroite collaboration avec les inspecteurs de la région, et notamment ceux suivant les établissements ayant les plus gros impacts sur les milieux aquatiques. Il assure la coordination avec le bureau de la nomenclature, des émissions industrielles et de la pollution des eaux de la DGPR, ainsi qu'avec les représentants des industriels sur la thématique eau.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines possédant une bonne expérience technique et administrative en matière d'environnement, notamment en termes d'eau et plus généralement de problématiques "impact". Des formations pourront être apportées en fonction des connaissances du candidat. Ce poste suppose en outre de bonnes qualités relationnelles tant en interne qu'en externe. Il requiert des capacités de rigueur, de dynamisme ainsi qu'une bonne aptitude au dialogue et au travail en équipe.

Contacts :

Hervé Cheramy, chef de la DPISE : 05 62 30 90 39

Benjamin Huteau, chef du SRTEI : 05 62 30 27 03

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°805

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Douai puis Lille

Fonction : CI 94959 - Ingénieur au pôle risques technologiques (thématiques toxiques, explosifs, ...)

Missions (raison d'être du poste) :

Participer au suivi des sites à risques (SEVESO notamment) en instruisant les études de dangers, inspectant les sites, et servant de référent pour certaines thématiques. Suivre la mise en place des PPRT pour certains sites de la région et participer à certains groupes de travail nationaux.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Dans le cadre du processus de fusion entre la DIREN, la DRIRE et la DRE, la création de la DREAL a permis la mise en place d'un service risques. Placé au sein du service risques, la division risques accidentels est placée sous l'autorité d'un ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, chef de mission et est constituée d'un pôle risques technologiques et d'un pôle équipements sous pression- canalisations de transport. Les pôle équipements sous pression et risques technologiques sont encadrés chacun par un ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines qui assistent le chef de division. Celui-ci est également le chef du pôle interrégional risques technologiques Nord Pas-de-Calais – Picardie dans les missions relevant du risque technologique.

La division risques accidentels compte 20 personnes. Le pôle risques technologiques comprend, en plus du chef de division, 1 ingénieur divisionnaire, 8 ingénieurs de l'industrie et des mines, un technicien supérieur de l'industrie et des mines et deux assistantes de secrétariat , ses missions principales sont :

Le suivi des établissements à risques (Seveso, silos, dépôts d'engrais, ...)

La mise en œuvre des politiques et priorités nationales concernant les risques technologiques

La gestion des situations d'urgence liées à des accidents technologiques et à la mise en œuvre des plans permettant d'en diminuer les conséquences.

L'examen et le suivi des études de dangers des établissements SEVESO et des nœuds d'infrastructures

La coordination et l'animation des différentes missions dans le cadre du pôle interrégional

La planification et le suivi de la réalisation des objectifs dans le domaine du risque technologique

La participation aux différents groupes de travail nationaux et locaux

L'aide technique et réglementaire aux unités territoriales dans le domaine du risque technologique

Le suivi des relations avec les administrations, collectivités et associations dans le domaine du risque technologique

La mise en œuvre des PPRT

Le suivi des études de dangers relatives aux nœuds d'infrastructures mettant en œuvre des matières dangereuses et plus généralement le suivi de la problématique des transports de matières dangereuses

La participation à un projet interrégional entre la France et la Belgique visant à améliorer la coopération transfrontalière et la coordination des moyens de prévention et d'intervention en cas d'accidents technologiques

La région Nord – Pas-de-Calais compte environ 80 sites Seveso dont 45 sites seuil haut et une forte activité industrielle dans toutes les branches d'activité.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Participer au suivi des sites à risques de la région et servir de référents technique aux agents des UT pour les thématiques suivies.

Activités principales :

L'ingénieur retenu pour ce poste sera chargé :

du suivi, pour ce qui concerne le risque technologique, d'une dizaine d'établissements Seveso dont une moitié environ d'AS : étude de dangers, ...

de la participation à la mise en œuvre d'éventuels PPRT pour les sites AS dont il assure le suivi

du suivi réglementaire des domaines d'activité qu'il aura en charge et du soutien technique, dans ces domaines, aux agents des unités territoriales, notamment pour ce qui concerne les risques toxiques

de la participation aux groupes de travail nationaux le concernant

de la participation aux inspections diverses mises en place dans le cadre du pôle risques technologiques

de la gestion et de l'organisation des actions de formation pour ce qui concerne le risque technologique

du suivi des conventions de financement des PPRT.

Management :

Responsabilités fonctionnelles liées aux thématiques suivies

Travail au sein d'une équipe de 9 personnes sous l'autorité d'un IDIM, d'un chef de division IDIM chef de mission.

La division fait partie du service risques dirigé par un ingénieur des mines.

Relations internes et externes :

Travail directement en lien avec les agents des unités territoriales, les correspondants du ministère et des autres administrations telles que les services préfectoraux, les DDTM, la protection civile, ...

Dans le cadre du suivi des sites AS, des contacts fréquents ont également lieu avec les associations de défense de l'environnement, les élus, ...

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

La responsabilité est essentiellement liée au contrôle des études de dangers instruites par l'agent et aux conséquences de ces études : réduction des risques à la source, maîtrise de l'urbanisation ainsi qu'au suivi des sites à risques : inspections, ...

Profil :

IIM ayant déjà occupé un ou plusieurs postes en environnement. Une formation à l'examen des études de dangers serait un plus très apprécié.

Contacts :

Frédéric Baudouin, DREAL, chef du service risques

Tél. 03.27.71.22.08, frederic-p.baudouin@developpement-durable.gouv.f

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°809

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Douai puis Lille dès que les conditions matérielles du regroupement géographique seront réunies

Fonction : CI 93354 - Ingénieur « engrais – silos »

Missions (raison d'être du poste) :

Ingénieur au pôle risques accidentels, il est en charge d'un certain nombre de thématiques relatives à ce domaine d'activité, il intervient directement dans le traitement de certains dossiers, doit participer au soutien des agents des GS et de la cellule risques de la Picardie pour ce qui concerne les risques technologiques, aux groupes de travail nationaux relevant des domaines qui sont les siens. Il doit également pouvoir intervenir pour présenter et expliquer es actions du service auprès des différents interlocuteurs que sont les préfetures, les autres administrations, les élus, les associations, ...

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Placé au sein du service Risques, le Pôle « risques accidentels » a en charge l'ensemble des activités relatives :

aux établissements à risques (Seveso , silos , dépôts d'engrais, ...)

aux équipements sous pression et aux canalisations

aux politiques et priorités nationales concernant les risques technologiques

à la gestion des situations d'urgence liées à des accidents technologiques et à la mise en œuvre des plans permettant d'en diminuer les conséquences

La région Nord – Pas-de-Calais compte plus de 80 sites Seveso dont 45 sites seuil haut avec une forte activité industrielle expliquant le nombre important d'équipements sous pression de tous types et est une des régions où le nombre de canalisations de transport de gaz est le plus important.

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Activités principales :

suiti des thématiques relatives aux silos, aux engrais, aux produits phytosanitaires

participation aux GT nationaux sur les engrais, les silos, les MMR basées sur une intervention humaine

participation aux programmes d'inspection, notamment concernant les sites AS

participation en tant qu'instructeur à l'examen des études de dangers et à la mise en œuvre des PPRT sur 7 sites AS

suiti de 6 sites Seveso seuil bas

aide aux autres agents du service pour les domaines pour lesquels il est le référent ; engrais, silos, produits phytosanitaires, ...

organisation et suivi des inspections renforcées concernant les sites AS.

L'agent participe à l'alerte DRIRE.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Ce poste demande des connaissances dans de nombreux domaines : législation des installations classées, méthodologies relatives aux études de dangers. Par ailleurs, il demande une forte capacité d'analyse et de synthèse et un sens important du travail en équipe.

Le responsable de ce poste doit être capable de s'exprimer devant des auditoires très variables (élus , associations, ...).

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines.

Compétences techniques

Connaissances techniques et réglementaires réelles dans le domaine des installations classées, sont demandées. Par ailleurs, des connaissances dans le domaines des méthodologie d'examen des études de dangers et une expérience dans le traitement de ces études sont indispensables.

Compétences transversales

Savoir agir dans une grande autonomie tout en faisant remonter les éléments essentiels : grand sens du discernement et de la subsidiarité.

Compétences relationnelles

Sens des relations en fonction des interlocuteurs, grand sens du travail en équipe.

Contacts :

Frédéric BAUDUIN - 03 27 71 22 08

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais

Fiche descriptive du poste n°2566

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Lille

Fonction : CI 97926 - Chargé de mission "qualité de l'air" au sein du service Préservation des milieux et prévention des pollutions

Le service Préservation des milieux et prévention des pollutions (38 agents) a pour vocation de réduire les pressions industrielles, agricoles et urbaines sur l'ensemble des milieux (eau, nature, paysages, sols, air...). Il comprend quatre divisions,

Le chargé de mission rejoint la division Sols, déchets, air, carrières et sites pollués, créée avec la DREAL et dont les missions concourent à réserver ces ressources et gérer les pressions qui s'y exercent. La division agit en liaison avec le service chargé de l'inspection des ICPE, les unités territoriales de la DREAL et les trois autres divisions du service.

Le chargé de mission exerce les principales activités suivantes :

- Il est le référent « qualité de l'air » des inspecteurs des ICPE au sein du service PMPP, et prend part à l'appui technique aux unités territoriales ;
- Il prend part à la définition et à la gestion des objectifs annuels de l'inspection, cette association permettant notamment d'identifier des objectifs initiés par des problématiques "milieux", en considération d'aspects locaux, et de suivre leur mise en œuvre ;
- Il prend part à la définition des affaires prioritaires ou jugées sensibles et à leur traitement. Cette participation au pilotage de l'inspection englobe également le champ de la directive sur la prévention et la réduction intégrées des pollutions (IPPC) en orientant les priorités de mise en conformité et en caractérisant les effets de cette politique sur les milieux ;
- Il assure la liaison de la DREAL avec l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air (ATMO) ;
- Il assure la contribution de la DREAL à différents documents de planification (intégration du PRQA, plan régional de la qualité de l'air, dans le futur schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie, PPA, plans de protection de l'atmosphère, PNAQ, plan national d'allocation des quotas d'émission de gaz carbonique) ;
- Il apporte un appui technique aux inspecteurs des installations classées en charge d'établissements soumis au PNAQ ;
- Il prépare, en liaison avec le service chargé du climat, la mise en œuvre de certaines mesures des lois Grenelle, comme l'obligation faite aux ICPE de réaliser un bilan carbone, et assure le suivi de ces bilans ;
- Dans une approche visant la préservation de la qualité de l'air, il mobilise la connaissance produite par le service PMPP et d'autres services de la DREAL (énergie-climat, transports...), lui donne une visibilité (valorisation, communication) et impulse des actions régionales ;
- Il structure et valorise la connaissance acquise par la DREAL, en contribuant par exemple à des publications, notamment dans le but d'évaluer voire d'infléchir les politiques publiques dans son domaine ;
- Il prend part au programme régional de l'inspection des ICPE en réalisant des inspections en rapport avec son poste.

Pendant les premières années suivant la création de la DREAL, il contribue à développer la mixité professionnelle entre les agents issus de la

DIREN, de la DRIRE et de la DRE.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant de :

Savoirs :

- Excellente expression écrite (rédiger, synthétiser, argumenter)
- Conduire un projet
- Respecter des échéances
- Animer un réseau
- Pratique de l'inspection des ICPE (formation possible)
- Pratiquer les applications informatiques spécifiques à l'inspection des ICPE (formation possible)

Savoir faire

- Excellente expression écrite (rédiger, synthétiser, argumenter)
- Conduire un projet
- Respecter des échéances
- Animer un réseau
- Pratique de l'inspection des ICPE, et de l'inspection du travail en carrière

Savoir être

- Autonome
- Rigoureux
- Esprit d'équipe
- Ouverture d'esprit
- Capacité d'entraînement
- Goût pour les situations nouvelles

Contacts :

Mare-Pierre ROUSSEAU, chef de la division Sols, déchets, air, carrières et sites pollués

Tél. 03 59 57 83 15 , marie-pierre.rousseau@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°889

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Nantes

Fonction : CI - ingénieur à la division véhicules au sein du service transports et véhicules

Missions :

- Assurer une mission de cadre fonctionnel dans le domaine des réceptions sur la région et l'inter-région (Bretagne, Pays de la Loire et Basse Normandie).
- Participer à la surveillance des centres de contrôles véhicules légers et lourds sur l'ensemble de la région PDL.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

La région des Pays de la Loire (3,3 M. d'habitants) comprend 5 départements : La Loire Atlantique, la Mayenne, Le Maine et Loire, la Sarthe, et la Vendée. Elle se situe au 3^e rang économique national et présente une activité liée aux véhicules très importante compte tenu de la présence de plusieurs grands constructeurs dans toutes les catégories de véhicules y compris le transport de matières dangereuses.

La DREAL Pays de la Loire (division véhicules) coordonne le pôle de compétence véhicule Manche Atlantique (Bretagne, Basse Normandie, PDL), 2^e pôle national, dont elle représente 75% des réceptions complexes. L'étendue géographique de la région et son importante population expliquent le nombre important de centres de contrôle véhicules légers et lourds (350 VL et 35 PL).

Enjeux et dossiers principaux du poste :

La réglementation européenne qui couvre progressivement tous les types d'homologation de véhicules demande des compétences confirmées et une maîtrise parfaite des réglementations et techniques véhicules.

Activités principales :

La DREAL PDL a organisé ses activités en centralisant le pilotage et une partie importante des ressources humaines au niveau de la division véhicules. La division s'appuie également sur des agents dans les unités territoriales (UT) pour les activités de proximité. Pour exercer les activités véhicules (surveillance des réseaux et réceptions), la DREAL dispose d'un effectif de 20 cadres techniques répartis sur toute la région (dont 9 à Nantes).

Le titulaire du poste assurera

Une mission de cadre fonctionnel dans le domaine des réceptions. Après habilitation, il réalisera des réceptions complexes des véhicules comme opérateur puis comme vérificateur soutien pour le pôle inter-régional,

Il pourra participer aux groupes de travail nationaux dans le domaine des véhicules

Il participera également à la surveillance des centres de contrôles de véhicules sur la région PDL

Les missions de l'agent et l'organisation de la division pourront être adaptées selon le profil du candidat retenu, les compétences effectives des agents en place et les nécessités du service dans un contexte permanent d'adaptation au contexte économique et à l'évolution du tissu industriel.

Management :

Exercé dans le poste : Travail en équipe pour l'examen de dossiers présentés par les constructeurs. Coordination d'équipes sur certaines compétences pour lesquelles le titulaire pourra devenir « référent régional »

Positionnement dans la structure : Sous l'autorité directe du chef de la division véhicules en liaison avec les référents des diverses qualifications.

Relations internes et externes :

Relations fortes directes avec les constructeurs et carrossiers qui présentent les véhicules à homologuer ou réceptionner.

Relations nationales en réseau de compétences pour des activités à forte valeur ajoutée et nécessairement harmonisées. Rigueur et équité dans une posture de contrôleur.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Engagement de la responsabilité du service sur des décisions techniques et réglementaires dans un système organisé sur les principes de l'assurance qualité.

L'habilitation des agents sur chaque type d'activité est nécessaire.

Les délais de traitement des dossiers à fort enjeu économique pour les demandeurs sont un indicateur fort de la qualité du service rendu.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques : Dans le domaine des réceptions complexes posséder ou acquérir rapidement les habilitations nécessaires. Maîtriser la réglementation en matière de surveillance des centres de véhicules.

Compétences transversales : Pilotage de l'activité (anticipation, information des demandeurs, préparation aux évolutions réglementaires)

Compétences relationnelles : Travail en équipes localement et à distance (solidarité pour la gestion des dossiers-intérim- mutualisation des efforts et des compétences). Volet pédagogique dans la prise de décisions en interne et externe.

Modes d'acquisition : Formation initiale- tutorat- habilitation par phase- contrôle régulier des compétences

Conditions de travail :

Matérielles : L'activité est partagée entre le bureau et le terrain, chez les industriels, dans les centres contrôlés, sur les centres d'essais de véhicules pour vérifier les véhicules homologués. Le partage d'un bureau avec un collègue de la même activité est très probable

Horaires et saisonnalités : L'activité peut présenter des périodes de fortes tensions liées aux projets des industriels et à la forte réactivité qu'ils souhaitent. La couverture régionale et inter-régionale peut engendrer des horaires journaliers très irréguliers.

Conditions particulières : l'attention du candidat est appelée sur la couverture régionale des activités et les déplacements fréquents engendrés.

Profil :

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines présentant des aptitudes à l'encadrement et un relationnel facile aussi bien en

interne qu'en externe.

Dans le domaine des réceptions complexes, des habilitations comme opérateur ou vérificateur seront nécessaires. Pour ces deux volets, la motivation du titulaire pour acquérir rapidement ces compétences en véhicule est indispensable.

L'attention du candidat est appelée sur la couverture régionale des activités et les déplacements fréquents engendrés.

Contacts :

Gérard Garcia : chef du service transports routiers et véhicules 02 51 85 80 02

Eric Bastin : chef de la division véhicules 02 51 85 80 34

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Picardie

Fiche descriptive du poste n°922

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Amiens

Fonction : CI- Ingénieur référent chimie fine et liquides inflammables au sein du Service Prévention des Risques Industriels

La Picardie est une région concentrée en risques technologiques, avec 5,2% des établissements Seveso de France dont 32 sites classés Seveso seuil haut (AS). Ce sont en grande partie des grands pôles chimiques anciens concentrés dans la vallée de l'Oise s'étendant de Compiègne au nord de l'Aisne.

La carte des risques est également marquée par une très forte concentration d'entrepôts de grande taille, typiques de la région parisienne éloignée. La prépondérance de l'industrie agroalimentaire en Picardie (sucreries, pomme de terre, transformation laitière) lui vaut une spécialité dans le "risque ammoniac", dû à la réfrigération. La Picardie présente enfin un nombre très important de silos (133) dont 38 dits à enjeux très importants, ce qui en fait la deuxième région française sur cette thématique.

Ces établissements à risques représentent globalement un panel équilibré entre les risques toxiques, les risques d'explosion et d'incendies violents. L'une des principales priorités de l'inspection des installations classées pour les prochaines années est l'élaboration des PPRT de Picardie.

Attributions du titulaire :

Le titulaire du poste sera intégré au sein de la division des risques accidentels de la DREAL Picardie, qui a notamment en charge les thématiques risques accidentels ICPE, pyrotechnie, équipements sous pression et canalisations TMD. Elle compte 6 fonctionnels, ingénieurs, spécialisés ainsi qu'un chef de division adjoint au chef de service.

Inspecteur référent régional sur les thématiques sectorielles chimie fine et liquides inflammables, le titulaire du poste doit animer la politique de la DREAL en la matière : contribution à la définition des objectifs de la DREAL et à leur suivi, contribution à la définition d'instructions régionales,

suivi des actions nationales, appui technique et réglementaire des équipes des unités territoriales, entretien de la compétence de la DREAL, lien privilégié avec le ministère sur ses domaines de compétences.

Le titulaire du poste pourra également être amené à traiter ponctuellement en premier niveau des affaires concernant ses spécialités sectorielles en lien avec les unités territoriales (instruction de dossier ou parties de dossiers, inspections).

Le titulaire du poste est également en charge du suivi de certains sites SEVESO AS en lien avec les unités territoriales : instruction et co instruction des études de dangers, élaboration des PPRT, inspections annuelles, réunions et animation des comités locaux d'information et de concertation.

Il sera éventuellement amené à instruire ou co-instruire des études de dangers actualisées des sites SEVESO Seuil bas en lien avec ses thématiques techniques.

Le titulaire du poste se verra attribuer un certain nombre de tâches transverses aux missions risques accidentels (par exemple suivi des

inspections des SEVESO, suivi du SGS, référent maîtrise de l'urbanisation, etc...)...

Profil :

Ce poste correspond à un ingénieur de l'industrie et des mines spécialiste des risques ou intéressé à développer des compétences techniques ou juridiques ciblées autour des risques technologiques sur les sites SEVESO, et en particulier sur les sites chimiques. Des formations de base en gestion des risques industriels seraient très adaptées.

Contacts :

Nadia FAURE, Chef du Service Prévention des Risques Industriels

Tél. 03.22.82.92.64

Mél : nadia.faure@developpement-durable.gouv.fr

Ou Jean-Luc STRACZEK, responsable de la division des Risques Accidentels

Tél. 03.22.82.92.67

Mél : jean-luc.straczek@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Picardie

Fiche descriptive du poste n°928

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Beauvais

Fonction : CI - Chef de la subdivision 3 de l'Unité Territoriale de l'Oise

Missions fondamentales et activités:

A) En tant que chef de subdivision, il a à animer une équipe de 3 agents, dont 2 inspecteurs des installations classées et 1 secrétaire: suivi des objectifs de l'entité, suivi et validation des dossiers, appui et aide à la décision des agents. La subdivision 3 est compétente sur l'arrondissement de COMPIEGNE, elle suit au total une centaine d'établissements classés pour la protection de l'environnement.

B) Outre le rôle de gestion d'équipe, l'agent est également inspecteur des installations classées et en assure l'ensemble des missions (limiter les risques et impacts générés par les installations classées): instruction de demandes d'autorisation d'exploiter d'industriels afin de proposer des décisions au Préfet, inspection d'établissements existant, réponse aux plaintes, etc...

Position dans l'organigramme:

A) Rattachement hiérarchique

Chef de l'unité territoriale de l'OISE de la DREAL

B) Liaisons fonctionnelles

En interne :

- Lien fonctionnel avec le service « risques » de la DREAL

En externe :

- Lien avec la préfecture de département, qui possède la compétence en termes d'installations classées (signataire des actes proposés par la DREAL)

Moyens:

A) Humains

L'équipe à gérer compte 2 inspecteurs des installations classées et 1 secrétaire (pour mi-temps)

B) Matériels

Matériel indispensable au métier d'inspecteur des installations classées (poste informatique, véhicules à disposition de l'unité territoriale, appareil photo, etc...)

Contraintes liées au poste:

Permis de conduire

Profil :

Compétences requises (ressources à mobiliser ou à acquérir):

A) Connaissances (savoirs)

Habilitation « inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement », qui peut s'acquérir en une année grâce à une formation pédagogique de base (2 semaines minimum) et à l'accompagnement d'inspecteurs déjà habilités, dans le traitement de dossiers classiques du métier d'inspecteur des installations classées (instruction de demandes d'autorisation d'exploiter, inspection d'établissements)

B) Savoir-faire techniques

Réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement

Connaissances techniques relatives aux procédés industriels

Connaissances relatives à la connaissance des milieux et de l'environnement, et à leurs modes de pollution

C) Savoir-faire relationnels

- Etre disponible pour écouter son équipe

- Vis à vis du public, des associations, des collectivités : savoir écouter et faire preuve de pédagogie, de réactivité face aux nombreuses sollicitations courantes

- Vis à vis des exploitants : savoir écouter, comprendre les difficultés d'un industriel tout en restant ferme (rôle d'inspecteur)

D) Savoir être (Qualités et aptitudes)

- Capacité de pilotage d'une équipe

- Etre organisé : point essentiel face au grand nombre de dossiers à gérer. Savoir se donner des priorités et s'y tenir

- Pédagogie (savoir communiquer sur des points parfois très techniques)

- Faire preuve de proportion, savoir mesurer des enjeux environnementaux, des risques pour les milieux et les personnes, pour proposer au Préfet les suites les plus mesurées (autorisation ou refus d'exploiter, sanction, etc...)

Contacts :

Jean-claude DANGREVILLE - Chef de l'Unité Territoriale de l'Oise -

Tél: 03 44 10 54 02

jean-claude.dangreville@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Picardie

Fiche descriptive du poste n°2183

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Amiens

Fonction : CI-Ingénieur chargé du suivi des problématiques santé-environnement au sein de la division des risques chroniques au service Prévention des Risques Industriels

La Picardie compte environ 1400 installations classées industrielles soumises au régime de l'autorisation, dont 70 classés prioritaires eu égard aux risques qu'ils présentent pour l'environnement. Le paysage industriel est varié, les secteurs d'activité les plus représentés étant le traitement de surface, l'agro-alimentaire, la fonderie, le traitement du verre, la chimie, les installations à vocation agricole (silos, engrais) et les activités de logistique.

La DREAL comporte un peu plus de 57 ETPT travaillant pour l'inspection des installations classées. Le service compte 17 inspecteurs (hors chef de service) dont 6 dans la division risques chroniques et pollutions.

Le service a pour missions le pilotage de l'inspection des installations classées en région conformément aux priorités nationales, et le soutien aux inspecteurs des unités territoriales. Ce second point passe notamment par une validation des dossiers importants, et par un traitement en premier niveau de certaines actions (chaque inspecteur du service effectue plusieurs inspections par an, peut instruire quelques dossiers spécifiques à forts enjeux, et en cas de vacances de postes en subdivision). Les inspecteurs du service participent également à l'entretien des compétences de leur domaine au sein de la DREAL, et travaillent en relation régulière avec les services du Ministère en charge de l'Ecologie.

L'ingénieur en charge de la thématique Santé-environnement assure en particulier les missions suivantes :

A) Inspecteur des installations classées, spécialiste des questions relatives aux effets des ICPE sur la santé (volet santé des études d'impact ICPE, prévention de la légionellose, réduction des émissions de substances toxiques dans l'atmosphère, réduction des émissions de COV, amiante,

etc...), il doit animer la politique de la DREAL en la matière : contribution à la définition des objectifs de la DREAL et à leur suivi, contribution à la définition d'instructions régionales, appui technique et réglementaire des équipes des UT, entretien de la compétence de la DREAL, lien privilégié avec le ministère sur ses domaines de compétences.

Il participe aux travaux de l'inspecteur spécialiste IPPC concernant son domaine. Il participe à la définition des mesures à mettre en oeuvre en cas d'alerte relative à la pollution atmosphérique, pour ce qui concerne les ICPE.

B) Il contribue à l'élaboration du plan régional santé-environnement (PRSE) et du plan régional santé-travail (PRST) et assure le suivi de la mise en oeuvre des actions concernant les ICPE. Il entretient des relations régulières avec les services chargés de la santé dans le but d'une amélioration de l'efficacité et de la qualité d'instruction des dossiers et d'une meilleure concertation sur les affaires susceptibles de mettre en jeu la santé des populations.

C) Il est responsable de préparer et coordonner les actions concernant le contrôle du règlement REACH et autres réglementations relatives aux substances chimiques dans les ICPE.

Il devra également développer des compétences dans l'ensemble des domaines d'intervention de la division : non seulement les risques sanitaires mais aussi pollution atmosphérique, pollution de l'eau, déchets afin d'être en mesure d'une part d'assurer l'instruction et le suivi des dossiers avec une approche véritablement intégrée et d'autre part de permettre à la division d'offrir une continuité de service aux inspecteurs des subdivisions ainsi qu'à ses différents partenaires.

Les fonctions du titulaire seront susceptibles d'adaptations à la marge en fonction des besoins au sein de la division des risques chroniques et pollutions.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines expérimenté et dynamique, disposant de solides compétences techniques, juridiques et administratives en matière d'environnement industriel (en particulier dans le domaine des risques chroniques et de l'air), des connaissances en informatique (SIG, si possible Crystal Report...) et en communication, des capacités d'initiative et d'autonomie, ainsi qu'une bonne aptitude au dialogue et au travail en équipe.

Contacts :

Nadia FAURE, Chef du service prévention des risques industriels

té: 03 22 82 92 64

mél:nadia.faure@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°3100

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Avignon

Fonction : CI 95416 - responsable d'une subdivision environnement au sein de l'unité territoriale de Vaucluse

Contexte et environnement professionnel

Le Vaucluse, avec une population de plus de 550 000 habitants et un fort potentiel touristique, est un département dont l'activité industrielle reste importante (12 % de l'emploi) : elle est diversifiée et se fonde essentiellement sur l'agroalimentaire, les produits minéraux (carrières de sables industriels et de gypse, produits réfractaires, laine de verre, plâtre, ...), le papier et produits d'emballage, la mécanique, un nombre important d'installations de traitement de déchets, les grands barrages sur le Rhône et le nucléaire (pôle Trimatec).

Description de l'unité d'affectation

L'Unité territoriale de Vaucluse, comprend 15 agents et est organisée de la manière suivante :

- une cellule contrôles techniques des véhicules,
- une subdivision spécialisée dans le contrôle des carrières,
- trois subdivisions territoriales, très marquées « environnement » et spécialisées chacune sur des missions particulières.

Positionnement du poste

Le titulaire du poste aura en charge une nouvelle subdivision environnement du département qui sera créée à son arrivée. En fonction de ses compétences, il sera amené à prendre en charge :

- une partie des installations de traitement de déchets du département,
- certaines installations IPPC ayant des rejets importants dans l'eau ou dans l'air,
- des carrières.

Il participera de plus à l'instruction des dossier de demande d'autorisation du département et au programme de contrôle des ICPE du département.

A ce titre il pourra être chargé de visites thématiques spécifiques sur l'ensemble du département.

Poste

Missions et activités

La mission principale est celle d'un inspecteur des ICPE sur le terrain :

- instructions des dossiers de demandes d'autorisation,
- inspections au regard de priorités et d'objectifs annuels,

- enquêtes sur plaintes et accidents,
- etc...

Profil :

Connaissances à posséder

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, connaissant bien le domaine des installations classées ou désireux de s'y investir.

Savoir-faire

Il devra être disponible, ouvert et disposer de bonnes capacités de travail, d'analyse et de synthèse afin d'être capable de dégager rapidement les points essentiels à approfondir dans les affaires traitées.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels

Il devra posséder une bonne culture technique, une bonne capacité d'organisation, de bonnes qualités de relations humaines et une aptitude au travail en équipe.

Contacts :

Alain BARAFORT, Chef de l'unité territoriale : 04 90 14 24 31 - Portable : 06 77 05 85 23 – alain.barafort@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°3102

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Nice

Fonction : CI 95406 - Responsable d'une subdivision environnement Nice 5 au sein de l'Unité Territoriale Alpes-Maritimes

Service :

Contexte et environnement professionnel :

Le département des Alpes-Maritimes compte près de 1,1 million d'habitants et il est le deuxième département de la région PACA en termes d'emplois industriels et de services à l'industrie. Au delà de la part importante du tourisme (affaires et loisirs) dans l'économie des Alpes-Maritimes, le département est caractérisé par :

- le chevauchement des lois « montagne » et « littoral »,
- une contrainte élevée sur l'usage des sols due aux très nombreux risques naturels combinés ici avec l'étendue et la diversité des milieux protégés,
- la concentration des industries et de leurs services sur le parc de Sophia Antipolis et le long du Var inférieur, lui-même inclus dans le périmètre d'une opération d'intérêt national assortie d'une ambition nette d'exemplarité environnementale ;
- de fréquents recours contentieux à l'encontre des décisions administratives.

Le département des Alpes-Maritimes compte actuellement 210 établissements soumis à autorisation au titre des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) dont 2 établissements classés Seveso Seuil Haut (AS), 9 établissements Seveso Seuil Bas (SB) et 27 carrières.

Description de l'unité d'affectation :

A deux heures un quart de route du siège régional, l'Unité Territoriale Alpes-Maritimes est composée en sus du chef d'UT et de 3 adjoints administratifs (catégorie C) de :

- 5 subdivisions territoriales dédiées à l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sur les Alpes-Maritimes (5 agents de catégorie A et 5 de catégorie B)
- 1 bureau « véhicules » (1 agent de catégorie B)

Positionnement du poste :

Sous l'autorité du chef de l'UT 06, le titulaire du poste – qui est une création – est le responsable d'une des 5 subdivisions territoriales dédiées à la protection de l'environnement industriel.

Poste

Missions et activités :

Le titulaire du poste a en charge une subdivision territoriale dédiée à la protection de l'environnement industriel au titre de laquelle il assure :

- l'inspection et le suivi (instructions, visite d'inspection sur site, contrôles sur pièces, traitement des plaintes et des contentieux, etc) des installations classées situées dans le ressort géographique de sa subdivision (à l'exception de celles faisant l'objet d'une organisation spécifique comme les établissements classés « Seveso » et les carrières, par ex.) ;
- le traitement des demandes d'avis ou d'informations afférentes aux installations précitées ou au ressort géographique de sa subdivision (permis de construire, documents d'urbanisme, etc...).

A l'échelle du département, le titulaire du poste est également chargé :

- d'être le référent sur les thèmes «santé- environnement », «produits chimiques» (PNSE, REACH, biocides, légionnellose, ...) ; cette attribution implique : des contacts renforcés avec des bureaux d'appui fonctionnel du service prévention des risques au siège, une veille documentaire, des enquêtes et inspections hors ressort territorial et les synthèses induites.

Profil :

Connaissances à posséder :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines disposant d'une première expérience dans le domaine de l'inspection des installations classées ou très motivé pour y acquérir cette compétence.

Savoir-faire :

Le titulaire du poste doit être méthodique, rigoureux et clair dans ses écrits et familier de l'utilisation des outils informatiques qui sont le vecteur sans cesse croissant des informations afférentes aux installations classées.

Aptitudes et/ou savoir-faire professionnels :

Aptitude pour le travail au sein d'une équipe, capacité d'analyse et de synthèse des enjeux principaux des dossiers reçus.

Désir de produire rapidement l'effort d'investissement sur les thèmes nouveaux et leurs outils dédiés du métier prévention des risques, métier figurant dans le périmètre de l'assurance de la qualité de la DREAL - PACA.

Contacts :

Bernard MULLER (chef de l'UT 06)

Tel : 06 78 23 99 85

Mél : bernard.muller@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°3103

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Martigues

Fonction : CI 95413 - Ingénieur au sein de l'unité territoriale des Bouches du Rhône en charge du suivi de l'application de la réglementation relative aux ESP et aux canalisations enterrées et aux ICPE hors installations SEVESO seuil haut

Fonction :

L'unité territoriale des Bouches du Rhône de la DREAL PACA comporte trois équipes polyvalentes couvrant les secteurs géographiques d'Aix en Provence, de Marseille, et de Martigues-Arles, ainsi qu'une équipe spécialisée dédiée aux risques industriels (contrôle des sites SEVESO seuil haut) couvrant l'ensemble du département.

Cette unité de 33 agents est placée sous l'autorité d'un chef de mission basé à Marseille, assisté de deux adjoints divisionnaires (un supervisant plus particulièrement l'équipe risques, l'autre les équipes territoriales) et d'un ingénieur, chargé de mission pour traiter les sujets transversaux (incidence de nos missions sur l'aménagement du territoire, impact santé-environnement, coordination des actions transverses et bilans). L'équipe implantée à Martigues couvre la partie ouest du département, notamment tout le pourtour de l'Étang de Berre fortement industrialisé et comportant un grand nombre de canalisations enterrées. Elle est composée de 6 agents techniques (1A, 2 B+ et 3B) et de 2 adjoints administratifs (C) communs avec ceux de l'équipe risques. Un coordinateur est chargé de piloter le déroulement des actions définies dans les objectifs annuels et des relations privilégiées avec le Service Prévention des Risques.

Attributions du titulaire :

Le poste concerne l'ensemble du secteur territorial de cette équipe de Martigues à 50% pour le suivi de l'application de la réglementation relative aux ESP et aux canalisations enterrées (mise en œuvre du plan vieillissement, mise en conformité, porter à connaissance des risques potentiels) avec l'appui d'un adjoint TSIM, et à 50% pour les ICPE hors installations SEVESO seuil haut avec pour mission principale des actions d'instruction de dossiers et de plaintes ainsi que de contrôle sur les sites industriels.

Ces deux missions conduiront à devoir consacrer du temps à la concertation et à l'information du public, des associations et des collectivités locales sur ces sujets liés au risques industriels et à l'environnement.

Cet ingénieur travaillera sous les ordres directs du chef d'UT et en liaison avec le Service Prévention des Risques.

La connaissance précise de ce territoire géographique et de ses enjeux doit par ailleurs permettre de préparer les avis de l'autorité environnementale sur les projets proposés et d'informer, en tant que de besoin, les autres services de la DREAL sur l'incidence des différentes thématiques traitées et sur la pertinence des orientations

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant déjà une bonne expérience des missions relatives aux canalisations et aux installations classées et une bonne pratique réglementaire et technique dans ce domaine, désireux d'élargir sa vision dans le nouveau contexte

DREAL ou souhaitant acquérir les connaissances nécessaires rapidement.

Il devra être très disponible, ouvert et disposer de bonnes capacités de travail, d'analyse et de synthèse afin d'être capable de dégager rapidement les points essentiels à approfondir dans les affaires traitées. Le travail par objectifs est une nécessité.

Des prédispositions en matière de concertation et de négociation seraient très appréciées.

Contacts :

SANDON Gilbert Chef de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône tel 04.91.83.63.19

Mail : gilbert.sandon@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Fiche descriptive du poste n°3104

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Marseille

Fonction : CI 95409 - Ingénieur au sein de l'unité territoriale des Bouches du Rhône en charge des actions liées au sous sol et à l'après mine et au contrôle des ICPE hors installations SEVESO seuil haut

Fonction :

L'unité territoriale des Bouches du Rhône de la DREAL PACA comporte trois équipes polyvalentes couvrant les secteurs géographiques d'Aix en Provence, de Marseille, et de Martigues-Arles, ainsi qu'une équipe spécialisée dédiée aux risques industriels (contrôle des sites SEVESO seuil haut) couvrant l'ensemble du département.

Cette unité de 33 agents est placée sous l'autorité d'un chef de mission basé à Marseille, assisté de deux adjoints divisionnaires (un supervisant plus particulièrement l'équipe risques, l'autre les équipes territoriales) et d'un ingénieur, chargé de mission pour traiter les sujets transversaux (incidence de nos missions sur l'aménagement du territoire, impact santé-environnement, coordination des actions transverses et bilans). L'équipe implantée à Marseille couvre la partie sud-est du département, notamment des zones couvertes par d'anciennes exploitations minières. Elle est composée de 5 agents techniques (2A et 3B) et de 2 adjoints administratifs (C)

Un coordinateur est chargé de piloter le déroulement des actions définies dans les objectifs annuels et des relations privilégiées avec le Service Prévention des Risques.

Attributions du titulaire :

Le poste concerne, pour 50% du temps, l'ensemble du département pour les actions liées au sous sol et à l'après mine (mise en place des PPRM et suivi des travaux de mise en sécurité d'anciens travaux miniers nécessaires en lien avec DPSM), et pour 50% de temps le secteur territorial de cette équipe de Marseille pour les missions de contrôle des ICPE hors installations SEVESO seuil haut (instruction de dossiers et de plaintes, contrôle sur les sites industriels).

Ces deux missions conduiront à devoir consacrer du temps à la concertation et à l'information du public, des associations et des collectivités locales sur ces sujets liés aux risques industriels et à l'environnement.

Cet ingénieur travaillera sous les ordres directs du chef d'UT et en liaison avec le Service Prévention des Risques.

La connaissance précise de ce territoire géographique et de ses enjeux doit par ailleurs permettre de préparer les avis de l'autorité environnementale sur les projets proposés et d'informer, en tant que de besoin, les autres services de la DREAL sur l'incidence des différentes thématiques traitées et sur la pertinence des orientations stratégiques mise en œuvre à ce niveau des priorités et des objectifs définis annuellement

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant déjà une bonne expérience des missions relatives au sous sol et aux installations classées et une bonne pratique réglementaire et technique dans ce domaine, désireux d'élargir sa vision dans le nouveau contexte DREAL ou souhaitant acquérir les connaissances nécessaires rapidement.

Il devra être très disponible, ouvert et disposer de bonnes capacités de travail, d'analyse et de synthèse afin d'être capable de dégager rapidement les points essentiels à approfondir dans les affaires traitées. Le travail par objectifs est une nécessité.

Des prédispositions en matière de concertation et de négociation seraient très appréciées.

Contacts :

SANDON Gilbert Chef de l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône tel 04.91.83.63.19

Mail : gilbert.sandon@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Rhône-Alpes

Fiche descriptive du poste n°2902

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Lyon

Fonction : DI 94912 - Chargé de mission hydroélectricité au sein du service ressources, énergie, milieux et prévention des pollutions

Contexte et environnement professionnel :

La DREAL Rhône-Alpes regroupe 13 services et missions rattachés au siège lyonnais de la direction et 6 unités territoriales (UT).

Au sein du service REMiPP, l'unité MAH conduit les politiques du MEEDDM pour le compte de la DGEC en matière d'hydroélectricité et pour le compte de la DGALN pour les politiques de l'eau. Les concessions hydroélectriques contribuent pour environ 80 % à la production d'électricité d'origine renouvelable française. La cellule "hydroélectricité" est chargée des concessions hydroélectriques sur le territoire de la région Rhône-Alpes ainsi que de l'ensemble des dossiers qui se rattachent à cette énergie renouvelable.

Description de l'unité d'affectation :

L'unité MAH comprend 10 ingénieurs, 5 techniciens, 2 assistantes dont une partagée avec l'unité "Air et Energie". Le responsable d'unité est secondé par un adjoint responsable du laboratoire, spécialisé dans la connaissance des milieux aquatiques, correspondant pour la DREAL du programme de surveillance DCE.

Positionnement du poste :

Sous l'autorité du chef d'unité, le titulaire du poste assurera les missions suivantes :

- Contribution et coordination du développement d'une des principales filières énergies renouvelables, l'hydroélectricité,
- Structuration de la filière,
- Sensibilisation des acteurs aux enjeux des ENR et plus spécifiquement de l'hydroélectricité.

Missions et activités :

- instruction des renouvellements de concessions existantes ou de nouvelles concessions (mise en concurrence, instruction des demandes, avenants), substitution de concessionnaire
- instruction des dossiers d'exécution hors sécurité, puis récolements des travaux et mises en service
- avis sur dossiers hydroélectricité hors concessions (autorisations, fondés en titre...)
- aspects fonciers (bornage, transfert et déclassements), conventions d'occupation temporaire du domaine concédé
- appui pour la représentation de la DREAL au sein des instances de gouvernance des contrats de rivières et SAGE, rédaction d'avis DREAL
- Suivi annuel des concessions : collecte, bancarisation et valorisation des données de suivi du milieu hydroélectricité.

Évaluation environnementale

- Contribution à l'élaboration des avis de l'autorité environnementale pour les projets hydroélectriques

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant des connaissances dans le domaine des énergies renouvelables et ayant une formation d'ingénieur.

Le candidat doit faire preuve d'une grande ouverture d'esprit dans un métier en pleine mutation (énergies renouvelables, mise en concurrence, intégration des enjeux DCE et Natura 2000).

Une expérience préalable dans le domaine de la passation de marché public, du génie civil ou des milieux naturels serait la bienvenue

Contacts :

Christophe DEBLANC - Adjoint au chef de service

Tél 04 37 91 44 90

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°592

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Montlhéry

Fonction : CI 93988 - Ingénieur au Centre National de Réception des Véhicules

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France est un Service déconcentré du Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement Durable et de la Mer en charge des négociations sur le climat. Elle dispose d'entités régionales et d'unités territoriales.

Description de l'unité d'affectation :

Le Centre National de Réception des Véhicules (C.N.R.V.) a en charge :

- la totalité des réceptions européennes des voitures particulières, des 2/3 roues et tracteurs agricoles. A ce titre, le CNRV joue un rôle essentiel en délivrant la totalité des réceptions des voitures des constructeurs français Citroën, Peugeot et Renault.
- La totalité des réceptions de véhicules décarbonnés (hybrides, électriques...)
- la majeure partie des réceptions par type nationales des poids lourds, des camionnettes, des transports en commun de personnes et des véhicules de transport de Marchandises Dangereuses.

Les missions du C.N.R.V. évoluent rapidement avec l'adaptation rendue nécessaire par les directives européennes qui fixent un nouveau cadre réglementaire pour les réceptions par type et à titre isolé à l'ensemble des catégories de véhicules. De plus, les nouvelles technologies de véhicules conduisent à adapter les modalités de réception.

Dans ce contexte, le CNRV est amené à participer à l'élaboration et au suivi de la réglementation à la demande de la sous direction Sécurité et Emissions des Véhicules (SD6 –ex-DSCR) du MEEDDM. Il sera par ailleurs amené à apporter un soutien accru aux DREAL dans le domaine des réceptions et à renforcer ses contacts avec les autorités en charge des réceptions dans les autres pays de l'Union européenne.

Positionnement du poste :

Au sein du CNRV, le titulaire sera affecté dans l'unité en charge des réceptions des véhicules industriels (poids-lourds, transports en commun...) composée de 4 IIM, 4 TSIM, 1 TMIN et 2 secrétaires

Poste

Missions et activités :

Le titulaire aura à instruire des demandes de réception des constructeurs et carrossiers français et européens.

Il aura des missions spécifiques liées à l'extension récente des réceptions à portée communautaire à l'ensemble des catégories de véhicules.

Compte tenu de ces activités, le titulaire entretiendra principalement des contacts avec :

- le Sous direction Sécurité et Emissions des Véhicules (SD6 –ex-DSCR) du MEEDDM,
- les constructeurs nationaux ou étrangers des véhicules concernés,
- l'UTAC (Union Technique de l'Automobile et du Cycle
- les DREAL

Profil :

Connaissances à posséder -

Savoir-faire : Il doit disposer de capacités d'analyse, de réflexion et de proposition. L'aptitude de travailler au sein d'une équipe et à mener un dialogue avec les constructeurs ainsi que l'administration centrale est nécessaire.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels : Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant déjà, dans la mesure du possible, une expérience en DREAL/DRIEE avec un goût affirmé pour les missions techniques souhaitant s'investir dans un domaine en pleine évolution et à fortes implications industrielles. Compte tenu des spécificités des missions, des formations complémentaires seront assurées.

L'intéressé devra par ailleurs être disponible pour des déplacements en France, voire à l'étranger. A ce titre, une maîtrise de l'anglais serait appréciée

Contacts :

Vincent LE BIEZ : Chef du Service Energie-Climat-Véhicules (DRIEE Ile-de France)- Tél : 01.44.59.48.94 Mel :

vincent.le-biez@developpement-durable.gouv.fr

Michel CHAPUT : responsable du Centre National de Réception des Véhicules - Tél :01 64 49 56 72 - Mel :

michel.chaput@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°2016

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : DI 94007 - Ingénieur certificats d'économies d'énergie au SECV

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement durable des territoires et des entreprises, la prévention des risques de toute nature, la sécurité d'approvisionnement énergétique, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la nature et de la biodiversité.

Description de l'unité d'affectation :

Les pôles Energie (9 agents) et Certificats d'économies d'énergie (7 agents) au sein du Service Energie, Climat, Véhicules ont pour mission d'assurer la mise en œuvre dans la région Ile-de-France de la politique énergétique nationale.

L'unité sécurité énergétique du pôle énergie contribue à la sécurité énergétique de la région en veillant au respect des règles techniques et administratives en matière de création, modification ou extension des réseaux de transport d'électricité et l'unité Air et Efficacité énergétique du pôle favorise les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et de récupération et la qualité de l'air. En particulier, cette unité a en charge de mettre en œuvre au niveau régional certaines mesures du secteur de l'énergie décidées dans le cadre du Grenelle de l'environnement et en particulier la co-élaboration avec la Région du Schéma régional climat, air énergie.

Le pôle Certificats d'économies d'énergie encourage également les solutions qui prennent le mieux en compte l'intérêt général en terme d'utilisation performante de l'énergie (économies d'énergie, cogénération, réseaux de chaleur, énergies renouvelables ...) en instruisant les demandes de certificats d'économies d'énergie.

Positionnement du poste :

Le service est en relation constante avec les acteurs du monde énergétique (producteurs, transporteurs et vendeurs d'énergie, collectivités territoriales, industriels, gestionnaires de patrimoines, ATEE, ADEME, ARENE,...).

Missions et activités :

Ce poste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif réglementaire des certificats d'économies d'énergie (CEE). Mesure phare instaurée par la loi de Programme et d'Orientation de la Politique Energétique du 13 juillet 2005 (loi POPE), cet outil innovant contribue à développer les actions de maîtrise de la demande d'énergie. Il est entré en vigueur le 1er juillet 2006 pour une première période de trois ans et a été renforcé par la loi Grenelle 2. En effet, pour la deuxième période du dispositif, les nouvelles dispositions annoncées sont ambitieuses : élargissement du champ de l'obligation aux vendeurs de carburants, multiplication à minima par 5 du montant de l'obligation nationale incombant aux vendeurs d'énergie. Pour la 1ère période du dispositif, les vendeurs d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié, de fioul domestique et de chaud et froid,

appelés les “obligés”, ont eu l’obligation de réaliser des économies d’énergie, déterminées en fonction de leurs ventes sur le territoire national, en suscitant ou en faisant réaliser des travaux d’économies d’énergie par leurs clients. Toute autre personne morale, appelée “éligible”, (collectivités publiques, entreprises, bailleurs...) pouvait volontairement bénéficier de ce dispositif sous certaines conditions.

La DRIEE Ile-de-France est la direction régionale la plus sollicitée car tous les principaux vendeurs nationaux d’énergie (EDF, GDF-SUEZ, Butagaz, Totalgaz, Antargaz, Ecofioul, CPCU, Primagaz, COFELY, Esso, Total France,...) ont leurs sièges sociaux dans la région. Ainsi, elle instruit leurs dossiers pour des opérations d’économies d’énergie qu’ils réalisent sur l’ensemble du territoire national (y/c les DOM) et a délivré à elle seule, sur la première période, 126 % de l’obligation nationale.

Les dossiers de CEE correspondent soit à des opérations standardisées pour lesquelles les gisements d’économies d’énergie font l’objet d’une évaluation forfaitaire en fonction de critères déterminés, soit à des opérations spécifiques qui nécessitent une expertise technique et économique de la DRIEE.

Au sein d’une équipe de 7 personnes, le titulaire aura en charge l’instruction de demandes de certificats d’économies d’énergie déposées à la DRIEE.

Le poste permettra à son titulaire d’acquérir des connaissances sur la mise en valeur des gisements d’économies d’énergie et de solaire thermique dans tous les secteurs : industrie, résidentiel, tertiaire et transport. Il présente également l’intérêt de permettre des contacts extérieurs multiples non seulement avec tous les grands opérateurs énergétiques français mais aussi avec les administrations centrales et déconcentrées, l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie (ADEME), l’Association technique énergie et environnement (ATEE), les bureaux d’études ainsi que les collectivités territoriales et gestionnaires de patrimoines immobiliers sociaux de la région.

Profil :

Connaissances à posséder :

Sciences de l’ingénieur, gestion de procédures administratives.

Des formations spécifiques au domaine de l’énergie pourront être proposées.

Une bonne maîtrise des outils informatiques sera appréciée.

Savoir-faire :

Un goût pour les contacts humains facilitera l’entretien de bonnes relations au sein de l’équipe comme avec l’ensemble des interlocuteurs extérieurs à la DRIEE.

Des qualités de rigueur et d’ordre sont nécessaires.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de l’Industrie et des Mines, de l’Equipement ou équivalent particulièrement motivé, dynamique, ayant le sens du travail en équipe et de l’organisation pour gérer les nombreux dossiers à venir.

Contacts :

Vincent Le Biez, Chef du service

Tél : 01 44 59 48 94

Mel : vincent.le.biez@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°2017

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : DI 94012 - Chargé de mission Certificats d'économies d'énergie

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement durable des territoires et des entreprises, la prévention des risques de toute nature, la sécurité d'approvisionnement énergétique, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la nature et de la biodiversité.

Les pôles Energie (9 agents) et Certificats d'économies d'énergie (7 agents en 2010 et 10 en 2011) au sein du Service Energie, Climat, Véhicules ont pour mission d'assurer la mise en œuvre dans la région Ile-de-France de la politique énergétique nationale.

L'unité sécurité énergétique du pôle énergie contribue à la sécurité énergétique de la région en veillant au respect des règles techniques et administratives en matière de création, modification ou extension des réseaux de transport d'électricité et l'unité Air et Efficacité énergétique du pôle favorise les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et de récupération et la qualité de l'air. En particulier, cette unité a en charge de mettre en œuvre au niveau régional certaines mesures du secteur de l'énergie décidées dans le cadre du Grenelle de l'environnement et en particulier la co-élaboration avec la Région du Schéma régional climat, air énergie.

Le pôle Certificats d'économies d'énergie encourage également les solutions qui prennent le mieux en compte l'intérêt général en terme d'utilisation performante de l'énergie (économies d'énergie, cogénération, réseaux de chaleur, énergies renouvelables ...) en instruisant les demandes de certificats d'économies d'énergie.

Le service est en relation constante avec les acteurs du monde énergétique (producteurs, transporteurs et vendeurs d'énergie, collectivités territoriales, industriels, gestionnaires de patrimoines, ATEE, ADEME, ARENE,...).

Description de l'unité d'affectation :

Positionnement du poste : chargé de mission au sein du pôle certificats d'économies d'énergie

Poste :

Missions et activités :

Ce poste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif réglementaire des certificats d'économies d'énergie (CEE). Mesure phare instaurée

par la loi de Programme et d'Orientation de la Politique Energétique du 13 juillet 2005 (loi POPE), cet outil innovant contribue à développer les actions de maîtrise de la demande d'énergie. Il est entré en vigueur le 1er juillet 2006 pour une première période de trois ans et a été renforcé par la loi Grenelle 2. En effet, pour la deuxième période du dispositif, les nouvelles dispositions annoncées sont ambitieuses : élargissement du champ de l'obligation aux vendeurs de carburants, multiplication par 6 du montant de l'obligation nationale incombant aux vendeurs d'énergie.

Pour la 1ère période du dispositif, les vendeurs d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié, de fioul domestique et de chaud et froid, appelés les "obligés", ont eu l'obligation de réaliser des économies d'énergie, déterminées en fonction de leurs ventes sur le territoire national, en suscitant ou en faisant réaliser des travaux d'économies d'énergie par leurs clients. Toute autre personne morale, appelée "éligible", (collectivités publiques, entreprises, bailleurs...) pouvait volontairement bénéficier de ce dispositif sous certaines conditions.

La DRIEE Ile-de-France est la direction régionale la plus sollicitée car tous les principaux vendeurs nationaux d'énergie (EDF, GDF-SUEZ, Butagaz, Totalgaz, Antargaz, Ecofioul, CPCU, Primagaz, COFELY, Esso, Total France,...) ont leurs sièges sociaux dans la région. Ainsi, elle instruit leurs dossiers pour des opérations d'économies d'énergie qu'ils réalisent sur l'ensemble du territoire national (y/c les DOM) et a délivré à elle seule, sur la première période, 126 % de l'obligation nationale.

Les dossiers de CEE correspondent soit à des opérations standardisées pour lesquelles les gisements d'économies d'énergie font l'objet d'une évaluation forfaitaire en fonction de critères déterminés, soit à des opérations spécifiques qui nécessitent une expertise technique et économique de la DRIEE.

Au sein d'une équipe de 7 personnes (6 ingénieurs et 1 secrétaire) qui va être renforcée en 2011 par l'arrivée de 3 nouveaux ingénieurs, le titulaire aura en charge l'instruction de demandes de certificats d'économies d'énergie déposées à la DRIEE

Le poste permettra à son titulaire d'acquérir des connaissances sur la mise en valeur des gisements d'économies d'énergie et de solaire thermique dans tous les secteurs : industrie, résidentiel, tertiaire et transport. Il présente également l'intérêt de permettre des contacts extérieurs multiples non seulement avec tous les grands opérateurs énergétiques français mais aussi avec les administrations centrales et déconcentrées, l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association technique Energie et Environnement (ATEE), les bureaux d'études ainsi que les collectivités territoriales et gestionnaires de patrimoines immobiliers sociaux de la région.

Profil :

Connaissances à posséder :

Sciences de l'ingénieur notamment sur les techniques dans les secteurs de l'énergie et du bâtiment.

Des formations spécifiques au domaine de l'énergie pourront être proposées.

Instruction de procédures administratives.

Une bonne maîtrise des outils informatiques sera nécessaire.

Savoir-faire :

Des qualités de rigueur et d'ordre sont indispensables et une aptitude à entretenir de bonnes relations humaines permettra une intégration rapide au sein de l'équipe.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, de l'équipement ou équivalent particulièrement motivé, dynamique, ayant le sens du travail en équipe et de l'organisation pour gérer les nombreux dossiers à venir.

Contacts :

Vincent Le Biez, Chef du service – 01 44 59 48 94
vincent.le-biez@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°2052

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : DI 93991 - Chargé de mission énergie au SECV

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement durable des territoires et des entreprises, la prévention des risques de toute nature, la sécurité d'approvisionnement énergétique, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la nature et de la biodiversité.

Description de l'unité d'affectation :

Les pôles Energie (9 agents) et Certificats d'économies d'énergie (7 agents) au sein du Service Energie, Climat, Véhicules ont pour mission d'assurer la mise en œuvre dans la région Ile-de-France de la politique énergétique nationale.

L'unité sécurité énergétique du pôle énergie contribue à la sécurité énergétique de la région en veillant au respect des règles techniques et administratives en matière de création, modification ou extension des réseaux de transport d'électricité et l'unité Air et Efficacité énergétique du pôle favorise les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et de récupération et la qualité de l'air. En particulier, cette unité a en charge de mettre en œuvre au niveau régional certaines mesures du secteur de l'énergie décidées dans le cadre du Grenelle de l'environnement et en particulier la co-élaboration avec la Région du Schéma régional climat, air énergie.

Le pôle Certificats d'économies d'énergie encourage également les solutions qui prennent le mieux en compte l'intérêt général en terme d'utilisation performante de l'énergie (économies d'énergie, cogénération, réseaux de chaleur, énergies renouvelables ...) en instruisant les demandes de certificats d'économies d'énergie.

Positionnement du poste :

Le service est en relation constante avec les acteurs du monde énergétique (producteurs, transporteurs et vendeurs d'énergie, collectivités territoriales, industriels, gestionnaires de patrimoines, ATEE, ADEME, ARENE,...).

Missions et activités :

Le titulaire sera amené à contribuer à l'élaboration du nouveau schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE). Il participera à la mise en œuvre et déclinaison au niveau territorial des nouvelles dispositions prévues par les lois « Grenelle » dans le domaine de l'énergie et du climat. En particulier, il s'attachera à définir et promouvoir les actions permettant d'atteindre les objectifs ambitieux d'économies d'énergie et de pénétration des énergies renouvelables dans le secteur des bâtiments résidentiels et tertiaires, neufs et existants en Ile-de-France. Ce travail sera mené en collaboration avec les autres acteurs concernés de la région et notamment la DRIEA (direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement), DRIHL (direction régionale et interdépartementale de l'habitat et du logement), ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), services du Conseil régional et des conseils généraux, préfetures de département,...

Ce poste offre une bonne visibilité sur l'organisation du système énergétique régional et fournira l'occasion de contacts extérieurs multiples avec les producteurs d'énergie, les gestionnaires des réseaux de distribution d'énergie, mais aussi avec tous les professionnels du monde énergétique, les professionnels du bâtiment, les collectivités territoriales locales, les gestionnaires de patrimoines immobiliers publics et privés.

Le titulaire aura également en charge le suivi de l'activité de la direction régionale de l'ADEME en Ile-de-France et sera son interlocuteur privilégié au sein du service : il représentera l'ensemble de la DRIEE aux CRA (commission régionale d'aides), organisera les réunions de coordination périodiques entre les services d'Etat (DRIEA, DRIA AF, DRIEE) et l'ADEME, participera à la définition et au suivi des objectifs notamment dans le cadre de la révision CPER (Contrat de projets Etat / Région).

Ce poste est susceptible d'évoluer en fonction des objectifs prioritaires donnés au Service.

Profil :

Sciences de l'ingénieur, gestion de procédures administratives.

Des formations spécifiques au domaine de l'énergie pourront être proposées.

Un goût pour les contacts humains facilitera l'entretien de bonnes relations au sein de l'équipe comme avec l'ensemble des interlocuteurs extérieurs à la DRIEE.

Des qualités d'analyse et de synthèse sont nécessaires.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'Industrie et des Mines, de l'Équipement ou équivalent particulièrement motivé, dynamique, ayant le sens du travail en équipe et intéressé par les activités liées à l'énergie, aux énergies renouvelables, aux économies d'énergie.

Contacts :

Vincent Le Biez, Chef du service

Tél : 01 44 59 48 94

Mel : vincent.le_biez@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°2940

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : CI 94014 - Chargé de mission canalisations à l'UT de Paris

Description de l'unité d'affectation :

L'unité territoriale de Paris est constituée de 22 agents répartis dans 2 pôles : environnement (2A et 8B) et esp-canalisation (4A et 4B).

Le pôle canalisations a une mission régionale pour les canalisations.

Positionnement du poste :

Ingénieur au sein de la cellule esp-canalisation sous l'autorité de l'adjoint au chef de l'unité territoriale 75.

Missions et activités :

Les réseaux de canalisation réglementés représentent un enjeu particulièrement important en Ile-de-France. Leur densité y est très forte : à titre d'exemple, la région compte 2850 kilomètres de canalisations de transport de gaz, soit 7% du kilométrage national, et 26 000 kilomètres de canalisations de distribution de gaz, soit 15% du kilométrage national pour 2% du territoire. Plus de 800 communes sont concernées par le passage d'ouvrages de transports à proximité. Le sujet est particulièrement sensible dans la région, du fait notamment des accidents qui se sont produits en 2007 et de la fréquence des incidents sur le réseau. Cette forte exposition des populations aux risques générés par les canalisations implique une attente sociétale forte à l'égard de la DRIEE.

L'arrêté dit « multifluides » du 4 août 2006 impose aux transporteurs de produire une étude de sécurité et un plan de surveillance en service de leurs ouvrages. Les conclusions de ces documents doivent permettre de renforcer la sécurité des canalisations.

Le poste proposé est dès lors celui d'un chargé de mission en charge du suivi, au niveau régional, des questions relatives aux canalisations relevant de la compétence de l'unité territoriale 75 notamment de la surveillance des organismes délégués pour les épreuves de canalisations, la surveillance des épreuves de canalisations non déléguées, l'instruction des demandes de dérogation, d'autorisation ou d'approbation diverses prévues par les règlements techniques la surveillance des réseaux de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques ou de chauffage urbain en service.

En outre, l'agent sera chargé des questions relatives à l'utilisation de l'énergie.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant déjà, dans la mesure du possible, une expérience en DREAL/DRIEE avec un goût affirmé pour les missions techniques souhaitant s'investir dans un domaine en pleine évolution et ayant de fortes implications pour les collectivités.

Il doit disposer de capacités d'analyse, de réflexion et de proposition, de rigueur et sens de l'organisation, aptitude à encadrer une équipe, bonnes qualités relationnelles.

L'aptitude de travailler au sein d'une équipe et à mener un dialogue avec les industriels ainsi que les collectivités locales est nécessaire.
Compte tenu des spécificités des missions, des formations complémentaires seront assurées.

Contacts :

. Denis STEFANI

Chef de l'Unité Territoriale de Paris

Tél : 01 49 96 35 52

Mèl : denis.stefani@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Ile-de-France

Fiche descriptive du poste n°2946

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Paris

Fonction : DI 94000 - Chargé de mission Certificats d'économies d'énergie

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie est un service déconcentré du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer qui a été créé le 1er juillet 2010 par fusion de la DRIRE, de la DIREN, du service Eau et Environnement du SNS et du STIIC. Sous l'autorité du Préfet de Région ainsi que des Préfets de Département, elle exerce des missions variées de contrôle, d'incitation et d'animation, qui ont pour finalité le développement durable des territoires et des entreprises, la prévention des risques de toute nature, la sécurité d'approvisionnement énergétique, la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la qualité de l'air, de la nature et de la biodiversité.

Les pôles Energie (9 agents) et Certificats d'économies d'énergie (7 agents en 2010 et 10 en 2011) au sein du Service Energie, Climat, Véhicules ont pour mission d'assurer la mise en œuvre dans la région Ile-de-France de la politique énergétique nationale.

L'unité sécurité énergétique du pôle énergie contribue à la sécurité énergétique de la région en veillant au respect des règles techniques et administratives en matière de création, modification ou extension des réseaux de transport d'électricité et l'unité Air et Efficacité énergétique du pôle favorise les économies d'énergie, la réduction des gaz à effet de serre, le développement des énergies renouvelables et de récupération et la qualité de l'air. En particulier, cette unité a en charge de mettre en œuvre au niveau régional certaines mesures du secteur de l'énergie décidées dans le cadre du Grenelle de l'environnement et en particulier la co-élaboration avec la Région du Schéma régional climat, air énergie.

Le pôle Certificats d'économies d'énergie encourage également les solutions qui prennent le mieux en compte l'intérêt général en terme d'utilisation performante de l'énergie (économies d'énergie, cogénération, réseaux de chaleur, énergies renouvelables ...) en instruisant les demandes de certificats d'économies d'énergie.

Le service est en relation constante avec les acteurs du monde énergétique (producteurs, transporteurs et vendeurs d'énergie, collectivités territoriales, industriels, gestionnaires de patrimoines, ATEE, ADEME, ARENE,...).

Description de l'unité d'affectation :

Positionnement du poste : chargé de mission au sein du pôle certificats d'économies d'énergie

Poste :

Missions et activités :

Ce poste s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif réglementaire des certificats d'économies d'énergie (CEE). Mesure phare instaurée

par la loi de Programme et d'Orientation de la Politique Energétique du 13 juillet 2005 (loi POPE), cet outil innovant contribue à développer les actions de maîtrise de la demande d'énergie. Il est entré en vigueur le 1er juillet 2006 pour une première période de trois ans et a été renforcé par la loi Grenelle 2. En effet, pour la deuxième période du dispositif, les nouvelles dispositions annoncées sont ambitieuses : élargissement du champ de l'obligation aux vendeurs de carburants, multiplication par 6 du montant de l'obligation nationale incombant aux vendeurs d'énergie.

Pour la 1ère période du dispositif, les vendeurs d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié, de fioul domestique et de chaud et froid, appelés les "obligés", ont eu l'obligation de réaliser des économies d'énergie, déterminées en fonction de leurs ventes sur le territoire national, en suscitant ou en faisant réaliser des travaux d'économies d'énergie par leurs clients. Toute autre personne morale, appelée "éligible", (collectivités publiques, entreprises, bailleurs...) pouvait volontairement bénéficier de ce dispositif sous certaines conditions.

La DRIEE Ile-de-France est la direction régionale la plus sollicitée car tous les principaux vendeurs nationaux d'énergie (EDF, GDF-SUEZ, Butagaz, Totalgaz, Antargaz, Ecofioul, CPCU, Primagaz, COFELY, Esso, Total France,...) ont leurs sièges sociaux dans la région. Ainsi, elle instruit leurs dossiers pour des opérations d'économies d'énergie qu'ils réalisent sur l'ensemble du territoire national (y/c les DOM) et a délivré à elle seule, sur la première période, 126 % de l'obligation nationale.

Les dossiers de CEE correspondent soit à des opérations standardisées pour lesquelles les gisements d'économies d'énergie font l'objet d'une évaluation forfaitaire en fonction de critères déterminés, soit à des opérations spécifiques qui nécessitent une expertise technique et économique de la DRIEE.

Au sein d'une équipe de 7 personnes (6 ingénieurs et 1 secrétaire) qui va être renforcée en 2011 par l'arrivée de 3 nouveaux ingénieurs, le titulaire aura en charge l'instruction de demandes de certificats d'économies d'énergie déposées à la DRIEE

Le poste permettra à son titulaire d'acquérir des connaissances sur la mise en valeur des gisements d'économies d'énergie et de solaire thermique dans tous les secteurs : industrie, résidentiel, tertiaire et transport. Il présente également l'intérêt de permettre des contacts extérieurs multiples non seulement avec tous les grands opérateurs énergétiques français mais aussi avec les administrations centrales et déconcentrées, l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association technique Energie et Environnement (ATEE), les bureaux d'études ainsi que les collectivités territoriales et gestionnaires de patrimoines immobiliers sociaux de la région.

Profil :

Connaissances à posséder :

Sciences de l'ingénieur notamment sur les techniques dans les secteurs de l'énergie et du bâtiment.

Des formations spécifiques au domaine de l'énergie pourront être proposées.

Instruction de procédures administratives.

Une bonne maîtrise des outils informatiques sera nécessaire.

Savoir-faire :

Des qualités de rigueur et d'ordre sont indispensables et une aptitude à entretenir de bonnes relations humaines permettra une intégration rapide au sein de l'équipe.

Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines, de l'équipement ou équivalent particulièrement motivé, dynamique, ayant le sens du travail en équipe et de l'organisation pour gérer les nombreux dossiers à venir.

Contacts :

Vincent Le Biez, Chef du service – 01 44 59 48 94
vincent.le-biez@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la Réunion

Fiche descriptive du poste n°875

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Saint-Denis-de-la-Réunion

Fonction : CI 73164 - Ingénieur au sein de la division en charge des activités environnement et sous-sol, inspecteur des installations classées

L'île de la Réunion connaît depuis ces 15 dernières années une forte évolution en raison, d'une part, de la vigueur démographique (+20% sur 10 ans) avec une population actuelle de plus de 800 000 habitants, et, d'autre part, de son essor économique et d'aménagement associé (croissance économique deux fois supérieure à la métropole, ratio de création d'entreprises quatre fois supérieur, grands travaux d'aménagement, etc.).

D'un poids industriel comparable à celui d'un département métropolitain de même taille, elle comporte cependant des particularités très prononcées qui rendent l'action de l'Etat plus compliquée, difficile et onéreuse (insularité, effet de taille, éloignement des lieux d'élimination des déchets, proximité de pays en voie de développement, ...).

En vue de la création d'une direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement, la DRIRE est appelée à fusionner avec les services de la direction régionale de l'environnement et ceux de la direction départementale de l'équipement, selon un calendrier qui reste toutefois à préciser. Cette fusion redéfinira complètement l'organisation du service.

Selon l'organigramme actuel, une division prévention des risques, énergie, climat, regroupe les actions du service en matière d'une part d'énergie et de contrôles techniques de sécurité, d'autre part d'environnement et de sous-sol. Le chef de division est secondé par un adjoint pour chacun des deux domaines. Les activités "environnement et sous-sol" sont exercées au sein d'une équipe qui comprend, six ingénieurs dont l'adjoint, quatre techniciens et trois secrétaires. Chacun des agents accomplit des tâches à la fois fonctionnelles et territoriales, sur l'ensemble de l'île. La division assure le suivi de toutes les activités relatives aux installations classées (170 autorisations, dont 6 établissements "Seveso", 15 prioritaires et 55 à enjeux) et coordonne et anime l'inspection des installations classées régionale laquelle comprend dix inspecteurs à la DRIRE. Elle assure également toutes les activités relatives au sous-sol, aux mines, aux carrières et aux explosifs. Elle intervient enfin sur la thématique des déchets, notamment pour l'exportation, le suivi des plans d'élimination, le suivi des filières de traitement, etc. dans un cadre très contraint par l'éloignement de l'Europe. Elle prodigue également un appui fonctionnel et, si nécessaire, opérationnel à la division de Mayotte.

Le titulaire du poste assistera le chef de la division et son adjoint dans le contrôle des installations classées et sera en charge d'une partie des installations de l'île. Il participera à la mise en application des thèmes d'action nationale et des priorités définies au niveau régional. Dans ce cadre, il aura notamment la charge du suivi des thèmes relatifs aux déchets (les plans d'élimination des déchets ménagers et industriels spéciaux sont en révision). Le contenu du poste pourra être adapté en fonction de l'expérience et du niveau d'habilitation du titulaire.

Profil :

Ce poste conviendrait à un Ingénieur de l'Industrie et des Mines ayant une bonne expérience, notamment dans le domaine des installations classées, et possédant des aptitudes pour l'animation et les relations humaines. La pratique des outils informatiques est indispensable.

Compte tenu de l'éloignement, ce poste requiert de bonnes capacités d'adaptation, d'initiative et de travail en équipe.

Contacts :

JC. ARDIN, directeur, 02 62 92 41 05

M. MASSON, adjoint au directeur, 02 62 92 41 19

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de la Réunion

Fiche descriptive du poste n°1021

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : Saint-Denis-de-la-Réunion

Fonction : CI - adjoint au chef de service prévention des risques et environnement industriel, coordonnateur de l'unité sécurité et risques accidentels, inspecteur des installations classées

La Réunion, département d'outremer de l'océan indien, est caractérisé par un dynamisme économique qui lui assure depuis près de vingt années une croissance du PIB au moins double de celle de la métropole. L'approche du million d'habitant favorise également l'apparition de la masse critique nécessaire à la rentabilité d'activités locales pour des productions jusqu'à présent assurées par l'extérieur. D'un poids industriel comparable à celui d'un département métropolitain de même taille, elle comporte cependant des particularités très prononcées qui rendent l'action de l'Etat plus compliquée, difficile et onéreuse (insularité, effet de taille, éloignement des lieux d'élimination des déchets, proximité de pays en voie de développement, ...). Elle compte environ 250 établissements soumis à autorisation au titre des ICPE, dont plus de 180 relèvent de la compétence de la DEAL ; parmi ceux-ci 8 sont classés au titre des risques accidentels majeurs (établissements dits " Seveso ", dont 2 relevant du régime autorisation avec servitudes) et 15 relèvent de la démarche de prévention et réduction intégrées des pollutions (établissements dits " IPPC "). Les transports s'effectuent essentiellement par route, impliquant un parc important de véhicules lourds (de l'ordre de 9.000) ; seuls les transferts de matières dangereuses dans les zones portuaires ou aéroportuaires sont réalisés par canalisations de transport (près de 9 km).

L'unité sécurité et risques accidentels, au sein du service de prévention des risques et environnement industriel, a pour objectif de prévenir les risques technologiques, en œuvrant pour une meilleure prise en compte de ces risques à la source, une gestion adaptée des mesures de maîtrise des risques selon les substances mises en œuvres et activités exercées, ainsi qu'une meilleure intégration de ces risques et de leur acceptabilité avec l'urbanisation existante dans les plans et projets de développements du territoire. La prévention est exercée depuis l'instruction des dossiers jusqu'au contrôle des installations, équipements sous pression ou canalisations de transport, ainsi que des substances. L'unité participe à l'élaboration des différents plans de prévention de son ressort. L'unité opère également dans le domaine des techniques industrielles, au travers notamment des contrôles techniques de véhicules et des centres de contrôle techniques correspondants. L'unité comprend : le coordonnateur, 1 inspecteur spécialisé risques accidentels, 1 inspecteur spécialisé substances et risques accidentels, 1 chargé de contrôles techniques, 1 agent administratif.

Le titulaire est chargé d'organiser et d'animer l'unité sécurité et risques industriels, de représenter l'administration et/ou le service dans les échanges avec les interlocuteurs extérieurs à la DEAL, de décliner et de réaliser les actions découlant de la politique nationale pour les établissements Seveso et autres établissements présentant des risques accidentels, les canalisations de transport, les infrastructures de transport, les substances (règlement REACH...), les véhicules. Il a la charge de piloter l'élaboration des PPRT et l'examen des études de dangers, de coordonner et contrôler l'action de l'inspection des installations classées et des contrôles de sécurité de son unité, d'opérer en direct des instructions de dossiers et contrôles d'établissements ou d'organismes, d'apporter le soutien technique aux autres unités dans le domaine des risques accidentels.

Le titulaire :

- collabore aux tâches de pilotage, de coordination et d'animation qu'a en charge le chef du service prévention des risques et environnement

industriel,

- met en œuvre les collaborations avec les autres unités du service, les autres services de la DEAL, ainsi que l'inspection du travail des établissements classés AS,
- organise, anime et coordonne les activités de l'unité sécurité et risques accidentels,
- assure le pilotage, l'exécution, l'appui, le suivi et le contrôle de l'action en matière de :
 - risques accidentels, de canalisations de transports et d'infrastructures de transport,
 - substances et produits chimiques,
 - conformité et sécurité des véhicules, de surveillance des CCTVL et CCTPL, des ESP, des citernes de matières dangereuses, des appareils à gaz, ainsi que les organismes délégués dans ces domaines.

Ceci inclut la définition des objectifs régionaux, l'instruction des dossiers, l'inspection des établissements et la surveillance des organismes habilités relevant de la compétence de l'unité,

- assure le contrôle de 2ème niveau des activités réalisées par le(s) technicien(s) placé(s) sous son autorité,
- réalise le suivi des procédures relevant de l'unité (y compris l'interprétation de la réglementation ICPE, à l'exclusion des sujets exclusivement liés aux risques chroniques),
- assure les relations avec l'administration centrale, notamment autant que de besoin participation au « club des correspondants risques »,
- consolide la veille réglementaire sur les activités de son unité.

Dans le cadre des missions attribuées, il est le référent pour :

- les ESP,
- les canalisations de transport.

Le contenu du poste peut être adapté ou être amené à évoluer en fonction de l'expérience, du niveau de qualification du titulaire et des intérêts du service. Par ailleurs, dans le cadre de la création de la DEAL, des évolutions peuvent être envisagées, notamment en matière de répartition des activités et établissements entre les inspecteurs ou contrôleurs, et de prise en compte de sujets transversaux.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines confirmé, ayant une solide expérience dans le domaine des contrôles techniques et de l'inspection des installations classées, avec de bonnes connaissances en risques accidentels. Il devra également savoir s'adapter à une structure en pleine évolution et posséder des aptitudes pour l'animation et les relations humaines. Une bonne connaissance (pratique, utilisation) des outils informatiques est indispensable. Compte tenu de l'éloignement, ce poste requiert de bonnes capacités d'adaptation, d'initiative et de travail en équipe.

Contacts :

M. Michel MASSON, chef de service, 02 62 92 41 19, michel.masson@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°46

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : La Défense

Fonction : DI 95210 - Chargé de mission "biocides - réglementation européenne"

Au sein de la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), le Service de la prévention des nuisances et de la qualité de l'environnement (SPNQE) est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre des actions du ministère dans les domaines suivants : gestion des déchets, réglementation et contrôle des produits chimiques, bruit, nuisances et pollutions dues aux agents physiques, pollutions d'origine agricole (en particulier installations classées agricoles) et pollutions diffuses. Il coordonne les actions du ministère dans le domaine de la santé en tant qu'elle est liée à l'environnement. Il anime l'action des services déconcentrés dans son domaine de compétences.

Le bureau des substances et préparations chimiques a en charge le suivi des procédures de mise sur le marché, d'évaluation et de gestion des risques liés aux substances et préparations chimiques, et en particulier la gestion du système d'autorisation de mise sur le marché des substances actives et produits biocides, dont la mise en place effective a débuté en 2004 et pour lequel le ministère en charge de l'environnement est autorité compétente.

Sous l'autorité du chef de bureau, le chargé de mission a plus spécialement en charge la mise en place et le suivi du dispositif d'évaluation et d'autorisation des substances biocides, et la préparation du dispositif relatif à l'autorisation des produits en lien avec d'autres chargés de mission du bureau. Avec l'appui de l'Agence nationale de sécurité sanitaire et de l'alimentation, il assure le suivi des travaux communautaires dans ce domaine, en particulier au sein du Comité des Autorités Compétentes. Il assure également les relations avec les professionnels du secteur, et participe aux réunions de la Commission des Produits Chimiques et Biocides.

En outre, la réglementation communautaire relative aux produits biocides est entrée en révision depuis 2009. Le chargé de mission a en charge la négociation de la révision auprès des instances européennes, et la défense des positions françaises.

Profil :

Ce poste conviendrait à un ingénieur de l'industrie et des mines ayant une expérience de terrain ou en premier poste. Ce poste nécessite de la rigueur et de bonnes capacités d'analyse afin de concevoir et superviser la mise en place de procédures efficaces. De bonnes qualités relationnelles sont essentielles avec de nombreux contacts avec des organismes d'expertise au niveau national et européen, des industriels et d'autres départements ministériels. Connaissances dans les négociations internationales souhaitables.

Maîtrise de l'anglais hautement souhaitée.

Contacts :

Luc MAURER, Chef du bureau des substances et préparations chimiques ,

tél : 01 40 81 87 01

mèl : luc.maurer@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°127

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : La Défense

Fonction : DI 95192 - Chargé de mission méthodologie analyse des risques et suivi du secteur raffinage

Service :

Contexte et environnement professionnel / descriptions de l'unité d'affectation :

Le bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières est chargé au sein de la Direction Générale de la Prévention des Risques de l'ensemble des missions relevant de la prévention des risques industriels dans les installations classées, ainsi que des missions d'encadrement sectoriel d'activités comme les industries chimiques, la filière du pétrole, les activités de logistique et de stockage, la pyrotechnie (y compris la mise sur le marché). Ces missions incluent notamment une animation des services déconcentrés sur ces thèmes, la mise en place d'actions de formation à l'extérieur de l'Etat, et la représentation de la France dans les différentes instances internationales abordant de tels thèmes. Le bureau porte enfin des actions de concertation et de communication autour des sites industriels ainsi que des missions techniques sur les atmosphères explosives. Ce bureau est composé, outre le chef de bureau, de deux adjoints au chef de bureau et de 14 agents.

Positionnement du poste :

Il s'agit d'un poste de chargé(e) de mission au sein du bureau.

Missions et activités :

Sous l'autorité du chef du bureau des risques technologiques et des industries chimiques et pétrolières, le titulaire du poste sera chargé, au sein de ce bureau:

- du suivi du secteur du raffinage de pétrole, avec une approche intégrée. Sur les questions de sécurité et de prévention des pollutions. Le titulaire du poste sera également en charge du secteur de la pétrochimie et de la plasturgie. Il sera par ailleurs chargé de préparer et défendre la position de la France dans les documents techniques européens relatifs aux performances environnementales des raffineries,
- de la méthodologie nationale des études de dangers, avec le suivi et l'aide à l'application des textes découlant de la loi risques sur le sujet. Il travaille pour cela en lien avec l'INERIS et les autres organismes compétents et s'implique dans le montage et l'animation de formation sur les études de dangers. Dans ce cadre, il sera également chargé du secrétariat du comité national d'experts auprès du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques sur les études de dangers (dédié notamment à l'examen d'études des dangers pour améliorer au niveau national la prévention des accidents industriels). Le titulaire assurera la planification des travaux du comité, la sélection des sujets qui lui sont proposées par les DREAL ou autres services, et le suivi de l'exploitation des travaux du comité au plan réglementaire en lien étroit avec les autres agents du bureau. Il établira par ailleurs des relations avec des organismes consultatifs similaires à l'étranger.

Par ailleurs, le titulaire suivra comme tous les chargés de mission les installations classées relevant de rubriques spécifiques de la nomenclature

(activités industrielles ou types de produits) en appuyant son action sur des travaux d'expertise et de recherche, confiés notamment à l'INERIS.

Dans le cadre de ses missions, le titulaire du poste sera amené à animer des groupes de travail et à rencontrer régulièrement les professions.

Profil :

Connaissances à posséder :

Ce poste conviendrait à un ingénieur disposant d'une bonne connaissance technique générale. Aucun pré-requis n'est néanmoins nécessaire.

Savoir-faire, Aptitudes et ou savoir-faire professionnels :

Le poste conviendrait à un agent motivé par :

- le travail en équipe et en réseau
- le pilotage des services déconcentrés
- le travail dans le cadre de relations interministérielles (ministère de l'intérieur, de l'industrie, du travail)
- les contacts avec des organismes hors administration (représentants de l'industrie, experts, chercheurs, contacts internationaux)

Contacts :

Cédric Bourillet

Tel: 01.40.81.89.79

cedric.bourillet@developpement-durable.gouv.fr

Ingénieurs de l'Industrie et des Mines

Fiche descriptive du poste n°3198

1er niveau

Poste à pourvoir : non

Poste susceptible d'être à pourvoir : oui

Résidence : La Défense

Fonction : DI - CM dans le domaine de la dépollution des sols

Le titulaire du poste est chargé de l'élaboration de la doctrine en matière de gestion de sites et sols pollués et de cessation d'activité des installations classées. Il est responsable du suivi des actions de l'ADEME en matière de traitement de sites pollués à responsable défaillant. Il participe également aux actions internationales du bureau en vue de la préparation du projet de directive cadre sur les sols.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

Le bureau du sol et du sous-sol est en charge de l'élaboration et du suivi des réglementation en matière de pollution des sols et de sécurité dans les industrie extractives. Il gère également les actions relatives au passif environnemental minier. Ce bureau est intégré au service des risques technologiques de la direction générale de la prévention des risques, qui a en charge l'élaboration de la réglementation et l'animation des DREAL en matière d'installations ou d'activités à risques (installations classées, transport de matières dangereuses...)

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Le titulaire du poste aura à préparer la position française sur le projet de directive sur les sols dans le cadre des prochaines présidences hongroises et polonaises, en liaison avec les homologues européens de la DGPR.

Il préparera, en lien avec l'ensemble des parties prenantes, les décrets d'application des articles 188-1 et 188-2 de la loi Grenelle 2 portant sur l'information par les vendeurs ou les bailleurs des risques de pollution des sols.

Activités principales :

- Il participe à l'élaboration de la doctrine en matière de cessation d'activité d'installations classées, ce qui inclut les garanties financières, la possibilité de rechercher la responsabilité des maisons mères, l'établissement de restrictions d'usage par la prise de servitudes d'utilité publique.
- Il prépare la doctrine du ministère sur la gestion des sites en dehors du cadre des installations classées, notamment pour ce qui concerne la réhabilitation des friches industrielles.
- Il assure la coordination des positions des acteurs français dans le cadre de la préparation du projet de directive cadre sur les sols et participe aux réunions du Common forum, qui associe les experts des régulateurs européens en matière de pollution des sols.
- Il participe à l'instruction des demandes d'intervention de l'ADEME en vue de mettre en sécurité des sites pollués à responsable défaillant

Positionnement dans la structure : il est sous la responsabilité du chef de bureau, au sein de la sous-direction des risques chroniques et du pilotage du service des risques technologiques.

Relations internes et externes : il assure les relations avec le Service de la prévention des nuisances et de la qualité de l'environnement de la Direction générale de la prévention des risques sur les sujets connexes (évaluation des risques sanitaires, gestion des déchets).

Il collabore avec les autres services des ministères et des établissements publics en charge des problèmes de pollution des sols, notamment la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages et le BRGM.

Il représente la France dans les instances internationales (Commission européenne, Common forum...)

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :

Le titulaire est responsable du suivi des actions de l'ADEME en matière de dépollution des sites et notamment du plan de remise en état des stations services présentant des risques de pollution de l'environnement.

Profil :

Ingénieur de l'industrie et des mines ou des travaux publics de l'Etat possédant une expérience du contrôle des installations classées ou des installations nucléaires de base ou une compétence dans le domaine de la pollution des sols.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques : Évaluation de sûreté, évaluation de risques sanitaires

Compétences transversales : Conduite de projet, négociations en ANGLAIS

Compétences relationnelles : Savoir travailler en équipe

Modes d'acquisition : Formation en interne ou au CFDE

Contacts :

Philippe BODENEZ, chef du bureau du sol et du sous-sol

Tel 01.40.81.92.29

Mel : philippe.bodenez@developpement-durable.gouv.fr